



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 139 • NUMÉRO 003 • 3^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

**Le mercredi 4 février 2004
(Partie A)**

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 4 février 2004

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

• (1400)

[Traduction]

Le Président: Comme c'est mercredi, nous allons maintenant chanter *Ô Canada*, qui sera entonné par le député de Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot.

[Note de la rédaction: Les députés chantent l'hymne national.]

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ASSURANCE AUTOMOBILE

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, le secteur de l'assurance traverse une crise un peu partout au Canada. Lors de récentes élections provinciales, l'assurance automobile a retenu énormément d'attention. Cependant, dans les faits, le problème touche la plupart des facettes des activités commerciales et des rapports sociaux au pays.

Les gens des petites entreprises, les professionnels de la santé, les exploitants d'autobus scolaires, les représentants des municipalités, les courtiers en immeuble, les agriculteurs et les propriétaires de maisons m'ont fait part de certaines préoccupations au sujet du coût de l'assurance, d'une réduction éventuelle de la garantie et d'un choix limité d'assureurs.

Je comprends bien qu'au Canada l'assurance est une question de ressort provincial, mais le temps est venu de mener une enquête nationale exhaustive. À elle seule, la variété de programmes d'assurance automobile offerts d'un océan à l'autre mérite une étude nationale. L'ensemble des provinces, des territoires et des citoyens tireraient profit d'un tel exercice.

J'exhorte le gouvernement à lancer une enquête nationale dans le secteur de l'assurance dès que possible.

* * *

LE PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, la création du nouveau Parti conservateur du Canada constitue une avancée historique pour la démocratie canadienne.

Dorénavant, une solution de rechange concurrentielle et stimulante s'offre aux électeurs, pour remplacer le Parti libéral essoufflé et désorganisé.

Le regroupement des forces conservatrices renouvelées a été réalisé grâce à une dose considérable de bonne volonté au niveau des circonscriptions.

Ma circonscription, en l'occurrence Calgary—Nose Hill, offre une superbe illustration de cet avant-gardisme.

Je salue le leadership et le dévouement du Dr John Huang et de Mel Johnson, respectivement président et vice-président de la circonscription de Calgary—Nose Hill. Dirigé par ces deux Canadiens remarquables et talentueux, notre conseil d'administration compte en outre sur la participation de Jason Hatcher, Stephen Bin, Jeff Henwood, Gerrie van Ieperen et Frank Hickey comme cadres de direction et sur celle d'un grand nombre de membres dévoués à la cause et au travail.

C'est avec énormément de plaisir et d'enthousiasme que je m'engage dans ce nouveau chapitre de la vie publique, en collaboration avec ce groupe de gens dynamiques, en vue d'assurer le succès du Parti conservateur du Canada.

* * *

• (1405)

L'OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA

L'hon. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de cette occasion pour féliciter l'Office des transports du Canada, qui célèbre aujourd'hui 100 ans d'existence au coeur des transports.

Les Canadiens ont profité grandement du travail de cet organisme indépendant. Je tiens à féliciter sa présidente, Mme Marian L. Robson, ainsi que ses membres et son personnel de leurs efforts soutenus et de leur réussite.

Les origines de l'office remontent à l'adoption de l'Acte des chemins de fer de 1903. La première commission des chemins de fer s'est mise à la tâche en 1904. Au fil de sa longue histoire, l'organisme est devenu l'Office des transports du Canada que l'on connaît aujourd'hui. À l'origine, son mandat visait uniquement les questions relatives aux chemins de fer. Aujourd'hui, l'office s'occupe également des questions qui touchent le transport aérien et maritime. L'office veille aussi à assurer aux personnes ayant un handicap l'accessibilité au réseau de transport fédéral.

La Loi sur les transports au Canada habilite l'Office à mettre en oeuvre la politique des transports du gouvernement fédéral, ce qui fait de l'OTC un intervenant important dans la hiérarchie du système de transport canadien.

*Article 31 du Règlement***LA SEMAINE DE LA CANNE BLANCHE**

L'hon. Jerry Pickard (Chatham—Kent Essex, Lib.): Monsieur le Président, des milliers de Canadiens sont incapables de lire des imprimés. Cela regroupe ceux dont la vision est altérée ou dont le champ de vision est limité et ceux qui souffrent d'une maladie oculaire ou de cécité.

Tous les Canadiens ont le droit d'avoir accès aux documents imprimés dans notre société. Les documents présentés sous d'autres formats, par exemple les livres ou magazines à gros caractères, les textes en braille, les documents audio et les ressources électroniques spécialisées sont autant d'outils qui aident les gens souffrant d'une déficience visuelle à se tenir informés.

Durant cette Semaine de la canne blanche, j'encourage le gouvernement à poursuivre ses efforts en vue d'aider les Canadiens ayant une déficience visuelle en leur fournissant des ressources adéquates pour qu'ils demeurent plus autonomes.

* * *

[Français]

LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Mme Yolande Thibeault (Saint-Lambert, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui afin de souligner le Mois de l'histoire des Noirs.

C'est là une occasion de célébrer les nombreuses réalisations et contributions des Afro-Canadiens qui, au cours de l'histoire, ont tant fait pour permettre au Canada de devenir le pays culturellement diversifié, humanitaire et prospère que l'on connaît aujourd'hui. De plus, ce mois est l'occasion pour la majorité des Canadiens d'en apprendre davantage au sujet des expériences des Noirs dans la société canadienne et du rôle vital que cette collectivité a joué tout au long de notre histoire.

Cette année encore, et cela depuis neuf ans, des activités seront organisées à travers le pays. Je souhaite qu'elles aient un impact positif sur la vie des Canadiens et Canadiennes. L'ouverture aux autres cultures est un enrichissement pour tous ceux qui en font l'expérience.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, la plupart des gens, comme moi, ont commencé à fumer lorsqu'ils étaient très jeunes à cause de l'influence de l'entourage. La ville où j'habitais à l'époque était une ville militaire; les uniformes étaient très attrayants, mais le fait de voir les soldats fumer nous impressionnait aussi beaucoup.

À l'époque, personne ne songeait aux dangers du tabagisme. De nos jours, le gouvernement dépense des millions de dollars pour lancer des avertissements et sensibiliser tous les fumeurs.

Cependant, il existe aujourd'hui, selon la communauté scientifique, un danger qui dépasse celui du tabagisme. Des chercheurs fort compétents ont amplement prouvé qu'il est plus nocif pour la santé de fumer de la marijuana que de fumer des cigarettes. Où sont donc les données informatives du gouvernement au sujet des dangers que représente la consommation de marijuana et de haschisch?

Notre système de soins de santé croule déjà sous un fardeau trop lourd. Le gouvernement devrait sensibiliser la population et faire connaître les dangers associés à l'utilisation de ces deux drogues illégales.

● (1410)

YECHEZKEL GOLDBERG

L'hon. Elinor Caplan (Thornhill, Lib.): Monsieur le Président, le matin du 29 janvier, les Canadiens ont appris la nouvelle tragique d'un autre incident horrible où un autobus a été réduit en miettes par une explosion en Israël.

Le regretté Dr Yechezkel Goldberg était à bord de l'autobus n° 19 à Jérusalem. Il a été assassiné dans un acte de terrorisme insensé et épouvantable qui, encore une fois, prenait pour cible des innocents.

Le regretté Dr Goldberg, un Canadien, a grandi à Toronto et a chanté avec le Toronto Boy Choir, qui célébrait la musique juive. Il était un juif pratiquant, diplômé de l'Université de Toronto et un psychologue de renommée internationale qui avait à coeur d'aider son prochain. Sa spécialité était l'aide aux adolescents en difficulté.

Pendant la période de deuil, j'ai rendu visite à sa famille, à Thornhill, et je n'ai pu trouver aucun mot de réconfort en raison de l'indignation et de la terrible tristesse que partagent l'ensemble de la communauté juive et tous les peuples civilisés du monde.

Je dis à son épouse, Shifra, à leurs sept enfants, à ses frères, ses soeurs et sa mère, que nous partageons leur peine insupportable. Nous prions pour la fin de la violence et du carnage ainsi que pour le retour du bon sens dans notre monde et pour la paix en Israël.

* * *

[Français]

LES SOURCES D'INFORMATION

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, le 22 janvier dernier, notre démocratie a connu un triste épisode. La Gendarmerie royale du Canada a effectué une perquisition au bureau et au domicile de Juliette O'Neil, journaliste du *Ottawa Citizen*, s'appuyant sur des dispositions de la Loi sur la protection de l'information.

Cette intervention policière vient remettre en cause l'un des piliers de notre démocratie, à savoir la liberté de presse et la protection des sources d'information.

Aussi, la présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Anne-Marie Dussault, considère qu'il est inquiétant et choquant de voir des policiers aller saisir du matériel journalistique recueilli de bonne foi. Celle-ci avait d'ailleurs mis en garde le gouvernement à l'automne 2001, au moment de l'adoption du controversé projet de loi antiterroriste, contre d'éventuels dérapages.

Le Bloc québécois considère que l'intervention dans les affaires du *Ottawa Citizen* porte atteinte non seulement au droit du public à l'information, mais également au droit des journalistes à exercer leur métier librement.

Le Bloc québécois demande donc au gouvernement de mettre tout en oeuvre pour que ces principes demeurent intouchables.

* * *

LA RIVIÈRE DES PRAIRIES

Mme Raymonde Folco (Laval-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, depuis quelque temps, des résidants de Laval-Ouest sont aux prises avec des débordements de la rivière des Prairies.

Face aux embâcles, des citoyens de Sainte-Dorothée ont dû quitter leurs maisons inondées et se réfugier chez des parents et amis. J'ai pu moi-même constater que tous travaillent avec acharnement pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes touchées.

Je me joins aux citoyens et aux citoyennes de Laval-Ouest pour offrir mon aide et ma sollicitude aux sinistrés. Je souhaite que les mesures prises pour remédier à la situation réussissent rapidement pour que les personnes touchées puissent très bientôt réintégrer leurs demeures.

* * *

[Traduction]

JAMIE BRENDAN MURPHY

M. Norman Doyle (St. John's-Est, PCC): Monsieur le Président, en compagnie du ministre des Ressources naturelles, j'ai assisté, hier, aux funérailles du caporal Jamie Brendan Murphy, originaire de Conception Harbour, à Terre-Neuve, qui a tragiquement perdu la vie dans le cadre d'une mission des Forces canadiennes à Kaboul, en Afghanistan.

Je sais que tous les députés se joignent à moi pour offrir nos plus sincères condoléances aux parents, aux proches, aux amis et aux concitoyens de la victime.

Nous discutons souvent de politique étrangère à la Chambre des communes, mais il faut un courage particulier pour aller risquer sa vie à l'autre bout du monde afin d'exécuter cette politique. En cette période de réflexion, nos pensées et nos prières accompagnent les hommes et les femmes des Forces canadiennes qui nous protègent ici et à l'étranger, sans oublier les familles de nos militaires.

Le caporal Jamie Murphy est un héros canadien.

Au crépuscule

Et à l'aurore

Nous nous souviendrons de lui.

* * *

LE NOUVEL AN CHINOIS

M. Joe Peschisolido (Richmond, Lib.): Monsieur le Président, le Nouvel An chinois est marqué par des festivités hautes en couleur et très élaborées qui rassemblent parents et amis autour de mets traditionnels partagés dans la bonne humeur.

Pour la communauté sino-canadienne qui, avec plus d'un million de membres, est le troisième plus grand groupe ethnique au Canada, le Nouvel An chinois est devenu une fête très importante. Les habitants de la circonscription que je représente, soit Richmond, en Colombie-Britannique, invitent tous les Canadiens à se joindre à eux pour célébrer le Nouvel An chinois en prenant un jour de congé.

Au nom de tous les députés, je souhaite à tous les Canadiens une année du singe heureuse et prospère.

* * *

GLADYS STRUM

Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Centre-Nord, NPD): Monsieur le Président, Mme Gladys Strum, qui fut députée du CCF à la Chambre des communes de 1945 à 1949, célèbre aujourd'hui ses 98 ans. Gladys fut la quatrième femme élue au Parlement et la toute première à diriger un parti politique provincial.

Ardente partisane de l'égalité des femmes, Gladys doit être atterrée par l'inaction du gouvernement dans le dossier de la condition féminine.

Voyez le dernier discours du Trône. Les femmes en étaient pratiquement absentes. Quant au Cabinet, le premier ministre a voulu se démarquer en y nommant une femme de plus, une seule. Quant aux secrétaires parlementaires, les femmes ne représentent que 15 p. 100 de l'effectif.

Article 31 du Règlement

Non seulement le premier ministre a-t-il écarté des femmes chevronnées du Cabinet, mais il pousse les autres à quitter la vie politique.

Au lieu de proférer des platitudes, pourquoi ce gouvernement n'agit-il pas? Il pourrait commencer par créer un comité permanent de la condition féminine à la Chambre. Les Canadiens auraient ainsi une tribune devant laquelle défendre l'égalité des femmes et dénoncer l'incapacité du Canada à tenir ses engagements envers les Nations Unies.

Monsieur le Président, il faut donner une chance à l'égalité. Joyeux anniversaire, Gladys Strum.

* * *

● (1415)

[Français]

CYNTHIA PHANEUF

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, depuis le 9 janvier dernier, le Québec compte dans ses rangs la nouvelle championne canadienne de patinage artistique. C'est âgée de 15 ans que Cynthia Phaneuf, de Contrecoeur, a brillé de tous ses feux à Edmonton pour détrôner celle qui fut championne pendant six ans, l'Ontarienne Jennifer Robinson, et devenir la nouvelle numéro un.

Il n'y a pas d'âge pour réaliser ses rêves et nous savons que ce n'est pas par hasard si Cynthia a réussi ce bel exploit, mais que ses nombreuses heures de travail et ses efforts continus, depuis une dizaine d'années, y sont pour beaucoup.

Les héros n'ont pas d'âge. À travers les époques, ils se sont, à leur manière, élevés au panthéon de la gloire immortelle. Tout peuple, toute communauté a besoin d'un héros afin de servir de modèle, de source d'inspiration pour ses membres, dans la conduite de leur vie. Ainsi, Cynthia, de façon très concrète, tu sauras inspirer ces milliers de jeunes qui, partout au Québec, chaussent régulièrement les patins pour s'élaner sur la glace vers les plus hauts sommets.

Je voudrais, en mon nom personnel et au nom de mes collègues, féliciter chaleureusement notre championne. Bravo Cynthia! Je suis certain que ton étoile brillera encore longtemps dans le firmament du patinage artistique.

* * *

L'ACADIE

M. Dominic LeBlanc (Beauséjour—Petitcodiac, Lib.): Monsieur le Président, un dollar commémoratif en argent soulignant le 400^e anniversaire de l'Acadie a été dévoilé ce matin à Fredericton par la Monnaie royale canadienne.

Le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, Herménégilde Chiasson, le ministre des Relations intergouvernementales du Nouveau-Brunswick et le président de la Monnaie royale canadienne, David Dingwall, ont participé à cet événement.

Le 400^e anniversaire de l'arrivée des premiers colons français en terre d'Amérique sera célébré tout au long de l'année, avec une mention spéciale à l'île Sainte-Croix considérée comme le berceau de l'Acadie, le 26 juin, date de l'arrivée des premiers explorateurs.

Questions orales

[Traduction]

Nous remercions la Monnaie royale canadienne pour cette importante forme de reconnaissance.

* * *

LA RÉFORME PARLEMENTAIRE

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, PCC): Monsieur le Président, il y a plusieurs années, Fair Vote Canada a lancé l'expression «déficit démocratique» pour décrire le piètre état des systèmes parlementaire et électoral au Canada.

Pendant son année d'exil, le premier ministre s'est approprié l'expression et s'est présenté comme l'homme de la situation.

Qu'a-t-il fait jusqu'à maintenant? Où en est le dossier du Sénat élu, par exemple? En décembre, le premier ministre a annoncé qu'il ne nommerait jamais les deux sénateurs élus de l'Alberta et qu'il n'autoriserait l'élection de sénateurs dans aucune province.

À quand des élections à date fixe aux Communes? La chose ne se fera pas sous le premier ministre actuel. Il projette de devancer la révision des limites des circonscriptions électorales, afin de déclencher des élections bien avant la fin du mandat de quatre ans de son gouvernement.

Si le temps me le permettait, je parlerais du déficit démocratique interne du Parti libéral, du point de vue des courses à l'investiture dans certaines circonscriptions dont les limites ont été modifiées, mais cela m'obligerait à laisser de côté le dernier sujet.

Il s'agit de la réalisation maîtresse du programme démocratique du premier ministre, le vote de troisième catégorie. En vertu de cette audacieuse proposition, les députés seront autorisés à voter librement sur tout sujet que désignera le premier ministre, mais sur nul autre.

Je me demande bien en quoi cela diffère de la façon dont Jean Chrétien faisait les choses.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ MARITIME CSL

M. Grant Hill (chef de l'Opposition, PCC): Monsieur le Président, après seulement vingt minutes de questions à la Chambre des communes concernant ses affaires financières, le premier ministre nous dit qu'il veut renvoyer cette question à la vérificatrice générale pour qu'elle effectue, avec toutes ses ressources, une étude qui ne sera pas terminée avant l'automne. Cela ne sent pas du tout la transparence. Cela sent plutôt autre chose.

Pourquoi le premier ministre tente-t-il de cacher la vérité aux Canadiens au sujet de cette question jusqu'après les prochaines élections?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il est très difficile de comprendre ce genre d'allégation contre l'intégrité de la vérificatrice générale.

Je dirai simplement que, hier, j'ai offert de renvoyer cette question à la vérificatrice générale. Je suis heureux de dire que je lui ai parlé ce matin. Je lui ai demandé d'examiner la question. Je lui ai aussi demandé de voir si les réponses fournies par le gouvernement à la question n° 37 au *Feuilleton* étaient satisfaisantes d'après les renseignements que possède le gouvernement. Je lui ai également demandé si les solutions suggérées par le leader du gouvernement à la Chambre pour l'avenir étaient satisfaisantes.

● (1420)

M. Grant Hill (chef de l'Opposition, PCC): Monsieur le Président, on peut voir une tendance ici. Premièrement, il y a la question de la définition du mariage qui a été renvoyée à la Cour suprême. Deuxièmement, il y a l'affaire Arar qui fera l'objet d'une enquête publique. Et voici maintenant qu'une question concernant les affaires financières du premier ministre est renvoyée à la vérificatrice générale, qui ne fera rapport qu'après les prochaines élections.

Ma question est simple. Pourquoi le premier ministre ne répond-il pas à la question? Combien d'argent son entreprise a-t-elle reçu du Trésor fédéral? Pourquoi se cache-t-il derrière la vérificatrice générale?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce qu'il faut plutôt se demander, c'est pourquoi le chef de l'opposition a peur que la vérificatrice générale examine ce dossier. Pourquoi est-il contre l'ouverture et la transparence?

J'ajouterai que, en plus de demander à la vérificatrice générale de faire cela, j'ai aussi demandé que toutes les futures transactions avec l'entreprise soient affichées sur le site Web afin que les Canadiens puissent en prendre connaissance.

Le chef de l'opposition ne croit peut-être pas dans l'ouverture et la transparence, mais les Canadiens y croient, et moi aussi.

M. Grant Hill (chef de l'Opposition, PCC): Pourquoi avons-nous besoin de la vérificatrice générale, monsieur le Président? Ce serait tellement simple pour le premier ministre de régler lui-même cette question.

Il lui suffirait de téléphoner à ses fils pour leur demander combien d'argent l'entreprise a reçu pendant qu'il était ministre des Finances. Pourquoi ne fait-il pas tout simplement cela? Il n'a qu'à téléphoner à ses fils.

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, un parti qui prétend vouloir chercher l'intégrité demande au premier ministre de briser le code d'éthique qui s'applique à tous les ministres et au premier ministre en allant se renseigner sur quelque chose qui est absolument en dehors de son contrôle.

C'est d'une incongruité absolument totale.

[Traduction]

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC): Voilà encore de l'indignation feinte, monsieur le Président. Si le premier ministre a dit aux Canadiens pendant 15 ans qu'il ne participait pas à la gestion de sa propre société maritime, pourquoi a-t-il admis ensuite avoir eu 12 entretiens avec le conseiller en éthique? Ce chiffre est plus tard monté à 33. Je suppose que c'était une autre erreur administrative.

Le premier ministre soutient qu'il ne participe pas à la gestion de son entreprise, mais il semble qu'il savait la semaine dernière que le chiffre de 137 000 \$ était erroné. Il l'a su immédiatement.

S'il se conformait vraiment aux règlements du fonds fiduciaire sans droit de regard, comment a-t-il pu le savoir?

Questions orales

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, les chiffres sont sur Internet, sur mon site web. Tous les tableaux ont été publiés sur mon site web. La lettre que j'ai envoyée à mon collègue est sur le site web. Comment voulez-vous que tout le monde ne sache pas ce qu'il y a sur mon site web? Il faut vraiment être aveugle!

[Traduction]

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC): Monsieur le Président, voilà un fonds fiduciaire sans droit de regard plein de failles. En demandant à la vérificatrice générale de se pencher sur la question, le premier ministre ne fait que détourner encore notre attention de la vérité.

Le premier ministre n'a pas supprimé les échappatoires dont profitait son empire de transports maritimes. Il a placé la plupart des biens de sa société de transports maritimes, CSL, dans un paradis fiscal afin de se soustraire à l'impôt au Canada.

Le premier ministre est-il en train de demander aux Canadiens de lui faire confiance et de dire qu'en fait il n'a eu aucun lien financier avec cette société?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, en ce qui me concerne, je ne ferai pas le genre d'allégations et d'insinuations non fondées qui semblent caractériser la période des questions de ces derniers jours.

Quant aux traités fiscaux conclus avec d'autres pays, j'ai répondu à cette question hier d'une manière très détaillée, précisant qu'ils faisaient actuellement l'objet d'un examen.

• (1425)

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre, qui se réclame des normes éthiques les plus élevées, est le parrain de la loi C-28 qui a permis aux filiales étrangères des compagnies de transport maritime canadiennes de ne pas payer d'impôt au Canada. Cette loi et la convention fiscale avec La Barbade ont donné à CSL International les moyens de soustraire au moins 100 millions de dollars à l'impôt.

Puisque CSL International a grandement profité de cette loi, qu'il a lui-même parrainée, est-ce que le premier ministre admettra que c'est là un cas de conflit d'intérêts flagrant?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme le député doit le savoir, étant donné les règles applicables à l'époque, il n'y a eu aucun conflit d'intérêts.

Quant à la question des traités fiscaux conclus entre le Canada et d'autres pays, il s'agit d'une question que, comme je l'ai dit à son collègue hier, j'examine en me souciant de l'intégrité de notre régime fiscal, de l'équité envers les contribuables et du fait que tous doivent payer leur juste part.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, cette loi C-28, c'est le premier ministre qui l'a parrainée. Le maintien de la convention fiscale avec La Barbade provient du premier ministre qui en est responsable. Je veux bien croire que le ministre des Finances va voir à rétablir l'équité, mais s'il n'y a pas eu d'équité, c'est que son prédécesseur a fait en sorte qu'il n'y en ait pas. Cela lui a profité. Il a économisé 100 millions de dollars d'impôt.

Qu'est-ce qu'il faut de plus pour appeler cela un conflit d'intérêts? Qu'est-ce qu'il manque au conflit d'intérêts si ce n'est cela? Quand on parraine une loi, quand on maintient une convention fiscale avec La Barbade, quand on demande aux gens de payer des impôts et qu'on s'arrange pour ne pas en payer, c'est quoi, ça?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas parce que le député hausse le ton que sa question est plus valable.

Ce que je dis à propos des traités fiscaux conclus avec certains pays, c'est qu'il s'agit de questions que nous devons réexaminer constamment dans le souci de l'intégrité de notre régime fiscal et de l'équité envers tous les contribuables. Tous doivent payer leur juste part, et je vais étudier la question lorsque je préparerai mon prochain budget.

[Français]

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, la loi en question ne visait que huit compagnies, dont celle du premier ministre. La loi lui a permis de soustraire au moins 100 millions de dollars en impôt. Un directeur général du ministère des Finances suggérait, le 10 février 1998, que moyennant quelques changements de structure, oui, CSL pourrait profiter des nouvelles dispositions de la loi C-28.

Comment le premier ministre peut-il soutenir qu'il n'était pas en conflit d'intérêts alors qu'il parrainait une loi qui, aux dires mêmes d'un fonctionnaire de son ministère à cette époque, l'avantagerait et avantagerait une compagnie comme la sienne?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, CSL est une compagnie canadienne. Son siège social est à Montréal. La grande majorité de ses employés sont des Canadiens. La grande majorité de ses navires sont des navires canadiens. Cela est très clair. Si quelqu'un a fait la lutte contre les paradis fiscaux au niveau international, c'est moi. On a débattu cette question ici, en Chambre, je l'ai débattue à l'OCDE et je continuerai de la débattre.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Il est très difficile pour la présidence d'entendre les réponses quand il y a autant de bruit. Je demanderais un peu plus d'ordre en cette Chambre, s'il vous plaît.

L'honorable député de Joliette a la parole.

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, non seulement cette loi était-elle faite sur mesure pour permettre à quelques compagnies, comme la sienne, CSL International, de sauver des millions de dollars en impôt, mais, en plus, cette loi était rétroactive à 1995.

Est-ce que le premier ministre connaît beaucoup de contribuables qui peuvent bénéficier de lois sur l'impôt qui agissent rétroactivement, comme la loi C-28 l'a fait pour des entreprises comme la sienne?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, l'opposition persiste dans des raisonnements qui n'ont aucune logique. Et ils sont faux.

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, on dirait qu'il est absolument obligatoire d'applaudir le premier ministre, peu importe ce qu'il dit.

Questions orales

Le premier ministre a demandé à la vérificatrice générale d'examiner les dépenses du gouvernement dont la CSL a bénéficié. Étant donné que nous avons découvert des dépenses de 21 millions de dollars effectuées pour Hibernia, le premier ministre serait-il disposé à demander au ministre de l'Environnement de faire enquête sur toutes les activités de la CSL dans le secteur de la prospection de combustibles fossiles? C'est peut-être à cause de cela que nous n'avons pas encore de plan de mise en œuvre du Protocole de Kyoto.

• (1430)

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, il est assez intéressant que notre collègue du Nouveau Parti démocratique pose une question sur Hibernia. Il aurait dû se renseigner pour savoir que la question n° 37 qui a été posée par le député portait sur les sociétés de la Couronne, les ministères ou les agences du gouvernement.

Le contrat d'Hibernia n'a jamais été un contrat gouvernemental.

[Traduction]

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, des deniers publics étaient en cause. C'est le premier ministre qui donne des ordres au ministre de l'Environnement, pas le leader du gouvernement à la Chambre.

Ma question s'adresse au premier ministre. Est-il disposé à demander au ministre de l'Environnement d'examiner toutes les activités de la CSL dans l'industrie des combustibles fossiles? Pourquoi le secteur pétrolier se réjouit-il? Pourquoi les opposants au Protocole de Kyoto sont-ils heureux de l'arrivée du nouveau premier ministre? Qu'arrive-t-il donc à l'accord de Kyoto?

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, le renvoi qui a été fait devant la vérificatrice générale porte sur les questions relatives à la question n° 37. La question que pose mon collègue d'en face n'a absolument rien à voir avec la question n° 37.

[Traduction]

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, entre l'information diffusée par le gouvernement à propos des entreprises du premier ministre et les sommes qu'elles ont reçues des contribuables canadiens, il y a un écart incroyable.

J'aimerais donner l'occasion au leader du gouvernement à la Chambre de faire la lumière sur la situation et d'expliquer comment le montant final a pu être si grandement sous-estimé il y a un an. Comment le gouvernement explique-t-il la différence énorme entre les 137 000 \$ mentionnés en février 2003 et les 161 millions de dollars révélés la semaine dernière, somme qu'on dit finale mais qui semble toujours augmenter?

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, la question que pose mon collègue est un peu bizarre parce qu'elle figure dans la réponse que je lui ai fournie spécifiquement dans la lettre que je lui ai adressée. Elle figure aussi sur le site Internet. Elle est très claire.

Premièrement, il y a eu une période plus longue, deuxièmement, les sociétés de la Couronne n'étaient pas couvertes et troisièmement,

de grosses erreurs ont été commises, pour lesquelles j'ai présenté mes excuses.

Les erreurs en question sont des erreurs purement administratives et n'ont jamais été faites de mauvaise foi. Elles s'expliquent et j'ai pris des mesures pour que cela ne se reproduise plus à l'avenir.

[Traduction]

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement ne peut se cacher derrière les erreurs administratives commises. C'est une véritable gifle au visage des contribuables canadiens. C'est une question de confiance.

Le gouvernement a dit que le registre des armes à feu coûterait 2 millions de dollars. Nous en sommes rendus à un milliard de dollars et ce n'est pas fini. Le gouvernement a dit que des contrats d'une valeur de 137 000 \$ avaient été accordés aux entreprises du premier ministre. Nous en sommes rendus à 160 millions de dollars et ce n'est pas fini.

Comment les Canadiens peuvent-ils croire ce que dit le gouvernement au sujet de l'utilisation qu'il fait de leurs impôts?

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'en face de me donner l'occasion de préciser quelles sont les mesures que nous avons prises.

Dorénavant, avant qu'un ministre ne puisse donner une réponse à une question écrite, il faudrait que le plus haut fonctionnaire chargé du dossier certifie au ministre l'exactitude du travail qui a été accompli.

Il y a une deuxième chose. Quand plusieurs ministères sont concernés par la même question, il y aura un ministère qui sera désigné comme responsable du recueil de l'information.

Des voix: Oh, oh.

L'hon. Jacques Saada: Monsieur le Président, ils ne sont pas du tout intéressés au contenu; je parle et ils parlent en même temps.

Alors la réponse, c'est qu'il y a seulement une chose qu'il faut comprendre de tout cela, c'est que la vérité ne les intéresse pas. Ce qui les intéresse, c'est la politique.

[Traduction]

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, cette réponse est vraiment pitoyable. Les Canadiens veulent savoir ce qui s'est passé lorsqu'on a posé au gouvernement une question sérieuse au sujet des contrats qu'il a accordés à l'époque au ministre des Finances.

On nous débite des sottises, comme le montant de 137 000 \$, alors qu'il s'agissait plutôt de 161 millions de dollars. Nous apprenons maintenant que ce montant ne comprend pas des contrats de sous-traitance pouvant atteindre des millions de dollars. Ces contrats de sous-traitance ont été attribués par le gouvernement fédéral.

Nous voudrions savoir combien d'argent le gouvernement a donné à la CSL au moyen de contrats de sous-traitance, en plus des 161 millions de dollars.

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit il y a un instant que le gouvernement n'a joué aucun rôle dans le contrat concernant Hibernia. Il ne s'agissait pas d'un contrat accordé par le gouvernement.

Le projet pétrolier Hibernia est un projet conjoint géré au nom de ses propriétaires par la Hibernia Management Development Corporation. Ce projet nécessite des centaines de contrats d'approvisionnement, dont un avec une firme d'ingénierie hollandaise. Cette firme a choisi ses propres fournisseurs et a accordé un contrat de sous-traitance à la CSL.

Je ne peux pas répondre à une question qui n'en est pas une.

• (1435)

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, nous ne sommes pas vraiment intéressés à entendre le leader à la Chambre couper les cheveux en quatre au sujet de la définition d'un contrat de sous-traitance et d'un contrat. Nous voulons la vérité, toute la vérité et rien que la vérité. C'est ce que nous voulons du gouvernement.

La question que se pose la population et son droit de connaître la vérité l'emportent sur le désir du premier ministre de dissimuler les liens commerciaux qu'il a avec le gouvernement. Nous voulons la réponse. Quels contrats de sous-traitance ont été accordés à la CSL dans le cadre de travaux publics?

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, tous les contrats et les sous-contrats donnés directement par le gouvernement à CSL, en fonction des documents à notre disposition, ont été présentés dans le rapport qui a été soumis et qui figure sur mon site Internet.

Je trouve que cela commence à suffire.

[Traduction]

Il ne s'agit pas là d'un nouveau parti; seul son nom est nouveau. C'est un vieux parti qui profère des calomnies comme avant, qui cherche à salir des réputations sans se soucier du reste.

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre vient de déclarer avoir fait la lutte, à travers le monde, à l'ensemble des paradis fiscaux.

Est-ce que le premier ministre peut nous dire pourquoi il a resserré les règles partout dans le monde contre les paradis fiscaux, sauf à La Barbade? Serait-ce parce que sa propre compagnie y avait son siège social?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ma courte réponse à la question de monsieur le député est non.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, soyons sérieux. La défense du premier ministre, c'est de dire: «J'ai fait la lutte à tous les paradis fiscaux.» C'est vrai, sauf dans le cas de La Barbade. Or en 1995, il a démenagé le siège social de sa compagnie à La Barbade.

Est-ce qu'il y a un lien entre le fait que le premier ministre a essayé d'éliminer tous les paradis fiscaux, sauf celui qui lui a mis 100 millions de dollars dans les poches?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, avec encore plus d'emphase, ma réponse à l'allégation de monsieur le député est non.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ): Monsieur le Président, pendant que le premier ministre travaillait à sauver des centaines de millions de dollars en impôt pour lui et sept de ses amis, il enlevait des milliards de dollars à des milliers de chômeurs et de chômeuses.

Comment le premier ministre peut-il expliquer son empressement, comme ministre des Finances, à sauver des millions de dollars en impôt pour lui-même et sept de ses amis, alors qu'au même moment il mettait autant de cœur à enlever des milliards de dollars aux chômeurs et chômeuses du Canada?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, de concert avec d'autres collègues du Cabinet, le premier ministre est l'auteur véritable de l'un des programmes les plus fantastiques d'aide aux enfants et aux familles démunies, le crédit d'impôt national pour enfants. Ce programme national d'aide aux gens pauvres atteindra bientôt la somme de 10 milliards de dollars par année.

[Français]

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ): Monsieur le Président, le 6 juin dernier, lors de sa campagne au leadership, le premier ministre s'est engagé auprès «des sans-chemise» à réformer l'assurance-emploi. Aujourd'hui, «les sans-chemise» se disent trahis.

Comment le premier ministre peut-il expliquer que si c'est simple de changer une loi pour l'avantager lui et ses amis, c'est si compliqué pour honorer sa parole envers les chômeurs et chômeuses, et que plusieurs élections plus tard, les promesses libérales ne sont toujours pas tenues?

L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, mon ministère est déjà en train d'étudier et de réviser toutes ces frontières relatives à l'assurance-emploi.

C'est un processus qu'on fait toutes les cinq années. Le premier ministre a démontré un intérêt particulier à ce sujet et on a mis en vigueur un processus accéléré pour voir comment affronter les problèmes que l'honorable députée d'en face nous indique.

* * *

• (1440)

[Traduction]

LES LOBBYISTES

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PCC): Monsieur le Président, il semble que le navire de l'État éprouve d'autres problèmes. Le premier ministre a élaboré un système d'éthique à deux vitesses, l'une pour les titulaires de charge publique et l'autre pour ses plus proches conseillers.

Questions orales

Un membre important de l'équipe de transition du premier ministre, M. John Duffy, a quitté son poste de conseiller du premier ministre et a immédiatement commencé à exercer des pressions politiques sur le gouvernement même qu'il a aidé à mettre en place.

Nous savons tous que les titulaires de charge publique et les employés rémunérés doivent attendre un an avant de pouvoir se joindre à une entreprise de lobbying, mais il n'y a aucune période d'attente pour le personnel politique.

Pourquoi le premier ministre soumet-il les membres de son équipe de transition à une norme éthique moindre que celle qui s'applique aux fonctionnaires ordinaires?

[Français]

L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, la personne qui est visée ici a suivi exactement les conseils du conseiller en éthique. Au moment de la transition, elle s'est désenregistrée et a suivi exactement ce qui lui était indiqué de faire par le conseiller en éthique.

[Traduction]

C'est bien différent du cas d'un titulaire de charge publique. C'est une personne du secteur privé qui est venue aider le gouvernement, l'équipe de transition, et il est normal que cette personne retourne à ses occupations ordinaires.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley, PCC): Eh bien, monsieur le Président, pardonnez-nous si nous ne sommes pas vraiment impressionnés par les décisions du conseiller en éthique dans ces dossiers.

Un autre lobbyiste, M. Cyrus Reporter, s'est joint à l'équipe de transition du premier ministre pour l'aider à engager du personnel pour les cabinets des ministres. Une fois que M. Reporter a eu engagé tous les gens qui travaillent dans les coulisses, que le fichier Rolodex débordait de nouveaux numéros de téléphone et que les ordinateurs étaient pleins de renseignements d'initiés, il est retourné travailler pour les entreprises de lobbying également. Il va aider à exercer des pressions politiques sur le gouvernement qu'il a aidé à mettre en place.

Cela serait inacceptable pour des fonctionnaires. C'est inacceptable pour des titulaires d'une charge publique. Cependant, pourquoi est-il acceptable que des membres de l'équipe de transition du premier ministre exercent des pressions politiques sur le gouvernement qu'ils ont aidé à mettre en place?

L'hon. Lucienne Robillard (ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Lib.): Pourquoi, monsieur le Président? Eh bien, parce que ces gens qui viennent du secteur privé respectent la loi. Si le député l'ignore, nous respectons la primauté du droit au Canada et ces gens doivent suivre des restrictions imposées par la loi.

Aux termes de la Loi sur la déclaration de lobbyistes, ils peuvent retourner à leur cabinet privé après avoir offert leur aide au gouvernement. C'est normal. Ainsi, si ce parti veut apporter des modifications à la loi, il devrait soumettre des propositions.

* * *

LE DISCOURS DU TRÔNE

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, dans son discours du Trône de lundi, le premier ministre a affirmé que les autres pays devaient être mieux renseignés au sujet

du Canada. Néanmoins, les ambassadeurs des pays étrangers résidant à Ottawa n'ont pas été invités à entendre le discours du Trône, ce qui constitue une première de mémoire récente. Ils ont plutôt reçu un message télécopié leur demandant de se brancher à Internet.

J'aimerais demander au premier ministre si cette façon de faire s'inscrit dans sa stratégie visant à renouveler la place occupée par le Canada dans le monde, ou s'il s'agit simplement d'une autre bourde administrative dans la longue liste de celles que l'on peut attribuer à ce nouveau premier ministre remplaçant?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, il existe une tribune diplomatique à la Chambre des communes. Les diplomates bénéficient d'un accès qui leur est propre à cette Chambre et ils y sont toujours bien accueillis.

Le député a visiblement décidé de monter en épingle une question qu'aucun des diplomates concernés n'a portée à mon attention. Je dois donc supposer qu'il soulève cette question à ses propres fins politiques, et non pas parce qu'elle a posé un problème au corps diplomatique.

* * *

LE TERRORISME

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, les dirigeants de l'Australie, de pays asiatiques, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et d'un grand nombre de pays européens ont dépêché leurs plus hauts ministres et représentants à la Conférence sur la lutte anti-terroriste qui se tient à Bali.

Le premier ministre, pour sa part, n'y a même pas délégué un secrétaire parlementaire. Ajoutons à cela que l'on a annoncé que les 2 000 courageux militaires canadiens en Afghanistan seront bientôt rapatriés et ne participeront plus à la guerre contre le terrorisme.

Le premier ministre peut-il nous dire quel message ces deux mesures font parvenir aux régimes qui soutiennent le terrorisme dans le monde?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, les actions des militaires canadiens en Afghanistan parlent pour elles-mêmes et au nom de la population canadienne; elles expriment la fierté du Canada et témoignent de ce qu'il fait contre le terrorisme.

Je n'ai pas à recevoir de leçons de ce parti sur ce que nous décidons de faire dans le cadre de toutes les conférences internationales. Depuis que l'actuel premier ministre est en place, il a déjà abordé cette question avec le Président Bush. Il s'est prononcé avec une grande fermeté contre le terrorisme. Nous agissons contre le terrorisme sur la scène internationale, tant au niveau militaire que diplomatique.

* * *

[Français]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce international.

Questions orales

Compte tenu de la déclaration du président de la Commission canadienne du blé selon laquelle le blé Roundup Ready de Monsanto aura un effet économique dévastateur pour les céréaliculteurs de l'Ouest, notamment, et je cite: «la perte de certains marchés à prime», et compte tenu de l'importance du marché européen pour le blé canadien non modifié génétiquement, le ministre du Commerce international peut-il dire ce qu'il compte faire pour prévenir la perte éventuelle des marchés européens?

• (1445)

L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, j'aimerais remercier le député de la première question intelligente d'aujourd'hui.

[Traduction]

Je connais très bien les inquiétudes des agriculteurs. Santé Canada traite de cette question et les approbations que nous accordons sont fondées sur des données scientifiques.

La semaine dernière, en Europe, j'ai insisté pour que le traitement réservé par l'UE aux produits canadiens soit fondé sur la science, non sur la politique. Depuis, le commissaire Lamy a communiqué avec moi pour m'indiquer que la commission avait accordé son approbation au maïs sucré génétiquement modifié Bt.

* * *

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, des milliers d'étudiants manifestent partout au Canada, mais pas pour louer le discours du Trône. Ils sont en furie parce que celui qui a porté les frais de scolarité à un niveau cinq fois supérieur au taux de l'inflation à l'époque où il était ministre des Finances veut maintenant accroître davantage leur niveau d'endettement et veiller à ce que leurs études les mènent directement à la pauvreté.

Permettez-moi de poser au premier ministre la question suivante: s'attend-il vraiment à ce que les étudiants croient que l'augmentation du plafond des prêts les aidera, quand il est pourtant très clair que le problème de la dette est lié aux frais de scolarité exorbitants, dont le gouvernement est responsable, et à la perte de 4 milliards de dollars en paiements de transfert?

L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord commenter l'allégation et l'accusation faite par la députée d'en face. Bien sûr, les frais de scolarité ont augmenté. Loin de moi l'idée d'en faire porter la responsabilité à quelqu'un d'autre. La députée est consciente, j'en suis sûr, du partage des pouvoirs. Nous avons versé des milliards de dollars de plus pour corriger la situation.

Plus important encore, dans le discours du Trône, nous avons donné un aperçu des mesures exhaustives que nous prendrons pour élargir l'accès aux études postsecondaires à tous les Canadiens, et avons offert de multiples explications.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, je peux dire à la Chambre que ces promesses n'impressionnent pas tellement les étudiants. Si au moins les étudiants comptaient tout autant que les grandes sociétés amies du premier ministre. On accepte de réduire l'impôt des sociétés, mais pas les frais de scolarité.

Le premier ministre a-t-il assez de cran pour défendre ses valeurs? Expliquera-t-il aux étudiants canadiens pourquoi ses amies, les grandes sociétés, obtiennent une réduction de leur impôt tandis que

les étudiants devront s'endetter encore davantage? Comment explique-t-il cela?

L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je ne crois pas que nous devrions nous montrer aussi cinglants à l'égard des étudiants. En réalité, plus de 75 p. 100 de tous les étudiants parviennent assez facilement à rembourser leurs dettes. Pour les autres, nous avons mis en place un programme d'allègement des taux d'intérêts d'une valeur de 77 millions de dollars qui vient en aide à environ 128 000 étudiants de toutes les régions du pays.

Nous avons également prolongé la période de remboursement jusqu'à 15 ans après l'obtention du diplôme, afin que les étudiants puissent rembourser leurs dettes. Les mesures que nous avons prises sont également incluses...

Le Président: Le député de Cumberland—Colchester a la parole.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, lorsque le ministre de la Défense nationale doit recruter des soldats, il n'hésite pas à se tourner vers le Canada atlantique, à y recruter des soldats et à les envoyer en Afghanistan risquer leur vie quotidiennement.

Cependant, lorsque le gouvernement veut recruter quelqu'un pour un emploi sûr, à Ottawa, un emploi comme celui qui est annoncé aujourd'hui sur Internet, seules les demandes provenant de certains codes postaux de l'est de l'Ontario et de l'ouest du Québec, y compris de la circonscription du ministre, seront prises en considération. Aucune candidature du Canada atlantique ne sera examinée.

Pourquoi le ministre estime-t-il acceptable d'envoyer des Canadiens de l'Atlantique risquer leur vie en Afghanistan, alors qu'il ne les juge pas assez compétents pour travailler à Ottawa?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je suppose que le député veut parler de la politique de recrutement régional dans la fonction publique, politique dont il a été abondamment question.

Elle s'applique aux emplois des échelons inférieurs dans la fonction publique, en raison du nombre faramineux d'offres de services que nous recevons. Le traitement des offres est extrêmement coûteux, et cette politique vise en quelque sorte à équilibrer le processus. Il s'agit d'un aménagement raisonnable.

• (1450)

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, cette politique n'est pas raisonnable lorsque le gouvernement est à la recherche de soldats. Il n'y a aucune discrimination en l'occurrence. Le gouvernement accepte des gens de partout au Canada.

Lorsqu'il est à la recherche d'un candidat pour un emploi à Ottawa, le gouvernement limite la zone du concours aux environs d'Ottawa, là où se trouve la circonscription du ministre. La même situation vaut pour quatre autres emplois. Encore une fois, la discrimination s'exerce par les codes postaux. Seules les personnes dont le code postal correspond à un secteur de la région d'Ottawa peuvent postuler pour l'emploi.

J'aimerais que le ministre de la Défense nationale réponde à cette question. Comment peut-il regarder dans les yeux les parents d'un soldat et leur dire qu'il envoie leur enfant risquer sa vie en Afghanistan, mais qu'à son retour, on ne voudra pas de lui à Ottawa?

Questions orales

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas trop quelle question le député essaie de poser.

Comprenez-moi bien. La politique vise à limiter le nombre d'offres de services qui sont traitées pour un emploi, tout simplement parce que leur traitement est extrêmement coûteux et que, si nous élargissons la zone d'admissibilité, trop de personnes postulent pour l'emploi.

Si le député souhaite obtenir un complément d'information, je me ferai un plaisir de le rencontrer et d'examiner la politique avec lui.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, lorsqu'il a formé son Cabinet, le premier ministre a éliminé le poste de secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants. Les Canadiens attendent de leur gouvernement qu'il s'occupe des gens qui mettent leur vie en jeu pour leur pays.

Avec toutes les questions à régler au ministère des Anciens Combattants, comment le premier ministre peut-il justifier cette gifle?

L'hon. John McCallum (ministre des Anciens Combattants, Lib.): Monsieur le Président, pendant les 18 derniers mois, j'ai eu le grand honneur de servir les valeureux hommes et femmes des forces armées.

C'est tout autant un privilège, pour moi, que de servir les Canadiens tout aussi valeureux qui sont des retraités des forces armées.

Je suis absolument enchanté aussi d'accueillir le député de Haliburton—Victoria—Brock, un homme très dévoué aux anciens combattants. Il a accepté avec enthousiasme, à l'invitation du premier ministre, de travailler avec moi, pour les anciens combattants, dans un rôle très similaire à celui d'un secrétaire parlementaire.

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, il y a la question des pensions des veuves, il y a les victimes du gaz moutarde, il y a l'accumulation des appels auprès du Conseil de révision des pensions, et ce ne sont là que quelques-unes des questions auxquelles nos anciens combattants sont confrontés.

Comment le premier ministre peut-il justifier d'avoir trois secrétaires parlementaires qui sont à ses petits soins et de ne pas en donner un au ministère des Anciens Combattants?

L'hon. John McCallum (ministre des Anciens Combattants, Lib.): Monsieur le Président, je ne connais personne à la Chambre qui soit plus dévoué envers les anciens combattants, qui ait davantage d'expérience des relations avec eux et qui ait plus d'enthousiasme pour ce poste que le député de Haliburton—Victoria—Brock. Il a déjà été secrétaire parlementaire à la Défense et il a assumé ces fonctions avec un énorme enthousiasme.

Nous travaillerons très fort ensemble pour faire tout ce qui est juste pour les valeureux hommes et femmes qui sont des anciens combattants du Canada.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères a soutenu hier qu'il fallait agir et

qu'il n'attendait pas les études pour prendre des décisions dans le dossier du bouclier antimissile.

Au lieu de laisser une poignée de fonctionnaires prendre des décisions de cette importance, et si le premier ministre est réellement préoccupé par le rôle des élus, comme il l'affirme, peut-il s'engager non seulement à tenir un débat sur le bouclier antimissile, mais aussi de permettre la tenue d'un vote libre sur cette question?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, c'est toujours notre tradition d'avoir un débat en cette Chambre lorsqu'il y a des questions importantes concernant nos affaires étrangères et nos affaires domestiques. Nous continuons cette politique. Nous le ferons. Comme je l'ai dit hier, le gouvernement s'est engagé dans une discussion avec les États-Unis à ce sujet. On n'a pas encore pris de décision, mais nous la prendrons en fonction de nos besoins de sécurité, d'une part, et la sauvegarde de notre indépendance, de l'autre.

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je veux rappeler au ministre que le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international s'est déjà prononcé contre la militarisation de l'espace. Le gouvernement s'appête à lancer sa réforme démocratique un peu plus tard cet après-midi.

Est-ce que le vrai test de la réforme démocratique, ce ne serait pas de tenir un vote libre, pas seulement un débat, un vote—v-o-t-e—libre sur le bouclier antimissile, ici à la Chambre, et avant les élections?

• (1455)

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, la réforme démocratique, ce n'est pas de voter sur des hypothèses et des spéculations.

* * *

[Traduction]

L'IMPÔT

M. Gerald Keddy (South Shore, PCC): Monsieur le Président, l'ouragan Juan a forcé les propriétaires de lots boisés de la Nouvelle-Écosse à récolter prématurément du bois d'oeuvre sur des dizaines de milliers d'acres où les arbres ont été abattus par les vents. Cette opération de sauvetage entraînera des gains extraordinaires qui s'ajouteront au revenu annuel des propriétaires.

Le ministre des Finances entend-il venir en aide à ces propriétaires en permettant que l'impôt sur le revenu correspondant à ces bénéfices imprévus soit différé et payé à raison de 10 p. 100 par année pendant dix ans?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, lorsque surviennent des situations exceptionnelles auxquelles ne correspondent pas les règles normales d'administration de l'impôt, il arrive que le gouvernement prenne des dispositions particulières pour en tenir compte. Je prends la question du député comme une recommandation à laquelle je réfléchirai. Je lui reviendrai là-dessus.

M. Gerald Keddy (South Shore, PCC): Monsieur le Président, j'apprécie que le ministre reconnaisse qu'il s'agit d'une question importante. Toutefois, à l'heure qu'il est, les propriétaires de lots boisés ont entamé une course contre la montre avant que leur bois ne pourrisse au sol. Ils sont forcés de récolter leur bois d'oeuvre à cause des dégâts laissés par l'ouragan Juan.

Questions orales

Je demande encore une fois au ministre s'il trouvera le moyen de retarder le paiement de l'impôt en acceptant des versements annuels de 10 p. 100 sur dix ans?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je comprends l'urgence de la situation et je communiquerai avec le député à ce sujet, dans les meilleurs délais.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Je sais que le ministre travaille fort sur le dossier de l'ESB et que cette question était prioritaire pour le premier ministre dans le cadre de sa rencontre avec le président Bush. Toutefois, suite aux complications découlant de la découverte de cas d'ESB aux États-Unis, les producteurs de ma circonscription sont au désespoir.

Je représente 1 000 éleveurs de bovins, de vaches laitières, de moutons, de chèvres et de bisons. Le ministre peut-il nous donner espoir que la crise de l'ESB prendra fin, et peut-il faire le point sur l'enquête menée par les Américains relativement à l'ESB?

L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et je remercie aussi les membres de mon caucus qui ont fait pression afin que l'on tienne un débat exploratoire ce soir sur cette très importante question.

Je tiens à assurer au député et à tous nos collègues que le gouvernement du Canada prend ce dossier très au sérieux et que nous allons continuer à travailler fort au niveau international afin de faire rouvrir les frontières au boeuf canadien. Je veux aussi remercier le député d'avoir mentionné le rapport d'examen par des pairs aux États-Unis, lequel, comme on le sait, a été annoncé aujourd'hui. C'est un document que le gouvernement...

Le Président: Le député de Portage—Lisgar.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, le ministre responsable de DRHC a fait une déclaration incroyable à la Chambre hier. Il a affirmé qu'il n'y avait pas d'excédent de 45 milliards de dollars dans la caisse de l'assurance-emploi. Au cours de la dernière décennie, le premier ministre a subtilisé quelque 7 000 \$ à toutes les familles canadiennes ayant un revenu de travail en leur imposant des cotisations d'assurance-emploi supplémentaires. Il a transformé l'assurance-emploi en une immense vache à lait personnelle.

Le ministre pourrait-il nous dire ce qui l'autorise à tromper les Canadiens à faible revenu au chapitre des impôts qu'ils doivent payer alors qu'il cherche lui-même à ne pas payer les siens?

L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je présume que ce recours à l'hyperbole doit nous permettre d'assurer qu'elle ne tombe pas dans la désuétude, mais je suis persuadé que le député sait bien que les sommes d'argent dont il parle ont été remises dans le fonds consolidé des recettes générales et qu'elles ont servi à financer des programmes qui ont permis d'aider tous les Canadiens, et particulièrement ceux dont il a parlé.

Comme je l'ai déjà dit, puisque ces programmes s'adressent aux familles pauvres, qu'ils fournissent une aide à la subsistance et aux programmes communautaires et qu'ils prévoient une aide pour les

enfants et les personnes âgées, ces fonds ont servi à améliorer la qualité de la vie...

Le Président: Le député de Portage—Lisgar.

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a dit plus tôt aujourd'hui que la vérificatrice générale pourrait justifier ses rapports avec la Canada Steamship Lines. La vérificatrice générale a déjà formulé des commentaires défavorables sur ses façons de faire dans son rapport de 2003 sur les comptes publics, lorsqu'elle en est arrivée à la conclusion que le gouvernement enfreignait le principe même de sa propre Loi sur l'assurance-emploi en imposant des cotisations d'assurance excessivement élevées.

Dans un cas, le premier ministre veut obtenir les conseils de la vérificatrice générale, mais dans l'autre, il préfère ne pas tenir compte du tout de ce qu'elle a à dire. J'aimerais qu'il nous explique cette contradiction.

● (1500)

L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je présume que le député ne sait pas que les cotisations d'assurance-emploi ont été réduites à tous les ans depuis dix ans, à la fois pour les employeurs et pour les employés. En fait, il y a même eu une réduction supplémentaire cette année. Nous maintenons notre programme de réductions, tout en assurant un niveau approprié de prestations, tel que prévu par la Loi sur l'assurance-emploi.

* * *

[Français]

LES PROGRAMMES SOCIAUX

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, dans son discours du Trône, le gouvernement prétend vouloir renforcer les assises sociales du Canada en changeant sa façon de fonctionner, notamment dans les programmes d'aide au revenu et les soins ponctuels à l'intention des personnes âgées.

Si le gouvernement est si préoccupé par le sort des personnes âgées, comme il le prétend, qu'est-ce qu'il attend pour appliquer la pleine rétroactivité au Supplément de revenu garanti qu'il doit aux personnes âgées?

L'hon. Liza Frulla (ministre du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

Premièrement, je pense qu'il est bon de rappeler que grâce au régime de pension public, la vie des personnes âgées s'est grandement améliorée. On doit dire aussi que ce système a été sécurisé par l'actuel premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances.

Ce qu'il faut dire, et ce que vous ne dites pas, c'est que de 1980 à 2000, le taux de personnes âgées à faible revenu est passé de 20,8 p. 100 à 7,3 p. 100. Il est évident qu'on vise un taux de zéro, mais je pense que c'est une belle performance.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Pat O'Brien (London—Fanshawe, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a vivement critiqué la décision illégale et incendiaire d'Israël d'ériger un mur en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Cette incursion provocatrice au-delà des frontières de 1967 fait des Palestiniens des prisonniers sur leurs propres terres.

Privilège

Jusqu'à maintenant, le Canada n'a pris aucune mesure politique ou juridique effective en cette matière. Le temps est venu de passer à l'action, les mots ne suffisent plus. Quelles mesures le Canada est-il résolu à prendre afin de convaincre Israël de démanteler ce mur illégal et incendiaire?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a clairement laissé entendre, par son vote aux Nations Unies, qu'il est d'avis que ce mur n'est pas de nature à favoriser la sécurité et la paix en Israël. Nous appuyons fermement les mesures prises par Israël pour sa sécurité, mais nous estimons que l'édification du mur dans le territoire en cause nuit aux pourparlers de paix.

Cela étant dit, le Canada a constamment pressé les parties de travailler avec le Conseil de sécurité, de travailler avec tous les partenaires, de dialoguer entre elles. C'est par le dialogue que ce problème finira par se régler. Ce sera une solution politique. La position équilibrée du Canada, qui consiste à inviter les parties à s'entendre sur une solution politique, contribue à ce processus.

* * *

LA SANTÉ

M. John Herron (Fundy—Royal, PC): Monsieur le Président, dans le discours du Trône qui a été lu lundi, le gouvernement souhaite renforcer les lignes directrices sur l'eau potable.

Je suis persuadé que le ministre de la Santé sait que, il y a plus de deux ans, après le drame de North Battleford, la Chambre a adopté une motion demandant au gouvernement du Canada d'adopter une loi sur la sécurité de l'eau potable. Bien entendu, cette loi devrait respecter les compétences des provinces.

Le ministre de la Santé entend-il donner suite au discours du Trône et présenter une loi sur la sécurité de l'eau potable?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question fort pertinente. Notre gouvernement collabore avec les provinces et les territoires en ce moment même pour élaborer des lignes directrices sur la qualité de l'eau potable. Il comprend que, pour assurer la qualité de l'eau, une approche intégrée et coopérative réunissant les provinces, les territoires et le gouvernement du Canada est indispensable. Ces lignes directrices sont en préparation.

* * *

LA JUSTICE

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, comme le ministre de la Justice le sait bien, la Chambre a adopté la motion tendant à éliminer tous les moyens de défense dans le cas de la production, de la distribution et de la possession de pornographie juvénile. Le ministre peut-il dire à la Chambre aujourd'hui à quel moment nous pouvons nous attendre à être saisis de cette mesure législative?

L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, dans le cadre d'une série de motions, nous allons rétablir cette mesure législative ainsi que d'autres mesures législatives au cours de la semaine qui vient.

● (1505)

PRIVILÈGE

RÉPONSE À LA QUESTION N

Le Président: Le député de St. John's-Ouest a avisé la présidence de son intention de soulever la question de privilège. Nous allons maintenant l'entendre.

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'interviens pour attirer votre attention et celle de la Chambre, ce qui est difficile, comme vous le savez, sur une lettre que j'ai reçue du leader du gouvernement à la Chambre des communes. Elle est datée du 28 juillet 2004 et une copie vous a également été envoyée ainsi qu'à tous les autres leaders parlementaires.

Cette lettre concerne la réponse donnée par le gouvernement à la question n° 37 au cours de la dernière session, le 14 février 2003. Le gouvernement Chrétien a donné une réponse, mais a par la suite reconnu que cette réponse était inexacte. Le nouveau gouvernement a repris le dossier et s'est engagé à fournir une réponse exacte à cette question. Cela fait l'objet de la lettre que j'ai reçue du leader du gouvernement à la Chambre des communes.

Le leader du nouveau gouvernement a également écrit à notre collègue d'Edmonton-Sud-Ouest et a fourni certains renseignements. Cependant, je ne veux pas parler de l'exactitude de ces renseignements à ce stade-ci. Je m'oppose au fait que le gouvernement ne les ait pas présentés à la Chambre des communes. Puisqu'il a accepté de donner une réponse exacte à la question n° 37, le gouvernement se doit de faire une déclaration complète à la Chambre des communes et il lui incombe de corriger ce qu'il sait être une réponse fausse.

Le gouvernement se doit également de faire savoir à la Chambre quelles mesures il a prises pour s'assurer que les renseignements fournis au Parlement étaient exacts, sont exacts et seront exacts à l'avenir. C'est un devoir fondamental pour tout gouvernement.

Monsieur le Président, vous connaissez sûrement les précédents qui exigent que la Chambre soit informée lorsqu'on lui a transmis des renseignements inexacts. Vous savez également que, dans le passé, la Chambre a considéré la transmission délibérée de fausses informations comme un outrage au Parlement.

Plusieurs choses sont claires. La Chambre a reçu des renseignements inexacts. Le nouveau gouvernement a accepté d'assumer la responsabilité de cette fausse réponse. Il a fait des déclarations publiques comportant de nouveaux renseignements, mais il a omis de communiquer cette information à la Chambre des communes pour qu'elle soit versée au compte rendu officiel. Le gouvernement a également omis de communiquer cette information à chaque député en la présentant à la Chambre. En outre, le gouvernement n'a pas informé la Chambre des mesures prises pour s'assurer de la fiabilité des réponses aux questions posées au gouvernement par les députés de l'opposition.

En écrivant uniquement aux leaders à la Chambre et au député d'Edmonton-Sud-Ouest, je maintiens que le gouvernement s'est rendu coupable d'outrage à la Chambre dans son ensemble. Le leader du gouvernement à la Chambre a caché cette information aux autres députés, en particulier ceux qui ne sont affiliés à aucun parti politique. De fait, il a peut-être caché cette information à l'ensemble des députés libéraux d'arrière-ban.

Privilege

Le leader du gouvernement à la Chambre voudrait que la Chambre, et même les Canadiens, croient qu'il a remédié à la situation parce qu'il a affiché l'information sur un site Web. Je lui rappelle que la Chambre des communes n'est pas un site Web et qu'elle ne doit pas être traitée comme tel.

Il y a également lieu de croire que le gouvernement a caché cette information au député d'Edmonton-Sud-Ouest jusqu'à ce qu'il puisse noyer cette mauvaise nouvelle parmi d'autres activités médiatiques, le jour de sa diffusion.

Monsieur le Président, vous vous souviendrez qu'au cours de la conférence de presse qu'il donnait ce jour-là, le premier ministre a déclaré que c'était «jour de bonnes nouvelles». De toute évidence, le premier ministre était préoccupé par la façon de présenter l'information.

Je crois qu'un examen en comité permettrait d'établir que l'information détaillée contenue dans la lettre du leader du gouvernement à la Chambre était disponible dès le début de janvier, mais que le leader a attendu jusqu'au 28 janvier pour en communiquer le contenu au député d'Edmonton-Sud-Ouest.

Les méthodes utilisées par le leader du gouvernement à la Chambre, dans ce cas, constituent un outrage à chaque député et à la Chambre dans son ensemble. Monsieur le Président, si vous rendez une décision qui m'est favorable, je suis disposé à proposer le renvoi de l'affaire au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, pour qu'il détermine s'il y a eu outrage à la Chambre.

• (1510)

Monsieur le Président, la motion est prête et je vous la communiquerai sur demande.

L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de St. John's-Ouest d'avoir soulevé cette question de privilège car le privilège est important pour la Chambre et il faudrait en discuter plus souvent en cette enceinte.

Malheureusement, je ne peux souscrire aux propos qu'il a tenus ici aujourd'hui. Il a utilisé bien des mots provocateurs et non fondés. Par exemple, il a parlé de fausses informations fournies délibérément. Il a créé une nouvelle controverse relativement à la question n° 37 car il fait un procès d'intention. Il affirme qu'il y a eu intention délibérée de tromper la Chambre.

Ensuite, il a parlé d'outrage à la Chambre. Revenons un peu en arrière pour voir ce qui s'est passé. Cette question a été inscrite au *Feuilleton* conformément au Règlement. Une réponse a été donnée, mais nous reconnaissons tous qu'elle était insuffisante et inexacte.

Une autre réponse a été donnée, le 28 janvier, au député d'Edmonton-Sud-Ouest qui avait inscrit la question au *Feuilleton*.

Je renvoie le leader à la Chambre, le député de St. John's-Ouest, au guide sur les Documents parlementaires, qui explique les façons de procéder. Le guide renvoie au Règlement, et il est bien clair que, depuis des années, on répond directement au député, par lettre, à une question inscrite au *Feuilleton*. Si une réponse ne peut être donnée dans les 45 jours prévus dans le Règlement, le député peut faire abstraction de cette période et demander que la réponse lui soit transmise lorsqu'elle sera disponible. Il s'agit là d'une procédure et d'une convention de la Chambre qui existent depuis longtemps.

Le leader du gouvernement à la Chambre a fait parvenir la lettre au député d'Edmonton-Sud-Ouest le 28 janvier. Cela n'a rien de nouveau. Cette pratique existe depuis longtemps.

On dit maintenant qu'il y a eu outrage à la Chambre. Je trouve cette conclusion fort intéressante. D'une part, l'ancien leader du

gouvernement à la Chambre, qui a examiné la question, a donné une réponse le 14 février 2003 et, d'autre part, une réponse exhaustive a été donnée le 28 janvier. Maintenant que tous les renseignements ont été fournis, on dit qu'il y a outrage à la Chambre lorsque trop de renseignements sont fournis. Les députés d'en face se plaignent parce qu'ils ont trop de renseignements.

J'évoque encore une fois l'ouvrage de Marleau et Montpetit. Je me reporte à la note n° 204, au bas de la page 443. Je souligne que le Règlement ne prévoit aucune disposition, monsieur le Président, pour que vous examiniez les réponses du gouvernement aux questions inscrites au *Feuilleton*.

Je souligne également que, à bien des occasions, ces 10 dernières années, des députés d'en face ont soulevé la question de privilège à ce sujet. Ce phénomène n'est pas nouveau. Dans tous les cas, et je me reporte à la note n° 204 au bas de la page 443, vos prédécesseurs ont statué, monsieur le Président, que la question de privilège n'était pas fondée à première vue et que, en fait, le Président n'avait ni le droit ni le pouvoir de déterminer ou d'évaluer l'exactitude de la teneur des documents déposés à la Chambre ou fournis à un député en réponse à une question inscrite au *Feuilleton*. Par conséquent, dans chaque cas, et il y en avait quatre ou cinq, il a été statué qu'il ne s'agissait pas de la question de privilège.

• (1515)

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, permettez-moi de parler brièvement d'un des aspects de ce point. Peut-être s'attend-on à ce qu'une lettre livrée à un leader parlementaire d'un parti reconnu à la Chambre soit livrée d'office à tous les députés de ce parti? C'est peut-être le cas.

De toute évidence, lorsqu'un document est livré uniquement aux leaders parlementaires, il n'est pas livré, de façon expresse ou tacite, aux députés qui n'appartiennent à aucun des partis politiques reconnus officiellement à la Chambre. En d'autres mots, les députés indépendants, à savoir les députés qui siègent à titre de députés indépendants à la Chambre, ne bénéficient pas du même droit d'accès à une déclaration publiée par le gouvernement que les autres députés. Ainsi la question du statut de parti est de nature à léser les droits des simples députés.

Si j'ai bien compris, le soi-disant plan visant à éliminer le déficit démocratique a été conçu expressément pour faire en sorte que tous les députés du Parlement soient placés sur le même pied d'égalité et pour empêcher que la question du statut de parti ne lèse les droits des députés.

J'attire votre attention, monsieur, sur le fait que la question soulevée par le député de St. John's-Ouest, qui vise également M. Hill, porte sur les droits des députés du Parlement qui n'appartiennent pas à l'un ou l'autre des partis reconnus à la Chambre et qui siègent à titre de députés indépendants.

Que cette question constitue ou non une dérogation aux règles, j'espère au moins qu'on apportera des changements afin de veiller à ce que tous les députés de la Chambre soient traités de la même manière.

M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, étant donné que c'est ma question qui avait été présentée, j'aimerais formuler quelques observations relativement à la question de privilège soulevée par le député de St. John's-Ouest.

Privilège

Le gouvernement a essentiellement jugé qu'il peut communiquer des renseignements au public à n'importe quel moment, à condition de n'être pas tenu de déposer ces renseignements à la Chambre. Dans ce cas-ci, les renseignements font suite à une question au *Feuilleton* que j'ai déposée en octobre 2002.

Même si la question est morte au *Feuilleton* lorsque le Parlement a été prorogé, j'estime que le fait pour le gouvernement de communiquer la réponse à l'extérieur de la Chambre constitue un affront à la Chambre et à moi personnellement.

Il y a deux points fondamentaux que je veux faire valoir.

Premièrement, le gouvernement dit que ces renseignements découlent de la question n° 37, signalant ainsi au public et aux députés que les renseignements fournis l'ont été par suite d'une procédure parlementaire. Or, les députés s'attendaient à ce que la réponse soit présentée à la Chambre. Telle aurait été pour le gouvernement la façon appropriée et normale d'agir. L'argument que je fais valoir a trait à l'attitude du gouvernement et à son manque de respect envers la Chambre et les députés.

Mon deuxième point, qui est le plus important, est que le gouvernement a passé outre la pratique en vertu de laquelle, lorsqu'il constate que des renseignements inexacts ont été fournis à la Chambre, comme ce fut le cas relativement à la première question posée en février 2003, c'est d'abord à la Chambre qu'il doit présenter les renseignements corrigés.

Si la Chambre a été induite en erreur, ce qui était le cas, c'est à la Chambre que le gouvernement doit faire amende honorable. Au lieu d'agir ainsi, le gouvernement a eu recours à une tactique publicitaire élaborée par le bureau des communications du premier ministre. Cette façon de faire est un affront, personnel pour moi et collectif pour la Chambre.

Les autorités en matière de procédure parlementaire sont claires. Il est absolument essentiel que les ministres fournissent des renseignements précis et véridiques au Parlement et qu'ils corrigent le plus tôt possible toute erreur commise par inadvertance. D'un point de vue parlementaire, le plus tôt possible aurait été hier, au cours de la période des Affaires courantes, et non pas la semaine dernière, lorsque la Chambre ne siégeait pas.

Le privilège parlementaire est maintenu d'une session à l'autre et d'une législature à l'autre. S'il y a manquement dans une législature, la question peut être soulevée dans la législature suivante. Si l'on applique la même logique à l'obligation pour le gouvernement de fournir des renseignements précis et véridiques au Parlement, il s'ensuit qu'une erreur commise à une session ou une législature antérieure doit être corrigée au Parlement, et que négliger d'agir de la sorte constitue un outrage.

Le fait que la question soit morte au *Feuilleton* à la dernière session importe peu. Ce qui importe, ce sont les renseignements inexacts qui ont été fournis à la Chambre en février 2003. Et ce qui importe encore davantage, c'est le fait que les renseignements supposément corrigés n'ont pas été fournis d'abord à la Chambre mais au public. Aucune excuse officielle n'a été présentée à la Chambre même si, par sa première réponse, l'incompétence manifeste du gouvernement constituait une insulte à son endroit.

Le gouvernement ne peut même pas prétendre avoir manqué de temps. La première réponse a été fournie en février 2003. Nos recherches ont démontré qu'elle était erronée. Nous l'avons signalé à l'automne 2003. Le gouvernement a répondu le 28 janvier 2004. Le retour de la Chambre était fixé au 2 février, une date établie par le gouvernement lui-même.

Mon deuxième point porte sur l'attitude dédaigneuse du gouvernement à l'égard de la Chambre et de ses députés. À mon avis, cela est, en soi, amplement suffisant pour constituer un outrage, surtout lorsqu'il porte atteinte à l'intégrité et à la dignité de la Chambre.

Ce n'est pas la première fois que des questions du genre sont soulevées. J'aimerais souligner par exemple l'affaire du 10 octobre 1989. Le Président Fraser a rendu une décision sur une question relative à une annonce faite par le gouvernement qui laissait croire que la TPS avait été adoptée par le Parlement alors que son adoption n'avait pas encore eu lieu. Le Président a cité un député en ces mots:

Par conséquent, lorsque l'annonce en question déclare en substance qu'il y aura une nouvelle taxe le 1^{er} janvier 1991, un point c'est tout, l'annonce a pour objet de donner l'impression que le Parlement s'est prononcé à son sujet, parce que c'est, j'en suis sûr, la façon dont les Canadiens pensent qu'une taxe comme celle-ci est finalement adoptée et entre en vigueur. Comme c'est le cas, il s'agit bien d'un outrage au Parlement, car cela revient à déformer le rôle joué par la Chambre.

Nous pouvons faire un parallèle avec la question n° 37. Le gouvernement a fourni des informations liées directement à une question inscrite au *Feuilleton*. Les Canadiens se seraient attendus à ce que ces renseignements soient déposés à la Chambre, ce qui aurait évidemment été la chose à faire. Les renseignements n'ont pas été présentés à la Chambre et cela représente un affront à son endroit.

Le gouvernement peut tenter de discuter des subtilités, mais le fait d'avoir fourni ces informations ailleurs qu'à la Chambre constituait une offense à l'autorité et à la dignité de la Chambre parce que le geste lui-même était motivé par des raisons politiques. Ce n'était pas par respect pour la Chambre des communes ou par respect pour moi.

Revenons au cas de la TPS. En 1989, bien que le Président n'ait pas reconnu qu'il y avait là matière à question de privilège, il a déclaré:

Je veux toutefois que la Chambre comprenne très clairement que, si jamais le Président est appelé à examiner de nouveau une situation comme celle-ci, la présidence ne sera pas aussi généreuse.

● (1520)

Je rappelle au Président un autre commentaire formulé par le Président précédent, Parent, le 6 novembre 1997:

...la présidence reconnaît que c'est une question qui n'est pas sans importance puisqu'elle a trait au rôle des députés en tant que législateurs, un rôle qu'on ne saurait banaliser. C'est à ce titre que les agissements du ministère nous laissent songeurs.

Cette manière hautaine de concevoir le processus législatif risque, à la longue, d'engendrer un manque de respect à l'égard de nos conventions et pratiques parlementaires.

J'espère que la décision d'aujourd'hui, qui vient au début de cette trente-sixième législature, ne sera pas oubliée par le ministre et ses fonctionnaires et que les ministères et organismes s'en inspireront.

Lorsque j'ai posé cette question au Parlement, je m'attendais à ce que qu'une réponse soit déposée au Parlement. En court-circuitant la marche à suivre normale par une intervention arrogante et motivée par des motifs politiques, le gouvernement s'est moqué de moi ainsi que de nos conventions parlementaires.

Le premier ministre, en adoptant l'attitude dédaigneuse du premier ministre précédent à l'égard du Parlement, révèle son ignorance du rôle que doit tenir le gouvernement à l'égard des députés et du Parlement.

Pour l'information des députés, voici comment la réponse a été communiquée: à 7 heures du matin, j'ai reçu chez moi un appel téléphonique provenant du cabinet du leader du gouvernement à la Chambre et m'informant de ce qui suit: Le ministre désire vous parler de toute urgence, dans la demi-heure qui vient. L'affaire est tellement urgente qu'il souhaite s'entretenir avec vous. Il va répondre à votre question n° 37, qui avait reçu une réponse erronée.»

Pourquoi ne pas avoir attendu que le Parlement siège, ne pas avoir répondu la semaine suivante et ne pas avoir procédé de la façon habituelle, à savoir que la réponse est déposée sur le bureau pour qu'on puisse la prendre. Voilà comment nous avons toujours fonctionné. Au contraire, il a fallu que la réponse soit publiée ce matin et diffusée sur le site Internet.

Puis j'ai allumé mon téléviseur et voilà ce à quoi nous avons eu droit: l'enquête Arar a été lancée et une quatrième question a été posée à la Cour suprême. Eh bien, surprise, monsieur le Président, voilà comment cela s'est produit!

Cette attitude dédaigneuse, le Président a promis de la combattre. Voilà ce que nous attendons de vous aujourd'hui, monsieur le Président.

En conclusion, le gouvernement fait preuve de mépris en fournissant de l'information à l'extérieur de la Chambre alors que cette information se rapportait à une délibération du Parlement.

À la page 71 du *Privilège parlementaire au Canada* de Maingot, on peut lire:

Par conséquent, les événements qui entourent nécessairement les pétitions, les questions et les avis de motion [...] font partie [...] des «délibérations du Parlement».

Le privilège du Parlement est fondé sur la nécessité et il se compose des «droits indispensables à l'exercice normal de ses pouvoirs». Certes, la nécessité devrait être la base de toute revendication de l'appartenance d'un événement aux «délibérations du Parlement», c'est-à-dire que tout ce pourquoi on invoque l'appartenance aux «délibérations du Parlement», et donc la protection du privilège, devrait nécessairement être accessoire aux «délibérations du Parlement».

Les députés s'attendaient aussi à ce que la réponse soit déposée à la Chambre et, monsieur le Président, il aurait fallu donner suite à cette attente.

Enfin, lorsqu'il a été découvert que des informations inexactes avaient été données à la Chambre en février 2003 par le gouvernement, celui-ci aurait dû à la première occasion communiquer les informations exactes à la Chambre, qui devait les recevoir en premier. Cela aurait été la seule façon de faire acceptable.

Comme l'a dit notre président actuel le 1^{er} février 2002:

Les ouvrages faisant autorité sont unanimes sur le besoin de clarté dans le déroulement de nos délibérations ainsi que sur la nécessité d'assurer l'intégrité de l'information que le gouvernement fournit à la Chambre [...] l'intégrité de l'information est d'une importance capitale [...].

Vous avez affirmé clairement, monsieur le Président, que c'est l'intégrité de l'information fournie par le gouvernement à la Chambre qui comptait. Dans le cas de la question n° 37, l'intégrité de l'information n'a pas été assurée. Le gouvernement devrait faire la correction à la Chambre d'abord.

•(1525)

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre de l'époque s'est engagé envers le député d'en face à lui fournir les renseignements nécessaires, peu importe qu'il y ait ou non une prorogation.

Privilège

Mon obligation, en donnant suite à cet engagement de mon prédécesseur, était de renvoyer la réponse au député en question. Je n'avais aucune obligation de l'envoyer à qui que ce soit d'autre. Je l'ai envoyée à tous les leaders des partis à la Chambre par simple souci de courtoisie, comme je l'ai fait envers vous-même, monsieur le Président.

Il n'y a eu nulle part un bris de privilège. Je pense que c'est un débat qui dure depuis très longtemps sur une question qui me paraît très claire. La question n° 37 a déjà dûment fait l'objet d'une réponse à la Chambre sous l'ancien gouvernement.

[Traduction]

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: La question de privilège soulevée par le député de St. John's-Ouest semble être fondée à première vue.

Le député d'Edmonton-Sud-Ouest a dit être insatisfait de la réponse qui a été donnée.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre et le leader du gouvernement à la Chambre ont fait valoir le point de vue contraire.

Il me semble en l'occurrence que tout a commencé par l'inscription d'une question au *Feuilleton* à laquelle une réponse a été donnée. En principe, le dossier était clos. Des discussions ont ensuite eu lieu sur la question de savoir si la réponse donnée était juste. L'ex-leader parlementaire du gouvernement a alors décidé d'obtenir des renseignements supplémentaires afin de corriger la réponse conformément aux propositions faites par le député d'Edmonton-Sud-Ouest.

C'est alors que le Parlement a été prorogé. La question a été soulevée après la prorogation et avant l'ouverture de la nouvelle session cette semaine.

Pour des raisons qui sont propres au leader du gouvernement à la Chambre, les renseignements ont été diffusés la semaine dernière. Le député d'Edmonton-Sud-Ouest et le député de St. John's-Ouest soutiennent qu'il y a eu outrage au Parlement, car, selon eux, l'engagement pris la session dernière en faisait une procédure parlementaire plutôt que simplement des renseignements qui pourraient alors être rendus publics. À cet égard, la question ne me semble pas fondée.

Il me semble que les travaux du Parlement ne se limitent pas nécessairement à des réponses données à certaines questions ou à l'engagement pris par un ministre qui n'est plus en poste ou qui a été remplacé. L'engagement, il me semble, finit avec la session. Bien des travaux prennent fin lorsque les sessions de la Chambre sont prorogées.

Nous avons de nouvelles règles concernant les initiatives parlementaires, mais toutes les autres mesures législatives, motions et affaires qui étaient inscrites au *Feuilleton* sont mortes au *Feuilleton*. Les questions inscrites au *Feuilleton* ont également disparu. Les députés peuvent vouloir rétablir les questions, les poser de nouveau ou les faire inscrire aujourd'hui au *Feuilleton*, mais il reste que les questions qui étaient inscrites au *Feuilleton* à la fin de la dernière session ne figurent plus au *Feuilleton*. Tout le monde aura remarqué qu'il n'y a rien d'inscrit sous cette rubrique au *Feuilleton*. Par conséquent, il incombe aux députés de poser de nouveau leur question.

Affaires courantes

Dans le cas qui nous intéresse, avant même le début de la session, une réponse a été rendue publique. Le leader du gouvernement à la Chambre affirme qu'il a envoyé la réponse à tous les leaders parlementaires par souci de courtoisie.

Par contre, comme l'a signalé le député de Calgary-Centre, ce geste de courtoisie ne lui a été d'aucune aide, à lui et aux autres députés qui ne sont pas membres d'un parti politique représenté à la Chambre. Il me semble qu'il n'est que raisonnable de s'attendre à ce que la réponse soit déposée à la Chambre, puisqu'elle a été transmise à certains députés mais pas à d'autres. En toute équité, s'il s'agit d'une question importante dont les leaders parlementaires ont été saisis, il faudrait en aviser tous les députés, ce qui n'a pas été le cas. La solution à ce problème m'apparaît évidente: il suffirait de déposer le document à la Chambre.

Toutefois, je ne considère pas qu'il y a eu outrage à la Chambre simplement parce qu'on a répondu à une question entre la prorogation de la dernière session et le début de la nouvelle session.

Dans les circonstances, je crois que nous pouvons passer au prochain article à l'ordre du jour, soit le dépôt des documents.

que cette proximité qui a pu exister s'estompe aussi bien au Canada, d'ailleurs, que dans d'autres pays de tradition démocratique.

Par exemple, le taux de participation des Canadiens aux élections fédérales est en constante décroissance, passant de 80 p. 100 en 1963 à 61 p. 100 en l'an 2000. Le message de nos concitoyens est clair: ils se sentent de moins en moins concernés par un choix politique et ils ont le sentiment qu'il ne changerait rien de toute façon.

Ces sentiments regrettables de non-appartenance, d'indifférence parfois, de cynisme souvent, ce sont surtout les jeunes qui les éprouvent. Le taux de participation chez les moins de 25 ans a été de 25,4 p. 100 en l'an 2000.

Alors, ne risquerait-on pas de miner les fondements mêmes de la démocratie si, conscients de cette indifférence, nous laissons à d'autres, plus tard, ailleurs, le soin de s'en occuper. Je crois que nous n'en avons pas le droit.

La démocratie canadienne a fait ses preuves. Elle est l'une des plus enviées au monde. Il ne s'agit donc pas de tout recommencer à neuf, mais plutôt de trouver des remèdes à ce mal de confiance dont elle souffre. Nous avons le devoir d'agir, conscients que nous entamons une réforme culturelle profonde qui aura besoin de temps, de beaucoup de temps, pour s'épanouir.

Certains allégueront que le mal dont souffre notre démocratie résulte d'un mode de scrutin inadéquat; d'autres, que la structure de notre Parlement est à revoir. Toutefois, si ce mal de confiance touche également des démocraties ayant des modes de scrutin et des structures parlementaires différentes des nôtres, peut-être l'antidote que nous cherchons est-il ailleurs.

Avant de changer nos institutions, ne faut-il pas déterminer si elles sont utilisées à leur plein potentiel? Peut-être que non. Puisque ce sont les jeunes qui montrent l'indifférence la plus grande à l'égard de leur droit de vote, est-ce parce que nous n'avons pas su nous mettre au diapason de leur quotidien?

Quoi qu'il en soit, malgré de nombreuses études sur la question, le processus d'assainissement de cette démocratie prendra du temps.

[Traduction]

Le plan d'action que je présente aujourd'hui comprend un certain nombre de mesures que nous mettrons en oeuvre immédiatement. Cependant, ce plan n'est que la première étape, une invitation à participer à l'effort collectif, non partisan, qui a pour but de rendre aux citoyens la place qui leur revient car, en fin de compte, c'est exactement là l'essence de la vigueur de notre démocratie: des citoyens actifs, sensibilisés et ouverts.

Je suis heureux de noter qu'un certain nombre de gouvernements provinciaux ont déjà pris des mesures pour lancer cette initiative. En fait, j'écris aujourd'hui à mes homologues provinciaux pour que nous puissions mettre en commun nos expériences et nos observations relatives au renouveau démocratique.

AFFAIRES COURANTES

• (1530)

[Français]

SANTÉ CANADA

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, un document intitulé «La responsabilisation à Santé Canada».

* * *

LE PLAN D'ACTION POUR LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, un document intitulé «Éthique, responsabilité, imputabilité—Plan d'action pour la réforme démocratique».

—Monsieur le Président, pour commencer ici le premier discours que je prononce à titre de ministre, mes premières paroles consistent à exprimer ma plus vive reconnaissance aux gens de ma circonscription de Brossard—La Prairie et au premier ministre du Canada, pour leur confiance extrêmement valorisante.

[Traduction]

Il y a plus de 2 300 ans, Aristote disait:

Si l'on veut que la liberté et l'égalité règnent dans une démocratie, le meilleur moyen d'y parvenir est que tous participent à fond au gouvernement.

C'est précisément l'objectif que nous cherchons à atteindre, pour que tous les Canadiens participent à notre processus démocratique.

• (1535)

[Français]

En termes modernes, une démocratie saine nécessite donc un rapport de proximité—j'allais dire une intimité—entre le citoyen et le gouvernement. Or au cours des 20 dernières années, nous constatons

Affaires courantes

Notre plan d'action s'appuie sur trois piliers: l'éthique, la responsabilité et l'imputabilité. La nomination d'un commissaire à l'éthique relevant de la Chambre des communes est une preuve évidente de notre engagement envers le renforcement de l'intégrité du Parlement et du gouvernement.

Nous avons également pris des mesures pour mettre en oeuvre les changements nécessaires pour accroître les pouvoirs et les responsabilités des députés. Cela représente un vote de confiance sans équivoque pour nos députés. En effet, nous tiendrons davantage de votes libres, fournirons des ressources accrues aux comités parlementaires et impliquerons le Parlement dans l'examen des nominations.

De plus, nous avons l'intention de rechercher l'appui du Parlement pour créer un comité de députés chargé de la sécurité nationale, pour produire un rapport annuel au Parlement sur les relations provinciales et territoriales, ainsi qu'un rapport annuel sur la réforme démocratique.

En bref, les députés de toutes les allégeances disposeront des outils nécessaires pour exiger que le gouvernement rende des comptes et assure aux Canadiens une administration efficace et responsable.

[Français]

Ce plan d'action ne constitue qu'une toute première étape. Nous devons être prêts à aller plus loin, beaucoup plus loin, mais prudemment, étape par étape.

Il nous faut réinviter les Canadiens, et surtout les jeunes, à participer à cette réforme si nous voulons qu'ils contribuent aussi à la nouvelle définition de la démocratie qui en résultera.

Il faut en particulier faire appel à ces magnifiques technologies, comme les mécanismes de consultation en ligne, qui font partie du quotidien de ces jeunes.

[Traduction]

N'oublions pas les mots de Tocqueville qui disait: «...chez les nations démocratiques chaque génération nouvelle est un nouveau peuple.»

Je sais que nos jeunes veulent participer au processus démocratique. Il y a un peu plus de trois semaines, j'ai eu le plaisir de rencontrer Taylor Gunn et Lindsay Mazzuco. Ces deux jeunes ont mis sur pied, avec un petit groupe de camarades, l'initiative Scrutin des élèves 2003, une élection simulée qui a permis de présenter à plus de 330 000 étudiants de niveau secondaire le processus électoral, au cours des élections provinciales en Ontario. Je félicite ces jeunes Canadiens de leur initiative. J'attends avec impatience l'annonce d'autres initiatives prises par les enseignants, les parents et les dirigeants communautaires pour familiariser les jeunes avec le processus démocratique.

Le premier ministre m'a confié la lourde tâche d'entreprendre une réforme démocratique et d'amorcer le changement culturel sans précédent associé à cet exercice. Je suis extrêmement reconnaissant qu'il m'ait confié cette responsabilité. Je sais que je commettrai sans doute des erreurs de parcours, mais j'ai la ferme intention de m'engager dans cette voie avec détermination et modestie.

[Français]

Je m'attelle à cette tâche avec idéalisme pour le long terme, mais avec les deux pieds bien sur terre. Cette réforme n'aura de sens que si elle se traduit par une participation réellement inclusive et juste du peuple canadien à sa vie démocratique.

• (1540)

[Traduction]

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je suis convaincu que le leader du gouvernement à la Chambre a appris aujourd'hui une précieuse leçon sur la réforme démocratique.

À l'exemple du leader du gouvernement à la Chambre, je prononce ce discours en ma qualité de leader de l'opposition officielle à la Chambre. Je tiens moi aussi à exprimer ma profonde gratitude aux électeurs de ma circonscription, St. John's-Ouest, et à la direction du nouveau Parti conservateur pour la confiance qu'ils m'accordent.

Je remercie également le leader du gouvernement à la Chambre de m'avoir fourni à l'avance un exemplaire du plan d'action du gouvernement pour la réforme démocratique. Des gestes semblables contribuent grandement à renforcer la confiance et la coopération entre tous les députés de cette éminente assemblée. Malheureusement, je ne pousserai pas plus loin la gentillesse, car ce document, si on en fait une analyse approfondie, ne fait rien d'autre qu'apaiser les députés ministériels d'arrière-ban, en particulier ceux qui n'ont pu être nommés au Cabinet.

Le plan d'action que m'a communiqué aujourd'hui le gouvernement est truffé de platitudes sur la réforme parlementaire. À première vue, le plan d'action poursuit de nobles objectifs, mais les députés n'ont aucune garantie qu'il sera mis en oeuvre avant les prochaines élections. Nous ignorons si le gouvernement est vraiment déterminé à remédier au déficit démocratique, et les actions passées du premier ministre ne plaident certainement pas en ce sens.

La semaine dernière, le premier ministre et son gouvernement ont porté un coup direct à la Chambre. Malgré tout ce qu'ils ont pu dire, leurs actions ont démenti leurs discours. La question n° 37, dont j'ai parlé plus tôt, a fait la preuve que le gouvernement fait peu de cas de la Chambre ou des députés. Il a communiqué des renseignements de nature délicate qui auraient dû être communiqués à l'ensemble de la Chambre des communes, afin d'être versés au compte rendu officiel. Le gouvernement a choisi d'agir autrement.

Monsieur le Président, comme vous le savez bien, les débats parlementaires ne consistent pas qu'à parler, mais à écouter aussi. Si le gouvernement voulait vraiment prouver qu'il prend la réforme démocratique au sérieux, le premier ministre et les membres du Cabinet seraient présents à la Chambre pendant les débats. Si le premier ministre et ses ministres assistaient aux débats, les députés de tous les partis auraient une raison d'être présents à la Chambre. Je mets le nouveau premier ministre et son gouvernement au défi de donner suite à cette suggestion.

L'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, a déjà dit que le rôle du Parlement ne se limite pas à la procédure, puisqu'il a aussi pour rôle de protéger la liberté de la nation. C'était vrai en 1949, et ce l'est tout autant de nos jours.

En notre qualité de parlementaires, nous avons de véritables responsabilités et nous devons nous employer collectivement à accomplir du mieux que nous pouvons le travail qui nous a été confié. Aussi importante que soit la réforme démocratique, je dois dire publiquement qu'elle ne profite nullement à mes électeurs de St. John's-Ouest ou au reste des Canadiens. Je soutiens que le plan d'action démocratique annoncé aujourd'hui par le gouvernement n'est rien de plus qu'un jeu de passe-passe, un camouflage qui donne l'impression que le Parlement fait son travail, avant la tenue prochaine des élections.

Affaires courantes

Les Canadiens ne se laisseront pas bernier. La réforme démocratique ne permet pas de réduire la période d'attente pour des soins hospitaliers dans ma circonscription ou ailleurs. La réforme n'améliore aucunement la situation de l'industrie de la pêche. Elle ne permet pas de réduire le fardeau fiscal des familles canadiennes. Elle n'aide d'aucune façon les agriculteurs durement touchés par l'ESB dans l'Ouest ou ailleurs au pays. Elle n'apporte rien au secteur militaire à court d'argent ou aux étudiants endettés de niveau postsecondaire. Elle n'aide d'aucune façon les aînés ou les personnes les plus vulnérables de la société canadienne, et je fais ici référence aux sans-abri.

Là où je veux en venir, c'est qu'en dépit du fait que le nouveau gouvernement prêche en grande pompe la réforme démocratique, elle n'est en réalité d'aucune utilité pour la grande majorité des Canadiens. La réforme démocratique a tout à voir avec la procédure et rien à voir avec la nécessité d'aider les Canadiens ordinaires. Selon moi, la seule raison pour laquelle le gouvernement va de l'avant dans ce dossier, c'est que le premier ministre a convaincu son caucus, au moment de la course à la direction du Parti libéral, de donner un certain pouvoir aux députés libéraux d'arrière-ban.

Je suis réaliste. Les Canadiens le sont aussi, et ils comprennent mieux que quiconque que les annonces d'aujourd'hui ne les concernent en rien.

• (1545)

Supposons cependant que la réforme démocratique ait effectivement constitué la principale priorité des Canadiens. Est-ce que le premier ministre lui donnera suite pour autant? Examinons un peu ce qu'il a fait dans le passé.

En tant que ministre des Finances, il a eu recours à une attribution de temps à 13 reprises pour des mesures législatives sur des questions financières. En tant que ministre des Finances, il s'est constamment opposé aux réformes du financement des partis politiques. Le premier ministre a voté contre la mise en place d'un commissaire à l'éthique indépendant et il a voté contre le fait de conférer à des comités le droit de procéder à un examen préliminaire de nominations importantes. Le premier ministre a voté contre la présentation à la Chambre de tous les rapports de vérification ministériels. Il a voté contre la mise en place d'un comité parlementaire qui superviserait les dépenses du gouvernement. Il a voté contre la mise en place d'une commission publique d'enquête sur les abus à DRHC. Il a voté contre la présentation du code d'éthique du premier ministre à la Chambre des communes. Il a voté contre le renforcement démocratique au moyen d'une réforme parlementaire et électorale. Tout cela de la part d'un homme qui aimerait que nous croyions qu'il tient réellement à aborder la question du déficit démocratique au Parlement.

Nous comprenons quels sont les motifs du premier ministre et de son gouvernement. Les Canadiens le comprennent également. Ce gouvernement, vieux et fatigué, cherche à nous vendre une fois de plus la même salade. Il cherche à nous faire croire qu'il peut, d'un seul coup de dé, changer le monde et la Chambre des communes. Cela n'aura lieu que lorsqu'on remplacera ce gouvernement par un nouveau gouvernement tourné vers l'avenir et plein d'énergie, celui que le Parti conservateur du Canada pourra former.

Je vous mets au défi, monsieur le Président, ou n'importe quel député ou journaliste, de parcourir le document qui a été présenté aujourd'hui. Lorsqu'on s'interroge sur la signification de certains termes qu'il utilise, comme «consulter», et qu'on pense à l'élection des comités, dont la vaste majorité est constituée de membres du Parti libéral, on se demande où est cette réforme démocratique.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre nous a souligné que c'était aujourd'hui son premier discours à la Chambre en tant que leader, et je le salue.

Mon collègue vient de nous dire que c'est son premier discours comme leader de l'opposition officielle, et je le salue également.

Je ne puis pas me réclamer de la même verdeur, puisque je suis le plus ancien leader parlementaire de cette Chambre. Je tâcherai de mettre à profit cette expérience pour souligner un certain nombre de lacunes qui m'apparaissent, à première vue, surgir du projet qui a été déposé par le leader du gouvernement à la Chambre.

Dans les éléments constitutifs de la réforme, on ne peut que saluer le désir du gouvernement, qui était aussi d'ailleurs celui du gouvernement précédent, de procéder à la nomination d'un conseiller en éthique qui relève de la Chambre des communes.

Depuis 1993, le Parti libéral affichait cet engagement dans son programme. Nous y souscrivons puisque nous avons nous-mêmes, à de multiples occasions, réclamé qu'il en soit ainsi.

Cependant, on ne peut faire autrement que de constater que depuis 10 ans, le gouvernement s'est abrié derrière les avis plus ou moins éclairés d'un conseiller en éthique qui était directement dépendant du bureau du premier ministre.

Si le gouvernement veut véritablement que son projet de conseiller en éthique qui relève du Parlement ait tout le rayonnement qu'il mériterait d'avoir, il nous semble nécessaire que le gouvernement s'engage, par la même occasion, à faire une révision des décisions de Howard Wilson. À plusieurs occasions, ce dernier a soutenu, pour ne pas dire sauvé, le gouvernement, alors qu'il n'avait pas le statut et l'indépendance nécessaires.

Un conseiller en éthique, c'est bien, mais on devra réviser les décisions du précédent conseiller en éthique qui n'avait, en quelque sorte, qu'usurpé le titre sans avoir l'indépendance requise.

Également, le gouvernement devrait faire en sorte qu'une enquête publique soit menée pour faire la lumière, si on veut nettoyer l'ardoise, sur toute la question des commandites.

Quant aux comités, le gouvernement souhaite améliorer leur sort, ajouter des budgets et leur donner plus de moyens. Le Bloc québécois souscrit à ces objectifs nobles, mais encore faudrait-il que le gouvernement réalise que c'est une question d'attitude.

Quand le Comité permanent du développement des ressources humaines recommandait unanimement de réviser le programme de l'assurance-emploi parce qu'on avait vu à travers le Canada toute la misère qui était créée par les coupures gouvernementales, le gouvernement a repoussé du revers de la main une telle recommandation unanime.

À quoi servirait d'augmenter les budgets, les moyens, le nombre de chercheurs, les ressources et tout ce que vous voudrez autour des comités si, dans l'attitude gouvernementale, quand la recommandation ne fait pas l'affaire du gouvernement, elle est rejetée de façon absolument globale même quand c'est unanime, c'est-à-dire même quand les députés ministériels sont d'accord avec les députés d'opposition?

Le gouvernement veut améliorer les votes. Il veut créer trois catégories de votes. Cela m'apparaît sympathique à première vue. Il y aura des votes libres, des votes semi-libres et des votes qui ne sont pas libres du tout. Soit, cela peut peut-être avoir un certain intérêt.

Affaires courantes

Toutefois, comment voulez-vous qu'une telle réforme ait quelque valeur que ce soit si tant est que le gouvernement continue et persiste dans son attitude négative à l'endroit de la Chambre des communes?

Le plus bel exemple a eu lieu au cours des derniers jours. Alors que le premier ministre du Canada fait sien un projet d'amélioration du rôle des députés, de réforme de nos institutions et d'amélioration du système en général, le ministre des Affaires étrangères nous indique qu'il n'est pas question que le gouvernement attende les études, les débats et le vote à la Chambre sur la question du bouclier antimissile, parce que c'est une question trop importante pour qu'on attende les résultats des études.

• (1550)

Qu'est-ce que cela donne de faire des études et de vouloir donner du pouvoir au Parlement? On parle pour la galerie, on explique à tout le monde, à la presse, à nos concitoyens, qu'on va améliorer le sort des députés, la responsabilisation de ces hommes et de ces femmes élus pour représenter nos concitoyens, alors que le gouvernement s'en fout carrément et, à la première occasion, nous dit qu'il n'est pas question qu'on attende ces détails et qu'il faut décider.

Ma foi, est-ce qu'on fait une réforme uniquement pour la galerie ou est-ce que cela part d'un sentiment profond du gouvernement qui a le désir d'améliorer le rôle de cette Chambre? Si tel est le cas, que le premier ministre rappelle immédiatement à l'ordre son ministre de la Défense nationale et celui des Affaires étrangères. Ils vont exactement dans le sens opposé des belles intentions indiquées dans le document qu'on dépose aujourd'hui.

On veut permettre aux comités d'examiner les nominations. Soit! C'est gentil, ça va, on est heureux; les nominations des juges de la Cour suprême, on regardera cela. Mais quand un comité demande de faire comparaître Alfonso Gagliano qui est impliqué jusqu'au cou dans un scandale, le gouvernement refuse obstinément. C'est ce que veulent les comités. Ils veulent avoir devant eux les personnes à qui on demande de comparaître. On veut pouvoir interroger des fonctionnaires responsables de leur gestion; on veut interroger des ministres qui se rendent coupables de mauvaise administration.

Si l'on n'a pas l'intention de changer profondément toute la culture du gouvernement libéral, ce sera une perte de temps. J'espère que le leader du gouvernement prendra note de ces recommandations et les fera cheminer jusqu'au bureau du premier ministre.

Nous saurons s'il l'a fait si le premier ministre rappelle à l'ordre ses deux ministres, soit le ministre de la Défense nationale et celui des Affaires étrangères.

[Traduction]

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, pour le NPD, la démocratie concerne davantage 33 millions de Canadiens que simplement 301 députés. On se concentre trop à l'heure actuelle sur une réforme parlementaire. Une grande partie de cette réforme parlementaire n'est que de la poudre aux yeux. Cette réforme n'aidera pas vraiment les citoyens ordinaires ni les simples députés. La démocratie concerne davantage ce qui arrive aux gens de l'extérieur d'ici qu'aux gens qui travaillent sur la colline du Parlement.

Je voudrais passer en revue ce que, selon moi, le ministre devrait examiner dans le cadre de ce que j'appelle une réforme démocratique. Il a appelé son programme le Plan d'action pour la réforme démocratique, mais il s'agit en fait de réforme parlementaire. En ce qui concerne une réforme de la Chambre, j'aime l'idée de tenir moins de votes de confiance et j'accepte certes cela avec plaisir.

Je m'inquiète du rôle accru des secrétaires parlementaires au sein des comités parlementaires. Je veux que les comités soient indépendants. À cause de ce rôle accru qui obligera les secrétaires parlementaires à faire rapport au gouvernement, on risque que le cabinet du Premier ministre exerce un contrôle encore plus serré qu'à l'heure actuelle sur les comités. C'est une chose qu'il faudra surveiller, car on va dans la direction opposée de ce que souhaitent les députés.

Je voudrais voir les quatre choses suivantes.

Premièrement, en ce qui concerne la réforme démocratique, le ministre devrait également commencer à examiner la réforme électorale. La Chambre des communes ne reflète pas la façon dont les gens votent. Nous devrions examiner divers changements dans le système électoral. Je propose un système de représentation proportionnelle comme celui que la majorité des pays du monde ont adopté. On refléterait ainsi la grande diversité des Canadiens. Nous devrions former un comité représentant tous les partis et commencer à examiner ce processus. Je rappelle au ministre qu'il y a maintenant cinq provinces examinant une réforme possible du mode de scrutin sur leurs territoires respectifs. Nous devrions être des chefs de file au lieu d'être à la traîne.

Deuxièmement, nous devrions envisager d'avoir une date fixe pour les élections comme cela existe déjà en Colombie-Britannique. Tous les partis sont alors sur le même pied.

Troisièmement, nous devrions songer à ramener le recensement des électeurs. Nous avons toutes sortes de problèmes à cet égard du fait que des gens ne sont pas inscrits sur la liste des électeurs.

Enfin, l'idée de ramener l'âge de voter à 16 ans devrait également être examinée.

Ces quatre mesures relativement à la réforme électorale donneraient un pays plus démocratique en permettant une plus grande participation au processus.

L'autre point important est la réforme parlementaire. J'ai déjà dit qu'il devrait y avoir moins de votes de confiance.

Nos comités devraient avoir plus de pouvoir et bénéficier de plus de ressources. Ils devraient pouvoir élire leur président, et je suis ravi que le leader à la Chambre en ait fait mention dans ses commentaires. Les comités devraient être plus indépendants du gouvernement. Un comité devrait pouvoir fixer son propre échéancier et lancer des mesures législatives.

Cette réforme parlementaire ne fait nulle mention de l'abolition d'un Sénat non élu. Je me demande ce qu'ils ont fait de cette idée. Un sénateur siège maintenant pour le Parti conservateur. L'Alliance compte un sénateur parmi les membres de son caucus. Quelle est la véritable position de ces parlementaires? Ils n'appuyaient pas le Sénat non élu, une assemblée qui n'a pas l'obligation de rendre des comptes et qui n'est pas démocratique. Où est cette proposition sur la réforme démocratique? Elle n'est pas là.

Nous devrions donner aux comités le pouvoir de ratifier et de revoir des décisions importantes, notamment la nomination des juges.

Nous devrions avoir une date fixe pour le budget afin d'aider les provinces et les villes à planifier leurs exercices financiers.

Affaires courantes

Le pouvoir de ratifier des traités internationaux devrait être retiré au Cabinet et accordé au Parlement du Canada, y compris les dossiers tels que le prochain traité portant sur la guerre des étoiles.

Un vote du Parlement devrait être requis avant l'envoi de troupes sur un théâtre de guerre, ce qui n'est pas nécessaire actuellement.

Un référendum à l'échelle nationale devrait être nécessaire dans le cas de toute modification fondamentale à la constitution qui pourrait être envisagée.

Je suis d'accord avec le ministre à propos d'un code d'éthique pour la Chambre, mais il devrait s'appliquer également aux membres de l'autre endroit.

Nous devrions examiner notre société civile lorsque nous parlons de réforme démocratique et le ministre devrait se pencher sur cette question dans l'avenir.

Je pense que nous devrions renforcer notre loi sur la liberté d'accès à l'information.

Nous devrions réaliser l'autonomie gouvernementale des peuples des premières nations pour leur accorder l'égalité avec le reste de la population canadienne.

Les lois anti-briseurs de grève et la protection des dénonciateurs doivent être élargies pour protéger les droits des travailleurs canadiens. Nous devons protéger le droit d'association et le droit de grève des travailleurs canadiens. Le droit d'association devrait s'appliquer à tous les travailleurs, y compris ceux qui travaillent ici, sur la colline du Parlement.

● (1555)

Dans notre pays, nous bénéficions également d'une diffusion équilibrée et diversifiée de l'information par les médias; ce qui signifie: limiter la concentration de la propriété des médias et la convergence de ceux-ci; financer adéquatement Radio-Canada; maintenir des restrictions en matière de propriété étrangère et renforcer le droit des médias à rechercher de l'information et à communiquer celle-ci au public. Tous ces aspects sont très importants dans la perspective d'une réforme démocratique.

Je conclus en affirmant que nous avons besoin de démocratie dans le domaine économique, accompagnée d'une réforme des institutions mondiales telles que l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale et le FMI. Nous devons faire abolir le chapitre 11 ainsi que la disposition sur les différends investisseur-État dans l'ALENA. Au sujet des régimes de pension de retraite, nous devons protéger les droits des intéressés et assurer la participation de ceux-ci. Enfin, nous devons améliorer la gestion des entreprises en exigeant une meilleure imputabilité des conseils d'administration et des hauts dirigeants des différentes sociétés au pays.

Voilà un programme de réforme démocratique. Il s'agit d'une réforme parlementaire, mais aussi d'une réforme électorale. Voilà des réformes qui toucheraient notre société civile et qui auraient une incidence sur la démocratie économique dans notre pays.

Je prie le ministre de renoncer à réformer uniquement la Chambre des communes et d'envisager plutôt de réformer tous les aspects de la démocratie, de commencer à parler de réformer également ces autres aspects, et d'avoir le courage de modifier le Sénat non élu, cette chambre non élue, composée de valets, de promoteurs et de collecteurs de fonds, anciens amis des premiers ministres de notre pays. Je vois le secrétaire parlementaire rougir de l'autre côté. Je ne crois pas que ce soit le résultat d'un coup de soleil. Il rougit à cause de la croisade que nous avons déjà menée sur cette question particulière.

Enfin, encore une fois, je l'invite à instaurer un comité parlementaire ayant pour mandat d'entreprendre le processus de réforme électorale, dans le but ultime de mettre en place un régime de représentation proportionnelle dans notre pays, comme il en existe dans la plupart des démocraties. Voilà ce que serait une véritable démocratie.

* * *

● (1600)

DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de l'Association parlementaire Canada-Europe, OSCE. Il s'agit du rapport de la délégation officielle qui a représenté le Canada aux réunions d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui se sont tenues à Rome, en Italie, du 9 au 11 octobre 2003.

Le vice-président: Je vois le député de Winnipeg-Centre qui demande la parole pour la présentation de projets de loi d'initiative parlementaire. Je voudrais seulement lui indiquer que le projet de loi qu'il a soumis fait l'objet actuellement de la considération du Président. À mon avis, son examen porte sur les incidences financières. Le Président y reviendra après plus ample considération demain, au moment des initiatives parlementaires.

* * *

PÉTITIONS**LE MARIAGE**

M. Werner Schmidt (Kelowna, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par quelque 1 000 personnes qui demandent au Parlement de considérer très attentivement la question du mariage et, si nécessaire, de proposer une nouvelle loi qui définisse le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

M. Janko Peric (Cambridge, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le privilège de présenter à la Chambre une pétition signée par plus de 200 électeurs qui demandent avec insistance l'adoption d'une loi anti-briseurs de grève afin de protéger les droits des travailleurs.

Les pétitionnaires souhaitent attirer l'attention de la Chambre sur le fait qu'une loi anti-briseurs de grève va équilibrer les rapports de force entre la direction et les employés et favoriser la mise en place et le maintien de négociations civilisées durant les conflits de travail.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent au Parlement d'adopter une loi qui interdise aux employeurs, conformément au Code canadien du travail, d'engager des travailleurs de remplacement pour accomplir les tâches des employés qui sont en grève ou en lock-out.

LE MARIAGE

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de déposer des pétitions signées par des milliers de personnes demandant à la Chambre de protéger l'institution sacrée du mariage comme étant l'union d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union. Je suis heureux de présenter et d'appuyer cette pétition.

Affaires courantes

Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC): Monsieur le Président, j'ai plusieurs pétitions concernant la protection de la définition du mariage. Ces pétitions ont été signées par nombre d'habitants de ma circonscription.

L'AGRICULTURE

Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC): Monsieur le Président, j'ai aussi une pétition qui concerne l'industrie bovine. Les pétitionnaires demandent au Parlement d'établir immédiatement des protocoles reconnus à l'échelle internationale afin de raffermir la confiance dans la salubrité des produits du boeuf canadien de manière à remplacer les gesticulations politiques préjudiciables concernant les contrôles aux frontières par des règles sensées acceptables par toutes les parties concernées.

LE CODE CRIMINEL

Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC): Monsieur le Président, j'ai aussi une longue pétition concernant la pilule du viol. Les pétitionnaires demandent au Parlement que la pilule du viol soit considérée comme une arme.

• (1605)

LE MARIAGE

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions, aujourd'hui. La première est signée par des centaines d'habitants de la Colombie-Britannique, notamment de la circonscription de Burnaby—Douglas, que je représente, ainsi que des collectivités de l'île de Vancouver, de Kelowna et d'ailleurs dans la province. Les pétitionnaires font observer que les couples de même sexe entretiennent des relations profondes fondées sur l'engagement, mais qu'on leur refuse le droit de consacrer leurs liens par le mariage dans plusieurs provinces canadiennes. Ils signalent que tous les Canadiens sont égaux en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés et que le fait de refuser aux couples de même sexe le droit de se marier accentue l'intolérance et la discrimination.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement d'adopter une loi assurant que les couples de même sexe ont droit au mariage. Étant donné que le Règlement de la Chambre ne me permet pas de déclarer que j'appuie cette requête, je ne ferai pas une telle déclaration.

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée par des centaines de personnes du Québec et porte sur la question de la guerre des étoiles.

Ces personnes demandent au gouvernement de ne pas participer à la guerre des étoiles et de condamner plus sévèrement cette initiative déstabilisatrice de George Bush.

Ils demandent aussi au Parlement de travailler avec ses partenaires dans la paix et la promotion du contrôle des armements, et de convaincre pacifiquement la communauté internationale de cesser la production et la vente d'armes de destruction, et de dire non à la guerre des étoiles.

[Traduction]

Le vice-président: Je vais saisir l'occasion qui m'est offerte pour remercier le député de Burnaby—Douglas de rappeler à la Chambre la pratique interdisant aux députés de se déclarer pour ou contre les pétitions qu'ils sont appelés à présenter et, surtout, de respecter cette pratique.

Le député de Saskatoon—Wanuskewin a la parole.

M. Maurice Vellacott: Monsieur le Président, je ne ferai pas de remarque au sujet de cette pétition en particulier puisqu'on vient de me rappeler que je ne peux pas mentionner à la Chambre que je suis contre le mariage entre personnes de même sexe, comme le préconisent ces pétitionnaires, mais je veux quand même...

Le vice-président: À l'ordre. Même si, en tant que Président, j'ai parfois l'air de vouloir prendre à la légère des questions qui pourraient être considérées comme sérieuses, je ne tolérerai certainement pas, premièrement, que les députés fassent des remarques au sujet des pétitions qu'ils présentent et, deuxièmement, que les députés commencent à faire des remarques au sujet de pétitions présentées par leurs collègues. Je veux que cela soit bien clair.

Reprenons la présentation de pétitions.

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): Monsieur le Président, la pétition que je présente porte sur la pornographie juvénile. Les pétitionnaires souhaitent attirer l'attention de la Chambre sur le fait qu'une nette majorité de Canadiens condamne la création et l'utilisation de pornographie juvénile et que les tribunaux n'ont pas appliqué le droit actuel en la matière de façon uniforme. Les pétitionnaires demandent au Parlement de prendre les mesures nécessaires pour déclarer illégal tout matériel faisant la promotion et la glorification de la pédophilie et d'activités sadomasochistes mettant en cause des enfants.

LES FORCES CANADIENNES

M. John Cummins (Delta—South Richmond, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter une pétition demandant au Parlement de rétablir le Régiment aéroporté du Canada. Les pétitionnaires signalent que, tout au long de son histoire, ce régiment a fait preuve d'aptitudes et d'une discipline exemplaires, qu'il a bien servi le Canada et que son démantèlement était en fait une décision politique. Ils disent que, compte tenu de la situation actuelle dans le monde et du rôle que jouent les Forces canadiennes sur la scène mondiale, il serait sage de rétablir ce régiment.

LE MARIAGE

M. John Cummins (Delta—South Richmond, PCC): Monsieur le Président, dans la deuxième pétition que je présente, les signataires demandent au Parlement de reconnaître l'institution du mariage comme l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

* * *

• (1610)

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Roger Gallaway (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Français]

Le vice-président: Je désire informer la Chambre qu'en raison de la déclaration ministérielle, la période prévue pour les ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 28 minutes.

L'Adresse

[Traduction]

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, je vous renvoie au hansard d'hier, celui du 3 février, où l'on peut lire en page 22 que le leader du gouvernement à la Chambre, à la suite d'une intervention du député de Huron—Bruce, a déclaré:

...j'ai le plaisir de vous annoncer que je souhaiterais que demain soir, à la fin des ordres émanant du gouvernement, nous ayons un débat exploratoire sur cette question [l'EBS] en réponse aux initiatives qui ont été prises par mes deux collègues ainsi qu'à des questions qui ont été soulevées par d'autres députés de cette Chambre.

Je crois qu'il n'aurait été que juste que le leader du gouvernement à la Chambre précise que la demande originale par écrit avait été faite par notre parti le 22 janvier, il y a donc un certain temps. La demande disait ceci:

Je recommande fortement que la Chambre des communes tienne un débat spécial au Parlement, un des premiers soirs où ce sera possible durant la semaine du 2 février, au sujet de l'EBS.

Je tiens simplement à en faire la remarque; je ne suis pas sûr qu'il ait intentionnellement omis de mentionner ce fait, mais, comme il a parlé de ses deux collègues, il ne me semblait que juste que l'on rétablisse les faits dans toute leur exactitude.

Le vice-président: J'espère que le député de St. John's-Ouest comprendra que, pour la présidence, il ne s'agit pas d'un recours au Règlement mais bien d'un point de clarification. Si la présidence devait intervenir sur un point, elle le ferait certainement au besoin, et j'espère que les députés l'accepteraient.

LE DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je souhaite à mes collègues et à mes électeurs du Nunavut une bonne et heureuse année.

Le discours du Trône et l'adresse de notre premier ministre en réponse à ce discours m'encouragent énormément. Ces messages sont encourageants parce que, dans ma circonscription, au Nunavut, où je vis, je vois des gens qui ont grandement besoin de soutien pour pouvoir profiter de la richesse qu'offre le Canada. De plus, le contenu de ces discours nous donne de l'espoir.

Je suis ravie de la fermeté de la déclaration contenue dans le discours du Trône, qui dit:

Nous voulons un Canada avec des assises sociales solides, où les gens sont traités avec respect, où ils sont épaulés au besoin, où personne n'est laissé pour compte. Nous voulons un pays où les Canadiens—les familles et les collectivités—ont les outils nécessaires pour trouver des solutions locales aux problèmes locaux.

Notre gouvernement s'engage dans une voie qui offre aux habitants du Nord la possibilité d'améliorer leur vie dans les localités éloignées du Nunavut.

Notre premier ministre envisage de donner aux citoyens les moyens de prendre leur vie en main, de les libérer en abolissant les obstacles et en favorisant les débouchés. C'est ce que souhaitent les Canadiens.

Cette déclaration a une résonance profonde en moi. J'estime que les habitants du Nord, particulièrement les Inuits, possèdent un

remarquable bagage de connaissances, de talent et de vision qu'ils doivent partager avec les autres Canadiens. Ils ont le point de vue unique d'un peuple qui subit le climat et les conditions de vie les plus rudes, mais qui a néanmoins persévéré.

Nous devons persévérer, mais nous avons aussi besoin d'outils qui soient adaptés au contexte actuel.

Les Inuits ont dû renoncer à leur mode de vie pour s'installer dans des établissements à la fin des années 50 et au début des années 60. Cela est assez récent. Incités à renoncer à leur vie nomade pour aller habiter dans les maisons qu'on leur offrait, les Inuits ont abandonné leur mode de vie ancestral pour vivre dans des collectivités et se rapprocher des services médicaux. Les enfants inuits ont été placés dans des écoles où ils ont dû apprendre une nouvelle langue et s'adapter à un nouveau mode de vie.

Les administrateurs publics avaient l'entière autorité sur la vie des gens. La Compagnie de la Baie d'Hudson contrôlait dans une large mesure la situation financière des gens alors que la GRC et le personnel médical contrôlaient le reste. Le contrôle de notre vie et de notre avenir nous a échappé pendant des années, et certains diraient qu'il nous échappe toujours.

Avant ma naissance, les Inuits n'avaient pas le droit de vote. L'année dernière, les Inuits du Nunavut ont célébré le dixième anniversaire de l'accord de revendication territoriale que nous avons conclu. Toutefois, la mise en vigueur de cet accord n'est toujours pas parachevée, et on demande au gouvernement fédéral de respecter son engagement.

Il me tarde de voir célébrer la mise en oeuvre complète de l'accord de revendication territoriale du Nunavut. Il me tarde de voir le gouvernement concrétiser sa vision «d'un nouveau programme, d'une nouvelle façon de faire les choses...un nouveau fondé sur le partenariat, sur les possibilités, sur la réussite et sur l'engagement véritable des Canadiens et Canadiennes».

Notre premier ministre veut «un Canada où les autochtones auront des chances d'épanouissement égales».

N'oublions pas que les Inuits vivent dix années de moins que les Canadiens qui habitent dans le sud du pays. N'oublions pas qu'on a recensé 37 suicides au Nunavut en 2003.

Les 25 collectivités du Nunavut sont plongées dans une crise du logement. Il arrive que trois générations partagent la même petite maison. Cet entassement a des effets profonds: la dissémination rapide de maladies respiratoires, des problèmes de santé mentale, des problèmes sociaux qui font bouler de neige, à preuve, les jeunes qui n'ont pas d'endroit pour faire leurs devoirs finissent par décrocher de l'école.

Comme le souligne le discours du Trône:

Les Autochtones du Canada n'ont pas eu l'occasion de partager pleinement la prospérité de notre pays. Bien que certains progrès aient été accomplis, les conditions de vie dans beaucoup trop de communautés autochtones ne peuvent être qualifiées que de honteuses. Une telle situation fait outrage à nos valeurs. Il est dans notre intérêt collectif de prendre ici un virage. Et nous devons le faire aujourd'hui.

L'Adresse

Nous espérons que le discours du Trône signifie que le gouvernement fédéral aidera les gouvernements territoriaux à combler ce besoin fondamental et élémentaire que représente le logement. L'accès à des soins de santé de qualité est crucial pour le bien-être des habitants du Nunavut. Si les gens ne sont pas en santé, ils ne peuvent pas participer pleinement à la démocratie de notre pays. S'ils sont constamment inquiets et ne savent pas comment ils réussiront à habiller et à nourrir leurs enfants, ils ne pourront pas étudier, lancer leurs propres entreprises ou améliorer leurs compétences.

Je suis très heureuse de constater que vendredi dernier, le gouvernement est passé à l'action et a accordé 2 milliards de dollars aux provinces et aux territoires pour alléger un peu leur fardeau au titre des coûts des soins de santé. En outre, il s'est engagé à tenir une autre rencontre à l'été. Les soins de santé sont un autre domaine où le Nunavut est loin d'être à égalité avec les autres régions du Canada.

Comme le premier ministre l'a déclaré hier dans sa réponse au discours du Trône: «Les soins de santé constituent la première priorité de la nation. En plus d'être de grande qualité et prodigués en temps opportun...».

● (1615)

Au Nunavut, sur chaque dollar attribué aux soins de santé, environ 85 cents sont consacrés au transport puisque les habitants du Nunavut doivent descendre vers le sud pour avoir accès à ce que la plupart des Canadiens tiennent pour acquis. Voilà la réalité des soins de santé offerts aux habitants de ce territoire. Il y a eu beaucoup de changement et d'amélioration. Des innovations comme la télésanté sont très utiles, mais il reste encore beaucoup à faire.

Le discours du Trône dit aussi:

Notre objectif est de voir les enfants autochtones profiter d'un meilleur départ dans la vie, ce qui constitue l'assise de progrès ultérieurs dans l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à leur réussite.

Notre objectif est de voir les débouchés économiques prendre corps, tant pour les Autochtones que pour les communautés. [...] De plus, le gouvernement accordera une importance accrue à l'éducation et à l'auto-perfectionnement des compétences, car c'est là une condition essentielle pour assurer aux individus des perspectives d'avenir et leur pleine participation.

L'engagement du gouvernement à travailler de concert avec les territoires, les provinces et les partenaires autochtones à l'élaboration d'une stratégie renouvelée en matière de développement des ressources humaines chez les autochtones constitue une très bonne nouvelle.

Je suis très encouragée de voir que le 12 décembre 2003, l'un des premiers gestes du nouveau premier ministre fut de créer un comité du Cabinet sur les affaires autochtones et d'en assumer la présidence. Cette mesure montre clairement qu'il est déterminé à améliorer la vie des membres des premières nations du Canada et à amorcer une nouvelle ère de coopération et de participation. Au nom de mes électeurs, j'applaudis ce geste.

Les municipalités à court d'argent se réjouissent de la nouvelle annonce dans le discours du Trône. Elles sont encouragées par ce partenariat auquel elles sont invitées et qui leur permettra d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants et de se faire entendre sur la scène nationale par le truchement du nouveau secrétariat. Grâce au remboursement intégral de la TPS, les municipalités recevront désormais chaque cent de taxe qu'elles déboursent pour les services municipaux et les infrastructures communautaires. Cette mesure arrive fort à propos.

Le Nunavut compte la population la plus jeune et affiche la croissance démographique la plus forte au Canada. Je suis heureuse que l'initiative de développement de la petite enfance donne aux

membres des communautés à qui cette question tient à cœur la possibilité de travailler directement auprès des enfants et des parents. L'aide à l'enfance est l'un de nos plus importants investissements.

Les jeunes du Nunavut sont notre avenir, et notre territoire constitue une partie intégrante de la culture inuite. L'annonce d'un investissement de 3,5 milliards de dollars sur dix ans pour assainir les sites contaminés fera en sorte que notre territoire ne sera plus dangereux pour ses habitants. Comme le disait le premier ministre, quel meilleur investissement pouvons-nous faire? Nous investissons dans nos enfants, dans notre avenir, dans notre santé.

Dans la foulée des engagements pris par le gouvernement en vertu du Protocole de Kyoto, j'attends le jour où les mères inuites n'auront plus à s'inquiéter de la présence de contaminants dans leur lait maternel, où les Inuits ne craindront plus la présence de BPC dans leurs aliments traditionnels, et où il ne sera plus dangereux de se déplacer sur la glace à cause du réchauffement climatique.

Le nettoyage des sites contaminés permettra également aux habitants du Nord d'étendre leurs connaissances et de jouer un rôle crucial dans l'assainissement de l'environnement nordique où ils vivent.

Nous devons donner à nos jeunes la formation nécessaire qui leur permette d'occuper des emplois dans le Nord. Ils doivent poursuivre des études postsecondaires et tirer profit des possibilités qu'elles leur apporteront, afin de poursuivre des carrières diversifiées. Nous devons investir davantage dans l'acquisition des compétences. Ce sont des initiatives semblables qui permettront aux Inuits et aux habitants du Nord de prendre leur existence en main et de surmonter les obstacles.

Hier, le premier ministre disait que «nous devons veiller à ce que le Nord puisse décider davantage de son destin». C'est une nécessité fondamentale. L'abondance des ressources naturelles au Nunavut suscite beaucoup d'enthousiasme chez ses habitants. Le nombre de permis délivrés cette année a beaucoup augmenté depuis l'an dernier. Je souhaite que le gouvernement donne suite le plus rapidement possible au transfert des responsabilités au Nunavut.

En décembre dernier, j'ai été comblée par la naissance d'une petite-fille magnifique et en pleine santé. Cet événement important m'a amenée à réfléchir à ce que je souhaite et désire pour le Nunavut. L'avenir du Nunavut s'annonce chaque jour plus prometteur. Je sais que le gouvernement veillera à ce que nous ayons notre juste part des opportunités offertes à tous les Canadiens, et que nous pouvons tous envisager notre avenir avec confiance. Jetons des ponts entre les deux mondes.

● (1620)

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, je veux d'emblée féliciter mon collègue à l'occasion de la naissance de sa magnifique petite-fille et lui offrir mes meilleurs vœux.

J'ai écouté attentivement les commentaires de la députée de Nunavut, en particulier dans le contexte de ma propre visite à Iqaluit, dont elle est au courant, en avril dernier. J'ai eu l'occasion de rencontrer un certain nombre de résidents du Nunavut, y compris le ministre de la santé, Ed Picco. Il a insisté sur les graves problèmes dans le domaine de la santé, en particulier celui du financement des transports, qui fait l'objet d'une grande préoccupation pour la population du Nunavut, ainsi que sur beaucoup d'autres préoccupations. Il a soulevé la question des formulaires de consentement profondément blessants et insultants que les autochtones devaient signer pour obtenir des soins de santé.

L'Adresse

J'ai eu le plaisir de saisir le Comité permanent de la santé de cette question et de proposer une motion après avoir fait le nécessaire pour présenter des témoins provenant des communautés autochtones. Le Comité de la santé a demandé à l'unanimité au gouvernement d'abandonner cette politique. Enfin, grâce à ce genre de pression ainsi qu'aux pressions de collègues tels que les députés de Churchill, de Regina et de Winnipeg-Centre, notre porte-parole pour les affaires autochtones, cette politique blessante a été abandonnée et il était grand temps.

Je veux poser une question à mon amie la députée du Nunavut. Elle a parlé des jeunes et de la jeune population au Nunavut, et je crois qu'il s'agit de la population la plus jeune au Canada. Pourtant, pas un mot à ce sujet dans le discours du Trône, aucune mesure importante dans le domaine de la puériculture, aucune mesure significative à la suite de certaines recommandations clés de la commission Romanow, comme par exemple les soins à domicile ou l'assurance-médicaments.

Je veux lui demander ce qu'elle pense, en sa qualité de représentante de la population du Nunavut, de ce silence sur la puériculture, les soins à domicile et l'assurance-médicaments. Il ne fait aucun doute que la population du Nunavut mérite mieux que cela.

Mme Nancy Karetak-Lindell: Monsieur le Président, j'ai l'impression que la création du nouveau comité présidé par le premier ministre lui-même nous permettra de travailler à ces dossiers.

En ce qui concerne les autres sujets dont il a parlé, comme les formulaires de consentement aux services de santé non assurés, j'avais la certitude que les travaux progressaient. Dans ce dossier, nous, les Inuits, sommes représentés par notre organisation nationale inuite. Nous avons de nombreux partenariats actuellement et nous espérons en créer plusieurs autres.

Je pense que les progrès réalisés lors des négociations sur l'accord de revendications territoriales sont un autre pas dans la bonne direction pour nous.

Nous prenons lentement, mais sûrement le contrôle de certaines façons d'améliorer la vie des gens du Nunavut. Les diverses initiatives mises de l'avant dans le discours du Trône sont encourageantes.

• (1625)

Le vice-président: Puisqu'il ne reste que quelques minutes, je diviserai en deux le temps consacré à la question et à la réponse.

La députée de Churchill a la parole.

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, dans l'éventualité où ma collègue de Nunavut ne le saurait pas, le gouvernement a annoncé aujourd'hui qu'il n'exigera plus le formulaire de consentement. Les efforts de nombreuses personnes ont permis de mettre fin à l'injustice faite aux premières nations.

Les membres des premières nations de ma circonscription étaient terriblement inquiets à l'idée de ne pouvoir obtenir des soins de santé. La situation dans les communautés du Nord est déjà suffisamment difficile, même lorsque les choses vont bien. Ils viennent de traverser deux années d'angoisse pendant lesquelles le gouvernement disait qu'ils n'avaient pas le droit à protection de la vie privée, pas le même droit que les autres Canadiens.

Je tenais à souligner ces efforts. Grâce à tout le dur labeur des députés, le gouvernement a fait marche arrière et mis un terme à cette grave injustice.

Le vice-président: La député de Nunavut peut ajouter un commentaire, si elle le souhaite. Non.

Reprenons le débat. Le député de Burnaby—Douglas a la parole.

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat et de m'attarder plus particulièrement sur ce que je crois être l'une des omissions les plus flagrantes du discours du Trône. On ne trouve aucune réponse sérieuse aux recommandations cruciales formulées par la commission qui a été présidée de façon si compétente par Roy Romanow et qui a présenté son rapport au gouvernement il y a plus d'un an, après avoir procédé à des consultations à travers le pays; ce rapport comportait une série de recommandations très précises et très concrètes visant à renforcer et à améliorer le système de soins de santé au Canada.

Les néo-démocrates sont totalement renversés de ce qu'une litanie entière de promesses faites par le gouvernement dans son discours du Trône ne fasse aucune mention, pas un mot, des importantes recommandations formulées par la commission Roy Romanow. Dans les faits, le gouvernement a fait preuve d'un mépris total à l'égard de ces recommandations, et, n'en doutons pas, les Canadiens vont porter un jugement très sévère sur le gouvernement, lorsqu'ils auront l'occasion de le faire dans un proche avenir.

Nombre de ces recommandations contribueraient grandement à renforcer et à améliorer notre système de soins de santé. Parmi ces recommandations, la moindre n'est pas la question du financement, qui vise à combler ce que l'on a appelé la « lacune Romanow » et dont ma collègue de Winnipeg-Nord-Centre a parlé de façon si éloquente, aussi bien comme porte-parole en matière de santé que, aujourd'hui, de finances pour notre parti. La lacune en question correspond à l'écart entre la promesse du gouvernement d'accroître le financement et le besoin désespéré des provinces et des territoires de tout le pays de financer les soins de santé comme ils devraient l'être et comme ils l'ont été par le passé.

Les néo-démocrates, Jack Layton, notre chef national, notre caucus et notre parti prient le gouvernement d'atteindre la cible de 25 p. 100, ce qui se traduirait par un financement annuel additionnel de 3,5 milliards de dollars. Le gouvernement rétorque qu'il est vraiment à court d'argent et qu'il aurait du mal à trouver un tel montant. Il s'agit là du même gouvernement, du même premier ministre qui viennent tout juste de trouver presque 4,5 milliards de dollars pour offrir des réductions d'impôt aux sociétés, non pas aux petites entreprises, mais à certaines des sociétés les plus importantes et les plus rentables du pays. S'il peut trouver de telles sommes, des milliards, pour offrir des réductions d'impôt aux sociétés, nul ne doute qu'il puisse trouver l'argent nécessaire pour appliquer les recommandations de la commission Roy Romanow relativement au financement des soins de santé.

Il y a toute une gamme de questions que le gouvernement n'a pas abordées: par exemple l'assurance-médicaments, qui était promise depuis longtemps, les soins à domicile, l'accès aux services de diagnostic, notamment aux appareils d'IRM ou de tomodensitométrie, et l'agence internationale du médicament. Ce ne sont là que quelques-uns des secteurs où il reste encore beaucoup à faire.

L'Adresse

Mon collègue de Windsor-Ouest a déployé beaucoup d'efforts au sein du comité de l'industrie et a tenté d'amener le gouvernement à répondre aux préoccupations soulevées par l'accès à des médicaments à prix abordable, aux obstacles à l'utilisation de médicaments génériques, aux abus des entreprises pharmaceutiques dans certains secteurs, comme lorsqu'elles ont recours à la pratique dite des renouvellements à perpétuité, aux retards délibérés et aux poursuites judiciaires pour empêcher les Canadiens d'avoir accès à des médicaments à prix abordable lorsqu'ils en ont besoin. Rien n'a été dit à ce sujet dans le discours du Trône.

Nous savons que les listes d'attente sont de plus en plus longues. Nous savons que les salles d'urgence sont encombrées. Nous savons également quel sont les plans de beaucoup trop de gens. La vérité c'est que, avec toutes les difficultés que, dans un trop grand nombre de régions, les Canadiens éprouvent pour accéder aux soins de santé, de grandes entreprises attendent leur heure comme des vautours. Elles laissent entendre que, si le secteur public n'est pas en mesure de financer les soins de santé comme il convient, elles pourront s'en occuper à notre place. Elles affirment qu'elles mettront en place un système parallèle de soins de santé, qui mettrait en pièces le régime d'assurance-maladie du Canada.

En tant que néo-démocrates qui appartenaient à un parti dirigé par Tommy Douglas et inspiré par sa vision et celle d'autres personnes qui ont permis la création et la mise en place du régime d'assurance-maladie, nous le défendrons contre les attaques des entreprises qui pourraient finir par le détruire.

Roy Romanow s'est exprimé très clairement lors des audiences de sa commission. Il a déclaré que, si quelqu'un était en mesure d'offrir la preuve que le secteur privé pouvait faire un meilleur travail, qu'il la fournisse. Mais c'était impossible et cela n'a pas eu lieu. Nous savons que c'est le secteur public, ce qui veut dire financement public et établissements publics, qui est essentiel pour renforcer le régime d'assurance-maladie au Canada.

● (1630)

Ce qui est très décevant, pour bon nombre d'entre nous, c'est que le discours du Trône fait mention d'une volonté d'assurer que les soins de santé disposent d'un financement public, mais il fait l'impasse sur le volet essentiel de la prestation publique des soins de santé. Bien sûr, Michael Kirby et Don Mazankowski souscrivent à l'idée d'un financement public de ces soins, parce que les privatiseurs veulent leur part de l'assiette au beurre publique. Ils veulent que les deniers publics paient pour des soins de santé privés. Encore une fois, cela sonnerait le glas de notre système public d'assurance-maladie.

Le gouvernement parle de plus en plus de l'importance de la commercialisation dans le système de soins de santé, qu'elle intervienne dans le domaine de la recherche ou dans d'autres. Une fois de plus, cela signifierait qu'au lieu que la santé publique soit à l'avant-plan, ce sont les bénéfices du privé qui impulseraient les soins de santé.

Un des plus graves exemples de cela réside dans les efforts que fait actuellement le gouvernement libéral fédéral pour saborder la Loi sur les aliments et drogues au lieu de la renforcer. Pour s'assurer qu'il y ait une réglementation dans l'intérêt public, le gouvernement fédéral, en fait, affirme qu'il va passer à un nouveau système de gestion des risques. Il a déclaré explicitement qu'on met trop l'accent sur la sécurité et pas assez sur la gestion des risques.

Récemment, la Coalition canadienne de la santé a envoyé une lettre ouverte au premier ministre. Elle y exprimait la profonde préoccupation que lui inspire la proposition du gouvernement libéral

de remplacer la Loi sur les aliments et drogues du Canada par un nouveau régime législatif de protection de la santé. Cela supposerait l'abandon du principe de précaution. Cela supposerait aussi que l'on donne priorité à l'autoréglementation du secteur privé dans un but lucratif, ce qu'on appelle la réglementation intelligente, par rapport à la protection de la santé publique.

D'un côté, nous avons le ministre d'État à la Santé publique, une femme pour laquelle j'ai un grand respect, qui parle de la nécessité de renforcer la santé publique au pays. De l'autre côté, nous avons le ministre de la Santé qui s'engage sur une voie qui, dans les faits, donnerait aux entreprises le pouvoir décisionnel en matière de réglementation des médicaments. Vingt et un Canadiens remarquables, dont Shirley Douglas, la porte-parole de la Coalition canadienne de la santé, Margaret Atwood, David Suzuki, Jane Jacobs, Patricia Baird, Ken Georgetti, David Healy et de nombreux autres, ont demandé au ministre de la Santé de prendre six mesures clés, que je vous résume brièvement.

La première consiste à adopter le principe de précaution comme règle de base dans l'évaluation des risques. La deuxième vise à mettre un frein à ce renouvellement législatif sur la protection de la santé et à maintenir la responsabilité relative aux soins actuellement prévue dans la Loi sur les aliments et drogues. La troisième serait d'obliger à nouveau l'industrie à prouver que ses produits ou techniques ne présentent aucun danger avant de pouvoir obtenir une approbation réglementaire. La quatrième serait de donner au public un accès illimité aux renseignements sur lesquels les organismes fédéraux de réglementation fondent l'approbation d'un produit ou d'une technique parce que le public a le droit de savoir. La cinquième mesure est l'application stricte de l'interdiction de la publicité directe sur les médicaments d'ordonnance. La sixième mesure, qui est très importante, consisterait à mettre un terme à tous les partenariats et à toutes les activités promotionnelles pour que les organismes de réglementation agissent uniquement dans l'intérêt du public et non dans celui de ceux qu'ils doivent réglementer. Ce sont là des recommandations très importantes. Toutefois, le gouvernement et le premier ministre vont plutôt dans le sens contraire.

Nous avons par exemple vu récemment le député de Esquimalt—Juan de Fuca, autrefois député allianciste, traverser le parquet et se joindre aux libéraux. Il était enthousiasmé de se joindre aux libéraux et il a dit:

Ce qu'il y a d'excitant dans les propos du premier ministre, c'est qu'il n'a pas prétendu qu'il serait lié à jamais à la Loi canadienne sur la santé.

C'est incroyable. Il est très heureux de voir que le premier ministre n'est pas lié à la Loi canadienne sur la santé. Pas étonnant que l'Alliance canadienne n'ait pas vraiment pleuré le départ d'un homme ayant une telle attitude.

De plus, le premier ministre vient d'embaucher Bruce Young, lobbyiste de grand renom qui a travaillé pour le False Creek Surgical Centre, parmi ses principaux conseillers en vue des élections. Nous constatons donc que Paul Martin est sur la bonne voie pour appuyer les soins de santé privé...

● (1635)

Le vice-président: Je sais que le député de Burnaby—Douglas, qui est un parlementaire chevronné, s'est probablement échappé, car il connaît bien les règles et s'efforce toujours de les respecter.

M. Svend Robinson: Je retire cette mention, monsieur le Président. Je me suis laissé quelque peu emporter par mon enthousiasme.

L'Adresse

En terminant, car j'ai dit que je partagerais mon temps de parole avec ma collègue de Churchill, je veux rappeler aux députés quelque chose de très dangereux qui a rapport aux soins de santé. Tout récemment, l'industrie pharmaceutique américaine a affecté 1 million de dollars à une importante campagne pour essayer de changer le système canadien de soins de santé pour qu'il devienne plus commercial. Nous voyons le gouvernement libéral qui s'en va dans cette direction, poussé par des gens comme Belinda Stronach, mais nous, les néo-démocrates, allons lutter contre cette tendance afin de sauver le système public de soins de santé au Canada.

M. Vic Toews (Provencher, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les remarques de mon collègue et ses préoccupations à l'égard des soins de santé. Je partage bon nombre de ces préoccupations. C'est certainement une des questions les plus importantes dont me parlent mes électeurs, notamment les longues listes d'attente et les préoccupations liées à l'accessibilité des soins de santé.

Il ne s'agit pas simplement des régions rurales isolées, mais aussi de collectivités situées à 20 ou 30 milles d'un grand centre, en l'occurrence Winnipeg. Les gens parlent du manque d'équipement de dialyse. Ils sont obligés d'aller en ville, où ils doivent attendre et attendre.

Le député peut-être éclaircir une des remarques qu'il a faites. Je sais qu'il est contre toute privatisation des soins de santé. Que pense-t-il du fait que beaucoup de nos médecins sont maintenant des sociétés privées ou des individus qui travaillent dans un but lucratif à l'intérieur de notre système de soins de santé? Personnellement, je crois que la seule chose dont un citoyen ou un résident canadien devrait avoir besoin, c'est la carte du régime public d'assurance-maladie qui sert à payer les services de santé, que le médecin soit un employé du gouvernement dans une salle d'urgence ou un médecin non affilié au régime public. Les médecins non affiliés sont-ils une préoccupation pour lui?

M. Svend Robinson: Monsieur le Président, le député sait fort bien que l'un des principes du régime d'assurance-maladie est celui de la rémunération à l'acte, ce qui était du reste l'une des recommandations d'Emmett Hall.

Je suis tout à fait d'accord avec le député. Nous devons, entre autres choses, nous demander quel est le moyen le plus efficace d'assurer les services de santé. De plus en plus de médecins envisagent la possibilité de travailler comme salariés dans des centres de santé communautaire, comme membres d'équipes de soins qui comptent aussi des infirmières et d'autres travailleurs de la santé, plutôt que de créer une société, comme le député l'a expliqué, et de facturer leurs services.

Le député a raison. Il y a d'autres possibilités que nous devons envisager pour la rémunération des services, et c'est là une des formules possibles.

M. Brian Fitzpatrick (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, les observations du député au sujet de M. Romanow et de son rapport m'inquiètent. Je viens de la Saskatchewan. Sous le gouvernement Romanow, 53 hôpitaux ont été fermés dans cette province.

Dans ma propre circonscription, à Prince Albert, nous avons perdu 16 médecins que nous ne pouvons remplacer. Un observateur indépendant a examiné et évalué notre système de santé. En Saskatchewan, la période d'attente moyenne pour une chirurgie est maintenant de 29 mois. Imaginez que vous conduisiez votre voiture au garage et qu'on vous dise de la ramener dans 29 mois pour faire réparer le moteur. Quant aux IRM, l'attente peut aller jusqu'à 22 mois

pour un service qui devrait être automatique, comme les rayons X, surtout pour les malades atteints de cancer. La plupart des habitants de la Saskatchewan se rendent à Minot, à Calgary et à Edmonton, en Alberta, pour obtenir leur IRM.

Le député de Burnaby—Douglas croit-il que les gouvernements devraient empêcher les malades d'aller à Minot, à Calgary et à Edmonton pour passer leurs tests d'IRM dans des cliniques privées pour améliorer leur état de santé...

Le vice-président: Le député de Burnaby—Douglas a la parole.

• (1640)

M. Svend Robinson: Monsieur le Président, le député a parlé du passé. Je pense qu'il est originaire de la Saskatchewan. Je sais qu'il sera d'accord pour raconter toute l'histoire à la Chambre et rappeler l'héritage absolument désastreux qu'a légué Grant Devine, le premier ministre conservateur de la Saskatchewan qui, aussi incroyable que cela puisse paraître, dit maintenant qu'il veut se porter candidat; je ne me souviens plus sous quelle bannière, mais le député peut-être m'aider. C'est sous la bannière conservatrice. Il veut devenir député fédéral du Parti conservateur après avoir mené la Saskatchewan au fond du gouffre avec des déficits massifs dans le domaine de la santé et après avoir dirigé un des gouvernements les plus corrompus et malhonnêtes qui aient existé dans notre pays.

Si le député demande le consentement unanime de la Chambre afin de disposer de plus de temps pour pouvoir parler davantage du gouvernement corrompu de Grant Devine, je serais ravi d'accéder à sa demande.

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, au cas où le député de Prince Albert n'aurait pas l'occasion de parler davantage de Grant Devine, je vais le faire. Je suis originaire de la Saskatchewan moi aussi et, lors de mes déplacements entre le Manitoba et la Saskatchewan pendant les années du gouvernement de Grant Devine, j'ai littéralement assisté à l'agonie d'une province. Dans les petites localités rurales comme Melfort, Kinistino et Tisdale, les entreprises fermaient leurs portes les unes après les autres. Il y a eu privatisation du réseau routier. La Saskatchewan avait le pire réseau routier de notre pays sous le gouvernement Devine. Les dettes s'accumulaient. Ce gouvernement était complètement corrompu.

J'ai souvent dit que je ne savais pas ce que le NPD ferait lorsqu'il serait reporté au pouvoir parce qu'il aurait un gâchis à réparer, ce qu'il a fait, Dieu merci. Le NPD fait l'impossible pour équilibrer le budget et pour offrir des services aux habitants de cette province, dont bon nombre sont de mes parents. Je vous assure que ce n'est pas facile, mais je sais que le NPD partait de loin, car il avait un énorme gâchis à réparer en Saskatchewan.

De toute évidence, Grant Devine suscite énormément de passions parce qu'il dirigeait un gouvernement corrompu en Saskatchewan. C'est l'un de ces épisodes honteux de notre histoire. Nous avons tous été témoins d'épisodes honteux qui nous ont marqués. Dans mon cas, ce fut de voir la Saskatchewan aux prises avec un gouvernement corrompu, elle qui avait connu de grands gouvernements sous le règne de Romanow, de Douglas et de Blakeney. La Saskatchewan a été dirigée par de remarquables gouvernements, puis a connu des moments difficiles avec Grant Devine. Si Grant Devine décide de se porter candidat à de nouvelles élections, je ne peux qu'espérer que les habitants de cette région le compareront au député qui les représentait auparavant.

L'Adresse

Je suis heureuse d'avoir l'occasion aujourd'hui de commenter le discours du Trône. Certains ont déjà mentionné les questions qui avaient été omises dans le discours du Trône et les préoccupations que suscitaient ces omissions. Quand certains éléments sont omis dans le discours du Trône, nous ne pouvons que nous demander ce qui nous attend.

C'est peut-être la première fois qu'un gouvernement omet de mentionner, dans le discours du Trône, les personnes âgées, celles-là même qui ont construit notre pays et qui souffrent le plus des réductions au programme d'assurance-maladie. Les personnes âgées ont subi de dures épreuves en raison des compressions imposées au régime d'assurance-maladie. Rien n'a été mentionné au sujet des mesures qui pourraient être prises pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées, pour accroître leurs revenus grâce à une augmentation de leurs pensions ou de la prestation de la Sécurité de la vieillesse. Pas un seul mot à ce sujet. Mon collègue du Bloc sera sûrement heureux, puisqu'il n'y a pas été question de rétroactivité relativement aux prestations de supplément de revenu garanti. Rien non plus à ce sujet.

Les grands oubliés au Canada sont les personnes âgées, les gens qui ont construit notre pays. On les a complètement oubliés.

Il n'a pas été question non plus des soins à domicile ou de l'assurance-médicament pour les aînés. S'il faut commencer quelque part, pourquoi ne pas commencer avec les personnes âgées et veiller à leur offrir ces services? Ceux qui ont contribué à l'édification de notre pays sont aujourd'hui vulnérables, et que fait-on? On les oublie, mais on n'oublie certainement pas les sociétés et la réduction des impôts qui leur a été promise, ni de veiller à ce que ces réductions se concrétisent. Cela, on ne l'a pas oublié.

Il est intéressant de noter que le gouvernement n'a pas fait mention du rapport Romanow. Évidemment, s'il l'avait fait, il aurait fallu qu'il parle des soins à domicile, de l'assurance-médicaments et d'autres mesures de soutien dans le secteur de la santé, comme par exemple un engagement de 25 p. 100 de la part du fédéral afin que le régime de santé ressemble un tant soit peu à ce qu'il était à une autre époque. Même Monique Bégin, l'ancienne ministre de la Santé libérale, était fortement en faveur d'une hausse du financement fédéral. Je me souviens de l'avoir entendu dire que ce financement devrait se chiffrer au moins à 50 p. 100. Le rapport Romanow n'allait même pas aussi loin. Il disait que l'on devrait commencer à 25 p. 100 et augmenter progressivement.

Si nous ne continuons pas à financer un système de santé universel au Canada, quel message envoyons-nous? Disons-nous à ceux qui nous entourent de se débrouiller et d'assumer eux-mêmes leurs coûts en matière de santé?

Sommes-nous en train de revenir à l'époque où le médecin vérifiait l'état de santé de la vache avant de s'occuper du patient, parce qu'il savait que la vache représentait ses honoraires? Telle était la situation dans le domaine de la santé au Canada. Si une personne n'avait pas les moyens de payer, le médecin pouvait partir avec la vache ou autre chose. C'est ainsi que les choses se passaient.

• (1645)

Est-ce que c'est cela le Canada? Est-ce là la mesure progressive que le gouvernement libéral entend prendre? J'espère sincèrement que non.

Hier, j'ai écouté le premier ministre. Dans ses remarques sur le discours du Trône, il a mentionné qu'il avait voyagé durant un an au pays afin d'écouter ce que les Canadiens avaient à dire. Bien franchement, il n'avait pas à parcourir le pays pendant une année pour écouter les Canadiens et savoir quoi faire en matière de santé.

La commission Romanow a fait cet exercice d'une façon très poussée et elle a rédigé un excellent rapport qui n'a pas reçu l'appui du gouvernement libéral.

Le premier ministre aurait dû faire preuve d'honnêteté. Il s'est promené au pays pour écouter ceux qui appuyaient sa candidature à la direction du Parti libéral. C'est tout. Soyons au moins honnêtes envers les Canadiens. Si le premier ministre n'a pas écouté les personnes âgées, qui ont été complètement oubliées dans le discours du Trône, alors il n'a pas écouté les Canadiens. Les personnes âgées ont dit très clairement ce dont elles avaient besoin pour mener des vies intéressantes. Elles ont été extrêmement déçues de constater qu'il n'était aucunement fait mention de leur cas dans le discours du Trône.

Encore une fois, en ce qui concerne ce qui a été dit au sujet des Canadiens autochtones, je propose d'emblée que tous, y compris les autochtones du Canada, obtiennent une copie des autres discours du Trône sur Internet. Je veux qu'ils comparent ensuite ce qui a été dit au sujet des autochtones dans le discours du Trône de cette année à ce qui a été dit sur eux il y a 10, 15 ou 20 ans. Il y a fort à parier qu'il n'y a guère de différences.

Nous allons promettre d'améliorer les choses sur le plan économique. Nous allons promettre d'améliorer l'éducation des jeunes dans les réserves. Nous allons promettre d'améliorer l'infrastructure, l'eau et les égouts. Nous allons promettre d'améliorer le logement. Nous allons promettre de sortir tout le monde de la pauvreté. Toutes ces promesses figuraient déjà dans le discours du Trône d'il y a 10 ans, mais force est de constater que le gouvernement n'a rempli aucune de ces promesses. Aucune.

Il ne suffit pas de faire des promesses dans le discours du Trône. Il ne suffit pas de promettre de faire toutes ces choses merveilleuses et d'accorder des fonds alors qu'on dit, par ailleurs: «Si vous ne pouvez pas nous verser cette somme, nous n'allons rien vous donner.» Nous savons tous que les collectivités ont toutes les difficultés du monde à financer une bonne partie de leurs programmes parce qu'elles manquent de fonds.

Un autre élément très décevant du discours du Trône concerne l'éducation, l'apprentissage permanent. Une employée de mon bureau était extrêmement déçue parce qu'elle vient de sortir de l'université. Elle m'a parlé de ses prêts étudiants et de sa situation à cet égard. Elle a parlé de l'apprentissage permanent en disant être condamnée à payer toute sa vie pour ses études. Il est inacceptable de proposer que les étudiants s'endettent davantage, de proposer de faciliter l'accès aux prêts aux familles à faible revenu et de leur permettre de cotiser à un REER. Quand le premier ministre a dit que les familles à faible revenu pourraient verser plus d'argent dans leur REER, cela m'a rappelé quelque chose: le premier ministre ne va pas aimer cela parce que je vais le comparer à Marie-Antoinette, qui a dit que s'ils n'avaient pas de pain, ils n'avaient qu'à manger du gâteau.

Il est tout simplement inacceptable qu'on dise aux gens qui gagnent 25 000 \$ ou 30 000 \$ par année, et qui doivent payer leur loyer, leur électricité, leur nourriture et tout le reste, il est inacceptable, dis-je, qu'on leur dise qu'ils ratent une occasion en ne cotisant pas à un REER pour leurs enfants. Quand on sait qu'ils ont du mal à joindre les deux bouts, pareils propos sont inacceptables.

L'Adresse

Qu'est-ce qui serait acceptable? Je ne demande pas que nous donnions quelque chose aux étudiants sans contrepartie, bien que ce soit l'idéal, selon moi. Le Canada aurait tout à gagner si les jeunes pouvaient faire leurs études, si tous ceux qui veulent être médecins ou enseignants pouvaient réaliser leur rêve sans se soucier de l'argent qu'il faudra rembourser pendant 10, 15 ou 20 ans. Nous ne serions pas aux prises avec certaines pénuries, car les possibilités seraient plus nombreuses pour les étudiants.

Nous devrions au moins consentir aux étudiants des prêts à taux d'intérêt faible ou nul. Il ne faut pas les assujettir aux règles sur la faillite pour le restant de leurs jours, ce qui semble se produire actuellement. Il faut leur donner une vraie chance. Il faut les aider, et ce que nous faisons maintenant est inacceptable.

• (1650)

Bien franchement, la Fédération canadienne des étudiants s'est exprimée très clairement à ce sujet à Ottawa. Les étudiants font la même chose d'un bout à l'autre du pays. Le régime actuel est inadmissible. J'espère que les étudiants s'exprimeront clairement à l'occasion des prochaines élections, qu'ils diront au gouvernement que la situation est inacceptable et qu'il doit les aider dans l'intérêt des Canadiens. Il ne peut pas se contenter de donner des réductions d'impôts aux grandes sociétés, car ces réductions sont inacceptables lorsque les autres doivent se débrouiller seuls. Si le gouvernement peut accorder ce traitement de faveur, il peut certainement investir dans l'avenir du Canada, car c'est là que se trouve notre avenir.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, s'il y a une chose sur laquelle nous serions d'accord à la Chambre des Communes c'est que nous voulons tous discuter des questions et des priorités et de la direction que doit prendre le pays. Chaque parti a un point de vue différent, qui est différent du point de vue des indépendants, et c'est très sain.

L'une des choses que j'ai observées est simplement terrible du point de vue de la démocratie, et nous étions supposés procéder à une réforme aujourd'hui mais elle est encore restée lettre morte. La plate réalité c'est qu'en tant que députés nous ne disposons d'aucune comptabilisation réelle des ressources dont dispose le Parlement pour prendre des décisions dans le pays.

Je veux parler du fait que le gouvernement continue à jouer à cache-cache en disant pendant une semaine qu'il n'a pas d'argent pour affirmer la semaine suivante qu'il en a profusion, puis qu'il est à nouveau à sec et qu'il trouvera l'argent en fouillant dans les livres comptables. Pendant combien d'années encore après leurs 10 années au pouvoir les libéraux auront-ils à consulter les livres et à y trouver d'autres milliards de dollars, dans le temps de le dire? Cela est inacceptable. Nous devrions comprendre nos finances, le potentiel et le moment des rentrées de fonds pour discuter de façon intelligente de la façon dont nous voulons dépenser nos ressources. Cela serait plus juste.

J'ai été très déçu de voir que le discours du Trône contenait différentes promesses, suggestions et platitudes, mais qu'il a passé sous silence l'important, à savoir que nous avons actuellement un problème. Le premier ministre s'est trompé de 40 milliards de dollars dans ses prévisions financières. Cela n'est pas démocratique. Il s'agit là d'un énorme déficit. La question n'est pas de détrousser les travailleurs de leur argent et de l'utiliser plus tard dans d'autres situations. La réalité c'est qu'en tant que députés il nous faut prendre des décisions éclairées au sujet de ces ressources.

Que pense l'honorable député du fait que nous n'ayons pas obtenu cette réforme ou cet engagement dans le discours du Trône et qu'est-

ce que cela implique pour le programme de réforme démocratique du premier ministre?

Mme Bev Desjarlais: Monsieur le Président, il ne fait pas doute que les propos du premier ministre sur la réforme démocratique et l'accroissement de la transparence du Parlement n'étaient que des mots. Il avait une occasion de faire de réels changements, mais cela ne s'est pas produit.

Le député a parlé d'en être à deux milliards de dollars près. Lorsque j'étais étudiante d'été, j'ai travaillé dans les parcs pour le gouvernement de la Saskatchewan, un très bon gouvernement à l'époque, si je me souviens bien. Nous faisons la caisse à la fin de la journée. Je travaillais dans un magasin d'un parc. S'il nous manquait un certain montant d'argent, nous nous inquiétions vraiment. Quelques cents, c'était acceptable. Si nous avions encaissé plus que qu'il le fallait, nous nous inquiétions tout autant, parce que nous avions volé les clients en prenant plus d'argent que nous n'aurions dû. Il s'agissait de quelques petits dollars. Ce que nous voyons dans ce gouvernement, c'est un écart de 4 milliards de dollars. Quand cela devient-il acceptable? Si les libéraux ne peuvent faire un budget plus précis que plus ou moins 4 milliards, ils devraient céder leur place.

• (1655)

[Français]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, ma collègue a attiré mon attention en particulier sur un dossier qui m'intéresse beaucoup et que je défends avec vigueur.

Il y a aussi un autre dossier qui est celui de la réforme démocratique, sur lequel j'aimerais entendre ma collègue, mais comme je n'ai que deux minutes, je vais essayer de résumer.

Au sujet de la réforme démocratique, est-ce que le premier ministre, qui se vante de vouloir réformer le Parlement, n'aurait pas une excellente occasion—par exemple, en parlant des personnes âgées et du Supplément de revenu garanti—, d'écouter les députés qui, en comité parlementaire, ont exprimé à l'unanimité le voeu que l'on rembourse les personnes qui ont été volées, puisqu'elles n'ont pas eu le Supplément de revenu garanti? J'aimerais entendre ma collègue à ce sujet.

[Traduction]

Mme Bev Desjarlais: Absolument, monsieur le Président, et si tous les Canadiens étaient mis au courant du fait que le gouvernement a floué les personnes âgées de tant d'argent et affirme qu'elles n'y ont pas droit parce qu'elles n'ont pas informé le gouvernement dans un délai de x années, alors qu'il le leur doit vraiment, ils seraient extrêmement déçus.

Nous continuerons de faire savoir que le gouvernement n'a aucune considération pour les personnes âgées. Le gouvernement l'a montré en ne les mentionnant pas dans le discours du Trône et il continue de le montrer en refusant de payer rétroactivement le supplément de revenu garanti.

[Français]

L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale), Lib.): Monsieur le Président, compte tenu que c'est la première fois depuis longtemps que je me lève à la Chambre pour prononcer un discours, j'aimerais premièrement souhaiter une bonne année à tous les citoyens du comté de Ahuntsic, mon comté, qui m'ont donné le privilège et l'honneur de les représenter ici, à la Chambre.

Deuxièmement, j'aimerais remercier le premier ministre de m'avoir confié de nouvelles responsabilités à la Chambre. Ce sont des responsabilités à l'égard desquelles je suis très passionnée.

J'aimerais vraiment concentrer mon allocution d'aujourd'hui sur ce qui a été dit dans le discours du Trône concernant le dossier de l'économie sociale, qui est le dossier qui m'a été confié par le premier ministre.

[Traduction]

Je voudrais d'abord citer l'Organisation mondiale de la santé. Elle dit:

Les sociétés qui permettent à tous leurs citoyens d'y jouer pleinement un rôle utile dans la vie sociale, économique et culturelle sont en meilleure santé que celles dont les citoyens sont exposés à l'insécurité, à l'exclusion et à la privation.

Lorsqu'ils entendent le titre que je porte, les gens me demandent: qu'est-ce que l'économie sociale? Cette expression est relativement nouvelle, mais elle a été employée au cours des siècles sous une terminologie différente. Dans le reste du pays, on emploie par exemple le terme coopératives. Au Québec, nous parlons d'économie sociale.

Je voudrais aussi parler de la terminologie qu'utilise le ministère dont j'ai également l'honneur d'être la secrétaire parlementaire. Selon la définition que donne le ministère, l'économie sociale comprend des fondations, des coopératives, des sociétés mutuelles et des associations qui s'engagent dans des activités économiques à des fins sociales. Par leurs activités et leurs actions, elles appuient leurs membres, l'ensemble des citoyens et la collectivité.

Cette notion repose sur les valeurs que sont le développement durable, l'égalité des chances, l'inclusion des personnes défavorisées et de la société civile.

L'économie sociale repose sur l'entrepreneuriat et l'action communautaire indépendante. Cependant, sa mission principale, ce qui me plaît beaucoup à cet égard, consiste à donner aux citoyens le pouvoir d'apporter des changements dans la collectivité, mais en partenariat avec le secteur privé, le secteur public et une foule d'autres partenaires de la localité.

Comme je l'ai dit, cette notion remonte aux premières idéologies du XVIII^e siècle et même du XIX^e siècle, où le mouvement ouvrier, par exemple, les syndicats, existait dans diverses régions du monde. En Occident, l'économie sociale est devenue plus en vogue après les années 1990, lorsque nous avons constaté que la dynamique des marchés a commencé à changer. Des solutions économiques aux problèmes sociaux, voilà un concept relativement nouveau. Cependant, comme je l'ai dit, le modèle antérieur, celui des coopératives, est utilisé depuis assez longtemps, notamment dans les années 1970.

Pour ceux que cela intéresse, à la page 14 du discours du Trône, le gouvernement expose sa perception de l'économie sociale. Il dit:

● (1700)

[Français]

Le gouvernement prêterait concours aux collectivités afin qu'elles puissent s'aider elles-mêmes.

L'un des meilleurs moyens d'y parvenir est d'emboîter le pas aux personnes hors du commun qui appliquent leurs compétences entrepreneuriales non pas dans le but de réaliser des profits, mais plutôt afin d'améliorer les conditions sociales et environnementales de nos collectivités partout au Canada.

Dans son discours que l'on retrouve à la page 31 des *Débats de la Chambre des communes*, le premier ministre mentionnait ceci: «La qualité de vie dans nos villes, c'est le désir de s'entraider, la volonté de s'unir pour travailler ensemble à bâtir une collectivité où il fait bon vivre».

L'Adresse

Le premier ministre continuait son discours en disant:

Aujourd'hui, cette volonté se manifeste à travers le Canada. Nous le voyons dans les efforts de plus d'un million de Canadiens et de Canadiennes qui oeuvrent dans le secteur bénévole, et nous l'appuyons.

Nous le voyons dans les efforts de ceux et celles qui déploient un esprit entrepreneurial dans le but non pas de faire des profits, mais plutôt de promouvoir des objectifs sociaux et environnementaux.

C'est ce qu'on appelle l'économie sociale. C'est une partie de l'économie peut-être peu connue, mais dont il ne faut pas sous-estimer l'importance.

Il continuait par la suite en disant:

Les personnes qui consacrent leur vie à ces efforts comprennent le pouvoir de l'économie sociale. Elle-même constitue une ressource puissante, et il est grand temps que le gouvernement canadien le reconnaisse aussi.

Je crois que c'est pour cette raison qu'il m'a confié un dossier qui est fort intéressant et passionnant. C'est pour cette raison que nous devons travailler à mettre en place des outils au niveau du gouvernement fédéral auxquels ces groupes peuvent faire appel pour les aider dans leurs activités.

Je veux faire part aussi d'un groupe qui travaille depuis quelques années dans ce secteur. Il s'agit du Chantier de l'économie sociale au Québec. Il a émis un communiqué de presse après le discours du Trône et après le discours du premier ministre. Ils ont dit, et je les cite:

Le discours du Trône et les propos du premier ministre constituent une reconnaissance sans équivoque de l'importance de l'économie sociale dans le tissu social et la vitalité économique dans nos collectivités. Le gouvernement canadien reconnaît ainsi le caractère pluriel de notre économie, qui ne repose pas seulement sur les activités de l'État et du marché, mais aussi sur la contribution d'un entrepreneuriat collectif dédié au mieux-être de ses membres et de nos communautés.

Cette reconnaissance gouvernementale est importante parce qu'elle engage les pouvoirs publics à consacrer les efforts et les outils nécessaires au développement des multiples entreprises de l'économie sociale tels que l'ont confirmé le discours du Trône et la réaction en Chambre, ce matin, du premier ministre. Ces engagements devraient se traduire par une réponse adaptée et efficiente aux besoins particuliers des entreprises d'économie sociale, notamment à l'égard de leurs besoins de capitalisation et l'ouverture à divers programmes de support à l'entrepreneuriat.

C'est exactement à cela que j'aimerais faire face maintenant parce que ce qui est important, c'est de reconnaître maintenant quelques organismes qui oeuvrent depuis longtemps dans l'économie sociale.

Je vais me concentrer premièrement sur quelques-uns qui sont dans le comté de Ahuntsic que je représente. Je veux aussi leur rendre hommage. Je pense, par exemple, à la Corbeille Bordeaux-Cartierville.

La Corbeille Bordeaux-Cartierville est un service de restauration, de traiteur et de livraison de plats congelés. C'est une entreprise d'insertion pour les travailleurs et les travailleuses qui ont besoin d'une formation.

Il y a aussi l'atelier de meubles réusinés Ahuntsic-Cartierville. C'est encore une entreprise d'insertion. Ils font la récupération et la vente de meubles usagés. C'est extraordinaire ce qu'ils produisent. Les meubles de l'AMRAC sont très populaires dans le comté de Ahuntsic.

L'Association récréotouristique Ahuntsic-Cartierville est un autre exemple. Le Bistro des Moulins, sur l'Île de la Visitation, est un groupe qui promeut également l'économie sociale. Tous ces organismes sont appuyés par la Corporation de développement économique communautaire du comté de Ahuntsic-Cartierville. Ce sont eux qui donnent un peu d'argent.

L'Adresse

Toutefois, à mon avis, un des groupes les plus importants au Québec—je sors un peu de mon comté de Ahuntsic—, c'est le Chantier de l'économie sociale. C'est un organisme qui soutient le développement et qui accompagne les entreprises et les réseaux d'entreprises en complémentarité avec les réseaux existants. Depuis plusieurs années, il est l'un des partenaires incontournables au Québec dans le secteur de l'activité économique.

• (1705)

Il y a aussi le Réseau d'entrepreneurs en économie sociale. C'est un regroupement d'entreprises d'économie sociale qui a pour but d'assurer la promotion, tout en offrant différents services pour aider la croissance et le développement, et favoriser la reconnaissance d'une image de marque basée sur la qualité des produits du service et de ses entreprises.

Plusieurs de ces entreprises embauchent des personnes handicapées, des femmes, des immigrantes.

[Traduction]

Enfin, je dirai que tant le discours du Trône que le discours du premier ministre comprennent des recommandations émanant des consultations que j'ai menées en tant que secrétaire parlementaire et des consultations que j'ai eues auprès du premier ministre lorsqu'il était le ministre des Finances et pendant sa campagne à la direction du parti. Le discours du Trône et le discours du premier ministre reprennent quelques-unes de ces recommandations.

Nous examinerons tous les programmes de financement fédéraux de manière à élargir leur portée et à étendre leur rayon d'action à l'entrepreneuriat social. Nous examinerons aussi les programmes de développement régional afin d'assurer que le mouvement social entrepreneurial a accès aux ressources de ces programmes.

Je terminerai par un commentaire au sujet du réseau de développement économique canadien, un fonds destiné à mobiliser les collectivités et à les aider à planifier leurs activités. Je remercie le premier ministre d'avoir accordé une place prioritaire à ce fonds dans son discours et dans le discours du Trône.

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté le discours du Trône très attentivement et j'ai eu l'impression de revivre encore une fois l'année 1993.

Je lis la déclaration suivante, qui se trouve à la page 11 et qui porte sur les communautés autochtones:

...les conditions de vie dans beaucoup trop de communautés autochtones ne peuvent être qualifiées que de honteuses.

Cette phrase a été écrite en 1993 puis reprise en 1997, en 2000 et maintenant en 2004. J'imagine que le gouvernement ne connaît pas beaucoup de succès pour ce qui est d'améliorer les conditions honteuses qui prévalent dans les communautés autochtones. Il doit constamment faire réimprimer la même phrase et s'y reprendre.

Je me souviens clairement d'avoir entendu dire en 1993 qu'un million d'enfants, ces enfants qui représentent l'avenir de notre pays, vivaient dans la pauvreté, que cette situation était une honte et que le Canada allait unir ses efforts à ceux des Nations Unies afin d'éliminer ce problème d'ici l'an 2000. Nous sommes maintenant en 2004. Il n'y a plus un million d'enfants qui vivent dans la pauvreté. Selon Statistique Canada, il y en a maintenant 1,5 million. Quel progrès, quel beau progrès.

Nous sommes censés être emballés par un document dont le contenu demeure le même année après année. Nous sommes censés rester éveillés et écouter ces propos, alors qu'il existe des problèmes partout au pays. Les agriculteurs sont en train de faire faillite, mais le discours du Trône n'en fait aucunement mention.

L'hon. Eleni Bakopanos: Monsieur le Président, en réponse à ce qui n'était peut-être pas une question, je signalerai au député que, dans le secteur de l'économie sociale, il y a un groupe qui travaille avec les groupes autochtones dans les Prairies. Il porte le nom de Kitsaki Management Limited Partnership et traite en fait avec le conseil de bande de la première nation de La Ronge, qui l'a créé. En partenariat avec le conseil de bande, il a établi des entreprises qui génèrent des avantages économiques et sociaux pour les membres de la bande. L'économie sociale permet aux autochtones ou à d'autres groupes défavorisés de notre société de bâtir des entreprises.

Selon les renseignements que j'ai devant moi, Kitsaki a une participation variant entre 20 et 100 p. dans toutes sortes d'entreprises, qu'il s'agisse de transport en vrac, de soutien à l'exploitation minière, d'hospitalité, de riz sauvage, de charque ou de sciage. Ce n'est là qu'un exemple, et c'est en fait une des plus grandes sociétés en Saskatchewan. Donc, si le député veut regarder ce que l'économie sociale peut offrir aux autochtones, ce sont là de très bons exemples.

• (1710)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je félicite la députée pour son discours et pour le travail qu'elle a fait lorsqu'elle occupait le fauteuil avant d'assumer ses nouvelles fonctions.

Je suis issu du secteur de l'économie sociale. J'ai travaillé pour l'Association pour personnes ayant des déficiences physiques et pour l'INCA à titre de membre du conseil d'administration. J'ai aussi travaillé au conseil multiculturel, surtout pour aider les gens à trouver du travail et pour faire du counseling auprès des jeunes, de même que pour faire de l'orientation professionnelle.

Nous avons essentiellement été poussés dans une position où bon nombre de nos organismes sans but lucratif dans la soi-disant économie sociale sont au bord de la faillite. Il y a une question précise que je voudrais poser à la députée. Pourquoi le gouvernement peut-il se permettre d'accorder des allègements fiscaux aux sociétés et aux plus riches dans notre pays, mais pas d'accorder une déduction d'impôt pour service bénévole, ce qui existe dans d'autres pays, dont les États-Unis?

L'hon. Eleni Bakopanos: Monsieur le Président, je pense que si le député prend le temps d'examiner le discours du Trône, il constatera que, à la page 16, il est fait mention de l'Initiative du secteur bénévole, qui a débuté l'an dernier et qui doit être élargie. Je conviens avec le député qu'il nous faut faire davantage pour soutenir les organisations du secteur de l'économie sociale. C'est une des raisons pour lesquelles le premier ministre m'a confié la responsabilité de présenter des suggestions.

J'invite le député à faire des suggestions et des recommandations, parce que lors de mes rencontres avec les intervenants, j'ai appris que ce sont là des problèmes qui se posent. Oui, il m'incombe, dans une certaine mesure, de veiller à ce que le gouvernement réponde à ces besoins. Je signale au député que j'ai également siégé au conseil d'administration de Centraide et que, au cours des 25 années pendant lesquelles j'ai travaillé dans le secteur bénévole, certains de ces problèmes se sont présentés.

L'hon. Steve Mahoney (Mississauga-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, en premier lieu, je ne suis jamais intervenu à la Chambre à partir de cette place. Je suis généralement à l'autre extrémité. C'est une nouvelle expérience, mais je vais essayer de m'habituer.

L'Adresse

Le déficit démocratique a fait l'objet d'énormément de discussions dans cette Chambre et au cours des dernières années. J'ai constaté qu'il y a peut-être un déficit démocratique au Canada et qu'une des choses que nous pouvons vraisemblablement faire quand nous examinons la question ici, si nous voulons vraiment renforcer le rôle des députés, est de créer une situation où l'opposition ne se contente pas tout simplement de critiquer et le gouvernement de se défendre.

Nous devrions peut-être analyser les questions au fur et à mesure que nous en sommes saisis. Ceux d'entre nous, de ce côté-ci de la Chambre, qui veulent jouer un rôle plus important comme simple député devraient peut-être poser certaines questions difficiles et l'opposition devrait les écouter.

J'ai lu le discours du Trône et, bien entendu, je peux dire qu'à mon avis l'engagement à l'égard de l'environnement est merveilleux et celui à l'égard des enfants est fantastique, que c'est important, que c'est tout à fait libéral et reflète ce dans quoi nous croyons tous et le reste, mais je voudrais m'arrêter sur des choses que je n'ai pas vues dans ce discours et qui m'inquiètent un petit peu.

Il y a un seul endroit dans tout le document où on parle de «logements abordables». Il est question d'un nouveau pacte pour les villes. C'est parfait si nous donnons plus d'argent aux villes et aux municipalités et finançons cela directement. Pouvons-nous alors être assurés tout d'abord que les gouvernements provinciaux ou territoriaux ne vont pas simplement effectuer une récupération du même montant sur leurs contributions? Pouvons-nous être certains de cela? Je me fiche de savoir d'où l'argent vient: la TPS ou la taxe sur l'essence, cela importe peu. Pouvons-nous être assurés que cet argent va être affecté aux services que les municipalités prétendent ne pouvoir offrir à leurs collectivités? Nous ne pouvons l'être, en l'absence d'ententes.

Je tiens à dire que l'une des choses que j'aurais aimé voir dans le discours du Trône, c'est un engagement à utiliser la Société canadienne d'hypothèques et de logement, une société d'État, comme une véritable société immobilière pour offrir des programmes directement aux collectivités et aux municipalités, comme elle avait l'habitude de le faire en réalité. Je prétends que nous avons une société d'État avec certains des meilleurs employés au Canada et avec un merveilleux conseil d'administration, dont les membres sont nommés pour des motifs politiques, mais qui connaissent très bien leurs dossiers. Ces gens pourraient travailler avec nos partenaires municipaux. Ils pourraient collaborer avec les gouvernements provinciaux au besoin, et ils pourraient également collaborer ensuite avec des groupes ou des sociétés du secteur privé à but lucratif ou sans but lucratif pour offrir des logements abordables.

Je ne vois pas cela dans le discours du Trône. Tout ce que je vois, c'est une déclaration générale au sujet d'un nouveau pacte pour les villes. Soyons réalistes. Les villes veulent maintenir leurs impôts bas, et je ne le leur reproche pas. Mon épouse fait de la politique municipale et j'ai été dans le même cas. Personne ne veut augmenter les impôts. Si les intéressés peuvent obtenir que le gouvernement fédéral augmente ses impôts et leur donne l'argent, cela semble alors un excellent pacte. Cela conduit à un manque de reddition de comptes et de transparence.

J'envoie simplement un message. Si c'est là le nouveau rôle des députés d'arrière-ban ministériels, voici mon message au gouvernement: N'allez pas trop loin. Ne donnez pas tout cet argent aux municipalités sans d'abord passer une entente avec les partenaires commerciaux et territoriaux qui participeront sur un pied d'égalité et qui s'assureront que nous comblions le manque à gagner. Oublions le

déficit démocratique. Parlons plutôt du déficit du logement abordable, qui est bien réel.

Je suis allé à Saint John, au Nouveau-Brunswick, où j'ai pu observer certains des problèmes. À Saint John, le taux d'inoccupation est d'environ 6 p. 100. Si on fait exception des logements où on ne logerait même pas un chien, ce taux tombe à 1,5 p. 100. Qui a pris des mesures pour remédier à cette situation?

Nous avons annoncé une contribution d'un milliard de dollars, en deux tranches de 680 millions et 320 millions respectivement, avec participation financière égale des provinces, pour construire des logements à coût abordable. L'aide se fait toujours attendre à Saint John, où la situation est terrible et inacceptable.

● (1715)

Nous parlons des enfants qui vivent dans la pauvreté, mais les gens savent-ils que dans le Grand Toronto, 5 000 enfants vivent dans des refuges? Cela se passe au Canada. C'est inacceptable.

Mon message s'adresse à tous les gouvernements, et si les gens veulent se montrer partisans, soit, mais les conservateurs provinciaux n'ont pas davantage fait quoi que ce soit pour remédier au problème. Je ne parle pas ici de partisanerie, mais de la nécessité, pour tous les partis à la Chambre, d'unir leurs efforts afin de remédier à certains de ces problèmes. La première chose à faire, pour le gouvernement, est de reconnaître l'existence d'un problème, d'un déficit.

Que dit un écolier lorsqu'il se retrouve dans la cour d'école? La première chose qu'on lui demandera, c'est son nom. On voudra ensuite savoir où il vit. Cinq mille écoliers devront répondre qu'ils vivent dans un refuge.

À Calgary, 50 p. 100 des personnes qui vivent dans des refuges ont des emplois. Ils se rendent à leur travail tous les jours. Ils envoient leurs enfants à l'école et vont travailler, au salaire minimum. Le soir venu, ils retrouvent leurs enfants au refuge et, si Dieu le veut, ils ont quelque chose à manger et un endroit où dormir. Que répondra l'enfant dans la cour d'école? Il dira qu'il vit dans un refuge, au Y.

C'est inacceptable. Je veux dire à mon gouvernement que le moment est venu d'admettre l'existence d'un problème. Nous ne pouvons pas le régler du jour au lendemain. Il n'est pas survenu subitement. C'est le résultat de décennies et de décennies de négligence de la part des gouvernements fédéral et provinciaux, et des municipalités. Toutes les parties prenantes au processus ont négligé la situation. Et voilà que nous découvrons, dans un pays aussi riche que le Canada, que nous avons 1,8 million de compatriotes aux prises avec des besoins criants, ce qui signifie qu'ils paient 50 p. 100 et 60 p. 100 de leur salaire brut pour un logement. Cela signifie qu'à la fin du mois, il ne reste pas assez d'argent pour acheter de la nourriture, donc ils vont dans une banque alimentaire. C'est inacceptable.

En ma qualité de député, j'accepte ma part de la responsabilité. Tout le monde devrait le faire. Au lieu de nous lever et de dire: «vous, mauvais gouvernement, corrigez cela», pourquoi ne pouvons-nous pas, par la collaboration, trouver un moyen de régler le problème ensemble?

L'Adresse

Si nous voulons prendre des mesures pour corriger le déficit démocratique et permettre aux députés d'arrière-ban du côté ministériel de se lever pour faire autre chose que chanter les louanges de discours du Trône, j'en suis, car j'ai observé les problèmes sur le terrain. J'ai été pendant huit mois le ministre responsable et j'ai pleuré certains soirs en voyant dans quel désespoir profond vivent des Canadiens. C'est tout à fait inacceptable.

Il existe aussi un autre déficit dont je veux parler aux députés et à la population. Le pays est aux prises avec un grave problème depuis le 11 septembre 2001. Voilà où se trouve le réel déficit. On assiste à l'établissement de profils pour causes raciales et religieuses dans nos collectivités. La situation existe dans les services policiers, au sein de la GRC, au SCRS et au gouvernement. Une personne comme moi ne pourrait jamais comprendre ce phénomène car cela ne me touche pas; les gens ciblés sont ceux qui ont la peau plus foncée. Qu'ils soient musulmans, hindous ou sikhs, peu importe. Ils sont visés.

Je peux raconter aux députés, en toute connaissance de cause, l'histoire de Mohamed Attiah qui travaillait comme ingénieur pour EACL à Chalk river, et qui y travaille toujours, Dieu merci. Dix jours après le 11 septembre, des représentants du SCRS et de la GRC se sont présentés à son bureau, ont mené une entrevue pendant deux heures et sont repartis sans porter d'accusation et sans soulever d'allégation. Il est sorti pour le lunch et, à son retour, son laissez-passer de sécurité avait été annulé, la serrure de sa porte avaient été changée et il n'avait plus d'emploi. Pourquoi? On prétendait qu'il existait certains liens entre lui et Al-Qaïda. J'ai fait enquête avec le solliciteur général dans cette affaire et nous avons découvert que M. Attiah avait été ciblé et qu'on avait établi son profil uniquement parce qu'il était musulman. Or, il est au Canada depuis trente ans et est citoyen canadien.

Une telle chose est absolument inacceptable. Pourtant, cela se produit au Canada, sous le nez des parlementaires. Je demande donc à tous les députés de se lever et de déclarer que nous n'accepterons plus une telle situation, que nous allons combattre ce déficit. Voilà, monsieur le Président, le véritable déficit démocratique qui afflige ce pays.

• (1720)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter le député de son discours passionné. Nous apprécions sa passion de notre côté de la Chambre, alors que nos vis-à-vis ont parfois besoin d'un peu de caféine pour pouvoir l'écouter jusqu'au bout.

J'aimerais toutefois souligner à tout le moins que les problèmes relatifs aux villes, aux municipalités et autres dont nous avons beaucoup parlé à la Chambre des communes ne seront pas réglés par le seul fait de redonner quelque chose qui n'aurait jamais dû être enlevé.

Je suis très préoccupé de voir qu'il y a en Ontario un très grand nombre de municipalités qui peuvent s'attendre à des augmentations de taxes à deux chiffres au cours du prochain exercice financier. J'aimerais poser une courte question à ce sujet et une autre sur la deuxième partie de son discours.

Tout d'abord, à quel genre de projets devraient-ils consacrer ces fonds? Si le gouvernement a l'intention de remettre ces sommes aux municipalités pour qu'elle puissent faire certaines choses, quelles devraient être ces choses?

Ma deuxième question, qui est la plus importante, porte sur l'établissement de profils raciaux et ethniques dont nous sommes témoins. Je vis près de la frontière, à Windsor en Ontario. Nous avons vu les États-Unis demander les empreintes digitales et la photo

de nos concitoyens. Des médecins, des avocats, des professionnels et des travailleurs qui ont un emploi aux États-Unis ont été retenus et ils ont dû fournir leurs empreintes digitales et accepter qu'on les photographie et le gouvernement n'a rien dit à ce sujet encore. Quand le gouvernement réagira-t-il au nom des Canadiens?

L'hon. Steve Mahoney: Monsieur le Président, j'ai entendu le premier ministre affirmer que les États-Unis devaient respecter notre passeport. J'estime que nous aussi nous devons le faire.

Mississauga est également une ville frontière dans une certaine mesure. Elle n'est pas très éloignée, elle compte en fait deux frontières. J'ai constamment des électeurs qui m'appellent au téléphone. L'un d'entre eux m'a appelé hier pour me dire qu'on lui a demandé d'arrêter sa voiture et qu'on l'a interrogé durant trois heures. L'homme en question habite au Canada depuis 30 ans avec sa famille, il est citoyen canadien. Rien ne justifiait qu'on détienne cet homme aussi longtemps. Il s'est senti humilié, trompé et injustement traité.

Oui, nous devons envoyer un message fort. Le gouvernement doit défendre les citoyens canadiens qui se rendent aux États-Unis. Cependant, j'affirme à mes collègues députés que des citoyens canadiens ne sont également pas respectés lorsqu'ils rentrent dans leur pays. Le problème se pose dans les deux directions. Les Américains doivent absolument respecter les citoyens canadiens, mais les Canadiens en poste aux frontières doivent également les respecter.

En ce qui concerne l'autre question relative aux municipalités, j'estime que nous devons donner les meilleurs services à tous les niveaux de gouvernement. Nous voyons et nous savons de quels services il s'agit : ramassage des ordures, police, incendie, parcs et loisirs, entretien des routes et enlèvement de la neige. Nous savons tous quels services nous obtenons. Contrairement aux niveaux supérieurs du gouvernement, où s'engouffre tout notre argent dans un trou noir sans que nous ayons la moindre idée à quoi il sert. Laissez les municipalités faire ce qu'elles font de mieux et servir leurs habitants.

• (1725)

Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt le député ainsi que ses propos sur la politique partisane. Je suis entièrement d'accord avec lui.

J'aimerais savoir ce que pense le député de la promesse faite par les libéraux lorsqu'ils se sont rendus en Saskatchewan et dans les provinces de l'Ouest pour y affirmer qu'ils s'attaqueraient à l'aliénation de cette région, mais uniquement si la population envoyait à Ottawa un député libéral? Qu'en pense le député? En quoi ces propos sont-ils si extraordinaires?

L'hon. Steve Mahoney: Monsieur le Président, les gens feront toujours de la politiciannerie. Nous ne pouvons rien y changer, particulièrement en période électorale. Les gens diront qu'il est préférable pour la circonscription de faire élire un député ministériel. Je ne suis pas assez naïf pour penser que nous pouvons y changer quelque chose.

Quoi qu'il en soit, j'estime qu'on a négligé certaines questions qu'il faut examiner en Saskatchewan. Dans le nord de la province, la situation du logement des Métis est inacceptable et déplorable. Je crois que le gouvernement peut remédier à cette situation en collaborant avec la province.

L'Adresse

Lorsqu'un député de l'opposition siège à la Chambre, il ne faudrait pas l'écartier de la recherche d'une solution. Si ce député agit de manière responsable, et que nous usons de déclarations partisans avec modération, je crois que des ministres seront disposés à écouter les députés de l'opposition pour trouver des solutions aux problèmes.

Encore une fois, nous ne sommes pas naïfs et nous n'allons jamais supprimer les vifs échanges qui ont lieu pendant les débats. Nous ne devrions pas le faire non plus. Le Parti libéral a des opinions différentes de celles que peuvent avoir l'Alliance canadienne, le Parti conservateur, ou encore, le Nouveau Parti démocratique. C'est la raison pour laquelle nous élaborons des politiques. C'est pourquoi nous élaborons des livres rouges, des programmes gouvernementaux et des discours du Trône.

Cependant, lorsque nous nous attelons à la tâche, nous devrions faire ce que nous faisons en comité et pendant nos déplacements: nous devrions travailler ensemble. Cela est possible.

Mme Elsie Wayne (Saint John, PCC): Monsieur le Président, j'ai été ravie d'entendre le député néo-démocrate parler des personnes âgées. C'était un des principaux sujets que je voulais aborder aujourd'hui, car il n'en a absolument pas été question dans le discours du Trône. Dans les 28 pages du discours du Trône, il n'y a qu'une dizaine de mots qui traitent des personnes âgées, et je trouve cela inacceptable.

Selon Statistique Canada, entre 1991 et 2001, le nombre de Canadiens âgés de 65 ans ou plus a augmenté de 12 p. 100. En outre, cette tendance va s'accroître encore plus à compter de 2011, lorsque les plus âgés de la génération du baby-boom auront 65 ans. Statistique Canada signale aussi qu'entre 1991 et 2001, le nombre de Canadiens de plus de 80 ans a augmenté de 41 p. 100. Si ces tendances se maintiennent, les spécialistes prévoient maintenant qu'en 2011, il y aura plus de 1,3 million de Canadiens de plus de 80 ans. Je n'arrive pas à croire que le discours du Trône n'en a même pas fait mention et est resté muet au sujet des aînés.

Les répercussions de cette nouvelle ère seront tellement importantes que les Nations Unies ont parlé du «phénomène du vieillissement» pour décrire la situation.

La CARP, une association canadienne de personnes de 55 ans et plus, a dit que ce phénomène aura sur notre société des répercussions comparables à celles de la révolution industrielle. Voilà ce dont cette association discute avec nos aînés. Pourtant, les questions concernant les personnes âgées n'ont justifié qu'une dizaine de mots dans tout le discours du Trône.

Les besoins changeants d'une population vieillissante auront des répercussions spectaculaires sur la façon dont le gouvernement répondra aux besoins des Canadiens sur les plans économique et social, et en matière de soins de santé.

Au dernier député qui vient de parler, je dirai que, parce que j'ai été mairesse de Saint John pendant quatre mandats, je sais effectivement de quoi il parlait.

L'hon. Jim Peterson: Une excellente mairesse, d'ailleurs.

Mme Elsie Wayne: Je remercie le député de cette observation.

Avec l'aide de la SCHL, nous avons construit des résidences pour aînés et pour d'autres catégories d'individus, mais le gouvernement a retiré tout l'argent qu'il versait et il a imposé des compressions budgétaires à la SCHL. Comme le député l'a dit, nous devons nous occuper de toutes nos personnes âgées.

Comme le député l'a expliqué, cette nouvelle ère obligera le gouvernement à modifier considérablement la façon dont il

fonctionne dans divers secteurs, du logement abordable aux transports en passant par la politique fiscale et la sécurité nationale.

Pourtant, malgré ces mises en garde sérieuses, le gouvernement du Canada n'a presque rien fait pour se préparer, et c'est terrible. Le discours du Trône n'a pas fait une priorité des personnes âgées et de leurs préoccupations. C'est une grave erreur.

Il y a deux ans que je presse le premier ministre, l'actuel et son prédécesseur, de nommer un ministre responsable des questions touchant les aînés. Après tout, n'avons-nous pas un ministre d'État à la jeunesse? Ne pouvons-nous pas convenir que nos aînés sont confrontés à des défis qui ne ressemblent en rien aux défis des autres groupes d'âge?

Je dois dire que j'ai été extrêmement déçue de constater que le nouveau premier ministre avait ignoré ma recommandation concernant la nomination d'un ministre responsable des questions touchant les aînés. J'ai été déçue, mais je n'ai pas été surprise. Chaque journée perdue est une journée de moins à préparer.

Nous devons relever un défi énorme dans un délai qui se resserre progressivement. Faute de réforme, les institutions gouvernementales seront bientôt dépassées.

Je ne dis pas que le vieillissement est une mauvaise chose. Je le sais. Je suis dans la fleur de l'âge. Il va sans dire que nous devrions célébrer la longévité et la vie plus saine des Canadiens. Nous devrions être fiers parce que nos aînés sont parmi les plus actifs au monde et qu'ils continuent d'apporter une contribution importante à notre pays dans une foule de domaines. J'ai souvent dit que nous devrions mettre davantage l'accent sur le mot «citoyen» plutôt que le mot «aîné» lorsque nous parlons des personnes âgées.

Il y a deux mois, le premier ministre a formulé quelques commentaires vagues sur la suppression de l'âge de retraite obligatoire. Il est temps de reconnaître qu'il est purement et simplement discriminatoire d'imposer un âge de retraite obligatoire.

● (1730)

Un très grand nombre de Canadiens continuent d'être physiquement et mentalement capables de faire le même travail à 70 ans qu'à 30 ans. Nous vivons dans un pays libre qui respecte le marché libre mais, pourtant, dans certains cas, nous ordonnons à nos citoyens de prendre leur retraite et ce n'est pas correct. Dans la mesure du possible, la retraite devrait être une décision personnelle. Le seul critère qui devrait s'appliquer est la compétence de l'employé et non pas son âge.

Il convient de connaître les causes profondes de la nouvelle réalité si l'on veut bien comprendre celle-ci. Comme je l'ai mentionné, les Canadiens vivent plus longtemps et en meilleure santé qu'auparavant parce que nous sommes devenus une société en bien meilleure santé. Non seulement avons-nous fait des progrès considérables dans les sciences médicales, mais nous insistons maintenant davantage sur la médecine préventive. En outre, nous avons amélioré notre style de vie en mangeant mieux et en faisant plus d'exercice.

Lorsque j'étais mairesse de Saint John, j'étais fière d'appuyer le programme Participaction. En fait, j'avais été invitée ici à Ottawa dans le cadre de ce programme. Aujourd'hui encore, je continue d'appuyer vivement les Senior Friendship Games dans ma province. Ces deux initiatives ont joué un rôle vital et unique dans la promotion de la condition physique.

Nous devrions nous inspirer de l'esprit qui sous-tend ces excellents programmes et nous doter d'un programme national de conditionnement physique pour les personnes âgées, afin que celles-ci s'adonnent à une forme ou une autre d'activité physique.

L'Adresse

Mon point de vue se fonde en grande partie sur les constatations faites par la Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s et la Fondation Sauve-Qui-Pense. Ces deux groupes ont établi un lien clair et net entre l'exercice, une vie saine et la prévention des blessures.

Même si nous devons nous concentrer davantage sur les aspects positifs du vieillissement, il ne faut pas pour autant en ignorer les effets indésirables. Comme l'a clairement montré la crise du SRAS l'an dernier, nos corps vieillissants peuvent devenir plus vulnérables aux menaces à notre santé.

Étant donné que les préoccupations en matière de santé d'une personne âgée de 50 ans ou plus sont différentes de celles d'une personne plus jeune, il faut faire en sorte que notre régime de santé en tienne compte. Cela signifie que notre système et nos institutions doivent insister davantage sur les soins de longue durée, les soins à domicile et la gérontologie. Il faut envisager une stratégie nationale pour aider à réduire le coût des médicaments d'ordonnance. Il faut examiner la possibilité d'accorder des crédits d'impôt aux familles qui prennent soin d'un parent âgé ou malade dans leurs maisons. Il faut prendre les mesures nécessaires pour que les personnes âgées restent indépendantes et libres de mener leur vie sans être préoccupées par des questions de santé et de sécurité.

Ce concept n'est pas nouveau. En fait, tel était le but original du Programme pour l'autonomie des anciens combattants: s'assurer que nos anciens combattants puissent rester dans leurs maisons aussi longtemps que leur santé le leur permettrait.

Je n'arrive pas à croire qu'il n'a pas été question du PAAC dans le discours du Trône. Les veuves des anciens combattants décédés entre 1990 et aujourd'hui bénéficieront du PAAC, alors que toutes les veuves des anciens combattants décédés avant 1990 ne recevront pas un sou. Des veuves d'anciens combattants d'un peu partout au Canada m'ont fait parvenir des piles de lettres pour me dire qu'elles veulent rester dans leur maison, mais qu'on leur refuse la participation au PAAC. On a créé deux catégories de veuves d'anciens combattants; il faut régler ce problème immédiatement.

Toutefois, comme je l'ai déjà indiqué, le gouvernement a pris, à l'automne, la décision de faire participer les veuves admissibles à partir de 1990.

Depuis quelques mois, nombre de veuves d'anciens combattants communiquent avec moi pour m'exhorter à faire en sorte que les députés des deux côtés de la Chambre interviennent pour qu'elles soient traitées sur un pied d'égalité. Ces femmes ont passé la plus grande partie de leur vie de femme mariée à s'occuper de leur famille pendant que leur mari était parti se battre outre-mer pour vous et moi, monsieur le Président, pour que nous puissions siéger ce soir à la Chambre, en toute sécurité au Canada, alors qu'elles ne bénéficieront pas du PAAC.

J'ai été vraiment choquée du fait que le discours du Trône ne contient aucune mention concernant le PAAC et la possibilité de traiter l'ensemble des veuves des anciens combattants sur un pied d'égalité.

• (1735)

Nous aurions espéré que le gouvernement traite tous les anciens combattants et leurs familles sur un pied d'égalité. Au cours de ses trois premiers mandats, le gouvernement a dû être forcé de soutenir nos anciens combattants de la marine marchande. Que ce soit au moyen d'une grève de la faim sur le parvis du Parlement ou d'un recours collectif déposé devant la Cour suprême, nos héros nationaux ont été forcés de se battre contre le gouvernement au nom duquel ils sont allés à la guerre. Qu'il s'agisse des anciens

combattants de la marine marchande ou de ceux dont le régime de retraite a été mal géré par les hauts fonctionnaires, on constate que le gouvernement présente une bien piètre feuille de route en ce qui concerne le traitement des anciens combattants et c'est à regret que je signale que cette tradition perdure.

Vendredi dernier, un recours collectif a été intenté au nom des anciens combattants qui ont été utilisés, pendant la Deuxième Guerre mondiale, pour mettre à l'essai des armes chimiques. Le gouvernement du Canada est allé chercher ces soldats dans leurs unités, les a amenés dans des camps secrets et les a gazés. Je ne parle pas d'un autre gouvernement, je parle de notre gouvernement. Il s'agissait de recherche scientifique. Le gouvernement a fait subir à ses propres soldats ce que la Convention de Genève interdit de faire subir aux troupes ennemies en temps de guerre.

Tenus au secret, ces braves patriotes vivent avec les séquelles de cette époque depuis plus de 60 ans. Ils méritent un dédommagement immédiat. Ils méritent mieux que ce qu'ils reçoivent et je ne suis pas la seule à penser ainsi. L'ombudsman des Forces canadiennes a récemment remis au ministre un rapport favorable décrivant en détail le bien-fondé de l'indemnisation. Je sais que tous les députés se joignent à moi pour attendre la réponse du gouvernement dans cet important dossier. Notre façon de traiter les anciens combattants aujourd'hui témoigne du traitement que nous réserverons à nos forces armées plus tard.

Il y a quelques années, j'ai assisté à une réunion de l'OTAN à Saint-Petersbourg, en Russie et, à cette occasion, lord Robertson, de Londres en Angleterre, nous avait envoyé un message. Dans un enregistrement vidéo, il disait à tous les représentants du Canada présents à Saint-Petersbourg en Russie qu'il souhaitait voir le Canada investir davantage dans ses forces armées et se classer à nouveau au premier rang avec les autres, comme auparavant. Il disait que nous étions alors les derniers et que nous devions agir.

Hier, j'ai écouté le discours et j'ai constaté à quel point on oublie les aînés. Au lieu d'annoncer un nouveau programme audacieux, comme le programme d'autonomie pour les aînés proposé par la Légion royale canadienne, le discours du Trône n'a offert que de faux espoirs témoignant d'une mauvaise foi.

Au lieu d'invoquer la charte et d'abolir la retraite obligatoire, le discours n'a offert que des promesses creuses. Au lieu de donner une nouvelle orientation aux soins de santé, il les a maintenus dans un état de survie précaire.

Le gouvernement poursuit son programme de négligence. Il se prépare à prolonger son existence pendant quatre ans encore. Il essaie de convaincre les Canadiens de lui donner une quatrième chance. Je regrette, mais la règle dit bien qu'après trois prises on est retiré. C'est ce qui se produira si le gouvernement ne fait rien pour les aînés, les militaires et les anciens combattants. Il doit agir maintenant.

• (1740)

M. Vic Toews (Provencher, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter la députée de Saint John. Avec toute la compétence et l'honnêteté qu'on lui connaît, elle a exposé ce que bon nombre de députés conservateurs disent depuis longtemps. Ce ne sont pas que les anciens combattants qui sont insultés par le présent gouvernement libéral, mais aussi leurs veuves.

Je n'arrive pas à comprendre comment les députés libéraux peuvent venir à la Chambre jour après jour et négliger ainsi ces veuves qui ont élevé leur famille et qui ont épaulé leur conjoint dans l'intérêt du Canada. Que suggère la députée? Quelle solution entrevoit-elle dans ce cas particulier?

Mme Elsie Wayne: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Les députés à la Chambre, particulièrement ceux du parti au pouvoir, doivent comprendre que ces veuves doivent être traitées de la même façon que les autres, et que des mesures en ce sens doivent être prises immédiatement, car il en meurt une tous les deux ou trois jours.

Nous recevons des appels à tous les jours sur la nécessité d'ajouter des lits supplémentaires dans les hôpitaux pour anciens combattants. Des centaines et des centaines d'anciens combattants n'ont personne pour s'occuper d'eux. Ils ont combattu pour chacun et chacune d'entre nous, et nous leur devons bien de faire d'eux notre première priorité. Il faut le faire tout de suite.

[Français]

Le président suppléant (M. Bélair): Comme il est 17 h 43, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer du sous-amendement dont la Chambre est maintenant saisie.

Le vote porte sur le sous-amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter le sous-amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélair): Que tous ceux qui appuient le sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Bélair): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélair): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Bélair): Convoquez les députés.

• (1815)

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 1)

POUR

Députés

Bachand (Saint-Jean)
Bigras
Comartin
Desjarlais
Gagnon (Québec)
Gaudet
Godin
Guimond
Lalonde
Loubier
Martin (Winnipeg Centre)
Ménard
Paquette
Picard (Drummond)
Proctor
Roy
St-Hilaire
Tremblay

Bergeron
Clark
Crête
Duceppe
Gagnon (Champlain)
Gauthier
Guay
Laframboise
Lill
Marceau
Masse
Nystrom
Perron
Plamondon
Rocheleau
Sauvageau
Stoffer
Wasylycia-Leis— 36

CONTRE

Députés

Ablonczy
Alcock
Anderson (Victoria)

Adams
Allard
Anderson (Cypress Hills—Grasslands)

L'Adresse

Assadourian
Bagnell
Barnes (London West)
Barrette
Bélair
Bellemare
Bertrand
Binet
Bonin
Borotsik
Bradshaw
Brisson
Bryden
Burton
Caccia
Caplan
Casey
Castonguay
Coderre
Comuzzi
Cullen
Cuzner
Dion
Doyle
Drouin
Duplain
Efford
Elley
Eyking
Fitzpatrick
Frulla
Galloway
Goodale
Grey
Hanger
Harvey
Herron
Hill (Prince George—Peace River)
Hubbard
Jaffer
Jobin
Jordan
Karygiannis
Keyes
Kilgour (Edmonton Southeast)
Kraft Sloan
Lancôt
LeBlanc
Leung
Longfield
Lunney (Nanaimo—Alberni)
MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough)
Mahoney
Manley
Marleau
Matthews
McCormick
McKay (Scarborough East)
McNally
Merrifield
Mills (Toronto—Danforth)
Mitchell
Murphy
Nault
O'Brien (London—Fanshawe)
Owen
Pagtakhan
Patry
Peric
Peterson
Phinney
Pillitteri
Price
Provenzano
Redman
Regan
Robillard
Augustine
Bakopanos
Barnes (Gander—Grand Falls)
Beaumont
Bélangier
Bennett
Bevilacqua
Blondin-Andrew
Bonwick
Boudria
Breitkreuz
Brown
Bulte
Byrne
Calder
Carroll
Casson
Catterall
Collenette
Cotler
Cummins
DeVillers
Discepolo
Dromisky
Duncan
Easter
Eggleton
Epp
Farrah
Fontana
Fry
Godfrey
Graham
Guamieri
Harvard
Hearn
Hill (MacLeod)
Hinton
Jackson
Jennings
Johnston
Karetak-Lindell
Keddy (South Shore)
Kilger (Stormont—Dundas—Charlottetown)
Knutson
Laliberte
Lastewka
Lee
Lincoln
Lunn (Saanich—Gulf Islands)
MacAulay
Macklin
Malhi
Marcil
Martin (LaSalle—Émard)
McCallum
McGuire
McLellan
McTeague
Mills (Red Deer)
Minna
Moore
Myers
Neville
O'Reilly
Pacetti
Paradis
Penson
Peschisolido
Pettigrew
Pickard (Chatham—Kent Essex)
Pratt
Proulx
Rajotte
Reed (Halton)
Ritz
Saada

Initiatives parlementaires

Savoy	Schellenberger
Scherrer	Schmidt
Scott	Serré
Sgro	Shepherd
Simard	Skelton
Solberg	Sorenson
Speller	St-Jacques
St-Julien	St. Denis
Steckle	Stewart
Strahl	Telegdi
Thibault (West Nova)	Thibeault (Saint-Lambert)
Thompson (Wild Rose)	Thompson (New Brunswick Southwest)
Tirabassi	Toews
Tonks	Torsney
Ur	Valeri
Vanclief	Vellacott
Volpe	Wappel
Wayne	Wilfert
Williams	Wood
Yelich — 199	

PAIRÉS

Députés

Asselin	Bourgeois
Cardin	Charbonneau
Dalphond-Guiral	Desrochers
Finlay	Folco
Fournier	Gagnon (Lac-Saint-Jean—Saguenay)
Girard-Bujold	Ianno
Maloney	Parrish
Szabo	Whelan — 16

Le Président: Je déclare le sous-amendement rejeté.

[Traduction]

Comme il est 18 h 16, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LES PÊCHES

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC) propose:

Motion M-136

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait prendre des mesures immédiates pour assurer la gestion de garde du Nez et de la Queue des Grands Bancs et du Bonnet Flamand.

—Monsieur le Président, je remercie le député de Pictou—Antigonish—Guysborough d'appuyer cette motion.

Comme plusieurs députés s'en souviendront, nous avons débattu cette motion lors de la dernière session. Comme plusieurs autres, elle est morte au *Feuilleton* mais a été ramenée dans sa totalité. Au lieu d'en être à la deuxième heure du débat, nous reprenons au début avec une heure de débat et prendrons la deuxième heure dans un proche avenir.

Ironie du sort, nous parlions ce soir de préserver nos pêcheries alors qu'autour de nous, je veux dire à la tribune, plusieurs personnes ont été touchées par le problème de l'ESB d'un bout à l'autre du pays. Plusieurs d'entre nous croient qu'il s'agit d'un problème de l'Ouest, mais c'est un problème de tout le pays. La destruction de nos stocks de poisson n'est pas un problème du Canada atlantique, c'est un problème canadien, point. Les gens de la côte ouest, du Nord et de la région immédiate des Grands Lacs comprennent ce qui arrive à cet égard.

Ce soir, je me concentrerai sur le nez et la queue des Grands Bancs et sur le Bonnet Flamand. Le poisson, si abondant dans ce secteur auparavant, a eu un grand impact sur l'économie de notre grand pays. Pour ceux qui ne connaissent pas la région et les problèmes qui l'affligent, je résumerai le plus rapidement et le plus simplement

possible la situation que vivent les Canadiens exploitant cette ressource renouvelable qui, comme le secteur agricole, a complètement été négligé par le gouvernement.

Lorsque le Canada s'est joint à Terre-Neuve en 1949, il s'est aperçu de l'existence de ces ressources abondantes. À l'époque, nous possédions les plus grands stocks de poisson de fond au monde, grâce à la morue du Nord. Pendant des siècles, les pêcheurs du Canada, de l'Europe et, bien sûr, de Terre-Neuve-et-Labrador, ont exploité cette ressource. Ils pratiquaient leur métier avec prudence, sachant fort bien ce qui survient lorsqu'une ressource naturelle est détruite. Les choses ont évolué et, lorsque le Canada s'est joint à nous, il lui incombait de prendre les décisions, mais également d'assumer les responsabilités, ce qu'il n'a pas fait et ce qui a mené à la destruction de nos stocks de poissons.

Fait particulièrement ironique, à cette époque, nous avions, je crois, la zone de trois milles des eaux territoriales, qui est passée à 12 milles puis à 200 milles des eaux territoriales. Même avant l'établissement de cette zone, les pêcheurs étrangers pratiquaient la pêche à l'intérieur de nos eaux. Au début, ils pratiquaient la pêche à la ligne sur les Grands Bancs. Du secteur riverain de la ville de St. John's, on apercevait ce qu'on appelait les grands voiliers. Les Portugais et les Espagnols, qui pêchaient aux termes d'ententes historiques, d'ententes internationales que nous avons conclues avec eux, venaient se réapprovisionner à St. John's. Ils venaient s'y réfugier en cas de tempête. Les Portugais étaient tellement reconnaissants du traitement qui leur était réservé qu'ils ont offert à la ville de St. John's une gigantesque statue qu'ils ont portée à travers les rues de la ville. On peut encore admirer la statue à la Basilique de Saint-Jean-Baptiste à St. John's. Des milliers de pêcheurs se sont joints au défilé pour témoigner de leur reconnaissance envers les Terre-Neuviens.

Encore une fois, les choses ont évolué. La zone de 200 milles des eaux territoriales a été créée dans le but de protéger nos ressources. Les poissons nagent. La situation du Canada n'est pas unique au monde, mais nous avons peut-être le champ de pêche le plus lucratif au monde qui s'étend au-delà de la zone de 200 milles.

● (1820)

La plate-forme continentale au large de la côte Atlantique de Terre-Neuve-et-Labrador s'étend à plus de 200 milles. Lorsque la limite de 200 milles a été établie, quelques grandes sections, comme des pointes, s'étendaient à l'extérieur de cette limite. On parlait alors du nez et de la queue des Grands Bancs car il s'agissait en fait d'extensions des Grands Bancs de Terre-Neuve.

Ces pointes sont situées dans les eaux internationales.

Nous sommes supposés avoir une organisation connue sous le nom d'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, l'OPANO. Cette organisation alloue des quotas aux autres pays pêcheurs, ces 19 pays qui jouissent de droits historiques ou de droits en vertu d'un traité avec notre pays. Malheureusement, personne n'y fait attention. Les quotas sont alloués sur la base des données scientifiques relatives à la grosseur du stock. Beaucoup de ces pays s'y rendent et, en cas d'objection, ils peuvent toujours dire qu'ils ne sont pas d'accord avec les quotas établis et qu'ils vont pêcher tout ce qu'ils veulent. C'est ce qui arrive depuis toujours.

Bon nombre de ces pays sont des États voyous et leurs navires battent des pavillons de complaisance. Nous en sommes conscients à la Chambre. Nous connaissons bien les pavillons de complaisance. Je ne connais pas avec certitude les propriétaires de tous les bateaux; nous pourrions également le vérifier. Cependant, ces pays violent ouvertement les règles au large de notre côte.

Pendant des années, mais surtout pendant les dernières années, nous avons demandé au Canada d'exercer un contrôle de cette ressource halieutique. Et je ne peux que remercier sincèrement le Comité permanent des pêches et des océans, son président et ses membres de tous les partis, dont certains sont ici présents ce soir, qui ont appuyé unanimement la requête voulant que le Canada exerce un contrôle sur la ressource halieutique.

D'aucuns se demanderont ce que tout cela signifie. D'aucuns diront que nous avons un peu de poisson, qu'il n'y en avait pas autant qu'avant, mais que nous gagnons beaucoup d'argent avec le crabe et la crevette. Les pêches ont un peu changé, et comme notre pêche au poisson de fond n'existe pratiquement plus, l'accent est maintenant mis sur le crabe et la crevette, des espèces lucratives. Déjà, on entend des préoccupations au sujet de cette ressource, et il s'agit encore une fois de la façon dont elle est gérée par le gouvernement, notamment.

Je vais toutefois vous signaler quelques statistiques étonnantes. À notre connaissance, les premières preuves témoignant de la diminution de nos stocks remontent à 1968 environ. Le célèbre scientifique des pêches, sir Wilfrid Templeman, a déclaré à l'époque qu'il s'inquiétait de l'état de nos stocks. Pendant presque 500 ans depuis 1497, lorsque Jean Cabot a redécouvert la côte atlantique, à Terre-Neuve, des gens ont pêché dans ces eaux, mais les stocks sont restés constants. Or, dans les années 60, on a commencé à se rendre compte du début de la surpêche. Et, bien sûr, cela n'était rien par rapport à ce qui se passe aujourd'hui.

L'alarme a été sonnée en 1968. En 1973, nos stocks ont commencé à diminuer. Si nous avons tenu compte des avis des scientifiques à ce moment-là, si nous avions écouté ceux qui attireraient notre attention sur le problème, si les gouvernements avaient pris position comme ils auraient dû le faire et s'ils avaient fait preuve du courage politique qu'ils devraient avoir pour protéger une ressource renouvelable canadienne, ces stocks n'auraient pas été décimés. S'ils n'avaient pas été sacrifiés pour que nous puissions vendre notre blé et nos voitures et inciter des pays étrangers à venir investir chez nous, nous aurions encore ces stocks. Nous disions: «Venez établir vos usines de montage de voitures et, en échange, nous vous laisserons pêcher notre poisson au large de Terre-Neuve.» Telle était l'entente.

Si seulement nous avions protégé nos stocks. Je vais simplement dire à la Chambre, en dollars actuels, ce que cela nous aurait rapporté si nous avions protégé nos ressources. Le rendement de notre pêche au poisson de fond est presque nul aujourd'hui. La plus grande partie des revenus que nous tirons de cette industrie, et qui s'élèvent à 1 milliard de dollars environ, vient de la crevette et du crabe, deux espèces que personne ne voulait pêcher à cette époque-là. Personne ne voulait en entendre parler.

• (1825)

Si nous avons maintenu les stocks à leur niveau de 1973, ils rapporteraient aujourd'hui aux Canadiens environ 3 327 500 000 \$. Plus de 3,3 milliards de dollars si nous avons pu préserver les stocks que nous avions en 1973. Environ 25 000 personnes ont été touchées directement ou indirectement par la perte des stocks. En plus de ce que nous avons aujourd'hui, soit l'exploitation du crabe et de la crevette, qui rapporte un milliard de dollars, en plus de ceux qui

Initiatives parlementaires

travaillent dans cette exploitation, nous aurions 25 000 emplois supplémentaires. Ces emplois seraient bien mieux payés que les emplois d'une durée de huit, dix ou douze semaines qui sont aujourd'hui fréquents. Un grand nombre de ces emplois dureraient toute l'année. Cinquante-deux semaines, avec deux ou trois quarts de travail dans les grandes usines. Nous aurions ajouté à notre économie, en plus du milliard de l'exploitation actuelle, 3,3 milliards de dollars.

Imaginez le bien que cela ferait à l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador, à l'économie de tout le Canada.

Il y en a qui disent que nous avons du pétrole et que nous n'avons pas besoin de poisson. Le pétrole et les minerais disparaissent. Une fois qu'ils sont extraits, c'est terminé. Ils ne sont pas renouvelables. Mais il y a pire. Lorsque nous avons commencé à exploiter Hibernia, par exemple, il a été entendu que l'exploitation serait étalée sur un certain nombre d'années, à un certain rythme de mise en valeur. À quelques occasions, le gouvernement a autorisé ou toléré une accélération de l'exploitation. Qui est le grand perdant? La province, car ce sont les habitants de la province qui pourraient en bénéficier quelque peu.

Nous retirons fort peu de chose de l'exploitation de ces ressources. Le gouvernement fédéral récupère ces recettes. C'est pourquoi Terre-Neuve, aujourd'hui, avec les ressources les plus généreuses du Canada et la population la plus faible, est une province démunie. Je demande aux gens de considérer tout ce que Terre-Neuve possède. Nous accueillons de plus en plus de visiteurs, et ils commencent à demander pourquoi notre province est qualifiée de démunie. Ils constatent que nous avons de grandes richesses minières, pétrolières, halieutiques et forestières. Et il y a aussi le tourisme. C'est le plus beau coin du pays pour ceux qui veulent passer un agréable séjour.

Cependant, sur chaque dollar que nous recueillons sous forme de recettes et de redevances, le gouvernement fédéral récupère entre 75 et 90 cents. C'est comme si un bénéficiaire de l'aide sociale trouvait un emploi et gagnait 100 \$. Tout le monde dit qu'il doit réintégrer le marché du travail parce que c'est formidable, puis le gouvernement lui prélève les 100 \$ sur son chèque de paie. Cette personne se demande alors à quoi ça rime; elle ferait tout aussi bien de rester chez elle à ne rien faire.

Nous devons modifier entièrement et carrément notre conception, notre façon de traiter avec les provinces et d'aborder la mise en valeur des ressources.

Ce soir, à la Chambre, nous débattons deux questions: la pêche et, bien sûr, l'agriculture. Ce sont deux ressources renouvelables, deux ressources qui, si elles sont protégées par le gouvernement, un gouvernement qui comprend et écoute, un gouvernement qui élabore les bonnes lois et les bons règlements, seront aussi abondantes dans 100 ans qu'elles le sont aujourd'hui. Par exemple, si nous avions protégé ces ressources il y a seulement 30 ans, nous aurions constaté une grande différence.

Nous voyons comment le gouvernement équilibre les budgets et fait des compressions. Nous voyons les travailleurs et nous réduisons la main-d'oeuvre. Cela ne fait que rendre le pays moins productif. Il y a moins d'argent qui circule dans l'économie. Voyons comment nous pouvons tirer le meilleur parti de nos ressources. Examinons nos matières premières. Examinons notre plein potentiel et tâchons de le réaliser.

Initiatives parlementaires

● (1830)

Nous pourrions parler de cette question pendant des mois, mais d'autres députés en sont bien conscients. Les collègues de la Chambre se sont familiarisés avec cette question. J'ai hâte d'entendre leurs observations.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, j'ai bien aimé les observations du député. Comme j'assurais la présidence du comité permanent au moment où se sont tenues les audiences, je peux confirmer ses propos.

En réalité, les pêcheurs, et les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador en général, croient qu'en autorisant les flottes étrangères sur le nez et la queue des Grands Bancs et du Bonnet Flamand, la nation dans son ensemble les laisse tomber et permet l'effritement des ressources halieutiques.

La question que je désire poser au député porte sur le point suivant. Les arguments que nous, en tant que comité, avons obtenus du gouvernement du Canada sur le fait qu'il n'avait pas adopté le rapport comme nous le souhaitions, étaient qu'il faudrait laisser cela entre les mains de l'OPANO ou qu'on ne pouvait, sur la scène internationale, adopter de façon légale un mode de gestion axée sur la conservation. Je me demande quel est le point de vue du député sur cette question. Que dira-t-il pour réfuter cet argument?

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, permettez-moi de souligner le travail qu'a accompli le député qui s'est exprimé avant moi, en tant que président du comité. Comme il l'a dit, il était président du comité depuis environ un an et demi lorsque la question a été soulevée la première fois. Il a appuyé fermement, ainsi que les autres membres du comité, la motion voulant que le Canada assure la gestion de la conservation du nez et de la queue des Grands Bancs.

Il veut connaître mon opinion. Il est malheureux que je ne puisse lui poser une question. Je lui demanderais ce qu'il pense véritablement de l'OPANO. Mais je connais la réponse, je l'ai entendu aborder ce sujet à plusieurs reprises. Il en pense à peu près la même chose que les syndicats, les pêcheurs, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et le comité spécial composé de toutes les parties, bref ce que tout le monde pense sauf le ministre des Pêches et certains des principaux députés. Pour une raison quelconque, ils protègent probablement le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, qui nous demande assez clairement de ne pas faire de vagues.

Si le gouvernement ne fait pas preuve d'un peu de leadership en matière de protection de nos ressources, comment peut-on s'attendre à ce que la Norvège, la Finlande, l'Islande, le Danemark ou qui que ce soit le fasse? Plusieurs de ces pays sont inquiets au sujet de leurs propres ressources.

Je crois que le moment est bien choisi, même en ce qui concerne l'OPANO, pour rassembler les gens et convenir d'un mécanisme de protection. Mais il faut un responsable. C'est près de notre littoral. Le gouvernement du Canada devrait donc être l'organisme responsable. Si on présente les choses adéquatement, je pense que nous pourrions obtenir l'appui des autres pays.

Ils n'ont pas le courage de le faire.

● (1835)

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NDP): Monsieur le Président, avant tout je veux remercier mon collègue de Terre-Neuve-et-Labrador pour son intervention d'aujourd'hui. En tant que membre du Comité des pêches, j'ai été très fier, au nom de notre parti, d'appuyer la recommandation de prendre en charge la gestion du nez et de la queue des Grands Bancs.

Précisons, au profit des auditeurs, que le nom véritable des Grands Bancs est «Grands Bancs de Terre-Neuve». Ils sont adjacents à Terre-Neuve-et-Labrador, mais une erreur a été commise en 1977, lorsque nous avons établi la limite de 200 milles; nous avons alors oublié de l'étendre jusqu'au Bonnet flamand ainsi qu'au nez et à la queue. Si ces secteurs avaient été inclus, nous ne tiendrions probablement pas la discussion d'aujourd'hui.

Le député a entièrement raison. Si seulement le gouvernement avait un tant soit peu le sens du devoir ou de la loyauté à l'égard de la population de Terre-Neuve-et-Labrador. En ce moment, nous assumons 50 p. 100 du coût de l'OPANO. J'aimerais que le député procède à une évaluation exacte de la façon dont lui et la population de Terre-Neuve-et-Labrador, c'est-à-dire le gouvernement, envisageraient cette gestion si le Canada la prenait effectivement en charge.

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, à nouveau, tout s'est joué en 1949, comme je l'ai dit. Quand nous nous sommes joints au Canada, nous avons amené les Grands Bancs. À l'époque, il s'agissait uniquement de la province de Terre-Neuve et non pas de Terre-Neuve-et-Labrador et les bancs de pêche au large étaient alors désignés comme étant les Grands Bancs de Terre-Neuve, c'est-à-dire de notre province, les Grands Bancs appartenant à Terre-Neuve.

Les Grands Bancs de Terre-Neuve, le Canada les a toujours désignés comme étant les Grands Bancs au large de Terre-Neuve. Il y a là une distinction. Ces bancs sont les nôtres, ceux de Terre-Neuve.

Maintenant que nous faisons partie de ce grand pays, le Canada doit assumer ses responsabilités au sein de l'OPANO. Comme je l'ai mentionné, nombre des autres pays membres de l'OPANO font preuve de beaucoup de responsabilité. Par conséquent, si nous adoptions l'approche adéquate et si nous faisons preuve d'un certain leadership—dans les faits, nos recherches ont établi qu'il y a eu très peu de relations entre le ministre et l'OPANO—, j'estime que nous obtiendrions la coopération nécessaire pour qu'on nous laisse gérer, en leur nom, les stocks de notre côte.

Le président suppléant (M. Bélair): Je rappelle aimablement à mes collègues d'utiliser avec circonspection l'expression «au large».

L'hon. Shawn Murphy (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, à titre de secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans et de député de la circonscription de Hillsborough, à l'Île-du-Prince-Édouard, je voudrais profiter de cette occasion pour dire quelques mots dans le cadre de cet important débat.

Tout d'abord, je tiens à remercier le député de St. John's-Ouest de l'intérêt soutenu qu'il porte à cette question. Il a certainement consacré beaucoup de temps, d'efforts et d'énergie à ce dossier ces dernières années. C'est une question importante non seulement pour sa province d'origine, mais aussi pour l'ensemble du Canada. Étant moi-même un Canadien de l'Atlantique, je comprends certainement la frustration du député.

Je veux aussi remercier le Comité permanent des pêches et des océans de son rapport sur cette question. Le gouvernement du Canada s'est réjoui du travail du comité et a pris sérieusement en considération son rapport et les recommandations qu'il contenait.

Initiatives parlementaires

Le gouvernement du Canada reconnaît parfaitement que la surpêche étrangère des stocks chevauchant le nez et la queue des Grands Bancs et le Bonnet flamand constitue un problème très grave. Un non-respect aussi flagrant des règlements de l'OPANO a des répercussions directes sur nos localités côtières de Terre-Neuve, sur celles de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, sur l'ensemble du Canada et, partant, sur tous ceux qui tirent leur subsistance de la mer.

Je suis d'accord sur une bonne partie de ce qu'a dit notre collègue de St. John's-Ouest. Je partage son point de vue.

Le ministre prend cette question très au sérieux et il agit rapidement. Il s'est engagé à améliorer notre participation à l'OPANO. Peu après sa nomination, il s'est rendu à Terre-Neuve-et-Labrador. En fait, il a survolé le nez et la queue des Grands Bancs et il a vu de lui-même où la surpêche avait lieu.

Lorsqu'il se trouvait à Terre-Neuve, il a demandé à ses fonctionnaires de lui soumettre une proposition sur la façon de s'attaquer au problème de la surpêche. Cette proposition va comprendre une augmentation de notre présence en mer dans la zone réglementée par l'OPANO, une stratégie pour amener à agir nos alliés au sein de l'OPANO, des travaux sur une réforme organisationnelle et la mise en oeuvre de l'Entente des Nations Unies sur les pêches. Les fonctionnaires du ministère examinent à l'heure actuelle une stratégie globale.

Le gouvernement du Canada prend cette question très au sérieux. Encore le mois dernier, le premier ministre a discuté de toute la question de la surpêche dans les eaux internationales au Forum économique mondial.

Cependant, la motion dont la Chambre est saisie aujourd'hui dit que le gouvernement devrait prendre des mesures immédiates pour assurer la gestion de garde du nez et de la queue des Grands Bancs et du Bonnet Flamand. Prendre des mesures immédiates, c'est tourner le dos à la communauté internationale et faire fi des conséquences sociétales, économiques, politiques et peut-être même militaires qui s'ensuivront.

Le gouvernement entend collaborer avec nos partenaires internationaux pour parvenir à une solution satisfaisante, mais permettez-moi de garantir à mes collègues que si ces efforts échouent, le gouvernement envisagera alors toutes les options qui s'offrent à lui.

C'est pour ces raisons que le gouvernement ne va pas appuyer cette motion aujourd'hui.

Le gouvernement doit avoir l'occasion d'effectuer des changements à l'intérieur de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest. Nous devons être un participant actif dans les décisions de gestion des stocks halieutiques sur lesquels des milliers de Canadiens comptent, et la coopération avec nos partenaires internationaux donne des résultats. Les progrès que nous avons réalisés lors de la dernière réunion de l'OPANO en septembre prouvent que nous pouvons faire une différence en collaborant avec nos partenaires internationaux.

Il est évident que nous devons améliorer la situation. Le gouvernement défend sa position avec énergie auprès de nos partenaires au sein de l'OPANO et il est urgent que les navires suivent les règles de l'OPANO et que les gouvernements agissent lorsque ces règles sont violées.

Nous réalisons des progrès pour ce qui est de convaincre les parties de la nécessité de réformes importantes.

• (1840)

L'objectif du Canada est de travailler avec tous ses partenaires de l'industrie et de l'étranger pour tenter d'apporter des améliorations.

Cette approche coopérative est la meilleure si nous voulons que les améliorations que nous apporterons soient durables.

Il y a récemment eu des développements. En novembre de l'année dernière, le Canada a signé la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, mais ce qui est plus important encore, le 19 décembre de l'année dernière, l'Union européenne et ses 15 États membres ont signé l'entente des Nations Unies sur les stocks de poissons chevauchants et grands migrateurs. C'est une mesure très importante qui donne au Canada tous les outils qui découlent de cette entente au chapitre de la conservation, de l'exécution, de la durabilité et de la coopération. Cette entente est entrée en vigueur le 18 décembre dernier, c'est-à-dire il y a six semaines à peine. Le pays dispose également d'un autre outil qui lui permet de traiter cette question de façon unilatérale. Je suis heureux que le Canada ne soit pas le seul pays à rechercher ces améliorations.

Au cours de bon nombre de rencontres, des pays comme l'Islande et la Norvège ont exprimé une insatisfaction du même genre à l'égard de la situation. Ils se sont également dits prêts à aller de l'avant et à apporter des modifications réelles et durables à la gestion de nos stocks de poissons en haute mer. Tout comme le Canada, ils sont conscients de nos responsabilités en vertu desquelles nous devons nous assurer que les règles de pêche soient respectées, voir à ce que ceux qui les enfreignent soient punis et mettre le développement en tête de nos priorités pour l'avenir.

Je suis persuadé qu'en collaborant avec nos partenaires à l'échelle internationale, nous pourrions réaliser notre engagement commun à l'égard de l'avenir de nos pêches. L'adoption de mesures diplomatiques et multilatérales doit être considérée comme la principale approche, mais ce n'est pas la seule. C'est la raison pour laquelle je ne peux appuyer la motion du député.

• (1845)

Le président suppléant (M. Bélair): Il n'y aura pas de période de questions et observations. Seul l'auteur de la motion peut formuler des questions ou des observations.

M. Peter MacKay: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Compte tenu de l'importance de la question et du fait que le secrétaire parlementaire est présent dans cette enceinte, nous pourrions peut-être obtenir le consentement unanime de la Chambre pour qu'il dispose de cinq minutes pour les questions et observations.

Le président suppléant (M. Bélair): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Français]

M. Jean-Yves Roy (Matapédia—Matane, BQ): Monsieur le Président, j'aurais aimé que mes collègues, entre autres mon collègue de St. John's-Ouest, puissent poser des questions au secrétaire parlementaire.

Ce qu'on vient d'entendre me scandalise. Il faut comprendre que ce problème persiste depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949. Mes collègues d'en face savent très bien cela ainsi que mon collègue qui a déjà été président du Comité permanent des pêches et des océans. Je voudrais rappeler le secrétaire parlementaire à l'ordre. Ce n'est pas un rapport unanime que le Comité permanent des pêches et des océans a présenté au gouvernement, mais bien deux.

Initiatives parlementaires

Un premier rapport a été présenté le 8 novembre 2002 et un autre a été présenté plus récemment, soit en mars 2003. Ce dernier rapport venait justement réitérer les recommandations du Comité permanent des pêches et des océans concernant la gestion axée sur la conservation sur le nez et la queue des Grands Bancs et sur le Bonnet flamand au large de Terre-Neuve.

Il faut dire que la ressource était extrêmement abondante en 1949, lorsque Terre-Neuve est entrée dans la Confédération. Malheureusement pour les gens de Terre-Neuve, on a confié la gestion et la protection de la ressource à un gouvernement irresponsable, le gouvernement fédéral.

Cela se poursuit aujourd'hui. On nous annonce qu'on va jouer les diplomates, qu'on va tenter de régler le problème par l'intermédiaire de l'OPANO, un organisme qui n'a jamais pris ses responsabilités et qui n'a jamais réussi à fonctionner convenablement.

On sait très bien qu'on ne réglera jamais le problème de cette manière. Les pays membres de l'OPANO avaient un seul objectif, soit de s'approprier notre ressource, la conserver et l'utiliser à leurs fins. Cela persiste depuis 1949, et jamais le gouvernement fédéral n'a eu une réaction qui aurait permis de conserver la ressource.

On va aller plus loin. Mon collègue de St. John's-Ouest n'en a peut-être pas parlé tout à l'heure. En 1992, il y a eu un moratoire sur la morue. Donc, au début des années 1990, on savait déjà que la ressource était sérieusement en danger. Le moratoire du début des années 1990 a été une catastrophe, autant pour la population de Terre-Neuve que pour la population de la Gaspésie qui, entre autres, a été durement touchée par ce fameux moratoire.

Il faut comprendre aussi que quand on parle du nez et de la queue des Grands Bancs et du Bonnet flamand au large de Terre-Neuve, on parle de ressources chevauchantes qui baignent dans un bassin, incluant, à la limite, le golfe Saint-Laurent.

Si on épuise la ressource au large de Terre-Neuve, il est bien entendu que la ressource dans le golfe du Saint-Laurent et autour des autres provinces maritimes est durement touchée. À mon point de vue, c'est la plus grande catastrophe écologique à être survenue au Canada et au Québec au cours du siècle qui vient de s'écouler.

Une ressource extrêmement abondante a été détruite à cause de l'irresponsabilité d'un gouvernement, à cause d'un manque de vision. Le gouvernement a simplement été incapable de prendre ses responsabilités. Pourtant, c'est ce qu'on lui demandait.

Comme l'a exprimé mon collègue de St. John's-Ouest tout à l'heure, on a débuté avec une zone de 3 miles pour passer à une zone de 12 miles puis à une zone de 200 miles. Malgré tout cela, on n'a pas protégé la ressource.

Même aujourd'hui, le secrétaire parlementaire nous mentionnait, bien entendu, qu'il y a eu l'Accord de pêche des Nations Unies, que la communauté économique européenne a accepté que 15 pays membres ont accepté de signer, ce qui fait que l'accord peut finalement entrer en vigueur. Cela a pris des années avant que cela se produise.

Même si l'accord entrait en vigueur, cela ne nous garantit pas, et je le dis au secrétaire parlementaire, que son gouvernement va prendre ses responsabilités. Je vais lui donner le plus bel exemple.

On nous annonce encore une fois une perte d'environ 600 emplois au ministère des Pêches et des Océans. Bien entendu, vous allez me dire que c'est une rumeur, mais il n'y a pas de fumée sans feu.

Pour protéger notre ressource, il ne faudrait justement pas arriver à effectuer de telles coupures au ministère des Pêches et des Océans. Au contraire, il faudrait augmenter les ressources de manière à

exercer une surveillance efficace qui puisse nous permettre de voir ce qui se passe à l'intérieur de la zone des 200 miles comme à l'extérieur. L'Accord de pêche des Nations Unies permet la protection de ce qu'on appelle les stocks chevauchants entre l'intérieur et l'extérieur de la zone de 200 miles.

Le gouvernement nous répond qu'on n'a pas les moyens de protéger la ressource et qu'on va peut-être augmenter la ressource aérienne. C'est ce que le ministre nous a déclaré: «On va peut-être augmenter la surveillance aérienne.»

● (1850)

Est-ce que la Garde côtière aura les moyens d'agir lorsque viendra le temps? La réponse est non parce que la Garde côtière est un organisme qui a été totalement sous-financé depuis 1993. Ses équipements commencent à être désuets. On a mis de l'argent seulement après le 11 septembre, uniquement pour la sécurité et non pas pour protéger la ressource.

On a vécu un moratoire en 1993, et on vient d'en vivre un autre en ce qui a trait à la morue. On avait 10 ans pour tenter de régler le problème, et, aujourd'hui, on est au même point qu'il y a 10 ans.

On essaie de me faire croire que le gouvernement fédéral va prendre ses responsabilités, que le gouvernement fédéral va protéger la ressource, que le gouvernement fédéral va finalement s'engager à remettre ce qu'il doit à la population des Maritimes et de l'est du Québec. En effet, c'est sa responsabilité et c'est justement à cause de son manque de responsabilité que les populations ont été durement touchées, autant à Terre-Neuve qu'en Gaspésie, ou dans les Maritimes.

Cependant, on a beau nous dorer la pilule, on a beau nous faire entendre un discours comme celui que le secrétaire parlementaire vient de prononcer, je ne puis y croire et je ne pourrai jamais y croire.

Comme le disait mon collègue, j'ajouterai aussi que cela touche l'ensemble de la population canadienne. En effet, la gestion des pêches est aussi inefficace sur la côte ouest qu'elle peut l'être sur la côte est. On a autant de problèmes sur la côte ouest qu'on en a sur la côte est en matière de gestion des pêches.

Le ministère des Pêches et des Océans, c'est à peu près ce qu'il y a de plus pourri en matière de système, de gestion et de protection de la ressource. Les membres du Comité permanent des pêches et des océans se font constamment répéter, partout, d'un océan à l'autre, que le ministère des Pêches et des Océans n'écoute ni les pêcheurs, ni les travailleurs d'usine, ni les gens qui transforment la ressource. Justement, on ne veut pas de cette expertise, parce qu'on gère la ressource à notre manière, et on la gère très mal.

Je réitère mon appui à mon collègue de St. John's-Ouest dans la défense de ce dossier. En tant que membre du Comité permanent des pêches et des océans, je demeure convaincu que les recommandations qui étaient contenues dans les deux rapports, ceux de 1982 et de 2003, étaient les bonnes et qu'elles devaient être appliquées par le gouvernement, contrairement à sa réaction, particulièrement lors du dépôt du premier rapport. En effet, le gouvernement a rejeté ce rapport de façon automatique et n'a même pas pris le temps de le lire. Ainsi, cela ne nous a pas permis d'agir sur la scène internationale parce qu'on s'est en quelque sorte tiré dans le pied.

Initiatives parlementaires

À cet égard, au Comité permanent des pêches et des océans nous avons été extrêmement déçus, et avec raison. L'ensemble des membres de ce comité a réitéré ses recommandations en 2003. Ce sont ces recommandations que nous voulons voir appliquées et mises en pratique.

Dans le discours du Trône, on parle du déficit démocratique en ce qui concerne la Chambre des communes. Je pense que le gouvernement a eu deux belles occasions de régler partiellement le déficit démocratique en acceptant les recommandations unanimes de l'ensemble des députés membres du Comité permanent des pêches et des océans. Et s'il l'avait fait, au moins une partie de la solution aurait pu être mise en marche et la ressource serait peut-être mieux gérée aujourd'hui.

Deux ans après, on se rend compte que ce gouvernement n'a absolument rien fait. Ainsi, je ne crois pas que, deux ans plus tard, si ce même gouvernement est encore au pouvoir, quelque chose sera fait.

Je réitère mon appui à mon collègue de St. John's-Ouest que je salue, d'ailleurs.

• (1855)

[Traduction]

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, je remercie le député de St. John's-Ouest et tous les membres du Comité permanent des pêches et des océans pour cette recommandation.

Ceux d'entre nous qui sont souvent allés à Terre-Neuve-et-Labrador ont entendu ces propos de la bouche des pêcheurs et de l'ancien gouvernement libéral de Terre-Neuve-et-Labrador. Dans cette province, les partis de l'opposition, le Parti conservateur et le NPD ont uni leurs voix pour dire que c'était ce qu'il fallait faire.

Je voudrais donner un coup de coude au secrétaire parlementaire, qui est quelqu'un de bien. Lorsqu'ils représentent le ministère, les secrétaires parlementaires ont la manie de lire les notes qu'ils ont apportées.

J'aimerais que le secrétaire parlementaire se rende dans la circonscription de St. John's-Ouest, que représente l'auteur de la motion, et qu'il écoute ce que ce dernier dit là-bas. En fait, il a dit que le gouvernement n'appuierait pas la motion. Cela signifie-t-il que le ministre des Ressources naturelles, qui vient de Terre-Neuve-et-Labrador, n'appuiera pas la motion?

Lorsqu'il était membre de notre comité, le ministre des Ressources naturelles défendait vivement et appuyait pleinement la motion et la recommandation. Maintenant qu'il est ministre, se présentera-t-il pour voter? Le vote libre sera-t-il autorisé ou le ministre s'abstiendra-t-il de voter?

Nous surveillerons cela de près parce qu'en 1998, nous avons présenté le rapport sur la côte est du Comité des pêches. Nous avons proposé l'adoption de ce rapport par consensus à la Chambre. Neuf libéraux l'avaient signé. Lorsque ce rapport a été mis aux voix à la Chambre, ces neuf libéraux ont voté contre leur rapport. C'est de l'hypocrisie à chaque fois.

Je rappelle au secrétaire parlementaire qu'il ne nous reste plus beaucoup de temps. Chaque rapport scientifique sur l'état de ces stocks montre qu'ils diminuent. Leur situation est précaire.

Le gouvernement a mis 23 ans avant le signer la Convention sur le droit de la mer. Pourquoi, de ce côté-ci de la Chambre, quelqu'un aurait-il confiance que le gouvernement se soucie des gens de Terre-Neuve et du Labrador, du secteur d'activité ou des stocks eux-mêmes?

Il a dit que le gouvernement ne veut pas tourner le dos à la communauté internationale, mais cela ne le gêne pas du tout de tourner le dos aux gens de Terre-Neuve et aux gens du Labrador. Nous reviendrons et ferons en sorte que cette question vienne hanter le gouvernement aux prochaines élections. On peut devancer le déclenchement des élections. Nous serons prêts.

Il y a d'autres sujets d'inquiétude. La fusion de la garde côtière et de Pêches et Océans en 1995 a été une catastrophe totale. Nous avons 1 600 personnes qui travaillent pour le ministère au 200, rue Kent, et aucun d'eux ne va à la pêche à la morue ou au homard sur le canal Rideau.

Il se peut que ces 1 600 personnes soient des gens très bien, mais je peux vous assurer, monsieur le Président, qu'il faut s'attaquer à la centralisation que cet édifice représente. Il faut affecter ces gens-là à l'endroit où les ressources se trouvent. Cela redonnerait confiance au secteur d'activité. Peut-être qu'au lieu que les décisions partent d'Ottawa vers les flots, nous pourrions, pour une fois, faire en sorte que les décisions sur les pêches viennent des flots et se rendent à Ottawa. Voilà comment les choses devraient être.

Il existe une autre entente, l'ENUP. Il faudrait la déchirer et la mettre à la poubelle. La communauté internationale se moque du Canada. Elle vient piller nos stocks. Il y eut un temps où nous avions des observateurs à bord des navires. Qu'on essaie seulement d'obtenir l'un des rapports non publiés de ces missions d'observation. C'est impossible.

Lorsque M. Baker présidait le comité, nous avons obtenu copie d'un tel rapport, mais celui-ci renfermait tellement de suppressions qu'il n'était absolument d'aucune utilité pour nous. Une fois l'entente conclue, ils ont dû faire venir d'autres observateurs à bord. Maintenant, ils disent qu'il faut se débarrasser des observateurs et installer une boîte noire dans ces navires étrangers. Tout ce qu'une boîte noire nous dira, en supposant qu'il y ait quelqu'un pour prendre connaissance des renseignements fournis, c'est l'endroit où se trouve le navire. Elle ne nous dira pas ce qu'il y a dans le navire, ni quelle quantité de poisson ce bateau pille dans l'océan.

Je rappelle à la Chambre qu'il y a quelques années, le navire *OLGA* s'était fait intercepter parce qu'il polluait avec des hydrocarbures. Lorsqu'il est arrivé à St. John's, dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, il transportait 49 tonnes métriques de morue visée par un moratoire. Que s'est-il passé? Nous ne pouvions rien faire. Nous avons dû laisser ce navire repartir parce que les règles internationales disent que c'est le pays où le navire est immatriculé qui peut prendre des mesures contre le capitaine et l'équipage.

• (1900)

Lorsque nous étions en Islande, nous avons trouvé le *Olga*. Un navire russe se trouvait en Islande. Nous n'avons aucune idée de ce qui est arrivé au poisson. C'est par hasard que nous avons retracé le *Olga*.

Combien y a-t-il de navires qui pêchent de façon illégale? Nous connaissons tous M. Tobin. Lorsqu'il était ici, il avait fait un exposé sur la pêche au turbot. C'était une belle présentation bien faite.

Hélas, le gouvernement libéral ne comprend toujours pas. Il s'agit d'une recommandation unanime du Comité permanent des pêches et des océans. Neuf députés libéraux faisaient partie de ce comité. Ils étaient tous d'accord avec les députés de l'opposition pour dire que c'est ce que nous devrions faire.

Initiatives parlementaires

Je pense que le gouvernement ne va même pas se donner la peine de réfléchir à cette question. Il va tout simplement l'ignorer. La réponse du gouvernement aux solutions proposées dans le secteur des pêches consiste à retarder les choses à chaque fois. C'est tout à fait incroyable.

En ce qui a trait à l'observation et à l'exécution, le moral des vaillants membres de notre garde côtière est on ne peut plus bas en ce moment. Qu'entend-on du côté du ministère? On entend dire que 600 postes seront éliminés dans ce ministère.

Ce que dit le gouvernement, essentiellement, c'est qu'il faut renoncer à la surveillance des pêches, à la présence d'observateurs et tout le reste. Il s'en remettra aux Espagnols, aux Portugais et autres, qui viendront piller les stocks. Pendant ce temps, les représentants du gouvernement continueront de tenir de belles discussions, un verre de vin à la main, mais rien ne sera fait.

Je suis convaincu que si le débat avait cours en Ontario et que ses intérêts étaient en cause, le gouvernement agirait. Malheureusement, Terre-Neuve-et-Labrador ne compte que sept représentants. De nombreux collègues du système parlementaire au pays appuient les hommes et les femmes de Terre-Neuve-et-Labrador relativement à cette importante recommandation.

Au fond, nous permettrons à la communauté internationale d'économiser beaucoup d'argent. Nous n'allons pas chasser les navires étrangers et les empêcher de revenir. Ce que nous leur disons, c'est qu'ils peuvent venir et pêcher leur quota historique. En définitive, les Canadiens vont se contenter de vérifier les prises de ces bateaux, et s'assurer qu'elles correspondent aux quantités permises. Ni plus ni moins.

Nous supportons déjà 50 p. 100 des coûts de l'OPANO, et les résultats se font toujours attendre. Les bateaux de pêche étrangers profitent de nous parce que nous n'avons pas de bateaux de surveillance et parce que notre gouvernement fait preuve d'une extrême faiblesse lorsqu'il s'agit de faire respecter les règles ou d'avoir des discussions de ce genre.

Notre comité doit constamment subir les atermoiements du gouvernement. Le gouvernement ne veut pas tourner le dos à la communauté internationale, mais il est prêt à tourner le dos à nos pêcheurs et à leurs familles. C'est une faute.

Nous recommandons la gestion axée sur la conservation. Prenons en main la gestion de ces stocks. Permettons à la communauté internationale de pêcher, mais vérifions les prises. Si nous le faisons, je puis assurer à la Chambre que les stocks se rétabliront.

Terre-Neuve-et-Labrador ne sera pas seule à en bénéficier. La communauté internationale aussi en bénéficiera. Si nous poursuivons dans la même veine, dans quelques années il n'y aura plus de débat parce qu'il n'y aura plus de poisson.

Il y a de nombreuses années, on avait posé une question au sujet des pêches à l'ancien chef libéral, Pierre Trudeau, et il avait répondu que le problème, dans le cas du poisson, c'est qu'il nage. Oui, le poisson nage. C'est pourquoi il faut effectuer une surveillance des eaux. Nous croyons qu'il incombe aux Canadiens de le faire. Si nous le faisons, nous pourrions assurer aux habitants de Terre-Neuve-et-Labrador que leur ressource première, leur ressource hauturière, appartient à Terre-Neuve-et-Labrador et à tous les Canadiens.

Au nom de notre parti, je remercie encore une fois le député de St. John's-Ouest et son parti d'avoir présenté cette motion. Les députés néo-démocrates fédéraux et provinciaux de partout au pays l'appuient sans réserve.

● (1905)

M. Bill Matthews (Burin—St. George's, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de remercier le député de St. John's-Ouest qui a à nouveau soulevé cette question afin qu'on en débâte à la Chambre. Je remercie les députés qui ont contribué à cette importante discussion ce soir.

Avant tout, je dois dire à notre collègue du NPD que je ne veux pas blâmer les étrangers pour toutes les difficultés que connaissent nos ressources halieutiques. Ils jouent certes un rôle important, mais il y a aussi d'autres facteurs à l'origine de la disparition de nos stocks de poissons.

Je me demande si les députés accepteraient de voter à la Chambre un jour pour confier à l'OPANO la gestion de nos troupeaux de phoques qui croissent exponentiellement au large de nos côtes. Cette organisation a si mal géré les ressources dans les zones réglementées par elle que, si elle assumait la gestion des troupeaux de phoques, on n'aurait certainement pas, au large de nos côtes, dix millions de phoques qui mangent des tonnes et des tonnes de poisson.

Je tiens à préciser que j'appuierai cette motion. J'ai toujours cru que le Canada devrait prendre des mesures pour étendre la gestion axée sur la conservation jusqu'au nez et à la queue des Grands Bancs et jusqu'au Bonnet flamand et ce, pour une bonne raison. J'ai écouté les députés et notamment le secrétaire parlementaire; ils devraient se rendre sur la côte sud de Terre-Neuve-et-Labrador et aller visiter des localités comme Port aux Basques, Rose Blanche, Burnt Island, Isle aux Morts, Burgeo et Ramea. Tout le long de la côte, les habitants de ces villages côtiers travaillaient douze mois par année, dans une industrie de la pêche fort prospère à une certaine époque. Les habitants ont émigré en grand nombre et, de nos jours, l'âge de ceux qui restent dans ces collectivités n'est pas très réconfortant. Ces villages ont été créés autour des pêcheries. Les gens travaillaient leur vie durant dans les pêcheries.

Le député de St. John's-Ouest a dit, avec raison, que le Canada s'était joint à Terre-Neuve; or si les choses s'étaient réellement passées ainsi, la situation serait peut-être différente aujourd'hui. Le gouvernement du Canada a assumé la gestion de nos ressources halieutiques lorsque nous avons adhéré à la Confédération et les gouvernements fédéraux successifs n'ont jamais su remplir efficacement leurs obligations de gestionnaires. Je tiens à dire au député de St. John's-Ouest que c'est un ancien député de cette circonscription, l'ancien ministre des Pêches John Crosbie qui, en 1992, a annoncé la fermeture de la pêche, le moratoire touchant la morue du Nord.

L'un après l'autre, les gouvernements fédéraux ont achoppé sur cette question. Cela étant dit, il incombe au gouvernement actuel de s'occuper du problème. Les habitants de ces communautés qui veulent continuer à y gagner leur vie ont épuisé leur patience. Le Canada s'est distingué dans le monde entier dans les domaines de la diplomatie et du maintien de la paix, mais les gens de ces communautés sont lassés de la diplomatie et ont épuisé toute patience face à ce problème.

Une seule chose pourrait entraîner un changement positif dans les zones de réglementation de l'OPANO. Je parle d'un régime canadien de gestion aux termes duquel le Canada déterminerait le total des prises autorisées et où il posterait des observateurs sur les navires et sévirait contre les infractions commises dans ces zones.

Initiatives parlementaires

On pense à tort que le Comité permanent des pêches et des océans a recommandé de chasser tous les étrangers du territoire. Ce n'est pas ce que nous recommandons. Nous recommandons que le Canada gère la ressource dans ces zones ou que les pays qui y ont pêché pendant des siècles soient autorisés à pêcher leur part traditionnelle du total des prises autorisées.

C'est cela ou rien d'autre. L'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest existe depuis 25 ans. Pendant les 10 dernières années environ, de graves lacunes se sont fait jour dans la gestion de l'OPANO. Nous participons aux réunions annuelles de l'OPANO et parlons de diplomatie. Nous leur demandons d'être de bons garçons et de bonnes filles. Ils nous disent que leur conduite sera exemplaire mais un an plus tard nous constatons que rien ne s'est amélioré. Ce qui arrive pendant ce temps c'est que ces ressources halieutiques fertiles, la plus grande ressource protéinique au monde, selon le député de St. John's West, continuent d'être décimées.

• (1910)

Nous sommes en 2004 et, pendant que d'aucuns s'inquiètent des problèmes environnementaux, des problèmes relatifs à l'écosystème et de tous ceux dont nous entendons parler dans cette enceinte tous les jours, les Canadiens et leur gouvernement se contentent d'observer tout cela sans rien faire. C'est une grande ressource, une ressource mondiale. C'est une source de protéines non seulement pour Terre-Neuve-et-Labrador et le Canada atlantique, non seulement pour le Canada, mais encore pour notre merveilleuse planète, qui manque de protéines.

J'ai écouté le secrétaire parlementaire dire, au nom du ministère des Pêches et des Océans, que nous devons être diplomates, que nous devons être plus patients et que cela donnera peut-être des résultats. Je ne pense pas que les gens que je représente ont le temps d'être encore patients. Ils sont fatigués d'être diplomates. Ils veulent que quelqu'un s'attaque au problème. Le temps est donc venu pour nous de prendre les choses en main.

J'ai dit que les étrangers ne sont qu'une partie du problème. J'ai parlé du troupeau de phoques, des huit à dix millions de phoques qui mangent quelque chose comme une tonne de poisson par année par phoque. Sauf tout le respect que je dois au député néo-démocrate, je lui demande de se préoccuper autant de la population de phoques que de la question des étrangers. Il va falloir que nous nous occupions des étrangers et des phoques et d'autres questions qui ont été soulevées parce qu'il va falloir une combinaison de tout cela pour ramener la ressource. Nous n'y parviendrons pas en empêchant les étrangers de pêcher dans les bancs. Il va falloir faire plus que cela.

J'affirme aux députés du Nouveau Parti démocratique, que j'ai souvent accusés de s'intéresser davantage aux phoques qu'aux habitants de Terre-Neuve-et-Labrador, que nous devons nous pencher sur le problème que posent les phoques. Je ne fais pas cette affirmation à la légère. J'entends parler d'élections prochaines et de la façon dont les néo-démocrates entendent aborder la campagne électorale. J'invite donc tous les députés du Nouveau Parti démocratique à venir à Terre-Neuve-et-Labrador dire que les phoques leur tiennent davantage à cœur que les gens qui crèvent de faim dans ces localités.

Il faut appeler un chat un chat. Si nous voulons vraiment régler le problème, il nous faut traiter avec l'OPANO, avec les étrangers et avec les phoques. Par surcroît, nous devons mettre de l'ordre dans nos propres affaires. Le problème n'est pas uniquement attribuable aux étrangers. Nous devons reconnaître que nous sommes en partie responsable de la situation.

Si nous voulons vraiment régler le problème, il nous faut faire preuve de maturité et être sincères. Nous verrons demain si le Nouveau Parti démocratique va intervenir pour dire qu'il est disposé à faire face à une explosion de la population de phoques, sachant que chacun de ces animaux consomme annuellement une tonne de poisson. Nous verrons si le NPD veut régler les problèmes qui affligent Terre-Neuve-et-Labrador ou s'il se contente tout simplement de belles paroles.

Comme je veux donner du temps à mon collègue de Terre-Neuve, je conclus en disant que j'ai toujours appuyé cette cause. Selon moi, il faut mettre en oeuvre un régime de gestion de gardien. J'exhorte le ministre des Pêches et des Océans, le ministre des Affaires étrangères et le premier ministre du Canada à se présenter très sérieusement à la table de négociation pour discuter du problème et mettre en place un régime de gestion du nez et à la queue du Bonnet flamand.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes assurément en train de donner le ton à la troisième session de la 37^e législature, car il s'agit ici d'un excellent débat. Je remercie et félicite le député de St. John's-Ouest, car, en ce troisième jour de la troisième session de la 37^e législature, nous discutons d'une question essentielle pour le Canada atlantique. Le député a consacré le temps et l'énergie nécessaires à l'élaboration de la motion. Ce débat a parfaitement sa place aux Communes, et il donne le ton.

Je tiens à dire au député et à tous mes collègues à la Chambre que nous avons certes un grave problème, mais que nous avons aussi d'excellentes possibilités qu'il nous incombe de saisir. Nous recevons des appuis de plus en plus solides non seulement de nos collègues à la Chambre, mais aussi de l'étranger. Comme l'a signalé mon collègue de Burin—St. George's, on comprend de mieux en mieux que nous avons une responsabilité non seulement comme citoyens loyaux à leur pays, mais aussi comme gardiens d'une ressource internationale qu'il importe de protéger et de préserver.

Ce n'est pas ce qui se passe sur les Grands Bancs. Ce n'est pas ce qui se passe sur les extrémités des Grands Bancs. Nous devons, à titre de gardiens de ces ressources internationales, nous imposer, utiliser le droit de la mer, nous prévaloir de tous les textes à notre disposition. Lorsque viendra le moment de voter, j'appuierai la motion.

• (1915)

Le vice-président: L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée, et l'article retombe au bas de la liste de priorité du *Feuilleton*.

Conformément à l'ordre adopté le mardi 3 février 2003, la Chambre se forme en comité plénier pour étudier l'article n^o 1 des initiatives ministérielles. Je quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité plénier.

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 4 février 2004

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'assurance automobile	
M. Adams	93
Le Parti conservateur du Canada	
Mme Ablonczy	93
L'Office des transports du Canada	
M. Karygiannis	93
La Semaine de la canne blanche	
M. Pickard	94
Le Mois de l'histoire des Noirs	
Mme Thibeault	94
La santé	
M. Bailey	94
Yechezkel Goldberg	
Mme Caplan	94
Les sources d'information	
Mme Gagnon (Québec)	94
La rivière des Prairies	
Mme Folco	94
Jamie Brendan Murphy	
M. Doyle	95
Le Nouvel an chinois	
M. Peschisolido	95
Gladys Strum	
Mme Wasylcyia-Leis	95
Cynthia Phaneuf	
M. Bergeron	95
L'Acadie	
M. LeBlanc	95
La réforme parlementaire	
M. Reid	96

QUESTIONS ORALES

La Société maritime CSL	
M. Hill (MacLeod)	96
M. Martin (LaSalle—Émard)	96
M. Hill (MacLeod)	96
M. Martin (LaSalle—Émard)	96
M. Hill (MacLeod)	96
M. Saada	96
M. MacKay	96
M. Saada	97
M. MacKay	97
M. Goodale	97
M. Duceppe	97
M. Goodale	97
M. Duceppe	97
M. Goodale	97

M. Paquette	97
M. Martin (LaSalle—Émard)	97
M. Paquette	97
M. Goodale	97
M. Blaikie	97
M. Saada	98
M. Blaikie	98
M. Saada	98
M. Rajotte	98
M. Saada	98
M. Rajotte	98
M. Saada	98
M. Solberg	98
M. Saada	98
M. Solberg	99
M. Saada	99
La fiscalité	
M. Gauthier	99
M. Goodale	99
M. Gauthier	99
M. Goodale	99
L'assurance-emploi	
Mme Tremblay	99
M. Goodale	99
Mme Tremblay	99
M. Volpe	99
Les lobbyistes	
M. Strahl	99
Mme Robillard	100
M. Strahl	100
Mme Robillard	100
Le discours du Trône	
M. Day	100
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	100
Le terrorisme	
M. Day	100
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	100
Le commerce international	
M. Caccia	100
M. Peterson	101
L'éducation postsecondaire	
Mme Davies	101
M. Volpe	101
Mme Davies	101
M. Volpe	101
La fonction publique	
M. Casey	101
M. Alcock	101
M. Casey	101
M. Alcock	102
Les anciens combattants	
M. Casson	102
M. McCallum (Markham)	102

M. Casson	102
M. McCallum (Markham)	102
La défense nationale	
M. Bachand (Saint-Jean)	102
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	102
M. Bachand (Saint-Jean)	102
M. Saada	102
L'impôt	
M. Keddy	102
M. Goodale	102
M. Keddy	102
M. Goodale	103
L'agriculture	
M. Adams	103
M. Speller	103
L'assurance-emploi	
M. Pallister	103
M. Volpe	103
M. Pallister	103
M. Volpe	103
Les programmes sociaux	
M. Gagnon (Champlain)	103
Mme Frulla	103
Les affaires étrangères	
M. O'Brien (London—Fanshawe)	103
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	104
La santé	
M. Herron	104
M. Pettigrew	104
La justice	
M. Thompson (Wild Rose)	104
M. Cotler	104
Privilège	
Réponse à la question n	
M. Hearn	104
M. Gallaway	105
M. Clark	105
M. Rajotte	105
M. Saada	107
Décision de la présidence	
Le Président	107

AFFAIRES COURANTES

Santé Canada	
M. Pettigrew	108
Le Plan d'action pour la réforme démocratique	
M. Saada	108
M. Hearn	109
M. Gauthier	110
M. Nystrom	111
Délégations interparlementaires	
M. Robinson	112

Pétitions	
Le mariage	
M. Schmidt	112
Le Code canadien du travail	
M. Peric	112
Le mariage	
M. Thompson (Wild Rose)	112
Mme Yelich	113
L'agriculture	
Mme Yelich	113
Le Code criminel	
Mme Yelich	113
Le mariage	
M. Robinson	113
La défense nationale	
M. Robinson	113
La pornographie juvénile	
M. Vellacott	113
Les Forces canadiennes	
M. Cummins	113
Le mariage	
M. Cummins	113
Questions au Feuilleton	
M. Gallaway	113

LE DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse	
Mme Karetak-Lindell	114
M. Robinson	115
Mme Desjarlais	116
M. Robinson	116
M. Toews	118
M. Fitzpatrick	118
Mme Desjarlais	118
M. Masse	120
M. Gagnon (Champlain)	120
Mme Bakopanos	120
M. Thompson (Wild Rose)	122
M. Masse	122
M. Mahoney	122
M. Masse	124
Mme Yelich	124
Mme Wayne	125
M. Toews	126
Rejet du sous-amendement	128

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Les pêches	
M. Hearn	128
Motion	128
M. Easter	130
M. Stoffer	130
M. Murphy	130
M. Roy	131
M. Stoffer	133
M. Matthews	134
M. Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte)	135

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 139 • NUMÉRO 003 • 3^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

**Le mercredi 4 février 2004
(Partie B)**

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 4 février 2004

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

L'ENCÉPHALOPATHIE BOVINE SPONGIFORME

(La Chambre étudie en comité plénier l'initiative ministérielle n° 1 sous la présidence de M. Kilger.)

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.) propose:

Que le comité prenne en considération l'encéphalopathie spongiforme bovine.

Le président: Voici la première occasion depuis le dernier congrès parlementaire que nous avons de travailler en comité plénier. Je vous rappelle à tous que bien qu'un tel comité soit plus informel, j'ai qualité de président. Les députés sont libres d'occuper le fauteuil de leur choix. Ils auront la possibilité d'intervenir durant au maximum 10 minutes, la période de questions étant d'une durée de 10 minutes. Les députés peuvent intervenir plus d'une fois.

Pour lancer ce débat très important, j'accorde la parole au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

L'hon. Bob Speller (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le président, je remercie les députés d'être venus participer ce soir à ce débat des plus importants. Je remercie tout particulièrement les députés de Lambton—Kent—Middlesex ainsi que de Huron—Bruce qui ont suggéré que nous tenions un tel débat, tout comme ceux des différents partis qui en ont fait également la demande.

Peut-être le député ne comprend-il pas l'objet de ce débat, mais il s'agit d'une question qui transcende le sectarisme politique et intéresse tous les Canadiens. Je l'ai déjà déclaré et je continuerai de le faire, le gouvernement canadien prend cette question très au sérieux parce que, selon moi, tous les Canadiens, agriculteurs ou non, estiment qu'elle est de la plus haute importance pour le pays.

Je remercie à nouveau le premier ministre pour ses efforts auprès des présidents Bush que Fox, ainsi que pour son encouragement et son soutien à l'égard des efforts consentis par les ministres dans le but d'obtenir l'ouverture des frontières.

La crise de l'ESB a des répercussions dans tout le pays, et pas non seulement pour les agriculteurs, les familles agricoles, les éleveurs de bovins et les fermes laitières. Des représentants des Producteurs laitiers du Canada sont à Ottawa cette semaine. Ils représentent tous les producteurs laitiers du pays qui ont été grandement atteints par cette crise. J'aimerais souligner le travail des dirigeants des Producteurs laitiers du Canada, de la Canadian Cattlemen's Association, de la Fédération canadienne de l'agriculture et de tous les groupes agricoles dans ce dossier. Tous ces gens ont pris la situation très au sérieux et nous ont fourni, à mon avis, l'aide dont nous avons besoin pour faire avancer ce dossier.

J'aimerais faire rapport sur la situation et sur ce que le Canada a fait depuis la découverte du premier cas d'ESB, le 21 mai 2003. Comme tout le monde le sait bien, la situation s'est encore aggravée lorsqu'un deuxième cas a été découvert dans l'État de Washington. C'était après ma nomination au poste de ministre de l'Agriculture, le 12 décembre dernier, et je peux dire aux députés que cela m'a fait comprendre l'importance de la Chambre des communes et la nécessité de travailler en collaboration avec les députés afin de trouver des solutions aux divers problèmes.

Le gouvernement du Canada est intervenu rapidement dans ce dossier. Avec l'appui du premier ministre, d'autres ministres et des divers caucus de la Chambre, nous avons pu envoyer des messages à nos partenaires internationaux pour leur faire savoir que le boeuf, comme toute la nourriture produite au Canada, ne présente aucun danger.

Nous avons en fait vu la consommation de boeuf augmenter au pays parce que les Canadiens ont bien compris qu'ils peuvent se fier à notre système de réglementation et croire que le boeuf qu'ils consomment ne présente aucun danger. Cela ne s'est pas fait tout seul, tout simplement parce que les consommateurs ont décidé un bon jour que ce serait une bonne attitude à adopter. Nous en sommes arrivés là grâce au dur travail de bon nombre de groupes comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments et d'autres gens au gouvernement qui ont travaillé avec des groupements de producteurs spécialisés et des agriculteurs d'un bout à l'autre du pays pour tenter de trouver des façons de convaincre les consommateurs.

Nous n'aurions pas réussi à exporter notre boeuf si notre consommation interne n'avait pas augmenté. C'est l'augmentation de la consommation à l'interne qui a permis aux autres gouvernements de se rendre compte que le boeuf canadien ne présente pas de danger, les incitant à ouvrir leur frontière au boeuf canadien.

● (1920)

Au terme de notre examen de la question à Ottawa, j'ai pu rencontrer des groupes d'agriculteurs de toutes les régions pour discuter avec eux des autres mesures que, à leur avis, le gouvernement du Canada pourrait prendre dans cette situation. Ils m'ont dit que, d'abord et avant tout, nous devrions commercialiser le boeuf canadien dans le monde entier. C'est exactement ce que nous avons fait.

Initiatives ministérielles

J'ai réussi à me faire accompagner par quelques collègues, le député de Tobique—Mactaquac et le député de Medicine Hat, en Corée, au Japon et aux États-Unis, à Washington. Nous avons rencontré des représentants du gouvernement, les ministres de l'Agriculture de ces pays et les ministres du Commerce de quelques-uns d'entre eux. Nous avons parlé des mesures que nous avons prises au Canada.

Nous avons dit que nous avons écouté les représentants d'un comité international d'évaluation par les pairs, qui avait fait rapport au sujet du Canada. Le comité avait présenté un rapport élogieux sur les mesures que le Canada avait prises depuis sa découverte du cas d'ESB. Il avait formulé des recommandations que le gouvernement du Canada mettait en oeuvre. Ces recommandations pouvaient donner confiance non seulement aux Canadiens au sujet de la consommation du boeuf, mais elles pouvaient également donner aux consommateurs de ces pays l'assurance que le boeuf qu'ils mangeaient était probablement un des plus sûrs au monde.

Nous sommes parvenus à convaincre les Japonais d'examiner d'autres questions, et non seulement leur attitude face à l'ESB. Leur ministre a évoqué les mesures que nous pourrions prendre au Canada, pas exactement les mêmes, mais des mesures semblables ou équivalentes, pour exporter notre boeuf au Japon. Il s'agissait là d'un bon pas en avant et nous avons continué dans cette voie.

Ce que j'ai fait depuis, c'est envoyer un inspecteur avec un vétérinaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments à Tokyo, au Japon, pour être sur place. L'inspecteur va travailler avec les Japonais et les pays d'Asie pour leur montrer ce que nous faisons au Canada et leur préciser ce que les scientifiques de l'OIE, l'organisation internationale qui régleme cela, ont dit des efforts du Canada. L'inspecteur va également essayer de les amener à comprendre l'importance de se fier aux données scientifiques et aux recommandations de l'OIE.

Nous nous sommes également entendus pour travailler avec eux pour reconnaître que la situation qui a prévalu en Europe était tout à fait différente de celle qu'on retrouve au Canada. Un groupe comme l'OIE pourrait reconnaître qu'il y a une différence entre les facteurs de risque en Europe et ceux au Canada. Nous n'avons eu qu'une vache qui était âgée de plus de six ans et demi qui a contracté cette maladie avant que nous n'interdisions les aliments pour animaux en question. J'ai expliqué aux Japonais et aux Coréens que nous avons une barrière de sécurité qui permettait de retirer les MRS du système alimentaire.

Nous sommes ensuite allés à Washington et nous nous sommes entretenus avec nos homologues mexicains et américains. Nous nous sommes entendus pour que des fonctionnaires tentent de normaliser le commerce du boeuf en Amérique du Nord. Nous avons également obtenu des intéressés l'engagement de travailler au sein de l'OIE et d'unir nos efforts pour essayer de changer les choses et de faire reconnaître que la situation en Amérique du Nord était différente de celle en Europe. Enfin, nous nous sommes entendus avec eux pour unir nos efforts afin de pouvoir écouler le boeuf nord-américain sur les marchés d'exportation du monde entier.

Nous avons assuré le suivi de cela. Nous avons eu d'autres rencontres avec nos homologues américains et nous essayons de régler ces problèmes. Comme beaucoup de députés le savent peut-être, le comité international d'évaluation par les pairs aux États-Unis a fait rapport et a soumis aux Américains des recommandations qui ressemblaient aux nôtres.

Dans son rapport, le comité a dit aux Américains qu'ils devaient assurer un rôle de chef de file en ce qui concerne le commerce dans

ce secteur. Ils doivent montrer qu'en ouvrant leur frontière au Canada, ils se fient aux données scientifiques et reconnaissent que le risque au Canada n'est pas différent de celui qui existe aux États-Unis. Le risque est si minime que les Canadiens et les Américains également peuvent continuer d'avoir confiance dans le boeuf qu'ils mangent.

● (1925)

Le président: Permettez-moi simplement de mentionner qu'il y a une période de questions et d'observations de 10 minutes. Par conséquent, je demanderais aux députés de ne pas prendre plus d'une minute et demie ou deux minutes pour poser leurs questions, afin que le ministre ait le temps de répondre et que chaque parti puisse poser au moins une question.

[Français]

M. Louis Plamondon: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Nous avons la chance d'avoir le ministre avec nous aujourd'hui. Comme c'est un sujet très important—le parti au pouvoir l'a reconnu —, est-ce que nous pourrions avoir le consentement unanime de la Chambre pour pouvoir questionner le ministre non pas seulement pour une période de 10 minutes, mais pour une période de 30 minutes? Le ministre étant disponible, je pense que j'aurais le consentement unanime de tous les partis.

Le président: Le député de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour a demandé le consentement unanime pour que la période de questions au ministre soit de 30 minutes au lieu de 10 minutes.

Est-ce qu'il y a consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1930)

[Traduction]

Utilisons la première période de 10 minutes, puis nous verrons. Le député de Prince George—Peace River a la parole.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le président, ce qui est bien malheureux, en cette première soirée de débat exploratoire sur une question aussi importante, c'est que, malgré l'engagement du nouveau premier ministre à s'attaquer à ce qu'il appelle le déficit démocratique, il nous est impossible de questionner un peu plus longtemps le ministre de l'Agriculture sur cette question critique.

Conscient que nous devons partager le peu de temps qui nous est accordé avec d'autres députés, je voudrais faire valoir rapidement deux ou trois points. Premièrement, le ministre a laissé entendre, au début de son intervention, que le député libéral de Huron-Bruce a été le premier à proposer la tenue de ce débat. Je ne partage pas son avis. C'est plutôt le leader parlementaire de l'opposition, c'est-à-dire le Parti conservateur du Canada, qui a pris le temps d'envoyer une lettre à la présidence pour demander la tenue d'un débat d'urgence et de suivre la procédure à respecter dans de tels cas. Je tenais à faire cette mise au point.

Le problème, c'est que dans la période de 10 minutes qui lui était accordée, le ministre s'est contenté de rappeler les événements des deux derniers mois aux agriculteurs et aux familles agricoles qui traversent une période difficile. Ces gens-là sont au courant de ce qui s'est produit. Ils veulent savoir ce que le gouvernement entend faire, et non ce qui a pu se passer auparavant.

Initiatives ministérielles

Le ministre a reconnu que la consommation de boeuf avait augmenté et pourtant les agriculteurs n'ont pas constaté une augmentation de leurs revenus, même si le prix à l'épicerie est demeuré élevé.

Que fera son gouvernement à partir d'aujourd'hui, et même dès ce soir, pour régler la situation?

L'hon. Bob Speller: Monsieur le Président, je suis heureux de voir que le parti de l'opposition s'éloigne du caractère non partisan de ce débat. Ce n'est pas moi qui ai refusé. Je ne serais que trop heureux de rester ici pour répondre à toutes les questions des députés.

Si le député veut suivre le processus qui convient et parler aux personnes qu'il faut, à savoir aux députés de la Chambre, pour débattre de la façon dont nous aimerions procéder dans cette affaire, cela me conviendrait parfaitement. Il y a ici des députés qui aimeraient intervenir dans ce débat. Il tiennent à présenter leurs arguments. S'il ne nous reste plus de temps à la fin, parce que j'en aurai accordé au député, ils ne pourront pas le faire.

J'espère donc que les députés admettront qu'il y a des façons de faire cela et que, s'ils les adoptent, ils procéderaient comme il convient.

Si nous voulons parler de déficit démocratique, nous pouvons traiter de ce que nous comptons faire sur cette question. Je ne serais que trop heureux de dire aux députés ce que nous faisons dans ce domaine. Ce que je leur dirai, c'est ce que j'ai dit à tous les Canadiens. Ce que nous avons l'intention de faire et ce que nous continuerons de faire, ce sera d'exercer des pressions sur les gouvernements étrangers afin qu'ils ouvrent leurs frontières. C'est ce que les agriculteurs canadiens m'ont pressé de faire. Nous continuerons donc d'agir en ce sens.

Le président: J'aimerais formuler une observation. Il est incontestable qu'un grand nombre de Canadiens s'intéressent beaucoup à cette question, qu'elle les touche de près et qu'elle a d'importantes répercussions sur eux.

Nous nous demandons parfois ce que les Canadiens pensent de nos délibérations. J'ose affirmer que nous pourrions tous imaginer qu'elle serait leur réponse si nous devions leur présenter un instantané des premiers moments de ce débat très important en ce moment pour notre pays.

Je vous laisse juges.

[Français]

L'honorable député de Peace River a la parole sur un recours au Règlement.

• (1935)

[Traduction]

M. Charlie Penson: Monsieur le président, compte tenu de ce que vous venez de dire, je me demande si nous pourrions inviter le ministre à reconsidérer la demande de prolongation de la période réservée aux questions, afin que nous disposions d'un peu de temps. Savez-vous que certains députés n'ont pu parler que pendant cinq minutes? À mon avis, c'est un sujet qui mérite un débat beaucoup plus approfondi. Il y a des gens qui sont ruinés partout au Canada à cause de ce problème.

Je voudrais que nous demandions à nouveau aux libéraux qui ont déjà rejeté cette demande l'autorisation de prolonger de 30 minutes la période de questions adressées au ministre.

Le président: Au nom du député de Peace River, y a-t-il consentement unanime afin de prolonger de 30 minutes la période des questions adressées au ministre?

Des voix: D'accord.

Le président: J'ai fait erreur en n'accordant pas d'abord la parole au principal porte-parole de l'opposition officielle. Le député de Battlefords—Lloydminster a la parole.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le président, vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour permettre aux députés qui le désirent de partager le temps qui leur est imparti dans le cadre du débat exploratoire de ce soir.

Le président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Gerry Ritz: Monsieur le président, je me réjouis de la présence du ministre et de l'occasion que nous avons enfin de discuter ouvertement de cette question. Je remercie le ministre de sa contribution jusqu'à maintenant.

Ce problème ne se limite pas à l'industrie bovine. Tous les secteurs de l'élevage font face au problème. Il y a beaucoup de dommages indirects. Il y a bien d'autres industries qui dépendent du bétail. Ni le programme d'indemnisation mis en place en réponse à la crise de l'ESB ni aucune autre mesure n'a été d'une quelconque aide pour ces industries. Le ministre envisage-t-ils des mesures en ce sens, à l'intention de tous les autres secteurs qui dépendent du bétail, les éleveurs d'agneaux, de bisons et d'élan, y compris les camionneurs, tous ceux qui gravitent autour de cette industrie? Envisage-t-il une sorte de programme d'indemnisation?

Le président: Nous prolongeons la période initiale réservée aux questions. Le député de Battlefords—Lloydminster posait-il une question au ministre?

M. Gerry Ritz: Oui, monsieur le président.

Le président: Je vais laisser le ministre répondre. Après, je céderai la parole au député de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour pour qu'il pose une question.

L'hon. Bob Speller: Monsieur le président, j'aimerais dire au député, et à tous les députés, que nous reconnaissons parfaitement que cela a eu des effets négatifs non seulement sur les agriculteurs et sur les fermes familiales, mais aussi sur les collectivités et un grand nombre de leurs entreprises.

Ce que nous avons fait, c'est de faire avancer le dossier en essayant d'ouvrir les frontières. Y aura-t-il des compensations pour celui qui en a subi les conséquences? Non, je ne le pense pas.

Ce que j'ai demandé à mes représentants de faire, c'est d'examiner précisément dans quelle mesure cela se répercute sur d'autres secteurs. Je leur ai demandé de déterminer ce que nous pourrions faire pour aider ces autres secteurs à s'en sortir. Avons-nous un programme spécial pour eux? Non, nous n'en avons pas.

Comme les députés le savent, c'est une question qui ne relève pas seulement du fédéral, mais aussi du provincial. C'est une question que nous nous efforçons de régler ensemble à l'échelle fédérale et à l'échelle provinciale afin de résoudre certains des problèmes engendrés par cette situation.

Ce que l'industrie m'a appris d'abord et avant tout, c'est que nous devons vendre et mettre en marché le boeuf canadien, et c'est précisément l'objet de nos priorités. Nous devons aussi reconnaître que les agriculteurs en souffrent. Nous essayons de nous assurer que les dollars qui leur reviennent leur sont acheminés et leur parviennent le plus tôt possible.

Initiatives ministérielles

En fait, au moment où on se parle, des coupures ont lieu dans les sommes destinées aux gens de plusieurs régions. Nous essayons donc de leur faire parvenir cet argent pour les aider à traverser cette période éprouvante.

[Français]

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Monsieur le président, je vais me rallier un peu à la première question de mon confrère. Il a dit qu'on s'attendait à ce que ce soir le ministre nous apporte des solutions concrètes, qu'il puisse dire par exemple aux producteurs laitiers réunis ici à Ottawa que le gouvernement a un montant de 10 millions ou de 20 millions de dollars à investir. Depuis le 1^{er} janvier jusqu'à maintenant, aucun programme ne les soutient.

Or, il n'y a eu ce soir qu'une rétrospective des voyages du ministre. Il est allé faire un petit tour au Japon et en Corée. Il a annoncé qu'on procéderait au plus grand test d'ici cinq ans.

Pour les agriculteurs et les producteurs, il n'y a rien de concret. Cela déçoit énormément, à tout le moins les agriculteurs, surtout ceux que je côtoie le plus au Centre-du-Québec. Je voudrais de plus souligner que, historiquement, les ministres de l'Agriculture, et tout particulièrement le dernier ministre, n'ont jamais reconnu les particularités des régions du Canada.

Je vous donne l'exemple des programmes d'aide. Si je compare le Québec à l'Ouest, par exemple, tant mieux si l'Ouest est satisfait d'une partie du programme. Par contre, au Québec, les producteurs laitiers réforment 25 p. 100 de leur cheptel. Dans le cadre de ce programme compensatoire, il ne leur revient que 16 p. 100. Ils ne recevront donc aucune compensation pour 35 p. 100 de leurs bêtes.

Si l'on compare cela à la situation dans l'Ouest, là-bas, ils ne réforment que 9 p. 100 de leur cheptel. L'aide qui leur sera fournie compensera donc pour 90 p. 100. Il y a par conséquent des différences régionales.

Lorsqu'on donne un dollar par jour, on ne tient pas compte du fait qu'il y a des endroits au Canada où les bêtes ne sont pas à l'intérieur de l'étable, mais à l'extérieur. Cela coûte moins cher lorsqu'on est obligé de vendre les animaux de réforme parce qu'on n'a pas de place pour les faire entrer à l'intérieur de l'étable à l'automne. Il y a donc de telles particularités.

Si l'on examine également le régime sanitaire, le président Pellerin de l'UPA disait que si on avait eu un régime particulier pour les régions du Canada, à l'heure actuelle, seulement une région serait affectée par la crise de la vache folle. Or, on n'a jamais voulu reconnaître cette particularité que présentent les régions et principalement le Québec.

Est-ce que le nouveau ministre est prêt à dire aujourd'hui qu'il entend s'asseoir avec les représentants des provinces et regarder ces particularités pour faire en sorte qu'on tienne compte par exemple du fait qu'au Québec, on retrouve 47 p. 100 des vaches de réforme? Ce n'est pas pareil pour le reste des régions. Dans d'autres régions, on examinera une autre particularité.

Il faut qu'on tienne compte de ces particularités au lieu d'avoir ces fameuses normes nationales qui me faisaient dire, un certain soir, que la vache folle est en train de devenir le nouveau symbole de l'unité nationale.

● (1940)

[Traduction]

L'hon. Bob Speller: Monsieur le président, mes opinions diffèrent de celles du député. Le gouvernement du Canada a réagi

en mettant sur pied des programmes destinés aux agriculteurs canadiens et à leurs familles touchés par cette crise.

Comme le sait le député, nous avons investi 520 millions de dollars dans le programme de redressement de l'ESB. Nous avons également mis sur pied le programme de la vache de réforme, dans lequel nous avons injecté 120 millions de dollars supplémentaires. Comme les députés le savent, le fonds de transition de 600 millions de dollars viendra en aide aux agriculteurs. De toute évidence, les agriculteurs ferment leur compte du CSRN, ceux qui en avaient un, et il y a également là de l'argent qui circule. Il y a aussi l'argent, comme le savent les députés, que les gens ont pu obtenir par l'entremise du PCSRA. Cet argent, qui est très utile, permet d'améliorer la situation.

Comme je l'ai dit, si ces montants ne suffisent pas, si la situation perdure et s'aggrave, j'en aviserai le gouvernement du Canada et je lui préciserai qu'il faut faire davantage. Toutefois, avant qu'on en arrive là et tant que nous ne saurons pas comment est utilisé cet argent et que nous n'obtiendrons pas une date fixe pour l'ouverture de la frontière, ce sont là les montants qui seront à la disposition des agriculteurs.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le président, je remercie le ministre d'être ici ce soir, particulièrement au vu de la gravité du problème que nous avons dans le pays.

J'ai rencontré un groupe de producteurs laitiers et d'exploitants de parcs d'engraissement. Après avoir écouté ce débat ce soir au Parlement, que devrais-je dire à un agriculteur comme David Whelton, qui pratique ce métier depuis longtemps et est maintenant en train de perdre sa chemise?

Je suis persuadé que David Whelton et ses amis et collègues dans le secteur agricole comprendront et seront d'accord pour dire que c'est très bien que le ministre essaie de faire ouvrir la frontière. Toutefois, ce qu'ils veulent savoir, c'est ce qu'ils peuvent faire à court terme lorsqu'ils ne sont pas admissibles au programme et cesseront leur activité, probablement au cours des prochaines semaines. Qu'allons-nous dire à ces agriculteurs et à leurs familles?

Que dire à ces agriculteurs qui obtenaient auparavant 1 600 \$ pour une vache? Aujourd'hui, ils en reçoivent 300 \$ ou 500 \$, même si le prix du steak n'a pas baissé au supermarché. Les agriculteurs veulent savoir ce qui se passe avec l'argent du gouvernement. Ils veulent savoir pourquoi c'est seulement l'industrie de la transformation de la viande qui le reçoit, et non les agriculteurs, alors que ce sont les agriculteurs qui perdent leur chemise. Je voudrais que le ministre réponde à cela.

Les agriculteurs veulent savoir ce qu'ils vont faire à court terme. C'est à cette question qu'ils veulent une réponse du ministre ce soir.

● (1945)

L'hon. Bob Speller: Monsieur le président, tous les députés le reconnaissent, il est évident que nombre d'agriculteurs et de familles agricoles souffrent à cause de cela et parce que les programmes du gouvernement du Canada et des provinces n'auront pas d'effets sur chaque agriculteur aux quatre coins du pays. Il est évident que les agriculteurs comme celui dont le député a parlé sont menacés. Les banques les talonnent.

Initiatives ministérielles

Je rencontrerai des représentants de quelques banques la semaine prochaine. Je rencontrerai des groupes tels que la Société du crédit agricole et d'autres institutions. Je tenterai de leur donner l'assurance que le gouvernement du Canada fait tout en son pouvoir pour que l'on ouvre la frontière et que l'on accélère le processus et de les convaincre que ces agriculteurs doivent avoir les moyens de ne pas baisser les bras.

Je ne peux pas dire à la Chambre ce soir si je peux faire quelque chose pour aider chaque agriculteur canadien, mais je peux dire que le gouvernement du Canada reconnaît le problème et qu'il fera tout en son pouvoir pour minimiser les effets de la crise sur les agriculteurs et les familles agricoles.

M. Murray Calder (Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Lib.): Monsieur le président, selon moi, la solution réside en partie dans l'OIE. En 1997, nous avons adopté une loi interdisant la viande bovine dans l'alimentation du bétail. En 1998, nous avons instauré le système d'identification, soit le système de repérage et de surveillance en vigueur aux quatre coins du pays. En 2003, nous avons adopté une loi interdisant l'utilisation de tissus nerveux dans le processus de récupération animale.

On a beaucoup modifié les processus utilisés au sein de l'industrie bovine au Canada. Pouvons-nous espérer que l'OIE modifie les règles? Je crois que la frontière doit être ouverte très bientôt.

L'hon. Bob Speller: Monsieur le président, j'informe le député que nous avons emboîté le pas aux États-Unis et au Mexique pour obtenir des changements à l'OIE, en l'occurrence l'Office international des épizooties, pour que cette organisation reconnaisse qu'ici au Canada et aux États-Unis, la situation est différente de celle qui a prévalu en Europe, et que nous ne devons pas être traités de cette façon.

Nous avons communiqué avec l'OIE et nous rencontrerons sous peu ses représentants. Nous allons alors collaborer avec des pays qui partagent notre point de vue, pour essayer d'obtenir que l'OIE modifie ses règles de façon à ce qu'une situation d'ampleur si minime, comme celle qui prévaut au Canada et aux États-Unis, soit traitée différemment de celle qu'ont connue d'autres pays, notamment l'épizootie qui a frappé l'Europe.

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le président, le ministre n'arrête pas de répéter que cette industrie repose sur des connaissances scientifiques. Nous avons énormément d'animaux d'élevage, à part le boeuf et les bêtes laitières.

J'aimerais savoir s'il s'est entretenu avec le gouvernement américain et avec les gouvernements des autres pays où il s'est rendu au sujet de l'importation de ces autres animaux aux États-Unis et de la date approximative de l'ouverture de la frontière aux autres animaux.

L'hon. Bob Speller: Monsieur le président, je le répète, nous croyons que les données scientifiques prouvent que ces animaux ne posent aucun risque. C'est l'information que nous avons transmise à ces pays étrangers, notamment aux États-Unis et au Mexique. Nos fonctionnaires discutent avec des représentants de ces pays pour tenter de trouver une solution. Le problème touche un certain nombre de secteurs, et non seulement le boeuf ou les bovins sur pied.

Je conviens que bien d'autres animaux ne devraient pas être visés par les mesures prises, mais sont quand même touchés par la fermeture de la frontière. Nous tentons de présenter des arguments fondés sur des données scientifiques et sur les constatations de l'OIE afin de bien faire comprendre la situation à ces pays. Nous prenons

très au sérieux les répercussions que tout cela peut avoir sur d'autres produits.

• (1950)

[Français]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le président, je trouve ce débat intéressant, mais un peu décourageant. Je me mets à la place de l'agriculteur qui est aux prises avec une situation financière pénible et qui entend dire qu'on voyage et qu'on projette à l'avenir d'améliorer la situation.

Toutefois, que va-t-on faire présentement? Il y a des gens qui sont à bout de souffle, qui ne réussiront peut-être pas à passer l'hiver et qui ne peuvent plus se permettre de perdre de l'argent comme ils en perdent présentement. On demande ceci: tout en améliorant le sort à moyen et à long terme, cela se comprend, que va-t-on mettre sur la table à court terme? Que va-t-on donner aux agriculteurs pour qu'ils réussissent à passer l'hiver, pour qu'ils réussissent à attendre que la situation s'améliore, tout en travaillant sur l'amélioration de la situation?

Un agriculteur est venu chez moi et me disait: «Écoutez, on nous donne 1 \$ par jour pour nourrir les bêtes, mais compte tenu du fait qu'on demande de plus en plus de fourrage, parce que les bêtes ne se vendent pas mais qu'elles se donnent, ce 1 \$ ne sert plus à rien.» En effet, l'augmentation des prix vient chercher plus que ce 1 \$.

Ce faisant, je demande ceci au ministre. De toute urgence, au nom des agriculteurs qui sont rendus à bout de souffle, que peut-on faire? Est-ce que le ministre a l'intention d'exercer des pressions pour qu'on mette des sommes d'argent sur la table afin d'aider les agriculteurs qui ne sont d'aucune façon responsables de la crise présente?

[Traduction]

L'hon. Bob Speller: Monsieur le président, je répéterai ce que j'ai déjà dit. Nous avons mis sur pied des programmes d'aide aux agriculteurs et versé 520 millions de dollars dans le cadre du programme de redressement en réponse à la crise causée par l'ESB et 120 millions de dollars dans le cadre du programme des vaches de réforme. Des agriculteurs reçoivent aussi des subventions provenant du fonds de transition de 600 millions de dollars créé par le gouvernement du Canada, qui reconnaît la nécessité de prévoir une période de transition entre les anciens programmes et le nouveau CSA. Il y a aussi des agriculteurs qui sont en mesure d'obtenir de l'aide du PCSRA. J'ai demandé à mes fonctionnaires de veiller à ce que l'argent actuellement disponible soit versé le plus rapidement possible aux agriculteurs, car nous sommes sensibles aux difficultés que connaissent les producteurs canadiens.

Comme le savent tous les députés, le secteur de l'élevage bovin est en déclin, mais les choses ne vont pas mieux dans les autres secteurs agricoles. L'industrie du porc dépérit également. Je me suis rendu dans l'est du pays l'autre jour et les prix ont rarement été aussi bas dans l'industrie de la pomme de terre. Les temps sont durs pour les agriculteurs canadiens. Je tiens à les assurer que le gouvernement du Canada reconnaît la situation et est disposé à travailler avec eux, avec les représentants du secteur agricole, afin de prendre des mesures à la hauteur des ennuis qu'ils connaissent.

Le président: Comme nous arrivons aux dix dernières minutes, nous allons, avec la collaboration habituelle des députés, entendre le plus grand nombre d'intervenants possible.

Nous allons commencer avec le député de Delta—South Richmond.

Initiatives ministérielles

M. John Cummins (Delta—South Richmond, PCC): Monsieur le président, il s'agit d'une question importante, et ce non seulement pour l'industrie de l'agriculture, mais aussi pour d'autres secteurs, notamment l'industrie du poisson. Le surimi est un produit à base de poisson qui est utilisé pour faire des crevettes et du crabe artificiels. Ce produit est fabriqué avec du plasma de boeuf. À l'heure actuelle, les acheteurs étrangers ne sont pas intéressés à acheter du surimi canadien. À Ucluelet, sur la côte ouest de l'Île de Vancouver, l'usine de poisson est fermée parce qu'elle n'a pu exporter ses produits, ce qui a entraîné la perte de 140 emplois. Je me demande si le ministre est au courant de cette situation et de l'ampleur du problème. Que compte-t-il faire à ce sujet?

L'hon. Bob Speller: Monsieur le président, je remercie le député d'avoir porté cette question à mon attention. Il est important que les députés sachent qu'il y a d'autres produits semblables et que des entreprises sont touchées. Je peux dire au député que nous allons continuer à appuyer les industries canadiennes touchées et que nous allons continuer à nous efforcer, au moyen de données scientifiques, de convaincre les autres pays du fait que ces produits ne présentent aucun risque pour la santé.

Permettez-moi de dire au député d'en face qui demande sans cesse comment nous allons nous y prendre, que la meilleure façon de procéder serait de faire appel à des scientifiques pour expliquer à ces gens...

Une voix: Comment?

L'hon. Bob Speller: Je serais intéressé de savoir comment le député s'attend à ce que nous leur disions ce qu'il en est et exigeons qu'ils ouvrent leurs frontières à nos produits.

Nous avons des fonctionnaires à l'Agence canadienne d'inspection des aliments et nous avons des représentants dans nos ambassades et nos haut-commissariats dans le monde entier qui travaillent jour et nuit, qui communiquent des données scientifiques et qui aident les autorités en place à prendre la décision d'ouvrir leurs frontières. C'est un dossier important qui est pris très au sérieux par plusieurs ministères fédéraux et nous travaillons très fort afin de faire ouvrir ces frontières.

J'aimerais bien que le député nous explique comment il s'attend à ce que l'on obtienne l'ouverture de ces frontières.

● (1955)

M. Dick Proctor (Palliser, NPD): Monsieur le président, j'ai deux brèves questions à poser qui ne porteront pas du tout à controverse. En octobre, durant la campagne à la direction du Parti libéral, le premier ministre a rencontré les représentants de la Fédération canadienne pour l'exportation de boeuf et, selon le *Red Deer Express*, M. Thorlakson, président de cette fédération aurait déclaré:

Je crois qu'il s'est montré vraiment préoccupé par les divers points. Il s'est engagé en affirmant qu'il appuyait fermement certains types de programmes pour le bétail de réforme.

Alors, je me demande s'il a donné au nouveau ministre de l'Agriculture des directives quant à la mise en oeuvre d'un programme pour le bétail de réforme.

Mon autre question vient d'un établissement de traitement des viandes à Moose Jaw. Les employés de cette entreprise n'ont pas été très impressionnés lorsqu'ils ont appris que les soldats canadiens en Afghanistan mangeaient du boeuf des États-Unis avant l'imposition de la quarantaine. Ils veulent savoir pourquoi, à un moment où 34 pays avaient fermé leurs portes au boeuf canadien et alors qu'il était très difficile de vendre ce boeuf, le gouvernement n'a fait aucun

effort supplémentaire pour acheminer le boeuf canadien jusqu'à nos soldats au lieu de les laisser consommer du boeuf américain.

L'hon. Bob Speller: Monsieur le président, comme le député l'a déclaré, le premier ministre s'est engagé et, comme il le sait, nous avons déjà un programme pour les vaches de réforme. Nous avons investi 120 millions de dollars dans ce programme. J'ai demandé à mes fonctionnaires de se pencher sur ce dossier pour déterminer si le programme est vraiment fonctionnel. Si nous devons y apporter des changements pour qu'il soit efficace, alors nous le ferons.

Quant au boeuf venant des États-Unis servi aux Canadiens outre-mer, je crois que le député sait très bien, et c'est là un point important, que les appels d'offres pour ces denrées sont lancés à l'échelle nord-américaine. Par exemple, les Américains mangent de la crème glacée venant du Canada.

Les Américains ont été les plus bas soumissionnaires pour ce marché alors, le contrat pour le boeuf a été octroyé à un fournisseur américain. Nous devons procéder par contrats à cause de l'ALENA; nous pouvons soumissionner auprès des forces armées des États-Unis dans divers domaines. De nombreux Canadiens ont été surpris de voir que le boeuf venait des États-Unis, mais nous devons reconnaître que telle est la situation. Cette industrie est nord-américaine. Nous ne devrions pas nous surprendre de voir que la vente se fait d'une manière nord-américaine en bout de ligne.

M. Andy Savoy (Tobique—Mactaquac, Lib.): Monsieur le président, ma circonscription est dans la situation décrite par le ministre. J'ai eu l'honneur de lui faire visiter ma circonscription la semaine dernière. Dans celle-ci, l'activité agricole est diversifiée. On y produit des pommes de terre, des céréales, des produits laitiers et du bétail. Comme nombre de députés le savent, tous ces segments du secteur agricole sont en crise actuellement. Ils éprouvent de graves difficultés. Il y a un surplus de pommes de terre, ce qui fait chuter les prix. Les prix des céréales sont aussi en baisse. Évidemment, notre secteur des bovins est aux prises avec le problème de l'ESB.

Je remercie le ministre d'avoir visité ma circonscription. Je signale à la Chambre que l'activité économique est variée dans ma circonscription, et que le secteur du boeuf est certes en crise, mais que c'est l'ensemble du secteur agricole de notre région qui est en crise.

J'estime qu'il importe, toutefois, de souligner quelque chose en ce qui concerne la réaction des Canadiens par rapport à l'ESB. Les Canadiens ont épaulé nos agriculteurs. Cela témoigne de l'esprit de solidarité des Canadiens. Non seulement nous avons la certitude que le boeuf était sûr, mais encore nous savions qu'une crise sévissait, et la consommation de boeuf est montée en flèche en réaction à cette crise. Voilà qui témoigne de la grandeur des Canadiens.

Les agriculteurs ont constaté qu'en ce concerne le PCSRA, une possible solution pour les souffrances et la douleur, les marges négatives aideront. Je sais que le gouvernement fédéral négocie actuellement avec diverses provinces. Comment vont ces négociations? Le ministre pourrait-il faire le point sur ces négociations à la Chambre?

● (2000)

L'hon. Bob Speller: Monsieur le président, avant de répondre, je dirai que j'espère que cette demi-heure n'a pas enlevé de temps au député libéral. J'espère que cela a été convenu à l'avance.

Pour répondre à la question, je dirai que je reconnais le fait qu'avant d'obtenir l'adhésion de la Saskatchewan, nous avons obtenu l'accord de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Île-du-Prince-Édouard sur une modification de l'entente, modification qui parlait de marges négatives, lesquelles aideront un certain nombre d'industries, à mon avis.

C'est une entente dont nous parlons maintenant aux autres provinces. Nous espérons que toutes les provinces y adhéreront. Je pense que cela aidera les agriculteurs qui sont dans cette situation.

Le président: Il est bien évident qu'il sera impossible de donner la parole à tous, mais je suis disposé à essayer quelque chose.

Monsieur le ministre, si vous voulez bien coopérer, je vais donner une minute à chaque député.

Vous pourrez prendre des notes et résumer ensuite.

Je donne la parole au député de Provencher, qui a une minute.

M. Vic Toews (Provencher, PCC): Monsieur le président, une annonce du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire m'inquiète. Il a dit que le Canada n'interdirait pas l'utilisation du sang de bétail dans l'alimentation animale, alors que le département américain de l'Agriculture a interdit cette pratique. Je me demande si le refus d'interdire cette pratique ne va pas isoler le Canada, dans le dossier de l'ESB, et ne va pas rendre impossible la réouverture des frontières au commerce international.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le président, nous n'avons toujours aucun plan pour les vaches de réforme. Nous n'avons pas de nouvelles installations d'abattage. Nous n'avons aucune réglementation sur la farine de viande et d'os. Il n'y a pas d'enquête sur les abattoirs. Nos frontières sont toujours fermées.

Voici ma question. Dans le nouveau programme d'indemnisation, les exploitants d'abattoir réduisent leurs prix de 10¢ à 20¢ la livre, et les éleveurs perdent cet argent. Que fait le ministre pour s'assurer que ce sont les éleveurs qui auront cet argent, et non les exploitants d'abattoir, comme ce fut le cas lors du dernier programme?

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le président, les producteurs albertains n'ont rien pu obtenir, faute d'accord entre les autorités fédérales et provinciales. Je me demande quand les éleveurs canadiens et albertains peuvent compter recevoir de l'aide du gouvernement fédéral. Deuxièmement, est-il possible de simplifier les formulaires pour que l'éleveur moyen puisse les remplir sans se faire aider par un comptable ou un avocat? J'ai vu certains formulaires que le gouvernement demande aux éleveurs de remplir, et je les trouve ridicules.

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le président, je serai bref. J'ai deux questions précises. Premièrement, le ministre va-t-il inclure l'ESB dans la définition d'un désastre naturel, de manière à accroître le rendement des marges de référence? Selon moi, ce serait une excellente mesure que le gouvernement pourrait adopter. Deuxièmement, il s'agit de l'évaluation du cheptel américain et de la santé de celui-ci. La semaine dernière, lors de la conférence de la NCBA tenue à Phoenix, en Arizona, les producteurs ont entendu dire que, si le gouvernement n'autorisait pas à l'année longue l'importation au Canada des bovins d'engraissement américains, la NCBA se traînerait les pieds et empêcherait l'ouverture de la frontière.

M. Gary Schellenberger (Perth—Middlesex, PCC): Monsieur le président, nous avons déjà parlé du boeuf canadien à Kaboul. Je m'y intéresse d'un point de vue commercial. Si nous parlions de science, comment pourrions-nous nous attendre à ce que les Américains adoptent nos résultats scientifiques si nous n'adoptons

Initiatives ministérielles

pas les leurs? Les faux-filets, les intérieurs et les extérieurs de ronde et les coupes semblables sont mis en quarantaine. J'espère seulement qu'une directive a été donnée à tous les Canadiens en vacance en Floride et en Arizona et ailleurs à l'effet de ne pas manger de boeuf américain, de biftecks d'aloyau ou de côtes de boeuf ou encore de hamburgers. Au Canada, savons-nous l'âge du boeuf que nous mangeons?

[Français]

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Monsieur le président, au cours des 10 dernières années, le Canada a testé 7 200 bêtes. Le ministre a annoncé qu'il y aurait 8 000 bêtes qui seraient testées en 2004 et qu'on se dirigeait vers 30 000 bêtes d'ici cinq ans.

Quand on pense que les Européens, par exemple, ont testé 19 millions d'animaux en 2003, quand on pense qu'en Angleterre, en France et au Japon, tous les animaux sont testés, ne croit-il pas que ses mesures sont très minimales, à savoir de ne tester que 8 000 bêtes, pour redonner confiance aux importateurs de boeuf canadien?

J'ai une deuxième sous-question. Il ne l'a pas précisé tout à l'heure lorsque j'ai parlé de contrôle et de système d'inspection distinct pour chaque région du Canada, mais quelles sont les raisons exactes qui l'amènent à ce refus?

• (2005)

[Traduction]

M. Larry McCormick (Hastings—Frontenac—Lennox and Addington, Lib.): Monsieur le président, je remercie les députés des deux côtés de la Chambre d'avoir demandé le présent débat et d'avoir pris les dispositions pour qu'il se tienne. La situation est très sérieuse. Il ne s'agit pas seulement de boeuf, mais de bétail. Nous nous en rendons compte pour la plupart. Ce sont non seulement les producteurs, mais également les communautés et les familles qui sont en cause.

Je me suis déjà adressé aux exploitants d'abattoirs et je le ferai sans doute encore, mais j'adresse au ministre la question suivante: il entend rencontrer les banquiers et les sociétés de financement qui font crédit aux agriculteurs. Je lui suggère et le prie de rencontrer tous les intervenants de l'industrie, notamment les exploitants d'abattoirs, les entreprises internationales, les producteurs d'engrais chimiques, les pétrolières et les entreprises de transport ferroviaire. À mon avis, tous ces intervenants doivent...

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Crowfoot a la parole.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le président, les Canadiens se demandent de quoi aura l'air le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sous la surveillance de ce ministre?

Certains programmes ont déjà été lancés. Le programme fédéral de vaches de réforme ne fonctionne pas dans ce pays. Plus précisément, le ministre a-t-il envisagé l'abattage de certaines de ces vieilles vaches? Le ministre sait-il qu'il vaudrait beaucoup mieux consentir des indemnités maintenant plutôt que d'assumer des dépenses énormes plus tard? Le ministre envisage-t-il d'étendre le dépistage à tous les bovins ou de soumettre au dépistage un plus grand nombre de bovins âgés de plus de 30 mois? Qu'est-ce que le ministère de l'Agriculture...

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît. Nous avons assez de questions. J'accepte une dernière question du côté ministériel.

Le député de Malpeque a la parole.

Initiatives ministérielles

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le président, nous n'avons pas d'ESB. La réouverture de l'important marché américain est essentielle. Si on se basait sur des données scientifiques, nous serions dans ce marché.

Les Américains font de la petite politique avec la question et le sénateur Tom Daschle est le plus acharné. Il y a trois jours, il a dit ceci:

La vache malade, née au Canada, qui a été trouvée dans l'État de Washington le mois dernier et la vache malade trouvée au Canada en mai dernier justifient l'interdiction de toute importation de bovins de ce pays.

Il parlait du Canada.

J'invite le gouvernement du Canada à préparer une liste des domaines où nous pourrions prendre des mesures de rétorsion à l'encontre d'un produit douteux traversant la frontière. Les Américains ne comprennent rien si on ne sort pas l'artillerie lourde et le gouvernement doit jouer leur jeu.

L'hon. Bob Speller: Monsieur le président, tout d'abord, en ce qui concerne le sang, je n'ai jamais dit que nous refuserions d'agir ainsi. Ce que j'ai dit, c'est qu'il me faut consulter les représentants de l'industrie.

Les Américains ont adopté des mesures à cet égard. Nous avons fait les choses différemment. Nos deux pays ont réagi différemment, mais fondamentalement, nous faisons la même chose. Nous donnons à nos consommateurs l'assurance que le boeuf qu'ils consomment est sûr. Il se pourrait fort bien que nous prenions des mesures par rapport au sang, mais je veux d'abord pouvoir consulter les groupes d'intérêts canadiens concernés.

Je ne vais pas me plier à la volonté des Américains du jour au lendemain, et je ne pense pas que c'est ce que souhaite les Canadiens. Ils veulent d'abord que je les consulte, puis que j'étudie avec les Américains les enjeux plus vastes.

Un problème qui subsiste, c'est celui de la présence de MRS dans les aliments; j'ai eu l'occasion de discuter avec Tommy Thompson, le secrétaire à la Santé des États-Unis, de la façon dont nous pourrions travailler ensemble et coordonner nos efforts dans ce domaine.

Plusieurs questions ont été soulevées en ce qui a trait à l'indemnisation et à l'aide temporaire. Je reconnais que dans bon nombre de cas il y a plusieurs formulaires à remplir. J'ai demandé à mes collaborateurs de voir à ce que ces documents soient le plus simple possible et de faire ce qu'il fallait pour que ces sommes parviennent le plus rapidement possible aux agriculteurs qui en ont grandement besoin.

C'est ce qui est le plus important à mon avis, que les agriculteurs aient rapidement accès à cet argent dont ils ont grandement besoin maintenant.

Regardons un peu ce qui se passe au niveau des tests. Chaque pays prend des mesures différentes et agit à sa façon. Nous tentons essentiellement de regagner la confiance des consommateurs de ces pays pour les gagner à notre cause. Le Japon a dû traiter la situation différemment. L'Europe a dû réagir d'une autre façon, parce que la situation était différente. Nous ne pouvons pas comparer la situation qui prévalait là-bas avec ce que nous avons vécu en Amérique du Nord. Nous avons eu deux cas. Le risque est bien différent et ce que l'organisation internationale a dit, c'est que selon le niveau de risques qui sera évalué, nous pourrions devoir modifier certaines choses.

L'OIE l'a reconnu. Cet organisme a reconnu que le Canada avait pris les mesures qui s'imposaient. Il a transmis des recommandations au gouvernement et nous y donnons suite. C'est ce qui importe.

Ce qui est important à mon avis, et les députés seront certainement d'accord avec moi à ce sujet, c'est que cette question ne devrait pas être traitée de façon partisane et je remercie les députés d'en face de l'avoir compris. C'est un problème grave pour bon nombre d'agriculteurs et de familles agricoles au pays. J'aimerais pouvoir donner à ces familles ce soir l'assurance que la Chambre des communes peut mener les discussions sur ce problème de façon à trouver des solutions et non à enregistrer des gains politiques.

• (2010)

Le président: Si je me souviens bien, tous les députés du nouveau Parti conservateur ont l'intention de diviser leur temps de parole en interventions de cinq minutes et en questions de cinq minutes?

Une voix: Cinq et cinq.

Le président: Cinq et cinq.

Le député de Battlefords—Lloydminster a la parole.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Medicine Hat.

Le ministre nous a donné beaucoup de matière à réflexion ce soir et a parlé de bien des choses que nous ne savions pas déjà. Évidemment, le plus important problème que nous connaissons dans l'ensemble du secteur de l'élevage et dans les secteurs connexes tient au mouvement de trésorerie. C'est un secteur d'activité où, comme ailleurs, il y a des recettes et des décaissements. L'agriculture vient au troisième rang pour la contribution au PIB et le gouvernement fédéral a l'habitude de financer ce secteur à hauteur de 0,5 p. 100 des dépenses fédérales. Cela doit permettre à ce secteur d'être animé et dynamique. Mais, malheureusement, cet effet n'est pas obtenu parce que nous n'avons jamais été proactifs dans ce genre de domaine.

En 1995, après le cycle du GATT, il a été question d'adopter une attitude proactive visant à définir le risque minimum dans le domaine des épidémies, entre autres choses. Mais le Canada n'a pas participé à ce débat. Nous nous sommes retirés. Nous avons, avec d'autres pays, gagné les groupes d'autodéfense. Nous avons adhéré, lorsqu'une épidémie apparaissait dans un pays, au groupe de ceux qui le persécutaient. Cela signifie que le problème auquel nous faisons face découle du contexte que nous avons nous-mêmes contribué à créer, ce qui est malheureux.

Il y a un problème, et la solution n'est pas simple. Nous avons besoin d'un gouvernement qui ait une vision et un plan d'action, un gouvernement qui parle à l'industrie, aux groupes d'agriculteurs, et qui les écoute. Ils ont tous comparu devant notre comité, l'an dernier, lorsque nous examinions le nouveau cadre stratégique pour l'agriculture. Ils sont venus proposer des changements très précis au programme. J'ai siégé à une des audiences du comité. J'ai écouté les fonctionnaires expliquer ce que contiendrait le cadre stratégique. Puis j'ai écouté les groupes d'agriculteurs dire aux fonctionnaires ce qui n'allait pas dans leur projet. Les fonctionnaires sont revenus à la table dire comment ils entendaient faire les choses et qu'ils n'y changeraient rien.

Le ministre a dit qu'il reviendrait à la table au sujet du cadre stratégique pour l'agriculture. Il va créer un autre comité. Nous allons encore perdre du temps. Il lui suffirait pourtant de passer au crible la correspondance entre l'ancien ministre de l'Agriculture et ses partisans pour savoir où sont les problèmes. Il n'est pas nécessaire de créer un autre comité. Il n'a qu'à lire cette correspondance. Tout est là. Nous n'avons pas besoin d'un autre comité.

Initiatives ministérielles

Le problème que pose le PCSRA, c'est qu'il est mal conçu, comme les autres programmes, et nous essayons une fois de plus de faire du rattrapage. L'agriculture est une industrie qui a besoin de liquidités, mais l'argent fait défaut.

Les fonds du PCSRA qui, selon le ministre, sont distribués par le gouvernement, ne représentent que 60 p. 100 des fonds de 2002. Cela remonte à il y a déjà deux ans. Ce ne sont pas des liquidités. En agissant de la sorte, le gouvernement affame l'industrie. Il récupère l'argent auprès de tous ceux qui ont obtenu des fonds au printemps dernier, jusqu'à hauteur de 60 p. 100, parce qu'il soutient qu'il manquera de fonds. Par ailleurs, le ministre affirme qu'il va retourner au puits. Il ferait bien de se trouver un gros seau, car il en aura besoin.

Il parle également du nouveau PCSRA. Selon lui, tout ira pour le mieux. Les liquidités seront dégagées, et les gens pourront obtenir une avance. Mais en fait, ils ne le pourront pas. Les formulaires sont déjà accessibles sur le Web, mais la plupart des gens ne s'y retrouvent pas. Tout est encore entre les mains des comptables et des avocats. Personne n'a reçu de chèque. Personne.

Parlons de l'aide temporaire de 600 millions. Les gens qui n'avaient pas de compte de stabilisation du revenu net ont fait une demande à la fin de décembre. Mais leur demande est en cours de traitement quelque part.

Il n'est pas surprenant que les banques et le crédit agricole soient en train de devenir nerveux. Il n'est pas surprenant que les grands titres fassent état d'une augmentation spectaculaire du nombre de faillites. Le gouvernement fait crever les agriculteurs en les privant de liquidités. Il dit qu'il fait partie de la solution, mais il fait plutôt partie du problème.

Les programmes conçus par le gouvernement n'aident pas les agriculteurs et ils ne les aideront jamais, parce qu'ils ne tiennent pas compte de leur réalité. Le gouvernement essaie de régler le problème à coup d'argent, du moins c'est ce qu'il dit. Il consulte dans les villes, s'adresse aux consommateurs, mais il ne s'informe pas auprès des agriculteurs. Les députés devraient demander aux gens qui sont ici ce soir s'ils reçoivent de l'argent comme le ministre le dit.

Pour être admissible au CSA et à son volet PCSRA, il faut, en moyenne, avoir de 26 000 \$ à 28 000 \$ de dépôt, d'argent comptant. Si une personne dispose d'une telle somme, elle ne viendra probablement pas supplier le ministre de l'aider, elle va plutôt l'ignorer.

Le gouvernement doit faire preuve de sérieux relativement à ce qu'il peut faire pour les agriculteurs. Il ne faut pas oublier le report de l'impôt. Nous avons écrit des lettres au ministre des Finances. Il ne va même pas y répondre. Une telle mesure doit être prise. Au problème de l'ESB s'ajoute celui de la sécheresse et le ministre ne va même pas répondre. Il ne va pas se donner cette peine. C'est ridicule. Il est censé s'occuper des intérêts de l'ouest du Canada.

Tous ces programmes fédéraux créent de faux espoirs. Ils ne parviennent pas à soutenir une industrie qui n'a jamais rien demandé au gouvernement. Elle n'a plus le choix de le faire maintenant parce qu'on est en train de la faire crever. Ce n'est pas une bonne façon de diriger un pays. Le gouvernement doit prendre une orientation claire.

• (2015)

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le président, je tiens à remercier mes collègues de Huron-Bruce et de Lambton-Kent-Middlesex de leur initiative. Je tiens à leur dire ainsi qu'à tous les députés qui siègent au comité permanent que j'espère que cet

exercice se poursuivra dans le contexte du comité permanent et que ces questions feront l'objet d'une enquête nationale.

J'aimerais ajouter que l'un des buts de ces audiences et de tout ce qui se déroule au sein du comité permanent consiste à renseigner les gens qui ne font pas partie de la communauté agricole sur la nature de l'industrie. Mon collègue a en glissé un mot. Il s'agit d'une industrie imposante, diversifiée, puissante et de grande qualité.

Je représente une centaine de familles d'agriculteurs. Bien des gens croient qu'on ne parle ici que de bovins. Près de la moitié des agriculteurs de ma circonscription se consacrent à l'élevage de bétail. Cent cinquante autres possèdent une ferme laitière. Nous avons des producteurs de lait, et la situation s'étend à cette industrie. Les gens devraient savoir que la crise a maintenant des répercussions sur l'industrie laitière. Il y a environ un an ce n'était pas le cas. Je représente également un nombre important d'éleveurs de moutons et de chèvres ainsi qu'une exploitation d'élevage du bison qui compte de 300 à 400 bêtes.

Je crois que les Canadiens devraient savoir qu'on parle ici d'une industrie très diversifiée. Lorsqu'ils entendent les propos des députés, les gens ont l'impression qu'on ne parle que de viande, mais ce n'est pas le cas. Nous parlons de bétail. Nous parlons de semence et d'embryons.

Cela étant dit, je demande à mon collègue de me dire s'il travaillera de concert avec nous pour traiter de ces questions avec les États-Unis? Que pense-t-il du rapport de l'équipe internationale sur l'industrie américaine? Que devrait-on faire à ce sujet?

M. Gerry Ritz: Monsieur le président, cela a des allures légèrement hypocrites puisque nous n'avons pris encore aucune mesure concernant le rapport international que nous avons obtenu il y a sept mois. Brian Evans, le chef de l'ACIA, a écrit un article il y a environ un mois qui dit: «Voici les cinq points que nous avons recommandés. Nous les examinons actuellement. Nous leur accordons toute l'attention qu'ils méritent».

Le problème vient en partie du fait que, selon mes calculs, la Chambre des communes n'a siégé que 47 jours depuis la première crise de l'ESB, et le reste du temps, nous avons interrompu nos travaux pour que les libéraux fassent leur course au leadership et le ralliement du parti. C'est une insulte directe à l'égard des agriculteurs. Pourquoi le comité n'est-il pas formé à nouveau? Maintenant, nous nous dirigeons vers une élection hâtive et nous ne réglerons pas encore le problème. Nous allons ignorer une industrie jusqu'à ce qu'elle s'éteigne ou qu'elle meure de faim faute d'argent.

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le président, j'aimerais demander à mon collègue s'il a entendu, de la part de familles d'agriculteurs de sa circonscription, que le gouvernement fédéral leur disait qu'il ne savait pas s'il y avait assez d'argent pour leur accorder leurs paiements de PCRA.

Initiatives ministérielles

● (2020)

M. Gerry Ritz: Monsieur le président, j'ai abordé ce sujet dans mon discours. Les personnes qui me téléphonent sont véritablement anéanties. Nous parlons du paiement en vertu du programme canadien du revenu agricole pour 2002. Il n'y a pas de paiement en vertu de ce programme pour 2003 parce qu'on nous a imposé le cadre stratégique pour l'agriculture, et cela ne marche pas. Nous parlons donc de l'argent de 2002—vieux de deux ans—et les agriculteurs se font dire aujourd'hui qu'ils obtiendront seulement 60 p. 100 du montant. Ceux qui ont obtenu un versement supérieur à 60 p. 100 ont reçu des lettres, j'en ai pris connaissance, leur disant qu'ils devront rembourser les sommes excédentaires. Le ministre dit qu'il rencontrera les banquiers et le crédit agricole la semaine prochaine. Il devrait peut-être s'asseoir avec ses bureaucrates et leur apprendre à mieux connaître le milieu agricole.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le président, j'ai trouvé intéressant les commentaires de mon collègue à propos du PCSRA parce que les producteurs, les grands éleveurs et les agriculteurs de la circonscription de Prince George—Peace River se sont grandement plaints de ce programme et de la difficulté de s'y inscrire. Il ne fonctionne pas. En tant qu'ancien agriculteur, j'ai pu constater très souvent que les programmes sont conçus par des bureaucrates pour des bureaucrates. Ils font des merveilles à Ottawa, mais ils ne fonctionnent pas sur le terrain.

Je me demande si, pendant le temps qu'il reste, mon collègue aimerait élaborer un peu plus sur la nécessité d'avoir un programme applicable qui apporterait une aide véritable aux familles agricoles en difficulté et qui sont en train de perdre leur ferme.

M. Gerry Ritz: Monsieur le président, j'ai assisté à une foire agricole à Yorkton récemment. Il y avait là un bureaucrate responsable de la portion de relance agricole du CSA pour la Saskatchewan. Il disposait d'un budget de 40 millions de dollars. Il proposait d'amener ses collègues consultants à la ferme, ce qui coûtait 8 000 \$ aux contribuables et 100 \$ au fermier. Ensemble, ils enseigneraient à l'agriculteur comment exploiter plus efficacement sa ferme. Le deuxième programme qu'ils offraient coûtait 10 000 \$ et 200 \$ au fermier. Ils viendraient à la ferme pour examiner quelles étaient, parmi ses compétences, celles qu'il pourrait offrir à l'extérieur. Voilà ce qu'est la politique de relance agricole selon le présent gouvernement libéral.

La dernière chose dont les agriculteurs ont besoin, c'est certainement d'autres consultants et d'autres bureaucrates. Dieu nous en préserve.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le président, c'est un plaisir d'intervenir pour participer à ce débat. Je vais commencer sur une note positive. Je remercie le ministre d'être ici et j'apprécie qu'on m'ait demandé d'accompagner le ministre dans le cadre d'un voyage récent en Corée, au Japon et à Washington. Je veux mettre les choses au point. J'ai appelé le ministre pour lui demander si je pouvais être invité. À ce moment-là, il n'y avait aucun député de l'Ouest au sein de la délégation et c'est une grande question qui touche l'Ouest.

Malgré cela, j'ai apprécié la chance de pouvoir me joindre à la délégation canadienne et j'ai apprécié l'accueil que le ministre m'a réservé de même que son adjoint Andrew Sloan et certaines autres personnes.

Cela dit, et malgré certaines des choses que le ministre a dites au sujet des réussites, une des choses qui m'inquiètent, c'est que dans le discours du Trône, je vois qu'on parle beaucoup du SRAS et même qu'on mentionne une fois la grippe aviaire, mais qu'il n'est

absolument pas question du problème qui écrase l'agriculture à l'heure actuelle au Canada.

Je tiens à dire dès le départ que cela m'inquiète, car une des choses que je m'attends de voir chez un ministre de l'Agriculture—car ce n'est pas un portefeuille très important, selon moi, au sein du gouvernement—c'est à quel point il est dynamique et efficace lorsqu'il s'agit de défendre ses dossiers auprès de ses collègues au Cabinet.

Une des façons dont je mesure cela, c'est par l'importance qu'on accorde à l'agriculture et, dans ce cas-ci, à l'ESB, dans le discours du Trône. Or, il n'en a absolument pas été question. Cela envoie un message plutôt mauvais quant à moi. Je ne peux comprendre pourquoi une question qui a des effets si catastrophiques pour le pays n'est absolument pas mentionnée par un premier ministre qui veut faire les choses différemment. Le dernier premier ministre a également été très mauvais dans le dossier de l'ESB. Il n'a absolument rien fait. J'aimerais bien que ce premier ministre commence un petit mieux.

Un de mes électeurs, un éleveur, un cowboy bien connu si nous voulons l'appeler ainsi dans ma région, m'a appelé aujourd'hui. Il était furieux. Il m'a dit qu'il savait qu'il n'était pas question de cela dans le discours du Trône et que cela l'inquiétait beaucoup, mais il a ajouté que ses fils et lui-même, qui élèvent 700 bovins, seront acculés à la faillite le 1^{er} avril. C'est terminé pour eux.

Il faut faire quelque chose. Les éleveurs ne viennent jamais demander la charité. Ils ne le font pas par fierté; ils s'y refusent. Quoi qu'il en soit, il faut leur venir en aide et le discours du Trône ne prévoit rien à cet égard. On y mentionne entre autres qu'il faut faire en sorte que les agriculteurs ne soient pas laissés à eux-mêmes dans des circonstances qui ne relèvent pas de leur contrôle. On y dit que le gouvernement doit offrir ces mesures de sauvegarde.

Malheureusement, il n'y a pas de mesures de sauvegarde. Il ne reste plus d'argent. Les montants minimes consentis à l'heure actuelle pour les animaux réformés sont bien loin d'être suffisants pour que les éleveurs puissent subvenir à leurs besoins des deux prochains mois.

Je ne sais pas si la Chambre se rend compte du succès qu'a remporté l'industrie de l'élevage au Canada. À l'origine, cette industrie permettait essentiellement aux agriculteurs de subvenir à leurs besoins sur la ferme. L'élevage a connu une croissance lente, mais, au cours de la dernière génération, c'est devenu une grande et puissante industrie. J'estime d'ailleurs que c'est le pilier le plus solide de l'industrie agricole canadienne. Le secteur de l'élevage a soutenu l'industrie agricole canadienne. Nombre d'agriculteurs ont diversifié leurs activités et ont profité de cette situation. Aujourd'hui, on vient de couper le dernier pilier de cette industrie et le gouvernement n'a pas réagi assez rapidement.

J'apprécie le fait que le ministre soit allé au Japon, en Corée et à Washington. C'est ce qu'il faut faire lorsqu'on éprouve des difficultés avec ses partenaires commerciaux; c'est une partie du plan. Toutefois, si cette démarche ne porte pas fruit, il faut alors recourir à l'autre partie du plan, en l'occurrence le filet de sécurité. Nous ne pouvons créer un comité, car le temps presse. Le secteur des services financiers resserre l'étau. Les éleveurs sont en train d'apprendre que leurs institutions bancaires ne vont pas les soutenir. J'ai conversé avec tellement d'éleveurs. J'assiste à des matchs de hockey et je discute avec des gens que je connais depuis des années; ils en sont maintenant réduits à vendre leur troupeau parce qu'ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts.

Initiatives ministérielles

J'affirme au ministre que nous ne pouvons pas attendre. Il faut leur venir en aide immédiatement. Le ministre doit exposer la situation au Cabinet et obtenir de l'argent pour soutenir l'industrie. S'il arrive à nous faire sortir de cette impasse, les éleveurs ne seront certainement pas là pour quémander dans les années à venir. Ils veulent simplement qu'on leur donne un coup de pouce pour sortir de cette impasse. C'est tout ce qu'ils demandent.

• (2025)

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le président, je sais que le député connaît fort bien les événements des dernières années. Je pense à la sécheresse qui a frappé la région de l'Alberta et à la façon dont les agriculteurs sont venus en aide aux autres agriculteurs quand a commencé le programme Foin Ouest. Il y a eu les graves incendies en Colombie-Britannique. Dans Wild Rose, nous n'avons pas eu de grandes quantités de foin pendant quelques années. Puis, tout d'un coup, nous avons eu une assez bonne récolte et nous avons aidé les agriculteurs de la Colombie-Britannique en lançant des programmes Foin Ouest plus à l'ouest. Ces programmes permettent aux agriculteurs de s'aider mutuellement.

Pour la première fois depuis des années, nous avons eu une bonne récolte de foin. Nous avons de la nourriture à bien des endroits pour nourrir le bétail, mais les agriculteurs engraisent du bétail qu'ils ne peuvent déplacer. Ils ne savent pas quoi faire de ce bétail. Ils leur donnent du bon foin qu'ils ont toujours voulu avoir, mais à quoi sert-il? À nourrir surtout du bétail qu'ils ne peuvent vendre.

On a entendu parler de gens qui voulaient vendre des troupeaux. Il y a des gens dans ma circonscription qui veulent faire la même chose, mais personne ne veut acheter leurs bêtes. Ce qu'ils font tous les jours, c'est nourrir, avec du bon foin, des bestiaux qui n'iront nulle part.

Une voix: Qui sont sans valeur.

M. Myron Thompson: Qui sont absolument sans valeur.

Ils me disent que leur solution consiste en une injection de liquidités, pas demain ni la semaine prochaine, mais hier. Ils ont tout fait pour s'aider mutuellement.

Si le gouvernement venait en aide à ces gens-là autant qu'ils se sont aidés mutuellement, quelle amélioration et quel changement se serait. Nous répondons promptement à Bombardier, mais très lentement à la plus importante industrie du monde.

M. Monte Solberg: Monsieur le président, je tiens à remercier mon ami. Je connais l'importance qu'il attache à cette question. Je sais qu'il parle aux gens des exploitations agricoles et des fermes d'élevage tous les jours.

Pour souligner ce qu'on disait sur les aliments pour animaux: ce n'est pas tout le monde qui en a beaucoup. Je discute souvent avec un exploitant d'une ferme d'élevage située juste au nord de là où j'habite. Il n'a plus d'aliments pour animaux. Il va pouvoir nourrir ses animaux tant que son compte en banque le lui permettra, mais ce compte est presque épuisé aussi. Voilà ce qui se passe. Les aliments pour animaux se font rares. Cette année, les éleveurs ont davantage d'animaux qu'avant. Il leur faut donc davantage d'aliments pour les nourrir. Ça devient vraiment difficile.

J'apprécie l'observation faite par mon ami, à savoir que les agriculteurs s'entraident. Quand nous avons eu un problème avec le foin, mon ami, le député de Pictou—Antigonish—Guysborough m'a appelé pour m'offrir du foin. Nous en avions beaucoup à l'époque et je lui ai dit: «Les gens au nord de nous en auraient besoin, mais nous, ça va pour l'instant.» J'ai apprécié cela.

Ce sont des choses que les agriculteurs font, mais cette fois-ci, nous allons devoir demander de l'aide au gouvernement et dire: «Allez-vous répondre à l'appel et nous donner un peu d'aide dès maintenant?» Année après année, nous envoyons nos impôts fidèlement au gouvernement et, maintenant, nous demandons qu'on nous en redonne un peu pour appuyer une industrie qui va procurer beaucoup de revenus et beaucoup d'emplois pendant de nombreuses années. Mais pour cela, il nous faut franchir cet obstacle.

• (2030)

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le président, je suis heureux de pouvoir participer au débat ce soir. Les régions rurales connaissent beaucoup de problèmes. Nous le savons. Chez nous, des éleveurs de moutons sont dans une situation désespérée. Depuis huit mois, leur situation est pire que celle des éleveurs de boeuf, car ils n'ont reçu aucune aide financière.

En fait, les producteurs sont dans une situation pénible. Les prix de notre blé ont été réduits à néant. Les gens tentent de s'en sortir en tirant de leur blé 1,85 \$ ou 1,95 \$, du blé qui est commercialisé de façon très inefficace et très médiocre par la Commission canadienne du blé.

Je dois poser une question au député. Elle semble logique. Le gouvernement ne comprend pas les enjeux des régions rurales et les problèmes qui existent là-bas. Peut-il nous expliquer un peu pourquoi il pense que le gouvernement a tant de difficulté à s'attaquer à ces enjeux et à ces problèmes?

M. Monte Solberg: Monsieur le président, je sais que mon collègue habite dans la même région que les producteurs de boeuf et que tous ses voisins sont des producteurs. Sauf erreur, il a déjà été producteur, de sorte qu'il peut parler en connaissance de cause.

Il aborde une question très importante. Bien sûr, mon collègue sait que nous avons entendu le discours du Trône, hier. Le premier ministre évoque toujours le sentiment d'isolement de l'Ouest. Il dit savoir que ce sentiment est réel, mais savons-nous quoi? S'il sait qu'il est réel, il ignore sûrement comment le dissiper. Voici comment le dissiper. Je pourrais revenir sur tous les sujets que j'ai abordés auparavant, comme la réforme du Sénat et tout cela, mais les mesures concrètes pèsent plus lourd que les belles paroles.

Que faisons-nous lorsqu'il y a une crise dans l'Ouest? Nous agissons. Nous ne créons pas un comité. Nous ne parlons pas d'un quelconque programme qui est en place et qui ne fonctionne pas. Cela ne suffit pas. En fait, savons-nous ce que cela donnera? Cela mettra les gens encore plus en colère. Le gouvernement doit commencer à agir, et non réaliser d'autres études, faire d'autres constats, se déplacer pour écouter les gens.

Qu'il agisse. Qu'il nous donne l'argent.

[Français]

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Monsieur le président, j'ai le plaisir de participer à ce triste débat. Après avoir entendu les réponses du ministre, on sent qu'il n'y a pas grand-chose de concret qui va attirer la sympathie du ministre pour qu'il agisse plus rapidement et surtout plus concrètement auprès des agriculteurs.

Rappelons que ces dates du 20 mai, du 8 août et du 31 octobre, lors de la première crise, marquent pour certains agriculteurs des mois extrêmement difficiles au point de vue financier.

Initiatives ministérielles

Bien sûr, le deuxième cas de vache folle, qui a été confirmé le 9 janvier, a eu des conséquences encore plus dramatiques. En effet, les programmes d'aide, qui finissaient dans un premier temps au mois d'août, furent prolongées à l'aide des provinces jusqu'au 31 décembre. Toutefois, on se retrouve après cette date sans aucun programme.

Pourtant, rien ne justifie de maintenir l'embargo, au moins pour les animaux de moins de 30 mois. Toutefois, on suppose que le voyage ou la rencontre du nouveau premier ministre avec le président Bush n'a pas donné grand-chose. Avec ces relations qu'il veut meilleures, dit-il, avec le président, il pourrait peut-être s'en servir pour faire comprendre l'illogisme de barrer les frontières aux animaux de moins de 30 mois.

Comme le disait mon confrère tout à l'heure, il est également curieux que dans le discours du Trône, aucun mot ou paragraphe n'apparaisse concernant la vache folle, comme si ce n'était pas un problème pour le gouvernement actuel, avec le nouveau premier ministre.

Pourtant, les conséquences sont dramatiques. Ces conséquences furent d'abord l'effondrement des prix. Les producteurs laitiers, par exemple, qui recevaient 1 000 \$ pour leurs vaches de réforme, se retrouvent maintenant avec un minable montant de 100 \$.

Cela veut dire que, lorsque à l'automne une vache se blesse, si on appelle le vétérinaire et que celui-ci nous demande 120 \$, y compris les médicaments pour soigner ladite vache, quand on voudra la vendre un mois plus tard, on en retirera quelque 75 à 80 \$. Il vaut donc mieux l'abattre.

Ce sont des conséquences extrêmement dramatiques, puisque pour l'agriculteur, c'était un revenu. Ces vaches de réforme, qui constituent à peu près 25 p. 100 du cheptel, représentent à peu près 10 p. 100 des revenus de la ferme laitière. Or, c'était l'argent habituel qui servait à 75 p. 100 des revenus de la famille. C'est donc extrêmement dramatique.

En plus d'avoir à subir cela, les producteurs ont fait face à des coûts à la hausse. Non seulement les revenus ont baissé, mais les coûts grimpent. Qu'on parle seulement des équarisseurs qui venaient chercher les vaches mortes et les vaches malades qu'on voulait envoyer. Ils payaient les agriculteurs. Maintenant, les agriculteurs doivent payer pour envoyer les vaches.

Cela fait une différence de 100 p. 100 sur le plan du coût, seulement en ce qui concerne le fait d'aller chercher les vaches mortes.

Ainsi, chaque fois qu'une crise secoue le secteur agricole, on assiste également à une diminution du nombre d'exploitations. Cela aussi est dramatique.

Je cite Alain Laroche, qui est président du Syndicat des producteurs bovins du Centre-du-Québec. Il disait ceci:

L'industrie de la production bovine, qui génère 20 p. 100 des emplois dans la région du Centre-du-Québec, est au bord de la catastrophe. La situation présente est inquiétante pour la génération future. Ce sera impossible pour les jeunes d'acheter une ferme, même si c'est une ferme familiale. Il va crever avec la ferme. [...] Il faut que les gens sachent que nous n'arrivons plus à joindre les deux bouts.

De 1996 à 2001, le nombre d'exploitations agricoles du Québec a diminué de 10,8 p. 100. C'est absolument dramatique, et les conséquences de la crise de la vache folle ne vont faire qu'accroître ce problème de la diminution du nombre d'exploitations.

Néanmoins, le gouvernement a dit: «Il y a eu des programmes d'aide». Oui, il y a eu des programmes d'aide, mais ils se sont terminés trop rapidement. Qu'on parle, par exemple, du programme d'aide pour ce qui est de la vache de réforme.

Cela pose tout un problème. Lorsque, en novembre 2003, Ottawa annonçait, la mise en place d'un programme spécifique aux animaux de réforme, il s'agissait d'un programme conjoint fédéral-provincial financé dans une proportion de 60 et 40 p. 100. Ce programme a été très mal reçu par les producteurs. Pourquoi? Parce que le montant de 169 \$ que les producteurs reçoivent est loin des 300 \$ qu'ils réclamaient et encore plus loin des 500 \$ qu'ils perdent pour chaque tête de bétail. De plus, les producteurs reçoivent une compensation jusqu'à concurrence de 16 p. 100 de leur cheptel, alors qu'ils en réforment 25 p. 100 chaque année. Cela a des incidences encore plus grandes pour les fermiers du Québec que pour ceux de l'Ouest. En effet, 47 p. 100 du lait est produit au Québec. Ce faisant, sur un cheptel de 25 p. 100, cela fait en sorte que 35 p. 100 des bêtes ne sont pas compensées.

● (2035)

En revanche, dans l'Ouest, le revenu est garanti à 90 p. 100, parce que seulement 9 p. 100 des bêtes du cheptel sont renouvelées.

C'est la même chose au sujet du montant d'un dollar par tête, comme je le disais tout à l'heure. Dépendant des régions du Canada, dépendant si les vaches sont à l'intérieur ou à l'extérieur de l'étable, cela fait une grosse différence pour les producteurs. Le dollar est donc mal réparti.

Il devrait y avoir une évaluation régionale; le gouvernement devrait immédiatement, pour le moins, bonifier les programmes, c'est-à-dire les prolonger, ou déposer 6,4 millions de dollars spécifiques à la vache de réforme, comme le réclament les agriculteurs.

Comme on l'a mentionné aussi, le gouvernement se targue de ses mesures sanitaires. On sait que les mesures sanitaires qu'il a prises font suite à celles prises par les États-Unis. On avait un système, mais les États-Unis ont décidé, après le cas de la vache folle, de renforcer leurs services sanitaires. Ils ont annoncé plusieurs mesures supplémentaires, dont certaines s'appliquaient déjà chez nous.

En revanche, au Canada, le nouveau ministre a fait un voyage à Washington, il a été investi d'une mission commerciale au Japon, en Corée du Sud et au Mexique. Il a annoncé une augmentation des tests pratiqués sur les vaches, ainsi qu'une augmentation de 92 millions de dollars sur cinq ans alloués aux inspections. Ce sont de bonnes intentions, sauf que, concrètement, cela ne donne rien aux agriculteurs aujourd'hui.

En ce qui concerne le nombre de dépistages, comme je l'ai dit tout à l'heure, 20 000 bêtes ont été testées au cours de la dernière année aux États-Unis. Au Canada, c'est 7 200 au cours des 10 dernières années. Ce n'est absolument pas suffisant pour permettre une reprise de la confiance dans les viandes bovines du Canada. On annonce que ce sera 5 000 en 2003, 8 000 en 2004 et 30 000 d'ici cinq ans. Si l'on compare aux tests effectués en Europe, 19 millions d'animaux y ont été testés en 2003. Le ministre dit que ce n'est pas le même problème. Lorsqu'on teste 100 p. 100 des animaux, comme c'est le cas en France, en Angleterre et au Japon, on sait exactement combien il y a de cas de vache folle. Il n'y a pas de problème. On devrait faire la même chose. La recette est très bonne: 100 p. 100 des animaux sont testés. C'est ce qu'il faut viser.

Toutefois, il faut aussi se rappeler qu'en ce qui concerne l'aide aux écoles de médecine vétérinaire pour la formation du personnel, le gouvernement a été très lent à aider les quatre écoles vétérinaires, principalement celle de Saint-Hyacinthe. Il a d'ailleurs donné la moitié du montant qu'il avait promis à celle-ci pour aider cette magnifique institution à maintenir un degré d'enseignement très élevé.

Même si les mesures annoncées par Ottawa concernant l'augmentation du nombre de tests de dépistage constituent un pas dans la bonne direction, l'idéal serait de tester tous les animaux âgés de plus de 30 mois.

Je termine en parlant de la régionalisation des services sanitaires. Il faut comprendre qu'au Québec, les agriculteurs avaient mis sur pied, à leurs frais, un programme très précis pour contrôler les déplacements de leurs animaux.

Par exemple, après 1993, il était interdit au Québec de donner aux bêtes de la nourriture animale. Le Canada a attendu 1997 pour faire la même chose. On se rappelle que ce sont des vaches de 1996 qui ont contracté la maladie de la vache folle. Si l'on avait eu les mêmes mesures qu'au Québec, on n'aurait pas eu ces deux cas.

Deuxièmement, au Québec on a fait l'étiquetage des vaches, si bien qu'on a une fiche centralisée et qu'on peut dire, de la naissance à la mort, quels déplacements la vache aura effectués au cours de sa vie. On peut donc facilement suivre et connaître ses déplacements.

Ce n'est pas le cas au Canada. Depuis 1997, on a une forme de recensement, sauf que cela comprend des données sur la vie et la mort; on n'a pas centralisé les données, ce qui pose un problème.

Si l'on avait compris qu'il y a des différences dans ce supposé grand pays, les services sanitaires auraient aussi dû être différents dans les diverses régions. Au moins aurait-il fallu procéder à une régionalisation, c'est-à-dire offrir peut-être les mêmes services, mais avec une régionalisation. De cette façon, lorsqu'il y a un problème dans une région, les pays étrangers fermeraient leurs importations en provenance de cette région, mais pas celles des autres régions.

S'il en avait été ainsi, le Québec n'aurait pas eu à souffrir du tout de la maladie de la vache folle, parce qu'il avait pris ses précautions; il avait fait les sacrifices et avait payé pour avoir une meilleure protection contre de tels incidents.

● (2040)

Je souhaite qu'après ce débat, le ministre rencontrera demain le premier ministre et le ministre des Finances pour qu'ils se penchent sur ce problème et trouvent une solution concrète afin que les agriculteurs puissent poursuivre leurs activités. En effet, à l'heure actuelle, les faillites vont se succéder d'ici le printemps, les agriculteurs n'ayant aucun appui de la part du gouvernement actuellement.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le président, voici ma question. Chez nous—ce doit être la même chose au Québec—, il y a des agriculteurs qui sont en train de perdre leur chemise et qui travaillent d'arrache-pied. On parle d'une industrie importante. On parle du gagne-pain, mais là c'est le pain et la viande, c'est le lait aussi. On peut s'imaginer ce que cette industrie signifie pour nos communautés, nos régions rurales.

Nous avons déjà des problèmes reliés à l'emploi dans notre pays, dans les régions urbaines et rurales. Dans les régions rurales, les agriculteurs sont en train de perdre leur chemise, de perdre leur ferme.

Mon collègue pourrait-il nous éclairer un peu sur ce qui se passe au Québec? Trouve-t-il que le gouvernement fédéral, présentement, aide plus les empaqueteurs et les laisse passer avec quelque chose? On appelle cela quasiment un crime, dans le sens où les fermiers disent qu'ils prennent le boeuf à la naissance et veillent à sa croissance jusqu'au moment de sa mise en marché pour finalement se retrouver sur la table du consommateur. Entre le producteur et le consommateur, il y en a pas mal entre les deux qui ramassent de

Initiatives ministérielles

l'argent et ce n'est pas le consommateur ni le producteur qui en profite.

J'aimerais avoir l'opinion de mon collègue sur ce qui se passe au Québec. Je sais ce qui se passe chez nous. Le fermier qui est en train de perdre sa chemise se rend compte que la viande, le steak ou le T-bone coûte encore le même prix au magasin ou au supermarché.

J'aimerais avoir son opinion. Qu'est-ce que les fermiers du Québec disent? Est-ce qu'ils disent la même chose que les fermiers de chez nous, du Nouveau-Brunswick? Les fermiers de Acadie—Bathurst téléphonent à mon bureau et ils me disent que si cela continue comme cela, s'ils n'ont pas de compensation à court terme, ils vont perdre leur industrie.

● (2045)

M. Louis Plamondon: Monsieur le président, je remercie mon confrère de sa question. Effectivement la situation est aussi dramatique chez nous, vous l'avez bien souligné.

Il y a un point que vous n'avez pas souligné c'est que le producteur agricole n'a aucune responsabilité dans cette crise et il est le seul à perdre, à subir les conséquences. Il n'a aucune responsabilité puisque c'est une mauvaise administration ou simplement une catastrophe naturelle—appelons-la comme cela si l'on veut—comme s'il y avait une inondation, une maladie comme le SRAS, ou un feu de forêt. C'est un drame qui est arrivé. C'est pour cela que le gouvernement a le devoir et l'obligation d'apporter un soutien.

Vous avez parlé de vos familles, c'est vrai. Les producteurs agricoles, surtout les producteurs laitiers—je crois que vous en avez beaucoup dans votre région au Nouveau-Brunswick—avaient une habitude. À l'automne, ils avaient coutume de vendre leurs vaches de réforme et c'était le revenu qui servait pour la vie familiale. Cela servait pour envoyer les enfants aux études, cela servait pour vivre autrement dit. Cela représentait le salaire dans une proportion de 75 p. 100. L'argent dont ils avaient besoin pour vivre, ils le retiraient de la vente des vaches de réforme. Or, ils n'ont plus ce revenu.

En effet, la vache de réforme qu'ils vendaient 1 000 \$, ils la vendent 100 \$ aujourd'hui; ils sont chanceux quand ils ont 100 \$. Le prix est rendu à 60 \$ ou 70 \$. Ils n'ont donc plus ce revenu. Toutefois ce qui les choque davantage, et ce qui me choque également comme leur député, c'est de voir que le prix de vente est tombé à 100 \$, mais le steak sur la tablette est resté au même prix. Il y a quelque chose qui ne va pas entre les deux.

Au Québec, on a même créé une commission d'enquête qui a conclu que cela avait bien de l'allure, que c'était tout à fait correct que cela se passe ainsi. J'étais très surpris que le gouvernement Charest arrive à cette conclusion. Cela n'a aucun sens qu'on vende le boeuf 10 fois moins cher pour le faire abattre et qu'au bout de la chaîne alimentaire, le consommateur paye le même prix. Il y a quelqu'un qui s'engraisse là-dedans.

Sur cela aussi, le gouvernement devrait peut-être s'imposer et faire une enquête sérieuse pour s'assurer que pendant cette crise, personne n'exploite les producteurs agricoles.

Toutefois la solution concrète, c'est que le gouvernement dépose de l'argent tout de suite, puisque c'est une crise nationale qui ne dépend pas des agriculteurs. Les agriculteurs en sont victimes et le gouvernement a le devoir de les aider.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.) Monsieur le président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le député du Québec et celui d'Acadie—Bathurst. Même si je ne suis pas d'accord avec eux sur toute la ligne, je m'identifie beaucoup plus à leur discours qu'aux propos des députés de l'Alliance.

Il me semble que ce discours sur l'aliénation de l'Ouest ne sert pas les intérêts de l'industrie ou de la population canadienne. Il s'agit d'une tragédie nationale. C'est une tragédie qui a des répercussions sur tous les éleveurs de ruminants et qui est en train de toucher toute la communauté agricole. Comme les députés essayaient de le dire, les répercussions ont déjà débordé le milieu agricole pour se faire sentir dans l'ensemble de notre économie. Dire qu'il s'agit d'un problème propre à l'Ouest, que c'est à l'Ouest qu'il appartient de le régler, qu'il s'agit principalement d'un problème d'empaquetage ne sert pas les intérêts de la population canadienne ou du milieu agricole.

J'ai trouvé intéressant ce que le député avait à dire. Ainsi, il n'est pas simplement question des bovins; nous parlons des moutons, des chèvres et de l'industrie laitière. Dans l'intérêt de nos auditeurs, et il y a de nombreux agriculteurs à l'écoute, rappelons que l'industrie laitière du Québec jouit d'une solide réputation. Je voudrais que le député explique en détail les répercussions de l'ESB sur notre industrie laitière, sur la célèbre industrie laitière du Québec. Je serais reconnaissant au député d'établir la distinction entre les répercussions sur cette industrie et les effets tragiques qui s'ensuivent sur les bovins et les autres bêtes dont j'ai parlé.

[Français]

M. Louis Plamondon: Monsieur le président, les conséquences les plus grandes, bien sûr, concernent la vache de réforme.

En effet, 75 p. 100 des vaches de réforme qui étaient abattues au Québec étaient vendues aux États-Unis. C'est donc un marché qui leur est complètement bloqué. Cela veut dire que, pour un agriculteur moyen, qui vendait une vingtaine de vaches de réforme tous les automnes à un prix de 1 000 à 1 200 \$ chacune, soit un revenu de 20 000 à 25 000 \$, c'était ce dont il se servait pour faire vivre sa famille. Cela représentait 75 p. 100 de son revenu, et il prenait les autres 25 p. 100 à même les profits sur la production laitière.

Toutefois, il est complètement désarmé, parce que ces 75 p. 100 de revenu ne sont plus là. La vache qu'il vendait de 1 000 à 1 200 \$, il la vend maintenant à peine 100 \$. Cependant, comme je le disais tout à l'heure, le prix de la viande vendue au détail n'a pas changé. C'est un peu contradictoire.

Ces fermiers vivent un drame. On sait que 47 p. 100 de la production de lait est faite au Québec. C'est donc une crise majeure que vivent ces producteurs laitiers. Bien sûr, l'élevage de bovins et les autres élevages sont aussi touchés, mais c'est particulièrement celui-là qui écope.

À mon avis, le gouvernement avait saisi le problème en mettant un programme sur pied, qui a aussi été compensé par le gouvernement du Québec. Toutefois, ce programme ne fut pas assez généreux.

Vous qui êtes un député au pouvoir, j'insiste pour que vous parliez à votre caucus, à votre ministre des Finances et à votre premier ministre pour leur faire comprendre que, comme vous l'avez dit tout à l'heure, c'est une tragédie. C'est une tragédie que ces gens vivent. Ces producteurs ne sont justement pas responsables. Ils ont donc droit à une aide, au même titre que s'il y avait une inondation, un feu de forêt dans une région ou le SRAS, comme en Ontario.

C'est donc un drame et il me semble que le gouvernement se doit d'agir de façon plus concrète.

• (2050)

[Traduction]

M. Dick Proctor (Palliser, NPD): Monsieur le président, je tiens pour commencer à féliciter le ministre de sa nomination, qui remonte à deux mois. Nous admettons tous qu'il a reçu son baptême du feu, avec ce deuxième cas de vache folle.

Il faut faire remarquer que la teneur du débat de ce soir n'est pas sans rappeler les débats d'urgence et spéciaux sur l'agriculture que les Communes ont tenus ces sept dernières années. Nous revenons sans cesse sur le sujet parce que, dirait-on, nous n'arrivons pas à trouver de solutions. Je l'avoue, l'affaire de l'ESB est une question à part, mais c'est toujours le même constat, qu'il s'agisse du programme ACRA, du PCRA ou d'autres problèmes que nous avons connus, comme la sécheresse. Nous en parlons, mais nous ne semblons jamais trouver des solutions satisfaisantes qui nous permettent de passer à autre chose.

Nous venons de vivre ce qui a été vraiment une année horrible. Nous avons découvert au Canada en mai dernier un cas de vache folle et, juste au moment où il semblait que la frontière s'ouvrirait de nouveau à nos exportations de bétail sur pied, on a découvert un autre cas dans l'État de Washington, et la vache venait du Canada.

Il existe un certain optimisme. Le ministre en a fait état ce soir en parlant de l'examen par les pairs aux États-Unis. Bien des éleveurs croient qu'il faudra attendre après les élections américaines, en novembre, pour que la frontière s'ouvre de nouveau à nos exportations de bétail sur pied.

Une personne qui connaît à fond le problème de la vache folle m'a dit cette semaine que l'ESB était une maladie qui a fort peu d'effet sur les animaux et fort peu sur la santé humaine—elle n'en a eu aucun au Canada, que nous sachions—mais elle a eu des effets catastrophiques sur la santé de l'économie rurale au Canada. C'est pourquoi nous tenons ce débat ce soir. Les conséquences sont terribles. Nous en sommes à 2 milliards de dollars, et ce n'est pas fini. Le jeune bétail de l'hiver, dont d'autres députés ont parlé, se vend 50¢ la livre, et les bêtes de réforme 7¢ la livre.

Les autorités fédérales et provinciales ont dépensé des centaines de millions de dollars pour essayer de résoudre le problème. Nous savons qu'une infime partie de cet argent s'est retrouvée entre les mains de ceux qui en ont le plus besoin. Mon collègue d'Acadie—Bathurst a discuté avec des petits exploitants, avec les éleveurs qui ont une entreprise de naissance-élevage, avec les finisseurs. On dirait qu'ils ne reçoivent rien, alors que les exploitants d'abattoir empochent joyeusement l'argent.

En juin dernier, le gouvernement fédéral a accepté de multiplier les inspections. Il s'agissait là d'une des recommandations du comité international d'experts. Brian Evans, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, a parlé de l'inspection de 60 000 à 80 000 bovins. Bien que nous nous dirigeons dans cette voie, nous sommes certes loin du but. En fait, si je regarde les statistiques, je constate que, d'ici trois ou quatre ans, nous en aurons peut-être inspecté 30 000.

Initiatives ministérielles

On a proposé différentes façons d'inspecter les bovins pouvant être atteints de la maladie de la vache folle. Nous utilisons actuellement ce qu'on appelle le meilleur modèle. Certaines inspections durent jusqu'à une semaine et, pour l'industrie, cela semble trop long. On envisage également le modèle suisse d'inspection rapide, qui réduit considérablement le temps nécessaire. Si je comprends bien, l'ACIA s'est engagée à ne pas effectuer d'inspections à l'abattoir; elle veut effectuer des inspections de surveillance et ces inspections devraient commencer sur les bovins plus âgés et, évidemment, sur les vaches incapables de se lever.

De plus en plus de gens disent que nous devrions imiter les Japonais et inspecter tous les animaux. Ils ont peut-être raison, bien que je sois porté à croire que nous n'avons pas besoin d'inspecter les animaux âgés de moins de 24 mois, voire de moins de 30 mois. Le Royaume-Uni les inspecte à partir de l'âge de 24 mois; la France et plusieurs autres pays d'Europe inspectent tous les animaux âgés de plus de 30 mois.

Le Syndicat national des cultivateurs a prévu que l'inspection de tous les animaux pour y déceler l'ESB augmenterait de moins de 1 cent le livre le prix d'un hamburger. Il soutient qu'il s'agit là d'un prix minimal à payer pour s'assurer d'avoir des aliments sains. Qui pourrait affirmer le contraire, étant donné le coup dur qu'a subi l'industrie?

• (2055)

Outre des essais additionnels, le groupe d'experts international a également demandé qu'on interdise certains éléments de risque précis, recommandation que le gouvernement a promptement adoptée. Le groupe d'experts a également recommandé l'interdiction de toute nourriture animale à base d'éléments d'origine animale. Comme tout le monde ici présente le sait, l'interdiction des farines carnées destinées aux ruminants est entrée en vigueur en août 1997. Il est intéressant de noter que les deux vaches chez qui on a détecté l'EBS sont nées en 1997, mais avant le mois d'août.

Tel qu'indiqué précédemment, les Américains ont interdit que le bétail soit nourri de protéines sanguines, de litière de volaille et de restes de table. Ces deux dernières sources alimentaires ont été interdites par le Canada il y a un certain temps. Nous n'avons pas encore fait de suivi en ce qui concerne les protéines sanguines, mais d'après mes informations, nos scientifiques examinent la question.

Permettez-moi de me pencher un moment sur l'intégration de l'industrie de l'élevage bovin en Amérique du Nord. Je crois que les éleveurs canadiens sont fiers de dire que leur troupeau est un troupeau nord-américain, mais je ne suis pas certain que nombre d'éleveurs américains estiment que leur troupeau est nord-américain. À l'appui de cette affirmation, je rappelle les propos tenus par le sénateur Tom Daschle, qui ont été consignés au compte rendu plus tôt. Par conséquent, j'estime que nous aurons du mal à faire réouvrir la frontière avant les élections présidentielles de novembre.

Il m'a semblé, l'été dernier, dans la précipitation qui a suivi la découverte du premier cas de vache folle, que nos agriculteurs et les grands éleveurs ne voulaient pas que le gouvernement canadien fasse quoi que ce soit qui les aurait empêchés de suivre l'industrie bovine américaine. La Canadian Cattlemen's Association et d'autres sont très heureux de pouvoir emboîter le pas à ce que font les Américains. Ils ne voudraient pas, par exemple, qu'on élimine l'hormone de croissance bovine, qu'on teste beaucoup plus de bêtes ou qu'on interdise les aliments carnés.

En résumé, je crois que l'industrie est beaucoup trop intégrée pour son propre bien et probablement pour le bien de notre pays.

Le ministre de l'Agriculture, après son départ, se plaisait à dire que les produits canadiens étaient les plus sûrs au monde. Beaucoup parmi nous le croyaient et c'est peut-être encore le cas. Bien que les Canadiens soient toujours convaincus de la sécurité alimentaire de nos produits, comme en a fait foi l'augmentation de la consommation du boeuf après le 20 mai, je ne pense pas que nous en soyons aussi convaincus que nous l'étions dans le passé. Nous reconnaissons qu'il y a des difficultés. Je n'ai pas le temps de parler du cas du *Vancouver Sun*, qui a accédé à l'information sur les conditions qui règnent dans de nombreux abattoirs, mais le texte vaut la peine d'être lu parce qu'il fait réfléchir.

Mon parti s'inquiète depuis longtemps de la réduction du nombre d'inspections et d'inspecteurs dans les abattoirs, et de la tendance à l'autoréglementation. De nombreux membres du comité de l'agriculture se trouvent ici aujourd'hui, et ils en savent plus que moi au sujet du programme ARMPC qui sera mis en oeuvre. Il entraînera une réduction du nombre des inspecteurs fédéraux des viandes en première ligne et un accroissement des vérifications du travail par les propres inspecteurs de l'industrie. À la lumière de ce problème et des répercussions qu'il aura, nous devons nous demander sérieusement s'il est indiqué de réduire le nombre d'inspecteurs gouvernementaux qui travaillent en première ligne.

Il faut dire à la défense des employés de l'ACIA et du ministère que, selon toutes les normes objectives, les mesures que nous avons prises à la suite de la découverte du cas de vache folle, le printemps dernier, étaient de loin supérieures à celles qui ont été prises aux États-Unis, notamment en ce qui concerne l'identification d'autres animaux dans les troupeaux, l'utilisation d'étiquettes d'oreilles, et ainsi de suite. Il était important de le rappeler.

Le gouvernement doit accorder une aide financière à l'industrie pour l'aider à sortir de la crise actuelle et poursuivre ses activités. Et il doit agir très rapidement.

• (2100)

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Je serai bref, madame la présidente. Je vois qu'un de nos collègues d'en face aimerait également poser une question.

L'une des choses qui a été soulevée plus tôt et que j'aimerais souligner à nouveau, c'est qu'il n'y a pas eu que des agriculteurs qui ont tenté de venir en aide à d'autres agriculteurs tout au cours de cette crise. Comme plusieurs l'ont fait remarquer, les consommateurs de partout au pays ont fait beaucoup pour aider le secteur agricole, et plus précisément les éleveurs de bovins, tout au cours de cette crise.

Malheureusement, les plus grands efforts déployés ont eu les résultats inverses de ce à quoi nous nous attendions. Il est plutôt ironique de constater que l'augmentation de la consommation de boeuf a poussé un porte-parole de l'organisme Canada Safeway je crois, à affirmer qu'il n'était pas nécessaire de réduire les prix puisque la demande était à la hausse. Autrement dit, les usines de transformation de la viande dont le député a parlé, et les supermarchés, semblent très bien s'en sortir, c'est le moins qu'on puisse dire, mais l'argent ne se rend pas aux agriculteurs.

Même si les consommateurs canadiens réagissent de la bonne manière sur les marchés et qu'ils cherchent à venir en aide aux agriculteurs, cela n'a pas donné les résultats escomptés.

On peut se poser des questions quand on entend le Bureau de la concurrence dire, à juste titre je suppose, qu'il s'agissait fondamentalement d'une question d'offre et de demande et que puisque la demande était à la hausse, il n'y avait réellement rien qui puisse justifier une collusion au niveau des prix.

Initiatives ministérielles

Le député a également mentionné un point qui a déjà été soulevé par bon nombre d'entre nous, c'est-à-dire le fait que l'industrie et tout particulièrement les agriculteurs, ont besoin de cet argent maintenant. Ils doivent pouvoir y avoir accès sans délai, sans quoi ils seront ruinés. Cette crise agricole a des effets dévastateurs sur les familles agricoles. Le député qui vient de prendre la parole a-t-il une idée de la façon dont le gouvernement pourrait transmettre cet argent aux agriculteurs? Je suis d'avis que les fonds doivent être suffisants et qu'ils doivent être accordés sans délai pour que l'éleveur puisse à tout le moins survivre à court terme, même si la vache ne vaut rien.

M. Dick Proctor: Madame la présidente, en réponse à la dernière question de mon collègue, j'ai été un peu surpris, l'année dernière, que le gouvernement ne réponde pas favorablement à la demande de l'association des éleveurs de bovins et d'autres intervenants de cette industrie à l'effet de verser à ceux-ci une certaine indemnisation, particulièrement aux éleveurs de bovins de réforme, et qu'ils aient le choix de mettre en marché ces bovins immédiatement ou de les conserver jusqu'à ce que le marché s'améliore.

Pour une raison ou pour une autre, les gouvernements—car les provinces étaient en cause également—n'ont pas voulu suivre cette voie. Selon moi, les producteurs de bovins étaient de l'avis suivant: s'ils mettaient tous en marché leur bétail immédiatement, cela entraînerait évidemment une chute des prix. S'ils pouvaient étaler cette mise en marché dans le temps, l'industrie aurait la possibilité de mieux s'en tirer et les prix augmenteraient en conséquence.

Je ne sais pas quelle raison a motivé la mesure adoptée. Mais, franchement, dans mon for intérieur j'estime que cela a été une erreur de ne pas procéder de cette manière.

L'intervenant a parlé du Bureau de la concurrence. Une demi-douzaine de députés de mon caucus ont écrit au Bureau, en octobre dernier, pour lui demander d'examiner ce qui leur semblait être une collusion en matière de prix et pour demander une enquête.

Par la suite, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a formulé une demande semblable. Je suis au regret de dire que, face au commissaire intérimaire, nous tenions le mauvais bout du bâton. Permettez-moi de citer son dernier paragraphe: «Relativement aux demandes voulant que le Bureau de la concurrence accepte d'entreprendre une étude immédiate et approfondie du programme de relance mis en place en réponse à la crise causée par l'ESB, afin de déterminer si le montant de plus de 460 millions de dollars provenant des contribuables avait été distribué équitablement et adéquatement au sein de l'industrie, je dois souligner que cette question ne ressortit pas au mandat du Bureau».

J'estime que cette position est extrêmement malheureuse pour un bon nombre de Canadiens et, à coup sûr, pour les producteurs de bovins.

● (2105)

L'hon. Joe Jordan (Leeds—Grenville, Lib.): Madame la présidente, sur ce point, j'aimerais signaler que si nous envisageons la possibilité de modifier la norme de preuve en usage au Bureau de la concurrence pour passer du pénal au civil, ce qui semble bien, la barre pour y arriver est cependant haute. Selon moi, ce changement rendrait le Bureau beaucoup plus efficace.

J'appuierais certainement le fait que le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre forme immédiatement le Comité de l'agriculture et cherche à déterminer pourquoi les prix n'ont pas baissé et pourquoi les seules victimes de la crise semblent être les consommateurs et les agriculteurs. Il faut se pencher sur cette question. À mon avis, les gens qui suivent le présent débat à la

maison peuvent se réjouir du fait que les députés du comité de l'agriculture s'expriment sur cette question sont très bien informés et, à court terme, nous devons nous laisser guider par leurs recommandations. Ils produisent des rapports unanimes et ils sont très utiles.

Je tiens simplement à mentionner deux choses à ce député concernant le long terme ou l'enjeu plus vaste dont il faut tenir compte.

Il me semble que si cela s'était produit il y a 10 ans, d'après les statistiques sur les exportations de bétail canadien, nous aurions été en bien meilleure situation parce qu'une part beaucoup plus grande de nos approvisionnements nationaux formait le marché plus vaste. Les Canadiens ne se sont pas dérobés. Ils ont accru leur consommation de viande de boeuf pendant toute la présente crise. Si nous étions dans la situation des États-Unis, où plus de 90 p. 100 du marché est intérieur, et si les Canadiens répondaient à l'appel, nous ne serions pas dans la situation où nous nous trouvons aujourd'hui.

Ironiquement, c'est le gouvernement lui-même qui a lancé pendant les années 90 des programmes pour inciter les agriculteurs à exporter. Je crois que la mondialisation est plutôt une épée à double tranchant. Il y a beaucoup de débouchés, mais aussi beaucoup de risques. Nous commençons à voir les risques qu'il y a à mettre les agriculteurs dans cette situation.

J'ai écouté la description de certains des problèmes que connaissent les agriculteurs de l'Ouest, mais dans l'est de l'Ontario, bon nombre d'éleveurs de boeuf ne sont pas équipés en infrastructures et en étables pour finir ces vaches pendant l'hiver et, provincielement,...

Une voix: Quelle est la question?

L'hon. Joe Jordan: Ce sont des commentaires aussi. Donc, je fais un commentaire.

Ils n'ont pas l'habitude de faire cela, alors ils comptent sur les producteurs pour obtenir de l'information de sensibilisation. Dans certains cas, il n'y a pas d'infrastructures. L'hiver est arrivé tardivement, tout se présentait bien et nous n'avions pas eu le deuxième cas.

L'ESB existe spontanément dans une vache sur un million. Le député a parlé de tests. Ils parlent de science et de processus fondés sur les sciences. Regardez le Japon, ses décisions ne sont pas fondées sur les sciences. Il a eu deux flambées. C'est très politique là-bas.

Le député pourrait-il parler un peu plus d'essais généralisés? C'est ça l'ESB, aujourd'hui. Si on regarde ce qui se passe dans le cas du SRAS, une des caractéristiques d'un marché mondial, c'est que nous ne connaissons pas la nature de la prochaine crise. Ne serait-il pas utile de songer aux tests et à l'affirmation de la marque distinctive du produit canadien comme étant le plus sûr au monde? Il n'y a pas de motifs scientifiques d'agir en ce sens, mais les consommateurs ne prennent pas leurs décisions en fonction de la science.

● (2110)

M. Dick Proctor: Madame la présidente, oui, je crois qu'une augmentation du nombre de tests de dépistage pourrait se justifier. J'ai essayé de montrer que nous tenions trop au marché américain pour notre propre intérêt. Nous devrions étendre nos horizons bien au-delà de la frontière américaine. Oui, les choses allaient bien récemment, elles semblaient bien aller et l'industrie a dit: «Continuons.»

Initiatives ministérielles

J'aimerais nous voir dans une position où des pays comme le Japon et des pays d'Europe voudraient acheter du boeuf canadien parce qu'ils sauraient que notre produit est excellent et qu'il est renommé sur la scène mondiale. Jusqu'à maintenant, je ne crois pas que l'industrie voit les choses de cette façon, et c'est dommage.

Quant à la spontanéité, je n'en sais rien. C'est l'alimentation animale qui soulève des questions.

En passant, j'aimerais dire au député, et je regarde la présidence, que nous avons peut-être besoin d'un avocat au sein du Comité de l'agriculture pour nous donner des conseils relativement au Bureau de la concurrence ou à d'autres problèmes.

Qu'on le veuille ou non, avec 330 millions d'habitants, les États-Unis peuvent régler bien plus de problèmes que nous ne le pouvons avec quelque 30 millions. Notre industrie repose sur l'exportation de 60 ou 70 p. 100 de nos produits, et la plupart sont destinés au marché américain. La diversification s'impose.

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Madame la présidente, dans les commentaires qu'il a adressés au ministre, le député de Palliser a remis en question la consommation de boeuf américain par nos militaires en Afghanistan. Pour justifier la situation, on a dit que les Américains avaient obtenu le marché. On nous a aussi dit que les Américains pouvaient livrer la viande là-bas pour des raisons de ravitaillement et ainsi de suite. Après avoir effectué une petite recherche, nous avons appris que nos militaires en Bosnie consomment du boeuf du Brésil.

Les sociétés aériennes brésiliennes approvisionnent-elles la Bosnie, ou s'agit-il du soumissionnaire le moins disant? La question ne concerne pas l'ALENA. Comment explique-t-il cela?

M. Dick Proctor: Je n'étais pas au courant de la situation en Bosnie, madame la présidente, mais cela illustre bien les besoins. Notre pays traverse une crise. Nous devons nous aider les uns les autres. Des troupes canadiennes sont en mission en Afghanistan, en Bosnie et ailleurs. Nous devrions faire plus pour acheminer nos produits vers ces gens, puisque notre boeuf est, pour l'instant, interdit dans un certain nombre de pays.

Je comprends comment fonctionnent les lignes de ravitaillement. C'est quand même drôle de constater que, dans un régime de libre-échange, les Américains ont encore une politique incitant leurs citoyens à acheter des produits américains. Nous n'avons pas de politique incitant nos concitoyens à acheter des produits canadiens, mais, de toute évidence, il nous en faut une.

M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.): Madame la présidente, je tiens tout d'abord à remercier les députés qui ont fait preuve de collaboration et qui ont permis la tenue de ce débat ce soir.

Je suis également très conscient que la présidence prend bien soin de ne pas tenir compte de ceux qui sont à la Chambre, mais pas nécessairement avec nous, mais bien à la Chambre, alors je veillerai, moi aussi, à ne pas tenir compte de ceux qui pourraient être ici.

Toutefois, le débat de ce soir est suivi par de nombreux Canadiens, dont certains producteurs de lait. Un certain nombre d'entre eux sont ici, dans cette ville, et observent peut-être le débat.

Ayant été actif, toute ma vie, dans le secteur agricole, je comprends l'importance que ce débat revêt aux yeux des producteurs primaires. Le débat de ce soir nous permet de signaler clairement qu'il s'agit d'une question nationale qui doit être examinée par les plus hautes instances. Aucun agriculteur et aucun secteur de l'industrie ne devrait avoir à relever ce défi à lui seul.

Hier, un journaliste m'a appelé au sujet de ce débat. Il m'a demandé essentiellement ce que j'attendais du débat. C'est en songeant à cette question que j'interviens ce soir.

Madame la présidente, comme vous le savez fort bien, l'ESB n'affecte pas uniquement le secteur rural. C'est un problème qui touche tous les Canadiens. L'ESB n'affecte pas non plus uniquement la sécurité alimentaire, mais aussi notre économie nationale.

Compte tenu de cette réalité, je dirais que le débat d'aujourd'hui vise à partager l'information.

Hier, le ministre de l'Agriculture participait à la conférence annuelle des Producteurs laitiers du Canada et il a réitéré sa volonté de consulter les intervenants et les parlementaires. Nous avons le devoir de donner suite à ce vœu en transmettant au ministre les renseignements dont nous disposons. Le ministre pourra alors se servir de ces renseignements lorsqu'il rencontrera les Américains, les Japonais, les Européens et même les Mexicains.

Dans ce débat, nous devons aussi souligner le fait que le boeuf canadien est sûr et qu'il est de la plus haute qualité. Les Canadiens le savent, mais nous devons rappeler ce fait à nos partenaires internationaux et les rassurer à cet égard.

D'autre part, les Canadiens qui ne sont pas des agriculteurs permettent aux producteurs de notre pays de mesurer directement l'impact de l'ESB sur l'industrie et sur les régions rurales du Canada, en ce qui a trait non seulement au boeuf, mais aussi à l'industrie laitière et à celles du mouton et de la chèvre. L'ESB a également eu des répercussions notables sur l'industrie des aliments pour animaux domestiques, ainsi que sur les concessionnaires de machinerie agricole et sur d'innombrables autres secteurs périphériques de notre économie.

La production de boeuf canadien apporte environ 30 milliards de dollars par année à notre économie. On me dit que le Canadien moyen consomme du boeuf 132 fois par année. Il y a environ 15 millions de têtes de bétail au Canada et le Canada est le troisième exportateur de boeuf et de bétail au monde.

C'est pour ces raisons et plusieurs autres que nous devons absolument sauver cette industrie. Je crois fermement que les Canadiens étrangers au domaine de l'agriculture veulent comprendre les éléments complexes de ce dossier. Les Canadiens ont toujours su se regrouper pour aider les gens dans le besoin. Alors, ils veulent aider nos agriculteurs et je crois que le présent débat est le mécanisme qui nous permettra de leur dire comment nous pourrions le faire.

Troisièmement, et c'est sans doute le point le plus important, je crois que le gouvernement peut transmettre un message essentiel à ceux qui cherchent à profiter injustement de cette catastrophe. Je reconnais que chaque personne a le droit de gagner sa vie, mais je n'accepte pas qu'on puisse le faire aux dépens des gens démunis.

Voilà les sujets que j'aimerais aborder ce soir. J'espère que, lorsque nous aurons terminé ce débat, nos agriculteurs sauront que tous les députés, peu importe leur allégeance politique, les appuient fermement et que nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à cette crise le plus tôt possible.

Initiatives ministérielles

Avant la prorogation, j'ai agi à titre de président du Comité permanent de l'agriculture. De tous les côtés de la table, les membres de ce comité ont travaillé sans relâche pour étudier la question et présenter des recommandations au gouvernement quant à la façon de régler au mieux cette crise de l'ESB.

Je suppose que la plupart des députés ont vu le rapport de ce comité car ses recommandations étaient très instructives et elles ont été appuyées à l'unanimité par tous les partis, mais je vais quand même lire une partie de ces recommandations pour qu'elles soient inscrites au compte-rendu.

Le Comité permanent recommande de mettre en œuvre des mesures visant à garantir l'absence de matériels à risques spécifiés dans l'alimentation pour le bétail, d'en assurer le respect et d'en vérifier l'application.

Le Comité permanent recommande que le gouvernement fédéral, en collaboration avec l'ACIA, le secteur et les provinces, voit à l'amélioration dès que possible du Programme canadien d'identification du bétail, en établissant un système national de traçabilité qui soit exhaustif et rentable.

• (2115)

Le comité recommande la formation d'un groupe de travail qui se concentrerait spécifiquement sur les questions commerciales relatives à l'ouverture totale des marchés d'exportation pour le bétail et ses produits carnés.

Afin que les coûts additionnels résultant de changements apportés aux pratiques d'inspection, d'équarrissage et de traçabilité ne soient pas entièrement refilés aux éleveurs de bétail, le comité recommande que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire augmente le budget de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. De plus, le comité recommande que le ministre s'engage à mettre en place un vérificateur chargé de veiller à ce que les coûts additionnels soient maintenus bas et qu'ils soient bien répartis entre les intervenants du secteur du bétail.

Le comité recommande un plan d'indemnisation pour un programme d'abattage sélectif, incluant les vaches de réforme, selon un taux d'attrition qui permettrait à l'industrie de mieux équilibrer l'offre et la demande. Comme un tel programme exige le développement de produits carnés à plus grande valeur ajoutée, le comité recommande aussi que le gouvernement appuie l'industrie par un fonds d'aide spécial pour le développement de nouveaux débouchés.

Le comité recommande que le Bureau de la concurrence mène une enquête sur la formation des prix de la viande de boeuf aux niveaux de la transformation et du détail.

Étant donné mon premier objectif en demandant ce débat ce soir, je vais en toute déférence rappeler au ministre que ces recommandations sont le fruit de consultations nationales très importantes.

Au sujet du deuxième point, en tant qu'agriculteur et député représentant une circonscription dans laquelle l'agriculture est la principale industrie, je voudrais remercier tous les Canadiens. Il faut souligner que le Canada est la première nation de l'histoire à voir une augmentation de la consommation intérieure de boeuf à la suite d'un cas d'ESB. Madame la présidente, je tiens à remercier tous les Canadiens par votre entremise.

J'ai gardé mon plus important point pour la fin. Il s'agit des profits indus. Je dois dire que les usines de transformation ont fait l'objet de la grande majorité des critiques à cet égard. Les gens pourraient se demander pourquoi. Je vais le leur dire.

En mai de l'année dernière, juste avant l'identification du seul cas canadien d'ESB, selon des rapports sur le marché, les bouvillons sur pied se vendaient en moyenne entre 1,05 \$ et 1,12 \$ la livre; les bouvillons Holstein se vendaient entre 90¢ et 95¢ et les vaches entre 50¢ et 60¢. Aujourd'hui, un an plus tard, en ce qui concerne les prix sur pied, on verse 78¢ pour les bouvillons, les bouvillons Holstein se vendent 25¢ et les vaches entre 18¢ et 23¢. Ces prix n'ont été établis qu'après une certaine stabilisation sur le marché. Ils ont même été plus bas que cela.

En dépit de la baisse marquée des prix payés aux agriculteurs, le prix à la consommation ne semble pas suivre le même mouvement. Plus tôt aujourd'hui, je me suis entretenu avec un épicier de ma circonscription qui m'a dit qu'aujourd'hui il vendait ses entrecôtes 10,99 \$ la livre, et sa pointe de surlonge, 6,99 \$ la livre. Je lui ai demandé de comparer les prix qu'il paye aujourd'hui pour le boeuf à ceux qu'il payait avant la découverte de l'ESB, et il m'a répondu qu'il n'y avait pas de différence mesurable.

Je ne suis pas économiste, mais cela me semble louche. Même si les agriculteurs touchent 40 ou 60 p. 100 moins aujourd'hui qu'il y a un an, les consommateurs paient la même chose.

D'aucuns pourraient déformer la question en disant que le coût d'évacuation des os, du sang et du gras a augmenté, ce qui entraîne une hausse du prix à la consommation. J'ai parlé à un boucher de ma circonscription qui m'a dit que, si ses coûts d'évacuation avaient effectivement augmenté, il ne pouvait absolument pas justifier le maintien des prix au détail du boeuf d'avant l'ESB, compte tenu du prix plus bas payé à l'agriculteur.

Gardant cela à l'esprit, j'attire l'attention de la Chambre sur la recommandation du comité que le Bureau de la concurrence fasse enquête sur la question. Je souligne en passant qu'une lettre a été adressée au bureau. Toutefois, les préoccupations du comité présentées au nom des agriculteurs ont été écartées du revers de la main.

Plus précisément, le commissaire à la concurrence suppléant a déclaré que la Loi sur la concurrence ne prévoit pas que le bureau dispose du pouvoir d'examiner la question. Il a ajouté que, si les ententes sur les prix sont illégales, les profits exorbitants ne sont pas contraires à la loi.

Les statistiques montrent qu'en 2002 le Canadien moyen a mangé 48,3 livres de boeuf. Je tiens à souligner que je ne puis manger autant de boeuf. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pourrait peut-être rappeler au bureau que sa mission est de prévenir l'avènement d'un marché anticoncurrentiel. À défaut de cela, nous devrions peut-être aborder cette question par la voie législative en modifiant la Loi sur la concurrence.

J'aurais encore bien des choses à dire, mais je constate que mon temps de parole est presque écoulé. En guise de conclusion, je voudrais remercier le comité. Nombre de ses membres qui ont travaillé là-dessus sont ici ce soir. Je voudrais aussi remercier mes collègues à la Chambre, notamment les vice-présidents du comité. Notre relation coopérative n'est pas sans avoir été remarquée par ceux que nous représentons. Il me tarde de reprendre le travail dans un proche avenir.

• (2120)

Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC): Madame la présidente, comme je comprends que le député présidait le Comité de l'agriculture, j'aimerais lui poser une question de la part des membres de la Saskatchewan Stock Growers de ma circonscription.

Initiatives ministérielles

Ces éleveurs s'interrogent sur la nécessité de normaliser nos politiques et nos règlements avec ceux des États-Unis. Le député a affirmé qu'à l'heure actuelle, le Canada exige que les bovins d'engraissement importés des États-Unis soient soumis à des tests pour s'assurer qu'ils n'ont aucune maladie affectant le bétail. Le coût de ces tests constitue une barrière commerciale. D'autre part, la fièvre catarrhale du mouton et l'anaplasmose ne posent pas de risque pour la santé humaine car ce sont des maladies qui affectent les animaux uniquement. Enfin, les restrictions actuellement en vigueur vont au-delà du risque acceptable menaçant l'industrie de l'élevage bovin et nous empêchent de regagner l'accès au marché américain pour le bétail sur pied dans le cadre de notre Programme national de redressement de l'ESB.

J'aimerais savoir si le député peut faire des observations à ce sujet.

M. Paul Steckle: Madame la présidente, c'est une question dont j'ai été saisi à maintes reprises, tant à titre personnel qu'à titre de membre du comité.

C'est une question qui constitue un irritant pour les agriculteurs américains et qui concerne leur capacité de placer le bétail sur pied au Canada, pendant toute l'année. Je crois que le ministre examine actuellement la question pour savoir comment nous pouvons l'aborder. Si j'ai bien compris, le climat froid que nous avons au Canada ne permet pas à ces maladies en particulier de propager au cours des mois d'hiver.

Cette question particulière ne représente pas une grande menace pour notre industrie. Je prévois que dans quelques mois, nous devrions en arriver à une solution et que, dans une certaine mesure, cela pourrait contribuer à faire comprendre aux Américains que la frontière doit être réouverte.

• (2125)

M. Murray Calder (Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Lib.): Madame la présidente, l'été dernier j'ai eu la chance de m'entretenir avec des producteurs de bovins d'un bout à l'autre de ma circonscription. Ces entretiens ont fait clairement ressortir le problème que représente la recherche du profit par les usines de transformation, dont une en Ontario. La situation est à un point tel que des producteurs m'ont dit en privé à mon bureau qu'ils ne pouvaient pas dénoncer publiquement la situation de peur de se retrouver sur la liste noire des marchés à bestiaux et par conséquent d'obtenir pour leurs bêtes un prix inférieur à celui qu'on leur offrirait habituellement. Ils sont pris dans cette situation qu'ils ne peuvent dénoncer.

Dès que le comité permanent sur l'agriculture sera en place, pourrait-on se pencher sur cette question? Comment peut-on procéder pour faire intervenir le Bureau de la concurrence dans ce dossier, compte tenu de l'existence de recherche de profit et du fait plus grave encore que des agriculteurs font l'objet de pratiques répressives au sein même de la communauté agricole?

M. Paul Steckle: Madame le Président, ceci est probablement la plus importante question dont notre comité sera saisi à la reprise de nos travaux, dans deux semaines comme nous l'espérons.

La recherche du profit de la part des exploitants d'abattoirs, compte tenu du fait que la concurrence est limitée, que les vaches de réforme ne sont plus exportées aux États-Unis et qu'elles doivent être abattues au pays, que l'espace de stockage est limité, manifestement au moment et dans un climat où, essentiellement, nous sommes en train d'épuiser nos réserves de ce type de viande de boeuf et où nos transformateurs nous disent qu'ils devront peut-être avoir recours aux importations supplémentaires, au moment où nous comptons toutes

ces vaches dans le pays qui doivent être abattues, je pense que la situation est dégoûtante.

J'espère qu'à la prochaine réunion du comité nous conviendrons, en tant que comité, de forcer les exploitants d'abattoirs, qui ont refusé de le faire dans le passé, à comparaître. Si nous devons le faire en tant que comité, et je suis sûr que nous nous entendons là-dessus avant notre prorogation, nous sommerons à comparaître certains de ces gens devant le comité car je crois qu'ils ont beaucoup à raconter. Manifestement, les gens qui ont des choses à dire du point de vue des producteurs ne peuvent le dire par crainte de répercussions.

Par conséquent, nous devons trouver le moyen d'acheminer leur message jusqu'à nous. Que nous ayons à recourir à la loi sur la protection des témoins ou à toute autre loi qui pourrait s'avérer nécessaire, nous trouverons bien les moyens qu'il faudra. Nous disposons d'un comité plutôt ingénieux et je sais que nous trouverons rapidement une solution à ce problème.

Je ne peux me résoudre à accepter le point de vue du Bureau de la concurrence pour qui exiger des prix exorbitants parce qu'il n'y a personne d'autre sur le marché est tout à fait normal. Nos fermiers ont été spoliés et violés, et nous devons faire quelque chose. Nous sommes les derniers défenseurs des fermiers. Ils ne peuvent se présenter pour témoigner car, s'ils le faisaient, ils en subiraient des répercussions de la part de l'industrie.

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): Madame la présidente, j'ai une question à poser à mon collègue d'en face. Il sait fort bien que nous importons encore beaucoup de boeuf, même s'il y a une offre intérieure excédentaire de plus en plus importante. Pourquoi en sommes-nous là, d'après le gouvernement? Selon le député, que peut faire le gouvernement au sujet de cette offre excédentaire, à un moment où nous n'arrêtons pas d'importer du boeuf?

M. Paul Steckle: Madame la présidente, comme le député le sait fort bien, le Canada a pris des engagements dans l'Accord de libre-échange nord-américain. Nous avons des contingents tarifaires à respecter. Au fond, ces contingents ont été respectés, et l'industrie du boeuf sait que le Canada a contracté des engagements. Pour ce qui est des contingents d'importation supplémentaires, nous les avons annulés. Nous n'honorons aucun contingent supplémentaire à l'heure actuelle.

Toutefois, pour ce qui est des 78 000 tonnes que nous importons normalement, il s'agit d'un accord permanent que nous avons avec les Américains. Nous exportons, mais nous importons aussi. Le Canada, à cause de la diversité de sa géographie, importe beaucoup de boeuf, particulièrement en Ontario, car nous n'arrivons pas à satisfaire la demande des consommateurs ontariens. Il n'y a pas assez de boeuf en Ontario. Nous devons faire appel à l'Ouest et aux États-Unis, et une grande partie du boeuf de l'Ouest va aux États-Unis. Le marché est intégré. Les produits circulent dans les deux axes nord-sud et est-ouest. La situation ne va pas changer, car il s'agit d'accords de longue durée.

• (2130)

L'hon. Scott Brison (secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada-États-Unis), Lib.): Madame la présidente, je félicite le député de Huron—Bruce pour ses interventions de ce soir. Ce débat est important pour les agriculteurs et leur famille de la circonscription de Kings—Hants et, en fait, pour tous les Canadiens. Il est impressionnant de constater l'esprit de non-partisanerie et la coopération qui règne ce soir alors que nous nous penchons sur cette question très importante.

Initiatives ministérielles

J'ai estimé très positive la déclaration du président Bush à Monterrey et son aveu qu'il s'agissait là d'une question canado-américaine, et non pas seulement canadienne; que cette industrie était intégrée et que, pour cette raison, les gouvernements et les fonctionnaires canadiens et américains et l'industrie devaient oeuvrer de concert pour trouver une solution au problème, puis pour défendre dans la coopération cette industrie intégrée à travers le monde. Il est également positif de constater la coopération régnant entre les fonctionnaires. De plus, il est très positif que les organismes américains aient mis leurs normes au niveau des normes canadiennes.

Ceci étant dit, particulièrement au cours d'une année d'élections aux États-Unis, beaucoup craignent que cette question ne soit de plus en plus politisée au Congrès au cours des mois à venir.

Malgré les grands progrès constatés dans la collaboration entre les deux administrations au niveau du premier ministre et du président sur cette question, j'apprécierais que le député nous donne son opinion sur l'importance du dialogue entre législateurs canadiens et américains, entre les membres du Parlement et du Congrès dans les mois à venir, et sur le fait qu'il faille un effort de tous les partis entre législateurs canadiens et américains au cours de la même période. En d'autres termes, si cette question est prioritaire à nos yeux, vu mon poste, j'apprécierais les observations du député, étant donné qu'il s'intéresse de près à cette question.

M. Paul Steckle: Madame la présidente, le point soulevé par mon collègue est tout à fait pertinent et plus qu'approprié étant donné la situation qu'a connue le pays au cours des 24 derniers mois environ et l'attitude qui a existé entre les deux pays. C'est important.

Le premier ministre a déjà pris l'initiative en indiquant qu'il devait y avoir davantage de dialogue non seulement entre les leaders, mais aussi entre les comités. Les Américains ont un comité de l'agriculture et nous avons un comité composé de tous les partis. Cela intéresse tous les partis. En tant que Canadiens, nous devons déterminer ce qui nous préoccupe parce que, fondamentalement, les agriculteurs canadiens ne sont pas tellement différents des agriculteurs américains et les politiciens canadiens ne sont pas non plus tellement différents.

Il est parfois difficile de tracer une ligne de démarcation entre la science et la politique, mais je pense que nous devons aller au-delà de toutes ces considérations. Je ne crois pas qu'une vache, qu'elle soit américaine ou canadienne, devrait être la cause de la fermeture de la frontière. Dans une industrie intégrée, la transparence et l'identification sont nécessaires, et le Canada sait très bien comment s'y prendre. En fait, les Américains nous considèrent comme un modèle à suivre en ce qui concerne la façon de faire, surtout à voir la façon dont ils font leur contrôle par les pairs.

M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC): Madame la présidente, c'est pour moi un privilège de prendre la parole sur cette question. Ma perspective est un peu différente, puisque je parle à titre de principal porte-parole de mon parti en matière de santé. J'aimerais donc traiter la question du point de vue de la santé, mais j'y ajouterai une touche personnelle parce que j'ai consacré plusieurs années, et je dirais même toute ma vie, à l'agriculture.

On nous parle des préoccupations de l'industrie laitière et du secteur de l'élevage bovin. J'ai passé la plus grande partie de ma vie dans l'industrie laitière. Certains députés se sont demandés ici ce soir s'il s'agissait là d'un problème qui touchait plutôt l'ouest, l'est ou le centre du pays. Je dirais qu'il s'agit d'un problème pancanadien et que les producteurs laitiers du Québec ne sont pas différents de ceux de l'Alberta. Ils font face aux mêmes problèmes et voient la situation

sous le même angle. Les répercussions de la crise sont les mêmes pour tous.

De même, je peux vous assurer que le secteur de l'élevage bovin est le même d'un bout à l'autre du pays. La différence se situe plutôt au niveau de l'importance et de la quantité des problèmes dans certaines provinces par rapport aux provinces et aux régions géographiques en cause.

Je suis un peu contrarié par la façon dont le débat actuel a commencé et s'est déroulé ce soir. Au début, tout le monde se félicitait de la tenue d'un débat exploratoire à la Chambre des communes. Il est tout à fait ridicule de tenir un débat exploratoire sur une situation déjà connue. En fait, il s'agit d'un débat d'urgence. Les vies de familles sont menacées. Elles sont en jeu, et c'est pourquoi il doit y avoir débat d'urgence. Le gouvernement doit prendre l'initiative et faire quelque chose.

J'ai passé la majeure partie de l'été dernier, à part manger du boeuf, à parler aux agriculteurs et aux personnes qui sont touchées d'un bout à l'autre de ma circonscription, qui couvre un vaste territoire. Non seulement les industries bovines et laitières sont-elles touchées, mais l'encéphalopathie des cervidés a également atteint l'industrie du wapiti, dont j'ai une connaissance directe. La crise de l'ESB en est à sa troisième année, car l'industrie du wapiti a été touchée par l'encéphalopathie des cervidés puis, du jour au lendemain, par l'ESB, sans aucune faute de sa part. Il n'y a aucune preuve scientifique à l'appui.

Je tiens à parler de cette situation, parce qu'elle touche la santé et la sécurité. Les Canadiens, cependant, n'y ont pas vu une question de santé et de sécurité. L'été dernier, ils ont accru leur consommation de 15 p. 100. Heureusement. La présence d'une seule vache folle n'est pas un désastre national, du point de vue de la santé, puisque l'animal ne s'est même pas retrouvé dans la chaîne alimentaire.

Ce ne fut heureusement pas le cas, grâce au système de surveillance et à la discipline de notre industrie. En outre, il importe peu que l'animal provienne des États-Unis ou du Canada, car nos deux pays, qui appliquent le même protocole, ont cessé d'utiliser des sous-produits animaux dans l'alimentation des ruminants dès octobre 1997. Le lieu d'origine de l'animal est sans importance, car la présence d'un cas d'ESB d'un côté ou de l'autre de la frontière est le résultat du hasard. Cessons donc de parler du lieu d'origine de l'animal malade, puisque les marchés de l'industrie, de part et d'autre de la frontière, sont intégrés.

C'est une question politique. Ce n'est pas une question de santé et de sécurité. Je mets au défi notre gouvernement de demander pourquoi nos relations avec les États-Unis se sont détériorées au point où nous ne pouvons pas en parler de manière constructive.

Initiatives ministérielles

Je vous dirai que le gouvernement joue un jeu politique, lui aussi. J'ai entendu divers députés ministériels dire ce soir que c'est une question complètement politique, qu'elle n'a rien à voir avec la santé et la sécurité. Si c'est le cas, pourquoi ne permettons-nous pas aux engraisseurs de boeuf américains de venir sur notre marché dès maintenant? Nous avons eu un cas d'ESB et nous les avons empêchés de venir engraisser leurs animaux au Canada actuellement. À mon sens, nous devrions faire preuve de cohérence. C'est le type de relations qui détruit l'intégration du marché.

Je pourrais continuer au sujet de ce que nous devons faire afin que cette industrie se soutienne elle-même, et dire que nous devons obtenir l'ouverture de la frontière, mais nous devons faire preuve de bonne foi des deux côtés. Il faut bien voir qu'il ne s'agit pas ici de science et de sécurité. Nous devons parler de la dimension scientifique du problème et la science prouvera qu'il ne s'agit pas de santé et de sécurité. Il s'agit de politique. Il ne s'agit pas de vache folle, cette agitation politique est folle et elle doit s'arrêter. Il faut que ce secteur d'activité se redresse et le gouvernement doit répondre à l'appel et soutenir les agriculteurs en cette période difficile.

• (2135)

L'hon. Bob Speller: Madame la présidente, je crois avoir entendu mon collègue dire qu'il voulait ouvrir la frontière au boeuf américain, aux bovins de court engraissement. Je me demande si c'est bien ce qu'il a voulu dire.

Ce qu'il nous faut faire dans ce cas-ci, c'est fonder nos décisions sur des données scientifiques, et c'est exactement ce que nous avons fait. Nous devons reconnaître qu'il s'agit d'une question nord-américaine. Si les Américains acceptaient d'examiner les données scientifiques—et ils accepteront sûrement de faire, puisque les données scientifiques sont très probantes—alors, nous ouvrirons la frontière, mais certainement pas avant.

• (2140)

M. Rob Merrifield: Madame la présidente, permettez-moi d'éclaircir la situation, car c'est exactement ce que je disais.

Tout au long de l'été, nous avons demandé aux Américains d'ouvrir la frontière. Les données scientifiques prouvent qu'il ne s'agit pas d'une question de santé et de sécurité. Nous leur demandions d'ouvrir la frontière, parce que nous offrons le produit le plus sain au monde. Jamais je n'en démordrai, car les données scientifiques le prouvent.

Alors, comment pouvons-nous, à notre tour, fermer notre frontière au boeuf américain parce qu'une seule vache a développé la maladie? C'est sur un terrain glissant que nous nous aventurons lorsque nous prenons des décisions non conformes à nos positions antérieures. Cela donne raison aux Américains d'avoir agi comme ils l'ont fait. Nous devons composer avec un marché intégré.

Certains députés ont tenu des propos, ce soir, qui m'ont bouleversé, car ils proposaient de déclencher une guerre commerciale contre les Américains et d'adopter la ligne dure. Ils nous incitaient à jouer les durs, pour reprendre leur expression. Ce n'est pas ce qu'il faut faire dans une telle situation.

Il faut plutôt leur faire comprendre qu'il ne s'agit pas d'une question politique, ni d'une question de santé et de sécurité. Il faut rouvrir la frontière et promouvoir le marché intégré. Le boeuf canadien est aussi bon que le boeuf américain, et vice versa. Nous avons un marché intégré. Nous devrions considérer qu'il s'agit là d'un problème touchant le continent américain, puis songer aux marchés internationaux, au-delà de la frontière américaine.

Je sais que le ministre comprend à quel point le marché est intégré. Nous n'y pouvons rien, sinon faire fi des considérations politiques et laisser parler les preuves scientifiques. Voilà le but que nous devrions viser.

M. Charlie Penson (Peace River, PCC): Madame la présidente, mon collègue a parlé des nombreux autres secteurs touchés, comme ceux de l'élevage de wapitis et de moutons, entre autres. Il a parfaitement raison. Cependant, ce ne sont pas les seuls. Dans l'industrie du boeuf seulement, les producteurs de boeuf biologique s'en tiennent au marché canadien et ils sont également touchés.

Une productrice m'a téléphoné récemment pour me parler du seuil de 30 mois et moins et des critères utilisés pour déterminer l'âge des animaux, par l'examen de leurs dents. Son troupeau est touché par cette inspection. Environ 17 de ses animaux ont dû subir l'inspection spéciale, qui est très coûteuse, même s'ils portent des étiquettes d'oreille depuis leur naissance et qu'elle peut le prouver au cours d'une vérification indépendante. Ils sont âgés de moins de 30 mois. Ils sont vendus sur le marché canadien, et non destinés à l'exportation, et ils sont tout de même touchés par cette inspection.

Mon collègue a-t-il connu des situations semblables dans sa circonscription, et que recommanderait-il que nous fassions à ce sujet?

M. Rob Merrifield: Madame la présidente, cette situation ne touche pas que les gens directement engagés dans l'industrie de l'élevage d'animaux. Mon collègue a parfaitement raison au sujet de l'industrie des produits biologiques. Elle touche également les chasseurs sportifs. Elle touche l'industrie de l'élevage des chèvres, mais nous n'aurions jamais cru que ce serait le cas, car aucune étude scientifique ne confirme que cette industrie était à risque. Elle touche l'industrie céréalière, à laquelle je suis également associé. Elle touche l'industrie du camionnage et tous les secteurs des sous-produits, tous les commerçants. Chaque emploi perdu dans le secteur primaire agricole entraîne la perte de sept emplois dans d'autres secteurs. Les pertes des agriculteurs ont des répercussions désastreuses.

Nous devons comprendre que nous parlons non seulement de l'industrie agricole, mais aussi de toute une économie dans bon nombre des provinces. Ce sont des industries fondamentales, primaires. Si nous n'agissons pas, si nous ne reconnaissons pas qu'il est absolument impérieux que le gouvernement combatte cette crise, nous ne nous en relèverons jamais.

Ce débat ne devrait pas être exploratoire. Ce devrait être un débat d'urgence visant à examiner une situation urgente. Ce n'est pas le temps d'en parler. Il est temps d'agir.

M. Charlie Penson (Peace River, PCC): Madame la présidente, je saisis la belle occasion qui m'est fournie ce soir d'aborder le grave problème qui touche l'industrie du bétail aux quatre coins du Canada.

Lorsque la Chambre a ajourné ses travaux en juin, nous savions que nous avions un problème. On avait trouvé un cas de vache folle. Je n'aime pas le préciser, madame la présidente, mais je dois dire que ce cas a été trouvé dans la circonscription que je représente, celle de Peace River.

Ce fut le déclencheur d'une série d'événements que personne n'aurait pu imaginer il y a un an. Des secteurs entiers de l'agriculture, non seulement celui de la production bovine, mais aussi, comme mon collègue de Yellowhead vient de le dire, divers autres secteurs, ont été dévastés, et des tas de gens innocents sont menacés de perdre leur gagne-pain.

Initiatives ministérielles

Le problème est à l'échelle de l'Amérique du Nord. Avant la crise, plus de sept millions de bovins traversaient la frontière canado-américaine chaque année. Des bovins américains étaient envoyés dans des parcs d'engraissement au Canada. Ils venaient du Montana pour brouter dans ma circonscription du nord de l'Alberta. Des bovins de l'Alberta et d'ailleurs étaient envoyés dans des parcs d'engraissement au Montana. Il y avait un va et vient constant. C'est ainsi que les choses devraient être dans le cadre de l'intégration de l'économie nord-américaine, et il faut exploiter cela encore davantage.

Ce n'est pas un hasard si 40 p. 100 de notre bétail est surtout exporté vers les États-Unis. C'est un marché que nous avons développé. Nous avons un excellent produit à vendre et je soutiens que le risque est toujours très faible. Nous sommes pourtant confrontés à un problème de confiance que nous devons à tout prix régler dans le contexte nord-américain.

Le ministre du Commerce international est assis dans cette enceinte. Il sait que nos exportations vers le Mexique ont enregistré une croissance de 700 p. 100 au cours des dernières années. Nous avons un produit de qualité. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre des marchés comme celui-là.

Jusqu'à maintenant, nos exportations de boeuf s'élevaient à 4 milliards de dollars et 90 p. 100 étaient destinées aux États-Unis. Cela a été essentiellement interrompu. Cela n'existe plus. Il n'y a plus que 10 p. 100 de nos exportations qui franchissent la frontière, soit le boeuf en boîte désossé d'au plus 30 mois; il nous faut accroître ces exportations. Nous devons nous donner des normes nord-américaines. À mon avis, nous devons faire comme les États-Unis et interdire nous aussi les suppléments et les produits sanguins. Il est tout à fait sensé de dire que, quoi que nous fassions, nous devons le faire ensemble. Et nous devons faire rouvrir les frontières.

Si cela ne se produit pas cette année, quelles solutions adopterons-nous? Que ferons-nous en réponse aux effets dévastateurs massifs qui frappent le secteur agricole et qui se font sentir également à l'extérieur des exploitations agricoles? Des camionneurs perdent leur véhicule parce qu'ils n'ont plus de bétail à transporter.

• (2145)

L'autre jour, je me suis rendu chez un agriculteur qui possède un tracteur à quatre roues pour les céréales, et 10 autres pour les parcs d'engraissement. Voilà essentiellement ce qui s'est produit dans ma circonscription. La croissance du secteur de l'élevage, encouragée par le gouvernement aux fins de la diversification, a été extraordinaire; c'est quelque chose que nous devrions tous appuyer. Cependant, comme ce secteur est en expansion et qu'il est maintenant en difficulté, le problème est encore plus grave, car ses répercussions ne se limitent pas aux fermes d'élevage.

De plus, comme la circulation du bétail est ralentie et que celui-ci reste dans les fermes, le problème sera encore plus grave à un moment donné, lorsqu'il faudra vendre le produit sur un marché presque inexistant.

Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement du Canada essaie de régler cette crise nationale en agissant dans leur intérêt, c'est-à-dire en épaulant ces producteurs pendant cette période difficile. Il peut commencer par faire quelque chose au sujet des bovins de réforme: 600 000 bêtes par année, ce serait un bon début. Si nous réussissions à faire rouvrir prochainement la frontière américaine, ce serait merveilleux. À mon avis, il ne faut pas nous attendre à cela, car c'est une année d'élections aux États-Unis et nous savons tous comment fonctionne la politique là-bas. Nous ne

pouvons tout simplement pas attendre que cela se produise. Les gens visés ont besoin d'aide maintenant.

Nous devons continuer de travailler sur le problème qui subsiste, celui de la réouverture des frontières. La solution à plus long terme pour régler certains problèmes graves consiste à davantage harmoniser nos façons de faire avec les États-Unis et le Mexique, dans le cadre de l'ALENA.

• (2150)

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Madame la présidente, étant donné que je siège directement derrière le député de Peace River, il va de soi que je n'ai pu m'empêcher de porter une grande attention à ses propos sur la crise qui touche notre industrie du boeuf. Mon collègue a mentionné de façon très éloquente, tout comme d'autres députés des deux côtés de la Chambre, que ce problème n'affecte pas uniquement les producteurs de bovins, loin de là, bien qu'ils soient probablement ceux qui sont le plus durement touchés.

Depuis le début de la crise au Canada, soit le 20 mai dernier, l'une des remarques que j'ai entendues le plus souvent dans ma circonscription et un peu partout au pays c'est que le Parlement n'a pas siégé durant presque six de ces huit mois et demi. Le gouvernement a pris congé durant trois mois au cours de l'été, comme il a l'habitude de le faire, de la mi-juin à la mi-septembre. Ensuite, à cause de la course à la direction de leur parti et de leur volonté de nommer un nouveau premier ministre, les libéraux ont pris un autre congé de près de trois mois, avec le résultat que nous commençons tout juste à siéger de nouveau.

Comme le député de Yellowhead l'a fait remarquer il y a quelques minutes, nous ne tenons même pas un débat d'urgence. Après tout ce temps, le gouvernement n'estime pas qu'il s'agit d'une question urgente. C'est un dossier urgent dans la circonscription de Prince George—Peace River et je suis certain que c'est aussi un dossier urgent dans la circonscription de mon collègue, qui est adjacente à la mienne, soit celle de Peace River, en Alberta. Hélas, nous avons un gouvernement qui semble être réticent à considérer ce problème comme une urgence.

À titre de porte-parole en matière de commerce international, le député a acquis une grande expérience de ces questions depuis dix ans que lui et moi siégeons à la Chambre des communes. Je me demande si, dans le temps qui reste, il pourrait mentionner certaines mesures précises que, selon lui, le gouvernement devrait prendre pour régler ce dossier, au lieu d'invoquer de piètres excuses comme celles que nous a fournies le ministre de l'Agriculture plus tôt dans le débat. Après huit mois et demi, c'était très déprimant d'entendre de telles remarques.

M. Charlie Penson: Madame la présidente, le député de Prince George—Peace River et moi partageons une frontière entre nos circonscriptions et nous savons que le problème est grave.

En fait, ce secteur d'activité représente 30 milliards de dollars au Canada. Lorsque nous parlons de perdre un marché d'exportation de 4 milliards de dollars, c'est déjà bien assez grave, mais, pour ma part, je crains que tout le secteur ne s'effondre.

Initiatives ministérielles

Les agriculteurs conservent un grand nombre de bêtes dans leurs exploitations. Ils n'encaissent pas de fonds. Ils espèrent que la frontière ouvrira de nouveau. En temps normal, les agriculteurs rentrent une certaine quantité de foin, une certaine quantité de grains destinés à l'ensilage et prennent telles autres mesures nécessaires pour s'occuper de leurs bêtes. Mais ils conservent probablement 20 p. 100 plus d'animaux que d'habitude dans l'espoir que la situation évolue. Or, il n'y a pas de marché pour ces animaux. C'est un très grave problème.

Mon collègue m'a demandé ce que j'avais à proposer. J'ai constaté qu'une décision avait été rendue aujourd'hui aux États-Unis laissant entendre que le traitement de cette question de la part des États-Unis ne serait pas régulier. Le département américain de l'Agriculture publiera de nouveau un avis invitant les gens à formuler toute plainte à l'égard de ce processus. Nous étions tout près du but la dernière fois, avant qu'un deuxième cas de vache folle se manifeste dans l'État de Washington.

J'espère que le ministre de l'Agriculture s'entretiendra avec son homologue aux États-Unis, Ann Veneman, et qu'il pourra obtenir le temps d'affichage minima. au Canada. Nous n'avons pas besoin de deux mois. Ce processus a déjà eu lieu une première fois. Il suffirait d'une période de deux semaines. Je fais valoir aujourd'hui au ministre qu'il importe qu'il s'adresse à son homologue et qu'il obtienne les périodes d'affichage les plus courtes possibles.

Je crois effectivement qu'il nous faudra également harmoniser nos normes avec celles des États-Unis. Il est nécessaire d'en discuter. Certains produits alimentaires pour les animaux ne sont pas permis aux États-Unis alors qu'ils le sont au Canada. Ces produits ne répondraient pas aux critères. C'est en dernier ressort sur la confiance du consommateur que repose toute cette question, y compris sur les réactions du gouvernement américain. Je crois qu'il faut regagner cette confiance.

L'hon. Bob Speller: Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

Cela a été mentionné à quelques reprises au sujet des débats d'urgence. Il est important que les Canadiens comprennent que c'est le président de la Chambre des communes qui décide si un débat est considéré comme un débat d'urgence. On a en quelque sorte accusé ici le gouvernement de ne pas considérer la question parce que ce n'est pas lui qui a décidé de tenir un débat d'urgence. C'est au président de la Chambre qu'il incombe de prendre une telle décision.

Madame la présidente, par votre entremise, on remet en question la décision du président. Il est extrêmement important de savoir ce que prévoit le Règlement. Par conséquent, j'aimerais bien que le député prenne connaissance du Règlement et comprenne ce qui y est prévu à cet égard.

• (2155)

Le vice-président adjoint: Avec tout le respect que je dois au ministre, je pense qu'il s'agit ici d'une question d'interprétation. Je ne pense pas qu'on remette en question la décision du président. Si c'était le cas, j'adresserais des réprimandes. Quoi qu'il en soit, je vous remercie beaucoup de vos observations.

Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Kent—Middlesex, Lib.): Madame la présidente, je voudrais remercier la Chambre d'avoir accepté de tenir ce débat d'urgence sur l'ESB ce soir.

Je vais m'adresser non seulement aux agriculteurs qui comprennent certes la situation, mais je vais essayer d'informer tous les Canadiens, ceux qui ne sont pas aussi près du problème, pour les aider à comprendre la crise que traverse notre secteur agricole. Nous

avons besoin d'un débat ouvert, franc et factuel sur la situation actuelle pour discuter des façons d'aider l'industrie.

Les agriculteurs canadiens dans tous les secteurs subissent les répercussions négatives de l'ESB à ce stade-ci. En tant que gouvernement et à titre de députée de la circonscription de Lambton—Kent—Middlesex dans laquelle l'agriculture est une industrie de premier plan, il nous incombe de prendre toutes les mesures possibles pour veiller à ce que ce secteur reprenne sa place de chef de file mondial en matière de production de boeuf. Le gouvernement est là pour les agriculteurs et nous continuerons d'agir dans l'intérêt de l'industrie.

Avant Noël, l'industrie agricole canadienne semblait avoir une vision constructive de la situation de l'ESB. Les États-Unis avaient proposé une règle permettant peut-être aux bovins de moins de 30 mois d'entrer sur leur territoire à partir du Canada. Même si la période d'observations sur la règle proposée s'est terminée le 5 janvier 2004, tout a changé depuis la découverte du premier cas signalé d'ESB aux États-Unis.

Ainsi, en tant que gouvernement fédéral, nous devons nous assurer que nous ferons tout ce qui est possible pour convaincre la communauté internationale que le boeuf canadien est sûr et que les frontières devraient être complètement ouvertes au bétail canadien. Nous devons également veiller à ce qu'il y ait un soutien financier suffisant pour notre industrie du boeuf.

Depuis la découverte et la confirmation d'un seul cas d'ESB au Canada, l'industrie du boeuf n'a pas été la même. Juste au moment où les choses commençaient à s'améliorer et nous étions en train de convaincre les États-Unis d'ouvrir leurs frontières aux bovins de moins de 30 mois, notre industrie du boeuf a subi un autre coup très dur.

Mes collègues et moi-même comprenons la situation difficile dans laquelle le secteur agricole est placé et nous entendons bien aider l'industrie dans ces temps très difficiles. Nous devons continuer de convaincre des pays d'ouvrir leurs frontières aux boeuf et au bétail canadiens.

Durant l'été, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, dont j'étais la vice-présidente, a tenu trois réunions d'urgence pour examiner la situation de l'ESB au Canada. En janvier, j'ai lu un article dans le *National Post* par Diane Francis, qui a fait une comparaison qui, selon moi, résumait bien l'effet de l'ESB sur notre pays et le secteur agricole. Elle a dit alors: « Pour ceux qui ne connaîtraient pas ses répercussions économiques, la maladie de la vache folle est l'équivalent agricole d'une attaque bioterroriste. Elle peut être fatale, a des répercussions financières catastrophiques et crée une panique sur le plan commercial ». Cette citation de Diane Francis résume très bien la situation.

Depuis mai 2003, les gouvernements fédéral et provinciaux ont travaillé sans relâche avec les représentants de l'industrie. Je ne me souviens pas d'avoir vu tous les paliers de gouvernement et les représentants de l'industrie travailler dans un tel contexte d'étroite collaboration en vue d'atteindre un objectif commun, c'est-à-dire faire ouvrir les frontières internationales au boeuf et au bétail canadiens.

Nous savons tous que le lieu de naissance de la bête importe peu. L'important c'est que nous travaillions de concert pour convaincre la communauté internationale de l'innocuité de notre boeuf et lui faire comprendre que toute décision d'ouvrir ou de fermer les frontières doit se fonder sur des données scientifiques valables et non sur des motifs politiques ou le protectionnisme commercial, qui est le véritable problème à mon avis.

Initiatives ministérielles

Comme nous le savons, la vache atteinte d'ESB trouvée aux États-Unis est née avant l'entrée en vigueur de l'interdiction concernant l'alimentation animale en août 1997. Les enquêtes actuellement en cours aux États-Unis et au Canada se concentrent sur les aliments potentiellement contaminés que la vache aurait pu consommer et sur leur origine. Il est donc impératif que le Canada et les États-Unis respectent à 100% l'interdiction concernant l'alimentation et que des mesures additionnelles soient prises pour qu'il soit totalement impossible qu'un animal consomme des aliments contaminés.

Dans le cadre de l'enquête, les fonctionnaires canadiens cherchent avant tout à déterminer l'origine de l'infection en analysant rigoureusement les sources des aliments. Ils procèdent à des recherches exhaustives et approfondies notamment en recueillant des informations à tous les niveaux, en établissant des concordances et en validant ces informations. Leur enquête vise à la fois les distributeurs détaillants, les producteurs et les sources de matières premières.

En outre, l'ACIA retrace les déplacements de tous les animaux nés dans la période de 12 mois entourant la date de naissance de l'animal atteint, qui auraient pu être exposés aux mêmes aliments. Ils seraient alors candidats aux tests.

Le 18 juillet 2003, le Canada a adopté de nouvelles mesures exigeant que les matériels à risques spécifiés soit retirés des carcasses au moment de l'abattage. La date d'entrée en vigueur des règlements en question était le 23 août. Cependant, les établissements immatriculés au palier fédéral et régis par l'ACIA ont exigé que les matériels à risques spécifiés soient retirés dès le 24 juillet 2003. Depuis la découverte de la vache infectée dans l'État de Washington, les États-Unis ont pris des mesures semblables.

Le gouvernement fédéral met sur pied un réseau national de laboratoires qui concentreront leurs analyses sur les animaux à terre et ceux qui sont nés avant 1997, date d'entrée en vigueur, en Amérique du Nord, des restrictions de sécurité sur l'alimentation des animaux.

● (2200)

Bien que les circonstances des deux cas soient différentes, les deux pays sont maintenant considérés dans la communauté internationale comme des pays à risque minime, en ce qui concerne l'ESB. Nous n'avons donc rien à gagner à nous blâmer l'un l'autre. Nous devons au contraire collaborer pour régler le problème et convaincre le monde que notre boeuf est sans danger.

En janvier, le Canada a annoncé de nouvelles mesures pour renforcer la confiance du public à l'égard des produits canadiens du boeuf: mesures renforcées concernant l'identification et la traçabilité des animaux; surveillance plus étroite, avec une insistance particulière sur les tests des animaux à haut risque; efforts en vue d'élaborer avec les États-Unis une approche nord-américaine sur l'adaptation de nos restrictions respectives en matière d'alimentation des animaux afin de tenir compte de l'intégration de l'industrie du bétail en Amérique du Nord.

L'ACIA renforcera le dépistage de l'ESB, augmentant graduellement le nombre d'animaux testés chaque année, de façon que le Canada respecte la nouvelle norme internationale et soit toujours considéré comme un pays à faible risque. La norme exige un nombre de tests suffisant pour pouvoir déceler la maladie lorsque sa prévalence n'est que d'un cas sur un million de têtes.

L'ACIA aura comme objectif de tester un minimum de 8 000 animaux au cours des 12 prochains mois, et elle augmentera progressivement le nombre de tests pour atteindre 30 000 par an. Le nombre d'animaux qu'on finira par tester correspondra aux normes

internationales, qui devraient être révisées au cours des deux prochaines années. Les tests porteront surtout sur les animaux qui risquent le plus d'être atteints, comme ceux qui présentent des signes cliniques correspondant aux symptômes de l'ESB, les animaux incapables de se lever, ceux qui sont morts à la ferme, qui sont atteints de maladie ou doivent être détruits à cause d'une maladie grave. Les tests porteront aussi sur un échantillon de bêtes adultes en bonne santé.

Tous savent que l'industrie du boeuf a été gravement malmenée depuis la découverte d'un cas d'ESB, le 20 mai. Et le nouveau cas n'a rien arrangé. Pour soutenir l'industrie pendant cette période difficile, le gouvernement fédéral a versé plus de 520 millions de dollars.

L'annonce d'aide financière la plus récente remonte à la fin de novembre. Ce programme visait les bêtes de réforme et devait aider les éleveurs canadiens de bétail à se défaire des bêtes âgées qu'il faut éliminer des troupeaux. Le gouvernement du Canada engage 120 millions de dollars comme financement de base pour toutes les régions du Canada. Il a proposé un programme dont les coûts seraient partagés à 60-40 avec les provinces et les territoires, ce qui porterait le financement à 200 millions de dollars.

Maintenant qu'un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine a été découvert en Amérique du Nord et que la date à laquelle les pays ouvriront complètement leur frontière au bétail canadien demeure inconnue, nous devrions découvrir pourquoi le prix au détail n'a pas baissé, même si le prix du bétail a chuté de manière dramatique. Nous devons veiller à ce qu'une partie équitable du montant payé par les consommateurs à l'achat de boeuf soit remise aux producteurs primaires. Beaucoup trop souvent, ces derniers ne reçoivent pas leur part du produit fini qu'ils livrent et cela doit cesser. Les producteurs ne seront plus en mesure d'exploiter leur ferme si la situation se perpétue.

Malgré les normes internationales établies par l'Office international des épizooties, le Canada a réussi à accéder de nouveau aux marchés américain, mexicain et russe en un peu plus de 100 jours seulement, comparativement aux sept années recommandées. Aucun autre pays touché par un cas de maladie de vache folle n'a pu ouvrir sa frontière aussi rapidement, ne serait-ce qu'au boeuf en caisse carton. Voilà la preuve que la communauté internationale fait confiance à la surveillance et aux tests que nous avons mis en oeuvre. Les efforts consentis par les gouvernements fédéral et provinciaux, de concert avec l'industrie, ont été couronnés de succès à cet égard. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a prouvé qu'elle disposait des bons outils pour faire son travail de recherche d'un animal en aussi peu de temps. Je la félicite pour son travail.

L'Amérique du Nord abrite une industrie du boeuf fortement intégrée et fonctionne comme un marché unique dont les frontières sont invisibles. Au cours des cinq dernières années, le commerce bilatéral de 7,3 millions d'animaux a totalisé 13,6 milliards de dollars américains. Le Canada exporte environ la moitié de toute sa production aux États-Unis et 97 p. 100 de tous les bovins sur pied importés dans ce pays proviennent du Canada et du Mexique.

Monsieur le président, je dis aux agriculteurs qui écoutent ce débat que nous continuerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir, ici ou dans nos communautés, pour convaincre les États-Unis et les autres pays d'ouvrir leur frontière au boeuf et au bétail canadien de qualité.

Initiatives ministérielles

• (2205)

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC) Monsieur le président, il y a environ trois et demi, j'ai pris la parole à la Chambre lorsque, à ce moment-là, nous étions très préoccupés par une crise imminente dans le secteur agricole et certainement dans le secteur du boeuf, voyant à la télévision des carcasses brûler en Grande-Bretagne.

Tous se souviendront des débats d'urgence sur la fièvre aphteuse que nous avons tenus alors parce que nous avons pris conscience de la fragilité de l'industrie. Nous avons pris conscience que si la fièvre aphteuse devait frapper le Canada, les frontières seraient rapidement fermées. Cet été, durant un voyage, j'ai soudainement appris qu'un cas isolé d'ESB avait été découvert au Canada. Il ne s'est pas produit la même chose que dans le cas de la fièvre aphteuse. La frontière a été fermée.

Nous sommes ici ce soir parce qu'une crise sévit et que le secteur agricole est fragile. C'est même un secteur très fragile. En fait, certains diront que cette industrie risque de disparaître. Des mesures s'imposent dès maintenant.

C'est avec consternation que j'ai entendu ce soir non pas notre ministre de l'Agriculture, mais un ancien ministre dire qu'il croyait que nous devons jouer dur avec les Américains maintenant parce que c'est tout ce qu'ils comprennent. Nous devons jouer serré avec les Américains. Il a dit que nous devrions trouver d'autres marchés.

Je souhaite sincèrement qu'avant de commencer à jouer dur avec les États-Unis, le gouvernement trouve d'autres marchés et y accède. En fait, le ministère n'a encore rien fait de tel. La question que je pose à la députée s'énonce comme suit: Souscrit-elle aux propos tenus du côté ministériel selon lesquels nous devrions jouer dur?

La deuxième question a trait au fait de nourrir des animaux avec des sous-produits d'autres animaux. Quelles mesures devront éventuellement être prises à cet égard? Quelles mesures devons-nous prendre selon la députée pour montrer aux consommateurs que l'approvisionnement en viandes est sûr au Canada?

Mme Rose-Marie Ur: Monsieur le président, comme la Chambre compte 301 députés, si on présentait à chacun et à chacune d'entre eux le même scénario, on aurait probablement 301 solutions différentes à la situation. Ma façon de procéder est peut-être différente de celle de certains de mes collègues. Ma façon de procéder est peut-être différente de celle de certains de mes collègues d'en face. C'est une simple question de nature humaine. La voie qu'emprunte le gouvernement est celle que j'aurais choisie.

Je ne crois pas que les frontières seraient ouvertes même au boeuf en caisse carton si nous n'avions pas adopté une approche à la dure. L'approche que nous avons empruntée avec les États-Unis et avec Ann Veneman est fondée sur un dialogue ouvert. Mme Veneman s'est rendue aux États-Unis avec ses collaborateurs pour présenter ce rapport et engager la discussion. Comme ils ne disposaient pas d'un délai prolongé pour cet exercice, on a reçu les renseignements voulus plus rapidement que d'habitude. En tenant compte du fait qu'aucun autre pays touché par l'ESB n'a réussi à ouvrir ses frontières avant sept ans, je crois que cette approche a été efficace puisqu'elle a permis aux producteurs de bovins canadiens d'acheminer, vers le marché américain, le boeuf en caisse carton.

Je suis d'avis que l'ouverture des frontières avec les États-Unis constitue le meilleur scénario et la meilleure solution; je crois toutefois que l'approche que nous avons adoptée jusqu'à présent a eu des résultats plus positifs.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, je veux faire un commentaire. J'ai pris en note une citation

du discours de la députée. Elle a dit que l'industrie du boeuf avait accusé un coup. Sauf le respect que je vous dois, ma réaction est qu'il s'agit d'un malentendu sur l'étendue de ce problème. Il ne s'agit pas seulement de l'industrie du boeuf. Il s'agit également de l'industrie porcine, de l'industrie ovine, de l'industrie de la machinerie agricole, de l'industrie de l'alimentation animale, ainsi que de l'industrie des concessionnaires d'automobiles.

Je veux moi aussi faire valoir qu'il ne s'agit pas seulement de l'Alberta et du Québec. Les agriculteurs de la Nouvelle-Écosse ont été dévastés par la ESB. Tous les agriculteurs ont été dévastés par la ESB. Si nous voulons renchérir sur la ESB, ajoutons encore les conséquences de l'ouragan Juan et de l'inondation à laquelle ils ont dû faire face. Les agriculteurs de la Nouvelle-Écosse ont encaissé tous ces coups, l'un après l'autre. J'ai récemment rencontré le président de l'Atlantic Farmers Council et la Fédération of Agriculture de la Nouvelle-Écosse et ils m'ont parlé de familles sur le point de perdre leurs fermes, des fermes qui avaient été en exploitation pendant des dizaines d'années et des générations.

Voici ma question. Lorsque le député de Yellowhead a dit que la frontière des États-Unis devrait être ouverte, le ministre de l'Agriculture s'est levé pour dire qu'il ne pensait pas que les frontières devraient être ouvertes. Cela m'a surpris car j'avais cru comprendre que le gouvernement s'efforçait d'ouvrir à nouveau la frontière, mais lorsque le député de Yellowhead a dit que la frontière devrait être ouverte, le ministre de l'Agriculture a insisté pour se lever et dire non, le gouvernement ne veut pas que la frontière soit ouverte maintenant car il attend des résultats scientifiques. Le gouvernement n'essaie pas d'ouvrir la frontière.

La députée pourrait-elle éclairer ma lanterne à ce sujet? Nous voulons que la frontière soit ouverte et le plus tôt sera le mieux. Nous ne voulons pas attendre. Nous ne voulons pas de raisons ni d'excuses qui n'ont pas de sens.

• (2210)

Mme Rose-Marie Ur: Monsieur le président, je remercie le député pour sa question, mais ce n'est pas un éclaircissement que je dois apporter au nom du ministre. Je pense qu'il s'agit d'un éclaircissement qu'il devrait peut-être faire lui-même en son nom propre.

La façon dont je l'interprète de ce côté-ci de la Chambre—et nous ne sommes pas si loin l'un de l'autre—, c'est qu'il voulait qu'un flot de bétail américain traverse la frontière, qu'elle soit fermée ou non. Je pense qu'il est important d'avoir une frontière ouverte avec les États-Unis.

Une voix: Dans une seule direction?

Mme Rose-Marie Ur: Non. Il existe des fondements scientifiques. Selon les dispositions législatives de la loi pour l'ESB, ce que nous devons faire, et ce que nous avons fait déjà de ce côté, c'est de se joindre aux États-Unis, au Canada et au Mexique, ainsi qu'à l'OIE dans le but de déterminer les modalités au moment où cela s'est produit la première fois, à savoir un pays qui a eu plusieurs cas d'ESB, et la modalité de garder les frontières fermées pendant 7 ans, par rapport à un pays comme le Canada et, maintenant, les États-Unis.

Initiatives ministérielles

Nous pouvons certainement étudier la question selon un point de vue différent: celui de ne pas garder les frontières fermées pendant sept ans. Je pense que c'est en adoptant cette modalité que nous pouvons exercer les meilleurs effets sur notre industrie. Les gouvernements des pays mentionnés travaillent avec les scientifiques internationaux à rendre peut-être possibles ces sortes de changement. Je pense que plusieurs pays qui ont expérimenté le même problème que nous au Canada auraient intérêt à agir ainsi.

M. Gary Schellenberger (Perth—Middlesex, PCC): Monsieur le président, je félicite ce soir mes collègues de toute la rangée qui sont mes voisins dans le sud-ouest de l'Ontario. Oui, il s'agit d'un problème canadien, sans aucun doute.

Je crois qu'un des facteurs qui explique que le prix soit tellement loin du niveau où il devrait être, c'est qu'il n'y a pas de concurrence dans le processus d'abattage, surtout dans le cas du boeuf. J'espère qu'une nouvelle usine sera bientôt en place en Ontario. Il y en aura peut-être d'autres. Le gouvernement aurait pu offrir un financement de démarrage plus tôt pour stimuler la concurrence. Comme nous le savons, ceux d'entre nous qui vont aux enchères, s'il n'y a qu'un enchérisseur, nous ne commençons pas par le prix le plus élevé. Voilà un aspect de la question.

Je dois convenir que le secteur laitier ne se limite pas au lait; il y a aussi les génisses pour la relève. Une personne de ma circonscription a 5000 de ces génisses prêtes à partir. Elles pourraient partir demain. Cette personne perd 2000 dollars par tête. Faites le calcul.

Mme Rose-Marie Ur: Monsieur le président, je remercie mon collègue et voisin de Perth—Middlesex de la question. En ce qui concerne le financement et le besoin de davantage d'abattoirs—et espérons qu'il s'en ouvrira bientôt un autre en Ontario—, le programme des vaches de réforme que le gouvernement fédéral a mis en place devait remédier au problème du prix par tête de bétail.

J'ai parlé avec le ministre de l'agriculture de l'Ontario et il a indiqué que son gouvernement ne souscrirait probablement pas à un partage 60 p. 100/40 p. 100 des coûts de financement du programme des vaches de réforme. En revanche, m'a-t-il dit, l'Ontario recherchait des possibilités, peut-être, d'affecter les fonds à un abattoir. Je crois qu'il est très important, comme le député l'a fait remarquer, particulièrement pour le secteur laitier, de répondre aux besoins dans le processus d'abattage.

M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.): Monsieur le président, ma collègue pourrait-elle nous donner des informations sur le type de commentaires que le groupe international d'examen a formulés dans ses délibérations? Je crois que cette décision a été rendue publique. Aurait-elle accès à cette information? Si oui, pourrait-elle la divulguer à la Chambre ce soir?

• (2215)

Mme Rose-Marie Ur: Monsieur le président, grâce à l'efficacité du personnel de mon bureau, j'ai reçu une mise à jour de la Canadian Cattlemen's Association sur ce rapport favorable à la position du Canada. Le rapport met l'accent sur le secteur nord-américain de l'élevage bovin et souligne que les États-Unis ne peuvent pas se dissocier du cas découvert dans l'État de Washington en affirmant qu'il vient d'ailleurs. Le rapport international demande aux États-Unis de faire preuve de leadership dans le domaine commercial en adoptant des politiques d'importation et d'exportation qui respectent les normes internationales, encourageant du même coup l'abandon de ces obstacles au commerce qui sont imposés dès l'annonce du premier cas d'ESB.

Ce n'est là qu'une partie de la question. Ne manquez pas la suite.

[Français]

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le président, depuis le début de la soirée, j'assiste au débat. J'ai aussi posé quelques questions. Je me rends compte de l'ampleur du problème.

J'ai moi-même oeuvré dans le domaine agricole pendant un bon nombre d'années. J'ai fait du syndicalisme agricole. Je suis fils d'agriculteur. J'ai eu l'occasion de parler, de discuter et de travailler au niveau du syndicalisme agricole pour essayer de régler des problèmes majeurs sur les fermes du Québec. Toutefois, un problème comme celui qu'on retrouve présentement m'apparaît infiniment plus grave que ce que l'on a vu dans le passé.

Nous avons un système agricole qui fonctionnait relativement bien, en tout cas au Québec. Depuis 1993, nous avons aussi un système assez sécuritaire pour la qualité et la santé des animaux. Voilà que tout bascule parce qu'on a trouvé une vache folle dans l'ouest du pays. Parce qu'on ne veut pas reconnaître la différence et le caractère distinct du Québec, encore là, nous avons bon nombre d'agriculteurs québécois qui payent pour une chose qui leur passe complètement au-dessus de la tête.

Au Québec, on retrouve 50 p. 100 du lait produit au Canada. Quand on parle de vaches de réforme, 50 p. 100 des problèmes dans les troupeaux laitiers se retrouvent au Québec. Pourquoi, par exemple, n'a-t-on pas pu faire en sorte qu'il y ait des régions épargnées?

Imaginez-vous le cultivateur de Champlain qui est pris par le problème d'une vache folle à 3 000 km de chez lui. Il n'y a aucune chance de contamination. Cependant, il reste qu'on n'a jamais voulu travailler au niveau de la région et reconnaître les spécificités régionales de façon à au moins économiser. Cette région serait peut-être un peu moins mal prise et il y aurait plus d'argent pour ceux qui le sont. Toutefois, on n'a pas voulu travailler en fonction d'un tel système.

Toute la soirée, on a parlé de frontières, de voyages, d'aller ouvrir des frontières, d'ouvrir des marchés. Je remarque qu'on oublie que dans notre système agricole, au fond de tout cela, il y a des êtres humains. Ils ont travaillé toute leur vie pour établir une entreprise viable, agréable, qui vaut même, dans plusieurs cas, beaucoup d'argent.

Un agriculteur est venu à mon bureau et il m'a dit qu'il était millionnaire. Il se préparait à la retraite. Son fonds de pension était dans ses boeufs, dans ses animaux. Il était millionnaire et voilà qu'à 59 ans, il ne vaut plus rien. C'est quelque chose. C'est une malchance majeure. Je pense qu'on oublie, dans toutes nos discussions, l'être humain.

L'être humain est à la base de cette industrie la plus importante au pays. L'industrie agricole est l'industrie la plus créatrice d'emplois au pays. C'est l'industrie qui nous permet une certaine sécurité alimentaire.

Imaginons-nous juste un instant que nous perdions notre industrie agricole. Ce n'est pas possible, je le sais, mais on peut l'endommager fortement. Imaginons-nous un instant que l'on se fie sur les pays étrangers pour se nourrir. À quel prix va-t-on se nourrir? Cette industrie ne concerne pas seulement l'agriculteur, elle concerne l'ensemble des consommateurs et des citoyens. Quand l'agriculture va bien dans un pays, c'est le pays qui va bien. Au Québec, quand notre agriculture va bien, le Québec va bien parce qu'il se fie sur son agriculture pour générer de l'emploi.

Je crois que c'est le député de Yellowhead qui a mentionné tantôt le nombre d'emplois créés par un emploi en agriculture. C'est majeur.

Initiatives ministérielles

● (2220)

Je ne peux m'imaginer qu'on puisse laisser les agriculteurs vivre une telle crise. Après qu'ils aient travaillé toute leur vie pour eux, bien sûr, mais surtout pour les autres, je ne peux m'imaginer que, dans ce pays, on ne puisse pas sortir les sommes d'argent nécessaires pour leur aider à passer à travers une telle crise.

Chez nous, j'ai eu l'occasion de vivre le déluge du Saguenay. J'ai eu l'occasion de vivre le grand verglas. Vous en avez entendu parler, car en Ontario aussi il y a aussi eu du verglas. Je suis allé voir la rivière Rouge au Manitoba quand il y a eu des inondations. Je suis allé voir de quelle façon cela se passait. Lors de toutes ces avaries majeures qu'on appelle «actes de Dieu» et dont on n'est pas responsables, l'État apporte son aide, parce qu'un individu seul ne peut pas passer à travers cela.

Actuellement, l'État ne vient pas suffisamment en aide. C'est simple. Il y a des agriculteurs qui se suicident. C'est vrai au Québec, et cela doit être vrai ailleurs. Je connais des agriculteurs qui en avaient assez, qui étaient assez inquiets qu'ils ont décidé de s'enlever la vie. On peut dire d'une crise comme celle-ci, qu'elle commence à être majeure.

Arrêtons, s'il vous plaît, de penser que c'est seulement le voyage au Japon, en Corée, discussions ou non avec les Américains, et qu'à moyen et à long terme, le problème va se régler. Mon oeil! Il faut d'abord, bien sûr, régler le problème à moyen et à long terme.

Quelqu'un a dit que ce n'est pas la crise de la vache folle, mais que c'est la crise de la politique folle. Toutefois, quelqu'un souffre et paie pour nos politiques folles. En effet, quelqu'un paie et il ne mérite pas de payer, parce que c'est celui qui nous nourrit, c'est celui qui crée des emplois, c'est celui sur lequel on doit se fier pour développer ce pays.

J'ai de la difficulté à comprendre tout cela. Par exemple au Québec, depuis 1993, on a arrêté de nourrir les boeufs avec de la nourriture qui causait le problème de la vache folle. Cependant, bon Dieu! depuis 1993, si les agriculteurs ont fait ce sacrifice et que cela leur coûtait un peu plus cher pour engraisser leur boeuf, comment se fait-il qu'aujourd'hui ils soient aux prises avec le problème d'une vache folle, qui se situe à 3 000 kilomètres de chez nous? Cela n'a pas de bon sens.

Le gouvernement doit payer pour cela. Non seulement il doit payer pour cela, mais il doit fournir les efforts nécessaires pour régler ce maudit problème. Toutefois, cela ne revient pas à un agriculteur qui est rendu au soir de sa vie, au temps de prendre sa retraite, qui voit sa caisse de retraite complètement dilapidée parce qu'on n'a pas vu à notre affaire, parce que, pour une raison ou une autre, les Américains veulent tout simplement nous faire payer certaines choses.

Ce système n'a pas de bon sens. Il faut absolument que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire fasse les efforts nécessaires. Je demande, moi aussi, un débat d'urgence si celui-ci n'est pas un débat d'urgence.

Il y a des gens, chez nous et ailleurs dans l'ensemble du Canada et au Québec, qui attendent après nous pour qu'on puisse passer à travers cette période extrêmement difficile.

Je demande donc au nouveau ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire dont j'ai entendu quelqu'un dire qu'il était plus compétent que l'ancien, de s'asseoir au Conseil des ministres et de déposer les sommes nécessaires pour qu'on puisse passer à travers cette crise.

● (2225)

L'hon. David Kilgour (Edmonton-Sud-Est, Lib.): Monsieur le président, j'ai été très touché par la remarque de mon collègue. Toutefois, si je comprends bien, il propose que le gouvernement paie pour le problème des producteurs laitiers au Québec.

D'après lui, combien cela va-t-il coûter environ?

M. Marcel Gagnon: Monsieur le président, si votre maison passe au feu, vous avez de l'assurance. Chez nous, on avait l'assurance-récolte. On a aussi tout un système de gestion pour aider les producteurs. Par contre, quand un dommage est causé qui ne vous est pas attribuable, par exemple si quelqu'un a mis le feu à la maison, on ne demande pas combien il en coûte pour la rénover.

Quand est survenue la grande crise du verglas, est-ce qu'on a demandé combien cela coûtait pour réparer les dommages que la nature avait causés? C'est la même chose pour le déluge du Saguenay. Nous avons mis la main à la poche et les gouvernements ont investi les sommes nécessaires pour aider les gens à s'en sortir.

Je n'ai pas fait de calcul pour savoir combien cela coûte. Toutefois, une chose est certaine, c'est que la crise actuelle coûtera une fortune à l'agriculture québécoise et canadienne, à moyen et à long terme. Il faut qu'on aide les gens davantage. Quand une personne perd 500 \$ par bête, que ce n'est pas de sa faute et qu'elle n'a aucune responsabilité, peu importe ce que cela coûte, il faut compenser.

On a puisé dans la caisse de l'assurance-emploi dans laquelle il y avait 45 milliards de dollars. On peut peut-être prendre un demi milliard, un milliard ou un milliard et demi de dollars pour aider les agriculteurs à sortir de la crise qu'ils n'ont pas causée eux-mêmes et dont ils ne sont pas responsables. C'est la moindre des solidarités.

[Traduction]

M. Gerald Keddy (South Shore, PCC): Monsieur le président, j'ai écouté très attentivement les propos de mon collègue du Bloc et je n'ai pas pu faire autrement que de me demander s'il serait prêt à reconnaître qu'il s'agit là d'une question qui va au-delà de l'aspect régional. S'il ne s'agissait que d'une question régionale, on pourrait dire que tous les bovins de la Nouvelle-Écosse engraisés à l'herbe devraient être exclus. On pourrait soulever de bons arguments dans ce sens, mais ce n'est pas ainsi que le système fonctionne. Nous avons un marché nord-américain.

Il importe de souligner qu'un cas de vache folle a été enregistré aux États-Unis, quelle que soit la provenance de la bête atteinte, et un autre au Canada. Cela signifie donc que le problème existe des deux côtés de la frontière et qu'il n'y a aucune raison de fermer la frontière.

Je vois que le ministre de l'Agriculture est ici ce soir et j'espère que c'est dans ce sens qu'il travaille.

Entretemps, il y a un certain nombre de choses que nous devrions être en mesure de faire ici même au Canada, et nous pouvons même commencer dès maintenant. Je vois le ministre de l'Agriculture sourire, mais à mon avis, c'est là une question très sérieuse. Nous pouvons commencer par retirer la colonne vertébrale de la chaîne alimentaire. Nous pouvons retirer la cervelle de la chaîne alimentaire. Cela pourrait se faire dès demain. Il n'est pas nécessaire d'attendre.

Initiatives ministérielles

C'est une question qui relève du gouvernement et pour laquelle le gouvernement devra prévoir des fonds, mais il faudra également de la détermination. Lorsque nous avons parlé aux agriculteurs canadiens, ils se sont tout d'abord montrés frustrés. Puis ils étaient tout simplement désespérés. Aujourd'hui ils sont en colère parce qu'ils voient leurs moyens de subsistance s'envoler par la porte de la grange. Ils ne voient absolument rien poindre à l'horizon. Le gouvernement n'a fait aucune mention à ce sujet dans le discours du Trône. Il n'a rien dit qui puisse nous faire croire à une intervention responsable de sa part.

[Français]

M. Marcel Gagnon: Monsieur le président, je suis entièrement d'accord avec mon collègue. Je pense que la façon dont je me suis exprimé pouvait laisser entendre que je voulais parler uniquement de ma région. C'est l'ensemble des agriculteurs canadiens qui ont un problème.

C'est vrai qu'on n'en a pas entendu parler dans le discours inaugural. C'est vrai que ce problème semble passer par-dessus la tête du gouvernement. Je pense qu'il faudra mettre les sommes nécessaires. Les dépenses du gouvernement ont augmenté de 39 p. 100 depuis les cinq dernières années, ce qui représente plusieurs milliards de dollars. Il faudra mettre les sommes nécessaires pour aider les agriculteurs à traverser cette crise. Il ne faut pas que ce soit l'agriculteur seul qui paie et qui perde son bien.

Vous en avez connu vous aussi, j'en suis persuadé, des gens qui, rendus à la fin de leur vie, s'aperçoivent que leur fonds de pension ne vaut plus rien à cause d'un système dont ils ne sont pas responsables. À mon point de vue, on peut aider davantage ces gens.

• (2230)

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans, BQ): Monsieur le président, je remercie mon collègue de Champlain pour son excellent discours. D'entrée de jeu, je veux dire que le sujet du débat de ce soir est très important et préoccupe beaucoup les producteurs agricoles dans ma circonscription, particulièrement ceux de la Côte-de-Beaupré ou de l'Île-d'Orléans. Plusieurs d'entre eux ont fait des représentations à mon bureau en ce sens.

Je dois dire à mon collègue que j'ai pu remarquer la dominante de son discours. Je suis les débats depuis 19 h 15 et j'ai remarqué qu'il est l'un des rares orateurs à avoir insisté sur l'aspect humain vécu par les familles des producteurs.

À cet effet, je voulais avoir les commentaires de mon collègue de Champlain au sujet d'une lettre ouverte publiée dans l'Opinion rurale du journal *La Terre de chez nous*, signée par la famille Jean Guilbert de Saint-Maurice.

Je ne sais pas si la ville de Saint-Maurice est dans la future circonscription de mon collègue, parce que vous savez qu'il sera le futur député de Saint-Maurice—Champlain après la fusion. J'aimerais lui citer des passages de cette lettre pour qu'il nous donne rapidement ses commentaires.

Donc, la famille Jean Guilbert de Saint-Maurice mentionne: «Des enfants québécois partent pour l'école avec en tête la détresse que vit leur famille devant l'endettement et la saisie imminente par les créanciers de la ferme où ils vivent et souvent travaillent tous les jours. Et les parents qui, après des années de sacrifice à travailler 7 jours par semaine, presque 365 jours par année, pour monter une exploitation agricole, la voient pour certains à l'agonie.»

Saint-Maurice est une paroisse où l'on retrouve encore une des plus fortes concentrations de fermes laitières au Québec. J'aimerais donc avoir les commentaires de mon collègue sur ce point.

M. Marcel Gagnon: Monsieur le président, je remercie mon collègue de sa question. Effectivement, je connais bien la ferme mentionnée dans le passage de la lettre ouverte. En effet, Saint-Maurice sera dans mon comté.

Ce que je voulais mentionner tantôt quand je parlais de ce problème, c'est qu'on oublie souvent l'aspect humain. Je connais ces fermiers et je sais jusqu'à quel point ce sont des gens qui ont travaillé. Du jour au lendemain, ils se retrouvent endettés alors qu'ils n'ont pas 1 p. 100 de responsabilité. La responsabilité est à d'autres, pas à eux. Cela est assez pénible.

Je me rappelle qu'un de mes collègues, un député, m'avait demandé d'aller rencontrer des groupes d'agriculteurs. Je vous ai parlé d'un suicide. Chez nous, un agriculteur en avait assez et, devant l'évènement, il s'est suicidé. Nous sommes allés rencontrer des agriculteurs pour leur parler, essayer de les encourager et leur dire qu'en Chambre, justement, on allait parler de ce dossier, qu'on allait essayer de faire réfléchir le gouvernement afin qu'il apporte un peu de sécurité pour que les gens puissent traverser cette crise.

Vous savez, dans un tel dossier, il y a l'aspect humain. Il ne faut pas oublier que l'agriculture, comme je le disais tantôt, est probablement l'industrie qui crée le plus grand nombre d'emplois et en fait, certainement les emplois les plus importants. En effet, c'est sur la terre que l'on habite mais c'est aussi la terre qui nous nourrit. Il faut quelqu'un pour la cultiver cette terre-là.

Je demande encore une fois au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de faire l'impossible pour venir sécuriser ces agriculteurs qui en ont besoin.

• (2235)

M. Michel Guimond: Monsieur le président, tout à l'heure je n'ai pas fini de souligner un passage de cette lettre ouverte.

La famille Jean Guilbert de Saint-Maurice dit: «Présentement, il en coûte parfois plus cher de faire soigner un animal par un spécialiste que la valeur monétaire qu'il représente sur le marché. Non, la vache n'est pas folle, c'est son protecteur qui est au désespoir et qui demande depuis des mois où va la marge de bénéfice entre le montant dérisoire qu'il reçoit de la vente de ses animaux et le prix élevé que payent les consommateurs dans les épiceries. Pensez-y avant de juger celui qui a abattu une vache à la télévision par désespoir.»

J'aimerais avoir les commentaires de mon collègue sur ce point.

M. Marcel Gagnon: Monsieur le président, je ferai un très bref commentaire. Merci pour ce témoignage. Je pense qu'il parle plus éloquemment que je n'ai pu le faire de la détresse des gens qui font face à un problème dont ils ne sont pas responsables. Il semble qu'on ne donne pas toute l'attention qu'on doit donner à ce problème.

[Traduction]

M. Charles Hubbard (Miramichi, Lib.): Monsieur le président, j'ai écouté avec intérêt le débat de ce soir. La situation est certes très pénible pour bien des agriculteurs de tout le pays, non seulement pour ceux de Terre-Neuve, pour lesquels il est passé minuit, mais aussi pour ceux d'un océan à l'autre.

En tant que parlementaires, nous espérons tous pouvoir faire des suggestions qui pourraient améliorer la situation très difficile dans laquelle se trouvent ces familles d'agriculteurs.

Initiatives ministérielles

Pendant le très peu de temps dont je dispose, je tâcherai de présenter quelques statistiques et de faire quelques suggestions que pourraient appliquer notre ministère de l'Agriculture et notre ministre.

Il est encourageant de constater que le ministre de l'Agriculture et le ministre du Commerce international étaient tous deux présents ce soir pour écouter le débat, et espérons qu'ils s'engageront activement. Je sais que le ministre de l'Agriculture est déjà engagé, tout comme l'était son prédécesseur. Cependant, la situation est probablement trop grave par rapport au nombre de solutions qui ont déjà été proposées.

Les producteurs laitiers, les producteurs de boeuf, les éleveurs de bétail et les entreprises des diverses collectivités sont très touchés par ces difficultés.

Il est intéressant de noter que les premiers cas d'ESB sont apparus au Royaume-Uni en 1986. Depuis lors, dans toute la communauté européenne, de nombreux pays ont découvert des cas et se sont retrouvés dans des situations où leurs animaux étaient atteints de l'ESB. Nous reconnaissons également qu'on a découvert que certains bovins qui sont arrivés au Canada depuis le Royaume-Uni au début des années 90 étaient atteints de la maladie.

Il est presque incroyable que, dans notre pays, une seule vache ait suscité autant d'agitation et de problèmes pour le Canada. Dans les semaines qui ont précédé la découverte de la maladie de la vache folle à l'abattoir, découverte qui nous a été signalée, quelque 70 000 animaux étaient abattus chaque semaine. Si nous calculons la production annuelle, nous constatons qu'un grand nombre d'animaux sont conduits aux abattoirs. Après la découverte du cas de maladie de la vache folle, seulement quelque 20 000 animaux ont été abattus.

Je suis un peu désappointé ce soir que, dans nos différents échanges, nous semblions affirmer que ce marché est nord-américain. Nous savons que, de l'ensemble du bétail et du boeuf produits dans le monde, les États-Unis sont responsables pour environ 25 p. 100. La production canadienne s'élevant à quelque 3 p. 100, elle ne représente qu'une très petite portion. Nous devons reconnaître que, s'agissant de la production de boeuf et de la consommation de celui-ci dans le monde, nous devons tous, Canadiens comme Américains, rechercher des marchés au Japon et dans d'autres pays auxquels nous avons accès.

Lorsque le ministre s'est rendu en Asie pour tenter de nous ouvrir ces marchés, notamment au Japon, nous avons certes apprécié qu'il s'y emploie très activement. Pour ce qui est du marché du boeuf canadien à l'exportation au cours de l'année 2003, 80 p. 100 de notre production ont été écoulés aux États-Unis, 7,7 p. 100 au Mexique, 3,3 p. 100 au Japon et quelque 4,1 p. 100 ailleurs en Asie.

Nous devons féliciter chaleureusement l'association des éleveurs de bovins qui a oeuvré, de concert avec notre ministre de l'Industrie et du Commerce, à promouvoir le boeuf canadien à travers le globe.

Au regard de ces faits, lorsque nous examinons l'ensemble du problème actuel, le Canada d'aujourd'hui compte quelque 14 millions de têtes de bétail et une production annuelle impressionnante.

Nous avons évoqué l'industrie laitière. Celle-ci compte autour d'un million de vaches produisant du lait et des veaux chaque année. Dans le secteur du boeuf, un peu plus de 4,1 millions de vaches mettent bas chaque année. En conséquence, notre cheptel s'accroît d'année en année dans nos fermes et nos communautés et a donc besoin d'être écoulé sur le marché,

J'estime que notre pays et notre gouvernement doivent se soucier de trois questions principales.

Premièrement, les déchets d'origine animale. J'ignore comment les Européens et les Canadiens ont traversé les événements de l'année dernière, mais nous devons cesser de nourrir le bétail avec des déchets d'origine animale.

• (2240)

Nous avons implanté le système des farines issues de ruminants en 1999, au moment de l'interdiction des farines animales. Nous devons cependant regarder ce qui pourrait se produire dans d'autres secteurs où l'on nourrit le boeuf, le porc ou la volaille avec de la poudre d'os et d'autres sous-produits animaux. Nous devons faire en sorte que les consommateurs du Canada et d'ailleurs sont convaincus de l'excellente qualité de notre produit.

J'ai déjà dit cela au ministre et je le lui répète ce soir. En Europe, presque tous les animaux subissent un test de dépistage. On étampe les carcasses dépecées de manière à indiquer que le test n'a pas révélé la présence de l'ESB chez l'animal. Je sais qu'un tel programme coûterait extrêmement cher au Canada, quelque 30 \$ par animal. Toutefois, un producteur laitier qui vend une vache de réforme en obtient probablement 150 \$ comparativement à 700 \$ ou à 800 \$ l'année dernière. Un investissement de 30 \$ ne représenterait pas un fardeau énorme pour ce producteur ou pour l'abattoir qui accepte l'animal. C'est la deuxième chose que nous devons faire.

Nous devons aussi examiner les abattoirs. Dans l'est du Canada, particulièrement au Nouveau-Brunswick, ma province, presque tous les animaux doivent être abattus au Québec ou à Guelph, en Ontario. L'année dernière, un grand nombre de vaches de réforme et de bovins ont été envoyés dans des abattoirs en Pennsylvanie. Nous manquons d'abattoirs au Canada et c'est un problème. Compte tenu du nombre d'éleveurs et de producteurs laitiers, le gouvernement doit accorder des incitatifs de manière à ce que nous puissions augmenter le nombre d'abattoirs.

Notre Agence d'inspection des aliments est formidable et notre industrie alimentaire offre des produits d'excellente qualité. Nous pouvons montrer au monde entier que le boeuf canadien, qu'il soit vendu sur le marché japonais ou européen, est certifié exempt de maladies, comme l'est le boeuf français.

Je vais terminer là-dessus. C'est une insulte terrible à nos producteurs de bovins, particulièrement de boeuf A1, qui reçoivent environ 27 p. 100 de moins cette année que l'an dernier, selon les chiffres fournis la semaine dernière par CanFax. Si l'on regarde la situation des producteurs qui expédient des vaches de réforme et si l'on regarde la situation dans le cas du boeuf, le producteur obtient souvent environ un dollar pour un poids de cent livres. Au détail, selon les chiffres de CanFax, on parle d'environ 500 \$ pour le même poids. Il existe donc un écart énorme entre la valeur au détail et ce que les producteurs obtiennent.

En terminant, nous voyons que les Canadiens ont vraiment beaucoup d'empathie pour nos producteurs. Si l'on remonte à trois générations, on constate que nous venons presque tous de la ferme. Les agriculteurs jouissent d'un appui énorme de la part des Canadiens et j'espère que le débat de ce soir encouragera notre industrie à s'intéresser à des changements qui amélioreront sa capacité à développer une économie solide. Nous tous en tant que Canadiens pouvons certainement bénéficier des efforts consentis par ces gens très dévoués qui apportent tant à notre agriculture.

Initiatives ministérielles

• (2245)

M. Dominic LeBlanc (Beauséjour—Petitcodiac, Lib.): Monsieur le président, je tiens à féliciter et à remercier mon collègue, le député de Miramichi, de ses sages observations et de l'analyse minutieuse qu'il a faite du problème ce soir. Je félicite tous les députés qui ont mis leur connaissance à contribution ce soir, qui ont parlé avec passion et qui ont exprimé leurs préoccupations par rapport à ce problème grave qui frappe notre pays.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a assumé ses responsabilités très rapidement. Le gouvernement et les Canadiens peuvent certainement être fiers de la façon dont il a traité cette situation épineuse et je veux le remercier au nom des producteurs de ma circonscription. Je voudrais toutefois revenir sur une observation que mon collègue, le député de Miramichi, a faite au sujet de certaines difficultés qu'éprouve ma province, le Nouveau-Brunswick.

Lui et moi, nous avons des amis communs, des membres de la famille Acton. Depuis des générations, ce sont de grands producteurs de boeuf dans mon coin du Nouveau-Brunswick. J'ai eu la chance de discuter de cette situation délicate avec eux à un certain nombre d'occasions, et je sais que le député de Miramichi l'a fait lui aussi. Ils nous parlent toujours de l'absence d'abattoir, d'une capacité d'abattage, des coûts que cela entraîne ainsi que des répercussions que cela a sur leur capacité de produire du boeuf de manière rentable.

Le député pourrait-il parler plus en détail des difficultés que cela peut poser pour les producteurs de notre province et a-t-il des solutions à proposer pour tenter d'éliminer ce déséquilibre?

M. Charles Hubbard: Monsieur le président, c'est certainement un des problèmes du secteur agricole au Nouveau-Brunswick.

Il y avait un abattoir à Moncton, au Nouveau-Brunswick, l'abattoir Hub, où l'on faisait différents types d'abattage, mais on a récemment décidé de n'y faire que l'abattage de porcs. Par conséquent, les provinces de l'Atlantique, notamment l'Île-du-Prince-Édouard, sont en train de mettre sur pied un nouvel abattoir qui devrait entrer en fonction plus tard cette année, probablement à la fin de l'automne. On a fait les fondations, la construction est en cours et il s'agit d'un travail de coopération. Les agriculteurs achètent des crochets et ils pourront ainsi faire abattre leurs bêtes au nouvel abattoir qui sera situé à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce sera certainement avantageux pour eux et ils attendent avec impatience de pouvoir le faire.

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le président, je voudrais commenter le discours prononcé ce soir par le ministre. Il y a un aspect de son discours que j'ai bien aimé. Bien d'autres ministériels sont intervenus ce soir mais n'ont pas proposé de mesures à prendre. Ils nous ont dit qu'il fallait déployer des efforts pour rouvrir la frontière et poursuivre nos discussions avec les Américains. Toutefois, qu'advient-il si la frontière n'est pas rouverte? Qu'advient-il si le problème persiste à long terme? Au moins, ce soir, le ministre a proposé que nous commencions à envisager certaines options.

Avant de me présenter à la Chambre ce soir, j'ai eu l'occasion de discuter avec deux de mes électeurs. Une dame de la région de New Norway-Ferintosh m'a posé une question. Elle m'a demandé pourquoi personne n'agissait. Nous avons établi les lignées génétiques, nous avons effectué des tests et l'ACIA a fait son travail, mais nous ne semblons pas avoir de plan B.

Le député de Miramichi a mentionné que nous devrions remettre en question la pratique d'utiliser des sous-produits animaux, de la farine d'os et d'autres produits du genre pour nourrir les animaux destinés à la consommation humaine.

Si le député croit que les producteurs canadiens estiment que nous devrions interdire l'utilisation de tous les sous-produits animaux pour nourrir les animaux destinés à la consommation humaine et s'il croit que les consommateurs d'ici et du monde entier demandent l'interdiction de cette pratique, alors pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas pris les devants et n'a-t-il pas envisagé cette solution?

Il semble que le gouvernement se contente de réagir sans agir. Dans le cas de l'épidémie du SRAS, il n'avait aucun plan. Dans le cas de l'ESB, il n'a pas de plan non plus. Qu'arrivera-t-il si la frontière n'est pas rouverte?

Le député recommanderait-il au ministre de l'Agriculture d'interdire aux producteurs d'utiliser des sous-produits animaux pour nourrir les animaux destinés à la consommation humaine?

• (2250)

M. Charles Hubbard: Monsieur le président, je suis tout à fait d'accord. Je crois que le pays produit suffisamment de végétaux de sorte que notre soja et nos autres céréales contiennent de bonnes protéines. Cela améliorerait le secteur de l'agriculture d'une manière générale. Nous devrions abandonner l'idée de nourrir les animaux avec les parties d'autres animaux. Je suis d'accord. Ce n'est qu'une suggestion à l'intention du ministre, mais c'est mon opinion.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le président, dans l'Est ontarien, les producteurs de boeuf sont surtout des éleveurs naisseurs, c'est-à-dire qu'ils vendent aux autres des troupeaux et des veaux ou qu'ils vendent leur bovins de réforme, soit les animaux qui ne servent plus à la reproduction.

Depuis la découverte de ce cas unique d'ESB, la crise commerciale dans l'industrie des viandes a entraîné des baisses de prix pour les producteurs. J'insiste sur le fait qu'il s'agit d'une crise commerciale; il n'y a pas d'épidémie d'ESB au pays. À la même période l'année dernière, par exemple, les veaux de long engraissement se vendaient entre 1 \$ et 1,15 \$ la livre. Ils se vendent actuellement 75¢ la livre. C'est 25¢, la belle affaire diront certains, mais si on multiplie cela par 500 livres par un animal, et qu'on compte seulement 10 animaux par troupeau, alors le producteur a un manque à gagner de 12 500 \$. Non seulement la ferme familiale ne lui permet pas de vivre, mais elle lui coûte de l'argent pour rester en affaires.

L'insulte s'ajoute à l'injure puisque le consommateur continue à payer le gros prix pour sa viande. La plupart des consommateurs ne sont pas conscients que les personnes qui élèvent le bétail qu'ils mangeront ce soir font faillite parce que le montant payé par les consommateurs à l'achat de leur viande va à ceux qui utilisent le système déficient des libéraux, et qui profitent de la situation pour s'enrichir.

Les agriculteurs perdent de l'argent parce qu'ils gardent leurs animaux en vie. Ils doivent les nourrir et les mettre à l'abri, mais en les vendant à un prix inférieur à celui qu'ils ont payé pour les acheter, ils perdent beaucoup d'argent d'un seul coup. Toutefois, dans les épicerie, les prix demeurent inchangés, si ce n'est des promotions hebdomadaires.

Il y a quelqu'un qui empêche de gros profits entre l'encan et les tablettes de l'épicerie. Ces gens, sociétés et actionnaires, tirent un profit indu du travail acharné de ceux qui doivent faire d'énormes sacrifices pour s'assurer que les aliments que nous mangeons sont sains et sans danger.

Initiatives ministérielles

On voit sans cesse le Canada défendre les intérêts des agriculteurs du Tiers Monde sur la scène internationale, mais on peut se demander pourquoi il accepte que nos propres gens soient exploités. Lorsque nous prendrons le temps de déterminer qui sont ceux qui tirent le plus de profits des exploitations familiales, et ce ne sont certainement pas les agriculteurs, nous pourrions alors comparer cette liste de profiteurs à la liste des donateurs à la caisse électorale libérale pour voir s'il n'y aurait pas des recoupements. On pourrait penser qu'il est maintenant temps pour le gouvernement de récompenser ceux qui l'ont aidé à prendre le pouvoir.

Des centaines de millions de dollars ont été annoncés pour venir en aide aux exploitations agricoles, mais rien n'a encore été fait à ce sujet. L'argent n'est jamais parvenu à ceux qui en ont besoin. Pour certaines personnes et certaines exploitations familiales, il est maintenant trop tard.

En ce moment, nous voyons l'effet d'entraînement dans les pertes d'emploi au sein des secteurs qui desservent l'industrie agricole. Aujourd'hui, justement, des agriculteurs de ma circonscription ont reçu une lettre d'un vendeur local d'équipement annonçant que l'entreprise fermait sa succursale de Pembroke. Et dans un comté où les emplois sont rares, nous remarquons chaque emploi qui disparaît. Ce phénomène va bien au-delà des exploitations agricoles.

Même les producteurs laitiers, qui bénéficient de la gestion de l'offre, font des défauts de paiement. Les producteurs de viande qui ont des emplois à l'extérieur de l'exploitation agricole ne pourront pas indéfiniment consacrer ce revenu non agricole à une activité déficitaire comme l'élevage du bétail. Pour ce qui est de ceux qui sont totalement tributaires du cheptel pour obtenir un revenu, la situation est désespérée, et les gens désespérés font des choses désespérées. Les centaines de millions de dollars affectés à la salubrité des aliments seraient dépensés en vain, si de la viande non inspectée entrait dans notre chaîne alimentaire.

• (2255)

Dans Renfrew—Nipissing—Pembroke, plusieurs comités sont en activité. Le président du conseil de comté, Bob Sweet, dirige le comité «Sauver notre boeuf», ce qui, en anglais, donne le sigle S.O.B. Les membres du comité se sont donné ce surnom; ils réclament qu'on teste tous les animaux. En ce moment, nous n'avons pas les infrastructures pour le faire. Si nous le faisons, notre contrepartie américaine nous exclurait du marché parce que nous aurions une longueur d'avance telle qu'il serait impossible de nous rattraper. Ils n'ont même pas l'identification de l'animal.

M. Paul Steckle (Huron—Bruce, Lib.): Monsieur le président, j'ai écouté attentivement ce qu'a dit la députée d'en face ce soir, et je suis certain qu'elle est très préoccupée par la façon dont l'argent est passé des coffres du gouvernement dans les poches d'autres personnes. Elle a laissé entendre que l'argent s'était retrouvé au mauvais endroit. Pour une raison quelconque, elle croit qu'une partie de l'argent s'est retrouvée dans les coffres du Parti libéral du Canada. Je ne comprends pas comment elle a pu arriver à cette conclusion, mais c'est ce que j'ai compris de son discours de ce soir.

Je me demande si elle pourrait nous expliquer comment, selon elle, l'argent que nous croyons avoir donné aux agriculteurs aurait pu leur être distribué de façon plus efficace. J'aimerais également qu'elle nous dise qui, selon elle, a touché tout cet argent, compte tenu qu'une partie des fonds s'est retrouvée aux mains d'autres personnes. Qui sont les personnes et les organisations qui sont en possession de cet argent et qui pourraient le donner au Parti libéral du Canada?

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le président, tout d'abord, je n'ai pas dit que l'argent était directement retourné au Parti libéral du Canada, et je trouve intéressant que le député ministériel l'ait dit.

Je n'ai pas eu le temps de parler de solutions. Une des solutions à examiner consiste à contacter les responsables de nos divers marchés, afin de conclure une entente en vertu de laquelle, si nous prenions certaines mesures, ils accepteraient notre bétail. Prenons, par exemple le cas du bétail de réforme de 30 mois et plus. Si les autres marchés acceptaient de prendre ces bêtes, à condition qu'elles soient testées, cela constituerait une solution. Nous pourrions obtenir quelque chose, si nous utilisons l'argent pour effectuer des tests.

Le ministère de l'Agriculture s'y oppose parce que les tests ne sont pas concluants, mais il existe un nouveau test utilisé par l'Union européenne. Il ne comporte aucun faux résultat négatif et les résultats peuvent être connus en cinq heures. Ce test pourrait être utilisé au Canada si nous pouvions conclure une entente dont l'une des conditions serait que les bêtes de plus de 30 mois soient testées.

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le président, il est tard ici à la Chambre des communes, mais il se fait beaucoup plus tard dans bien des fermes et des entreprises au pays qui comptent sur l'agriculture comme source de revenu.

Le 20 mai et le 23 décembre 2003 sont des dates qu'un grand nombre de Canadiens n'oublieront jamais. Ce sont évidemment les dates où deux cas d'ESB ont été découverts en Amérique du Nord, un au Canada et l'autre aux États-Unis.

Le fait que ces cas aient été découverts de part et d'autre de notre frontière est sans importance, ou du moins devrait être sans importance. Or, il n'y a plus de mouvements de bétail vivant à la frontière canado-américaine pour des raisons politiques non scientifiques. En effet, toutes les données scientifiques démontrent que le boeuf de l'Amérique du Nord est sûr et que les meilleurs protocoles de sécurité alimentaire au monde sont en place pour s'assurer qu'il en demeure ainsi.

Pourquoi alors avons-nous des restrictions qui gênent le libre commerce du bétail, du boeuf et d'autres produits de ruminants? Nous pourrions mentionner les relations empoisonnées entre le Canada et les États-Unis, relations qui, selon moi, ont grandement besoin d'être améliorées. Il y a aussi la violation des protocoles internationaux par un grand nombre de pays, y compris le nôtre. Il y a les marchés non exploités dans le monde qui nous permettraient d'être moins dépendants du marché américain. Tous ces éléments font partie du problème. Toutefois, que faut-il pour redonner à une industrie qui était en pleine croissance le dynamisme qui la caractérisait avant les cas d'ESB?

Étant donné que nous tenons un débat exploratoire, je veux formuler des suggestions au gouvernement pour mettre fin à la crise et aux difficultés éprouvées par un grand nombre d'entreprises canadiennes, tant à la ferme qu'ailleurs.

Ma première suggestion est qu'il faut harmoniser les normes de santé en Amérique du Nord. Cela signifie entre autres que le Canada doit s'occuper du fait que nous ne laissons pas entrer au Canada les bovins d'engraissement américains à longueur d'année, sans test. Ceci est évidemment lié aux problèmes posés par la fièvre catarrhale maligne du mouton et l'anaplasmose.

Ma deuxième suggestion consiste à obtenir une entente internationale, par l'entremise de l'IOIE, afin d'exclure complètement le bétail âgé de 30 mois ou moins de l'application de toute mesure commerciale négative.

Initiatives ministérielles

Ma troisième suggestion est d'examiner les protocoles sur les aliments pour animaux et de s'assurer que ceux-ci sont parfaitement respectés.

Quatrièmement, il faudrait rétablir la confiance du monde entier dans les produits du boeuf provenant d'animaux adultes, en effectuant tout nouveau test là où cela s'impose et en quantité réaliste pour qu'il ne subsiste plus aucun doute sur la salubrité de nos produits. Cela devrait créer de la demande et donner de la valeur à nos animaux adultes.

Cinquièmement, il conviendrait de contrôler les importations de boeuf afin de maximiser l'utilisation des animaux adultes des producteurs canadiens et d'accroître les inspections du boeuf importé afin d'en garantir la qualité et d'établir son origine.

Sixièmement, il faudrait mettre sur pied le groupe de travail que mentionnait le président du Comité de l'agriculture un peu plus tôt et qu'a recommandé le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire et le charger d'examiner l'industrie de l'élevage bovine. Je propose que nous examinions l'ensemble de l'industrie, de la naissance-élevage jusqu'à la vente au détail, afin de nous assurer que l'industrie est assujettie à des règles justes et équitables. Le groupe de travail pourrait également se pencher sur la question de la capacité d'abattage et les options limitées au niveau de la transformation.

Septièmement, comme j'en ai déjà parlé au ministre, il conviendrait de modifier les indemnités en cas de catastrophe versées dans le cadre du PCSRA afin d'inclure l'ESB comme catastrophe naturelle. Cela rendrait les producteurs admissibles à un peu plus d'indemnités.

Ma dernière suggestion au gouvernement est toutefois de faire l'impossible pour rouvrir la frontière aux bovins sur pied et d'écarter, à cette fin, les bureaucrates du processus. Ils ont fait leur travail. Ils ne font plus maintenant que gêner le processus. Par votre intermédiaire, monsieur le président, je tiens à faire savoir au ministre que si les bureaucrates refusent de se retirer du dossier, il devrait les y obliger. Il y a un problème au niveau de la bureaucratie dans ce ministère et les choses doivent changer. S'ils refusent d'accéder à cette demande, qu'on les oblige.

J'ai fait mention un peu plus tôt d'une lettre que le président de l'ACIA a envoyée à un producteur de ma circonscription. Certaines déclarations faites dans cette lettre sont tout à fait irresponsables. Je voudrais également parler du délai que l'ACIA a accordé à ceux qui veulent commenter les changements prévus aux normes de santé s'appliquant à la langue bleue et à l'anaplasmose. C'est une véritable farce. Il s'agit de la part de l'ACIA d'une tentative à peine voilée de préserver le statu quo et de fermer pendant toute l'année la frontière aux bovins sur pied des Américains. Cela doit changer.

• (2300)

M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le président, le dernier intervenant est d'avis que l'on doit donner suite à la recommandation du comité multipartite concernant la mise sur pied du groupe de travail. Je ne suis pas en désaccord avec lui, mais il a du recul compte tenu de ce que nous savons aujourd'hui. Nous reprenons encore le problème, mais malheureusement la situation s'aggrave en ce moment même.

Que pense mon collègue des disponibilités? A-t-il une idée de la manière dont le gouvernement devrait s'y prendre pour verser les fonds dont il est question? Le programme des vaches de réforme est assorti de 100 millions de dollars, les comptes CSRN de 600 millions de dollars, il y a le PCSRA et le PCRA, autant de fonds que le

gouvernement dit avoir prévus. Où sont ces fonds? Mes agriculteurs ne les voient pas. Mes collègues les voient-ils?

M. Rick Casson: Monsieur le président, un fait a été signalé à mon attention. Il s'agit d'un agriculteur qui a perdu cette année 6 millions de dollars de capitaux propres. Les marges de référence qui lui ont été accordées à 70 p. 100 lui rapporterait 1,4 million de dollars. Comment cela peut-il fonctionner alors qu'il a perdu 6 millions de dollars et que le programme lui rapportera seulement 1,4 million? Cela, en tenant compte du fait qu'il a investi des fonds considérables au début.

Un titre du *Lethbridge Herald* dit ceci: «Les faillites augmentent: accroissement vertigineux du nombre de faillites d'entreprises agricoles à cause de la maladie de la vache folle».

Je peux également citer quelques messages que m'ont fait parvenir des électeurs et des familles. Le premier dit ceci: «Nous sommes vraiment acculés au pied du mur. Si nous ne recevons pas une réponse de votre part d'ici une semaine, je crains que nous perdions tout.» Cela vient d'une entreprise familiale de camionnage. Voici une autre citation: «Nous nous trouvons dans une situation de plus en plus désespérée. En tant que petit producteur, nous subissons très certainement le contrecoup de la crise de l'ESB». Le dernier dit simplement ceci: «Mes jours en affaire sont comptés. Je vous en supplie, aidez-moi.»

Je viens de remettre ces témoignages au ministre. Il s'agit là de gens en chair et en os, de vraies familles et ils éprouvent de réelles difficultés. Ils ont besoin d'aide et ils en ont besoin tout de suite. L'argent du programme qui a été mis en place leur est passé directement entre les mains et nous nous demandions tous ce soir ce que ces sommes étaient devenues.

Si l'on conçoit désormais un programme, il faudra qu'il s'arrête au niveau des producteurs, afin qu'ils puissent continuer de faire fonctionner les entreprises de camionnage, de faire travailler les soudeurs, les machinistes et les mécaniciens. Ces fonds ne peuvent tout simplement pas leur glisser entre les mains alors que tout le monde perd ses capitaux propres dans ce secteur et doit fermer son entreprise.

• (2305)

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC): Monsieur le Président, nous sortons tout juste d'une réunion avec le caucus des restaurants. Nous avons parlé de tous ceux qui sont touchés. Parfois, nous ignorons la portée de l'impact des pertes de cette industrie. Lorsque nous parlons avec ces gens et que nous nous arrêtons pour y penser, nous nous demandons où aboutit normalement tout ce boeuf. En plus de ce que nous achetons personnellement, une grande partie aboutit sur les tables des hôtels et des restaurants de tout le pays. Ces gens souffrent également et ils encouragent le gouvernement à faire exactement ce que le député demande : relançons cette industrie.

Je me demande, sur la base de l'expérience personnelle du député, en particulier dans l'Ouest, si les restaurants, les hôtels et les établissements d'alimentation ont le même problème que semblent avoir ceux à qui nous avons parlé ce soir?

M. Rick Casson: Absolument, monsieur le président, ce problème s'est insinué dans tous les secteurs de l'économie. Je n'en vois pas un qui ne soit pas touché. Au cours des dernières semaines, j'ai eu l'occasion de visiter un certain nombre d'entreprises et toutes en ressentaient les répercussions.

Initiatives ministérielles

Plus particulièrement, l'une d'entre elles avait été florissante durant 25 ans. Elle n'a pas connu un lent déclin qui aurait pu être prévisible dans l'économie qui a chuté; leurs affaires ont tout simplement cessé. Cette entreprise n'a aucun moyen de se relancer ou de faire face à la situation. Voilà pourquoi elle se tourne vers le gouvernement pour obtenir de l'aide.

Les gens de l'industrie du bétail sont fiers. Ils ne demandent pas un coup de main lorsqu'ils n'en ont pas besoin et, s'ils réussissent à traverser cette crise, ils ne demanderont jamais un deuxième coup de main. À présent qu'ils sont acculés au pied du mur et qu'ils luttent pour leur simple survie, j'estime qu'il est temps que nous les épaulions et que nous examinions leur situation.

L'atmosphère dans cette industrie est empoisonnée. J'ignore comment nous allons pouvoir y ramener des investisseurs. Si un autre cas d'ESB devait survenir l'année prochaine et nous replongeait dans une crise semblable, personne ne s'y montrerait intéressé. D'une manière ou d'une autre, nous devons mettre en place un système qui empêche une telle crise de se reproduire. Peu importe le nombre de cas d'ESB que nous trouverons, nous devons adopter des protocoles pour faire en sorte que notre pays et la communauté internationale réagissent d'une manière sensée et harmonieuse.

L'hon. Bob Speller: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Lorsque j'ai accepté de formuler mes questions et mes commentaires qui m'ont pris, dans les faits, un peu plus d'une demi-heure, j'ai obtenu l'assurance que notre dernier intervenant figurerait sur la liste. J'espère que c'est toujours le cas. Il nous reste environ 10 minutes et encore un intervenant.

Le vice-président: J'informe le ministre qu'il reste environ six minutes d'après l'ordre dont nous avons convenu hier.

J'accorde maintenant la parole au député d'Edmonton-Sud-Est.

L'hon. David Kilgour (Edmonton-Sud-Est, Lib.): Monsieur le président, au sujet du point que vient tout juste de soulever mon collègue d'en face, je signale que les Canadiens montrent qu'ils ont une grande confiance dans les systèmes visant à assurer la sécurité du boeuf. Si j'ai bien compris, depuis le début de la crise, nous consommons environ 60 p. 100 plus de viande de boeuf dans les restaurants, un peu partout au pays. Quelle manifestation de solidarité nationale à l'égard de nos familles de producteurs de boeuf.

Les produits agro-alimentaires canadiens sont recherchés dans plus de 180 pays à cause des normes élevées auxquelles ils sont soumis en matière de sécurité et de qualité. L'équipe internationale d'experts scientifiques venue, en juin dernier, examiner comment nous gérons la situation de l'ESB, nous a donné de très bonnes notes en ce qui concerne la rigueur de notre enquête. Cela ne devrait étonner personne parce que l'agriculture canadienne, particulièrement l'industrie bovine, a pris énormément de mesures appropriées en ce qui concerne la sécurité et la qualité des aliments.

Par exemple, ici, la qualité commence avec le programme d'assurance de la Canadian Cattlemen's Association, d'abord mis à l'essai dans les années 90. Notre programme national d'identification des bovins est unique en Amérique du Nord et les États-Unis et d'autres pays producteurs le considèrent comme un modèle à suivre. Le gouvernement du Canada a participé à ces initiatives et à d'autres projets visant à assurer notre réputation au chapitre de la production de produits de boeuf sécuritaires et de haute qualité.

Nous avons effectué des investissements importants et apporté une aide concrète au moyen de programmes comme le Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme. Nous avons lancé le

Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments, d'un montant de 62 millions de dollars, qui soutient des initiatives comme les systèmes HACCP à la ferme et en dehors des limites de la ferme, de même que des travaux sur la qualité et la traçabilité des aliments.

Le mois dernier, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a annoncé d'autres mesures pour accroître encore la sûreté du système. Le gouvernement investit plus de 92 millions de dollars dans la surveillance accrue des animaux et l'identification des animaux à l'échelle nationale. Ces fonds viseront en partie à augmenter le nombre d'inspections des animaux, en commençant par l'inspection de 8 000 animaux par année cette année, jusqu'à 30 000 d'ici quelques années.

Bref, le Canada a adopté une approche scientifique, y compris l'interdiction d'animaux en provenance du Royaume-Uni en 1990, la surveillance de l'ESB en 1992 et l'interdiction des aliments pour ruminants en 1997. Le boeuf canadien est probablement le plus sûr au monde.

Le Canada a étudié presque toutes les recommandations clés de l'équipe internationale d'experts scientifiques et nous continuons d'évaluer et d'examiner les autres. Comme tous les députés de la Chambre en conviendront, il n'y a aucune raison pour ne pas reprendre le commerce. Cela est conforme aux recommandations qui figurent dans le rapport qu'a publié aujourd'hui le comité international d'examen au sujet de barrières commerciales déraisonnables.

Comme il y a une crise, elle constitue une priorité pour nous tous, dans toutes les régions du pays. Nous avons soulevé la question de l'ESB auprès de nos principaux partenaires commerciaux, aux paliers les plus élevés, et notre premier ministre s'est entretenu avec le président Bush. Je crois qu'il a consacré plus de temps à cette question qu'à toute autre lors de ses discussions avec le président.

Les efforts portent fruit. Plus tôt ce mois-ci, les ministres de l'Agriculture des États-Unis, du Mexique et du Canada ont promis de collaborer pour faire preuve de leadership sur le plan mondial à cet égard. La Corée du Sud et le Japon ont consenti à travailler étroitement avec les représentants canadiens chargés de la salubrité des aliments et les représentants des vétérinaires pour répondre à toute préoccupation au sujet de la salubrité des aliments. Bref, nous réalisons des progrès sur le plan international et nous espérons tous qu'ils se poursuivront.

• (2310)

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC): Monsieur le président, je félicite le député et tous ceux qui ont participé à ce débat. Il arrive à point nommé. Bon nombre de Canadiens avaient l'impression que les inquiétudes diminuaient et que les terribles répercussions de la crise de l'ESB s'amenuisaient lorsqu'on a appris qu'un autre animal était atteint et qu'il provenait du Canada. Je suis donc très fier de voir le Parlement débattre de cette question dès la première semaine après notre retour à la Chambre.

La question que je pose au député d'en face se rapporte à l'approche nord-américaine. Il a parlé des restaurants et des hôtels et mon collègue de St. John's-Ouest y a aussi fait allusion. De toute évidence, pour mettre en oeuvre cette approche intégrée, il faudra respecter les protocoles, les données scientifiques et les efforts qu'on fait maintenant pour parvenir à la détection précoce et à la prévention de l'ESB. Rétablir la confiance des consommateurs est un autre aspect de la question sur lequel le ministre lui-même s'est penché.

Initiatives ministérielles

Je demande donc au député d'en face s'il croit que ce grand plan, cette stratégie, nécessitera une coopération soutenue avec les États-Unis et le Mexique si l'on veut que les mesures prises soient vraiment appliquées à l'échelle nord-américaine?

L'hon. David Kilgour: Monsieur le président, la députée de Lambton—Kent—Middlesex a parlé tout à l'heure de la Canadian Cattlemen's Association et du groupe international d'experts qui a participé à l'enquête des États-Unis sur le cas de vache folle diagnostiqué dans l'État de Washington. Je pense que le rapport a été rendu public ce soir.

Les auteurs du rapport sont favorables à la position du Canada. Ils insistent sur le caractère intégré de l'industrie de l'élevage nord-américaine. Ils estiment que les États-Unis ne peuvent rejeter le cas de vache folle de l'État de Washington en prétextant que la bête a été importée. Dans leur rapport, les experts invitent aussi les États-Unis

à faire preuve de leadership sur le plan commercial en adoptant des politiques d'importation et d'exportation conformes aux normes internationales, et j'imagine que cela englobe aussi le Mexique, encourageant ainsi les pays à lever les barrières commerciales érigées de manière irrationnelle lors du diagnostic de leur premier cas d'ESB.

● (2315)

Le vice-président: Comme il est 23 h 16, conformément à l'ordre pris le mardi 3 février, le comité s'ajourne et je quitte le fauteuil.

[Français]

Le président suppléant (M. Bélair): En conséquence, la Chambre demeure ajournée jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 23 h 16.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 4 février 2004

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

L'encéphalopathie bovine spongiforme

Étude de l'initiative ministérielle no 1 par la Chambre, en comité plénier, sous la présidence de M. Kilger.....	137	M. Godin	149
M. Saada	137	M. Adams	150
Motion	137	M. Proctor	150
M. Speller	137	M. Hill (Prince George—Peace River)	151
M. Hill (Prince George—Peace River)	138	M. Jordan	152
M. Ritz	139	M. Ritz	153
M. Plamondon	140	M. Steckle	153
M. Godin	140	Mme Yelich	154
M. Calder	141	M. Calder	155
Mme Skelton	141	M. Vellacott	155
M. Gagnon (Champlain)	141	M. Brison	155
M. Cummins	142	M. Merrifield	156
M. Proctor	142	M. Penson	157
M. Savoy	142	M. Hill (Prince George—Peace River)	158
M. Toews	143	Mme Ur	159
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	143	M. Sorenson	161
M. Thompson (Wild Rose)	143	M. Casey	161
M. Casson	143	M. Schellenberger	162
M. Schellenberger	143	M. Steckle	162
M. Plamondon	143	M. Gagnon (Champlain)	162
M. McCormick	143	M. Kilgour	163
M. Sorenson	143	M. Keddy	163
M. Easter	144	M. Guimond	164
M. Ritz	144	M. Hubbard	164
M. Adams	145	M. LeBlanc	166
Mme Skelton	145	M. Sorenson	166
M. Hill (Prince George—Peace River)	146	Mme Gallant	166
M. Solberg	146	M. Steckle	167
M. Thompson (Wild Rose)	147	M. Casson	167
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands)	147	M. Ritz	168
M. Plamondon	147	M. Hearn	168
		M. Kilgour	169
		M. MacKay	169

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**